



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



NS

TE

Digitized by Google

Sp  
2990/4





A 330 / 574

BIBLIOTHÈQUE

" *Les Fontaines* "

S J

60 - CHANTILLY



LES  
RÉVÉLATIONS  
CÉLESTES ET DIVINES  
DE SAINTE BRIGITTE  
DE SUÈDE

---

IV

ACTION POPULAIRE

---

BIBLIOTHÈQUE



LES  
**RÉVÉLATIONS**

CÉLESTES ET DIVINES

DE

**SAINTE BRIGITTE**

DE SUÈDE

COMMUNÉMENT APPELÉE

**LA CHÈRE ÉPOUSE**

**DANS LESQUELLES TOUTES SORTES DE PERSONNES, DE QUELQUE  
QUALITÉ ET CONDITION QU'ELLES SOIENT, PEUVENT GRAN-  
DEMENT SE PERFECTIONNER, ADMIRER ET PRATIQUER  
DE GRANDES ET HÉROÏQUES ACTIONS DE VERTUS, SELON  
LEURS VOCATIONS, VACATIONS ET ÉTATS**

Traduites par M<sup>c</sup>. **JACQUES FERRAIGE**

DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

---

**TOME QUATRIÈME**

---

**AVIGNON**

**CHEZ FR. SEGUIN AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE**  
rue Bouquerie, 13.

1850





LES

# RÉVÉLATIONS CÉLESTES

DE

## SAINTE BRIGITTE

DE SUÈDE.



### LIVRE VII.

---

I.

*Du voyage que sainte Brigitte devait faire à Jérusalem, et des biens de ce voyage.*

SAINTE Brigitte, étant à Rome et étant une fois en oraison, commença à penser à l'enfantement de la Sainte Vierge, et à la souveraine bonté de Dieu qui avait voulu se choisir une Mère si pure; et lors son cœur s'enflammait d'amour en telle sorte pour la Sainte Vierge, qu'elle disait dans son cœur : ô ma Dame, Reine du ciel, mon cœur se réjouit tellement que le grand Dieu vous ait choisie pour sa Mère et qu'il vous ait voulu élever à une si grande dignité, que j'aimerais mieux endurer les peines éternelles de l'enfer que vous voir privée un

seul moment d'une gloire si excellente et d'une si éminente dignité ; et elle était enivrée de la douceur de cet amour et aliénée des sens , étant suspendue en l'extase d'une sublime contemplation. Et lors la Sainte Vierge lui apparut, disant : Voyez, ma fille ! je suis la Reine du ciel ; et d'autant que vous m'aimez d'un amour si grand, je vous annonce que vous irez en pèlerinage en la sainte cité de Jérusalem, quand il plaira à mon Fils , et de là, vous irez à Bethléem, et là je vous montrerai en même lieu la manière dont j'ai enfanté mon Fils Jésus-Christ, car il le veut ainsi.

## II.

*Du glaive de douleur qui perça l'âme de la Sainte Vierge.*

Pour le jour de la Purification.

LE jour de la Purification de la Sainte Vierge Marie, lorsque sainte Brigitte, épouse de Jésus-Christ, était à Rome, elle fut ravie, et vit au ciel que quasi toutes choses se préparaient pour cette grande fête ; et lors elle vit aussi comme un temple d'une beauté admirable, et là était ce vénérable Siméon, vieux et juste, préparé à recevoir l'enfant Jésus entre ses bras avec un grand et sensible désir et joie indicible ; elle voyait aussi la Sainte Vierge qui venait avec une grande honnêteté, portant le petit Jésus pour l'offrir au temple, selon la loi du Seigneur. Après, une grande multitude d'anges , de saints de divers ordres, de vierges saintes et autres dames qui allaient devant la Sainte Vierge , et

l'entouraient avec une grande joie et dévotion, devant laquelle un ange portait un glaive fort long et large et tout sanglant, qui signifiait les douleurs que la Sainte Vierge avait endurées en la mort de son Fils, préfigurées par la glaive que le juste Siméon avait prédit, qui outrepercerait son cœur, d'où vient que, toute la cour céleste se réjouissant, il fut dit à l'épouse : Voyez quel honneur et gloire on fait aujourd'hui à la Reine du ciel en cette fête, pour le glaive de douleur qu'elle a souffert en la passion de son cher Fils. Et lors cette vision disparut.

### III.

*De saint François qui apparut à sainte Brigitte.*

Pour le jour de saint François.

LE jour de la fête de saint François, en son église qui est à Rome au delà du Tibre, ce saint apparut à sainte Brigitte, épouse de Jésus-Christ, lui disant : Venez à ma chambre, pour manger et boire avec moi. Ce qu'oyant, elle se disposa soudain à s'en aller visiter Assise ; y étant arrivée, elle y demeura cinq jours ; et proposant de s'en retourner à Rome, elle entra en l'église, afin de se recommander, elle et les siens, à saint François. Et lors ce saint lui apparut : Vous, soyez la bienvenue, dit-il. Je vous ai conviée à ma chambre, afin de manger et boire avec moi. Sachez néanmoins que cette maison n'est pas ma chambre, dont je vous ai parlé, mais ma chambre est la vraie obéissance que j'ai toujours chèrement gardée, de sorte que je n'ai jamais été sans maître, car j'ai eu toujours avec moi un prêtre à qui j'ai obéi fidèlement en tous ses

commandements, et ce fut là ma chambre. Faites-en de même, car cela plaît à Dieu. La viande qui me rassasiait grandement était tirer, voire arracher mon prochain de la vanité du siècle pour servir Dieu de tout cœur. Et lors j'avalais ce morceau comme les plus douces viandes. Ma boisson était cette joie que j'eus, quand je vis quelques-uns de ceux que j'avais convertis, aimer Dieu de toutes leurs forces, s'adonner et s'occuper à la contemplation et à l'oraison, instruire les autres à bien vivre, imiter et embrasser la vraie pauvreté; ma fille, cette boisson réjouissait mon âme, de sorte que j'avais en dégoût tout ce qui était du monde.

Mangez donc en cette chambre, mangez une telle viande et buvez une telle boisson, buvez-la donc, afin qu'avec Dieu vous soyez réfectionnée éternellement.

#### IV.

*Il est ici parlé d'une révélation touchant le corps de saint Thomas l'apôtre.*

IL semblait à une certaine personne veillant en oraison que son cœur était enflammé du divin amour et tout plein de joie spirituelle, de sorte que son corps manquait de forces pour le supporter. Lors elle ouït une voix qui lui disait : Je suis le créateur de toutes choses, et le Rédempteur. Sachez donc que la joie que vous ressentez en l'âme, c'est mon trésor, car, comme il est écrit, l'esprit souffle où il veut et on entend sa voix, mais on ne sait pas d'où il vient ni où il va. Je donne ce trésor à mes amis en diverses manières et en divers dons :

néanmoins je vous veux parler d'un autre trésor qui n'est pas encore dans le ciel, mais est encore avec vous en terre. Ce trésor, ce sont les reliques des saints et les corps de mes amis : soit qu'ils soient pourris, soit qu'ils soient récents, convertis en poudre ou non, ils sont toujours certainement mon trésor.

Mais vous me pourriez demander, l'Écriture même le disant : *Là où est votre trésor, là est votre cœur*, comment mon cœur est maintenant avec ce trésor, savoir, avec les reliques des saints.

Je vous réponds : La grande délectation de mon cœur est en ceux qui ont été honorés et glorifiés de merveilles, et sont canonisés par les souverains pontifes, et de leur donner les récompenses éternelles selon les volontés, foi et travaux de ceux qui les visitent. Partant, mon cœur est avec mon trésor. Partant, je veux que vous sachiez pour certain qu'en ce lieu, il y a un mien trésor très-choisi, savoir, les reliques de saint Thomas l'apôtre, et en aucun lieu, il n'y en a avec autant d'abondance qu'en ce lieu, sans être divisées. En effet, quand cette cité fut ruinée, où le corps de cet apôtre fut mis, lors ce trésor fut transféré par ma permission par quelques miens amis en cette cité (d'Ortone) ; or, maintenant il demeure là comme caché, d'autant que les princes de ce royaume étaient disposés comme David dit : *Ils ont des bouches, et ne parlent point. Ils ont des yeux, et ils ne voient point. Ils ont des oreilles, et ils n'ont point. Ils ont des mains, et ne touchent point. Ils ont des pieds, et ne marchent point, etc.* Comment donc, étant de la sorte, pourront-ils rendre un tel honneur à ce trésor, eux qui sont contre moi ? Quiconque donc m'aime et mes amis, ai-

mant plutôt mourir que de ne m'aimer et que de m'offenser en la moindre chose, ayant encore la volonté et le pouvoir de m'honorer avec ma grâce et de le commander aux autres, celui-là exaltera et honorera mon trésor, savoir, les reliques de ce mien apôtre, lequel je choisis et j'élus. On doit donc pour certain assurer et dire que comme les corps de saint Pierre et saint Paul sont à Rome, de même les reliques de saint Thomas sont en Ortone.

L'épouse dit : O Seigneur, les princes de ce royaume n'ont-ils pas fait édifier ces églises, et ne leur ont-ils pas fait de grands dons ?

Notre-Seigneur lui dit : Oui, certes, et ils m'offraient force argent pour m'apaiser ; mais plusieurs de leurs aumônes me furent déplaisantes, à raison de leurs mariages faits contre les statuts des saints Pères ; et bien que ce que les souverains pontifes ont permis soit assuré et qu'on le doive tenir et observer, néanmoins, d'autant que leur volonté était corrompue et qu'ils s'efforçaient d'agir contre les statuts de l'Église, cela doit être jugé au jugement divin.

#### ADDITION.

Sainte Brigitte étant allée à Ortone, il arriva qu'il fallut qu'elle et ses compagnons demeurassent sans logis au serein, au froid, et une grande pluie les assaillit environ vers l'aurore. Et lors Jésus-Christ lui parla et lui dit : Les tribulations assaillent l'homme pour deux raisons, ou pour une plus grande humilité et humiliation, comme le roi David qui fut affligé, afin qu'il fût plus humble et plus avisé ; comme Sara, femme d'Abraham, qui fut prise par le roi, pour sa plus grande consolation et honneur. De même

vous en est-il arrivé : j'avais inspiré à vos âmes de ne passer outre ce jour-là , mais vous n'avez pas voulu croire, c'est pourquoi vous avez souffert cette affliction. Entrez dans la cité. Mon serviteur Thomas, mon apôtre, vous donnera ce que vous désirez.

Notre-Seigneur apparut encore à Ortone, disant sur le même sujet : Mon épouse, je vous ai dit que saint Thomas, mon apôtre, était mon trésor. Certainement cela est vrai, car saint Thomas est véritablement la lumière du monde; mais les hommes aiment plus les ténèbres que la lumière.

Lors apparut aussi saint Thomas, disant : Je vous donnerai le trésor que vous désirez depuis si longtemps, et en ce moment, sans qu'aucun me touche.

Il sortit donc, du coffre où étaient les reliques du saint, un fragment d'un os de saint Thomas, que sainte Brigitte reçut et qu'elle garda avec grande révérence.

## V.

### *Révélation touchant l'instruction d'Elzéar, fils de la comtesse d'Arian.*

LOUANGE et gloire soient au Dieu tout-puissant, de qui toutes choses bonnes procèdent, et spécialement pour les choses qu'il a faites, étant petit enfant, par la grâce duquel il nous faut demander, afin que l'amour que vous avez envers Dieu s'augmente de jour en jour jusques à la mort ! Certainement ce roi puissant et magnifique édifia une maison en laquelle il mit sa fille bien-aimée, la confiant à la garde d'un certain homme, lui parlant en ces termes : Ma fille a

de mortels ennemis, c'est pourquoi vous la devez garder avec toute sorte de soins. Il y a donc quatre choses auxquelles vous devez diligemment prendre garde avec une grande attention et soin : 1° qu'on ne fouille le fondement de la maison ; 2° qu'aucun ne passe par-dessus les murs ; 3° que personne ne perce les murailles ; 4° qu'aucun ennemi n'entre par les portes.

Vous devez, Monsieur (1), entendre spirituellement cette parabole, que je vous écris de la part du divin amour, Dieu, scrutateur des cœurs, m'en est témoin ! Par la maison, j'entends votre corps, que le Roi du ciel a fait de terre ; par la fille du Roi, j'entends votre âme, créée par la vertu du Très-Haut et mise en votre corps ; par le gardien, j'entends la raison humaine, qui gardera votre âme selon les arrêts et décrets du Roi éternel ; par le fondement, une bonne, ferme et constante volonté, car il faut bâtir sur icelle toutes les bonnes œuvres par lesquelles l'âme est très-bien défendue. Partant, puisque telle est votre volonté, que vous ne voulez vivre pour autre fin que pour suivre les volontés de Dieu, lui rendant tout l'honneur que vous pourrez par paroles et par œuvres, lui obéissant et le servant de corps, de biens et de toutes vos forces, afin de garder votre âme de toute impureté et la consigner ès mains de votre Créateur, oh ! qu'avec une grande vigilance il vous faut garder ce fondement, c'est-à-dire, votre volonté, avec le gardien, qui est la raison, de peur que quelqu'un avec ses machines ne le fouille, au grand dommage de l'âme. J'entends par ceux qui s'efforcent de fouiller ce

(1) Elzéar.

fondement , ceux qui vous disent : Monsieur , soyez laid ; épousez une femme belle , noble et riche , afin que vous vous réjouissiez des enfants et des héritages , et soyez affranchi des tentations et afflictions de la chair. D'autres vous disent que , si vous voulez être prêtre , vous tâchiez d'être docteur , de vous enrichir des biens de l'Église , les ayant ou par prières ou par présents , car lors vous aurez l'honneur mondain pour être savant , et serez glorifié par vos amis et honoré des serviteurs , à raison des richesses.

Que si quelqu'un s'efforce de vous persuader ces choses , faites soudain répondre à la raison , disant que vous préférez endurer toutes les afflictions de la chair que perdre la chasteté. Répondez aussi qu'à l'honneur de Dieu et à la défense de la foi catholique , pour le bon exemple de tous , pour la réduction des errants et pour tous ceux qui auront besoin de science , vous voulez étudier et être docteur , que vous ne voulez rien désirer par-dessus la nécessité de votre corps et de votre famille en cette vie , et voulez rejeter les superfluités qui ne servent qu'à ostentation. Dites aussi que si quelque dignité ecclésiastique vous arrive , la divine Providence en disposant ainsi , vous désirez disposersagement de cela même à l'honneur de Dieu et l'utilité du prochain , et de la sorte , la raison pourra chasser tous les ennemis qui désirent fouiller le fondement , c'est-à-dire , la bonne volonté. La raison doit aussi prendre garde incessamment et soigneusement que quelqu'un ne surpasse et ne franchisse la hauteur des murs , par laquelle j'entends la charité , qui est la plus sublime de toutes les vertus.

Sachez donc pour certain que le diable ne

désire rien tant que de sauter par-dessus ces murs ; de là vient qu'il s'efforce tant qu'il peut que la mondaine charité et l'amour charnel surmontent l'amour divin ; de là vient, Monsieur, que toutes fois et quantes que l'amour mondain voudra supplanter l'amour divin dans votre cœur, vous devez lui envoyer soudain au-devant le jugement, avec les commandements divins, disant que vous aimez mieux souffrir la mort du corps que vivre pour offenser par paroles ou par œuvres un Dieu si clément et si doux, voire que vous ne voulez épargner ni la vie, ni les biens, ni les amis, ni les âmes, afin de pouvoir plaire à Dieu seul et l'honorer en tout, et que vous choisissiez les plus grandes tribulations plutôt que d'apporter aucun dommage, peine ni désolation à votre prochain, de lui causer scandale ou affliction, mais que vous voulez plutôt aimer votre prochain, selon le commandement de Dieu.

Si vous faites de la sorte, vous témoignerez que vous aimez Dieu plus que vous-même, et votre prochain comme vous-même. Lors la raison, qui est ce gardien, peut assurément se reposer en cela, savoir, que pas un ne pourra franchir la hauteur des murailles. Par les murailles, j'entends les quatre délectations de la cour céleste, que l'homme doit avec une grande considération voir et désirer intérieurement : la première est désirer avec ferveur de voir Dieu en la gloire éternelle, et de posséder les richesses qui ne manquent jamais. La deuxième est désirer d'entendre les accords et les voix mélodieuses des anges, qui louent sans fin ce grand Dieu et l'adorent incessamment. La troisième est souhaiter de tout son cœur et d'un fervent amour de louer éternellement Dieu com-

me les anges. La quatrième est désirer jouir des consolations éternelles des anges et des saints, d'où il faut noter que comme, l'homme étant en la maison, de quelque côté qu'il se tourne, les murailles l'environnent, de même aussi, qui désire ces quatre choses, savoir, voir Dieu en sa gloire, ouïr louer Dieu par les anges, le louer avec eux et jouir de leurs consolations, certainement, de quelque côté qu'il se tourne, de quelque œuvre qu'il s'occupe, lors il sera toujours conservé entier, de sorte qu'il semblera que, demeurant en cette vie avec les anges, il conversera avec Dieu.

Oh ! que votre ennemi, Monsieur, désire de percer ces murailles, d'arracher du cœur tels désirs et plaisirs, d'embrouiller votre esprit, et de lui suggérer de bien différentes choses qui peuvent nuire à votre âme !

Partant, le gardien, c'est-à-dire, la raison, doit prendre garde à deux chemins par lesquels l'ennemi a accoutumé d'entrer dans le cœur : 1° l'ouïe ; 2° la vue. Par l'ouïe, il y vient suggérer des chants de syrène et des plaisirs séculiers, la musique de divers instruments sonnante mélodieusement ; ouïr des fables et des discours inutiles, par lesquels tout autant que l'homme s'élève en soi-même par la superbe, tout autant il s'éloigne de Jésus-Christ. Que la raison donc y visite, disant : Comme le diable a en haine l'humilité que le Saint-Esprit inspire aux cœurs des hommes, de même, avec la grâce de Dieu, j'aurai en haine toute sorte de pompe et toute la superbe du monde, que le malin esprit suggère aux cœurs des hommes par son inflammation pestifère et mortifère, et il me

sera aussi odieux que la puanteur des animaux morts et corrompus.

Par la vue, l'ennemi a accoutumé d'entrer pour percer lesdites murailles, portant avec soi plusieurs instruments, savoir, de toutes sortes de métaux, diverses choses diversement diversifiées, des pierres précieuses, des vêtements honorables, des palais, des châteaux, des héritages, des étangs, des bois, des vignes, et autres choses grandement estimées par les mondains. Si on désire passionnément les choses susdites, les murailles seront bientôt dissipées, c'est-à-dire, les plaisirs célestes. Il faut donc que la raison, comme un gardien, les prévienne avant que la délectation de ces choses surprenne le cœur, disant : Si jamais j'ai en ma puissance quelques choses de ce que nous avons vu ci-dessus, je les mettrai en coffre, où les larrons et la teigne ne sont point à craindre ; et Dieu aidant, je ne l'offenserai point en aucune de ces choses, ni ne me séparerai point de Jésus-Christ et de la société de ceux qui le servent pour toutes ces choses-là.

Par les portes de cette maison j'entends toutes les choses nécessaires au corps, lesquelles le corps ne peut refuser, comme manger, boire, dormir, etc. être triste quelquefois, quelquefois joyeux. Il faut donc que la raison prenne soin à ces portes nécessaires, et avec crainte résiste incessamment aux ennemis, afin qu'ils n'entrent en l'âme. Partant, comme en la réfection, il faut se donner garde que l'ennemi ne s'y glisse par la superfluité, qui rend le corps paresseux au travail et au service de Dieu, il faut de même prendre garde que, par la grande abstinence, qui rend le corps impuissant à rien faire,

l'ennemi n'y entre. Que la raison prenne encore garde que, pour l'amour mondain, faveur et amour des hommes, soit que vous soyez seul, soit que vous soyez avec votre famille, soit quand les hôtes arriveront, vous fassiez multiplier avec raison les mets, et fassiez du bien à tous par amour divin, ne recherchant point pourtant la pluralité des viandes trop délicates. Après, prenez garde avec raison que, comme il faut prendre le boire et le manger avec modération, il faut aussi avec autant de crainte modérer le sommeil, afin que le corps soit prompt au service de Dieu et mieux rangé, afin que le temps des veilles soit bien employé au service de Dieu et à des œuvres sortables, chassant la stupidité d'un sommeil intempéré.

Or, si quelque trouble vous attaque ou quelque rancune, que la raison et la crainte de Dieu y remédient promptement, de peur que, par colère ou impatience, vous ne soyez privé de la grâce divine et que vous n'attiriez sur vous l'ire de Dieu. Si quelque consolation ou joie remplit votre cœur, que la raison imprime profondément dans votre cœur la crainte de Dieu, afin que, par l'aide de Jésus-Christ, votre consolation soit modérée, selon qu'il verra vous être plus utile.

#### ADDITION.

Sainte Brigitte étant à Naples, les secrets du cœur d'Elzéar, qui fut ensuite cardinal, lui furent révélés, et quelques autres choses signalées qui lui devaient arriver, lequel, les ayant ouïes, vécut mieux.

## VI.

*L'an 1361, au mois de mai, le jour de saint Urbain, pape, Jésus-Christ avertit sainte Brigitte de se préparer au voyage de Jérusalem.*

LORSQU'ELLE épouse de Jésus-Christ était à Rome, où elle demeurait continuellement, un jour, étant ravie, Notre-Seigneur lui apparut et lui dit : Préparez-vous à aller en pèlerinage à Jérusalem pour visiter mon sépulcre et les autres lieux qui sont là, et vous sortirez de Rome quand je vous le dirai.

## VII.

*Il est ici traité que le pape et les prêtres, bien qu'ils soient pécheurs et qu'ils ne soient point hérétiques, ne perdent point la puissance d'absoudre.*

IL me semblait que, rendant grâces au Dieu tout-puissant et à la Vierge Marie, sa très-digne Mère, la Mère de Dieu me parlait en oraison, me disant les paroles suivantes : Dites à ce frère, mon ami, qui m'a envoyé par vous cette prière, que la vraie foi est, et la parfaite vérité, que si quelqu'un, par l'instigation du diable, avait commis tous les péchés desquels il se confesserait avec contrition et résolution de s'amender, et qu'il demandât humblement pardon à Dieu avec une grande charité et miséricorde, il n'y a point de doute que soudain Dieu tout miséricordieux serait préparé à le recevoir

avec une grande joie, comme un père charitable qui verrait son cher enfant retourner à lui, affranchi de quelque grand scandale ou de quelque mort déshonorable et sans comparaison ; la miséricorde divine remet avec plus d'amour les fautes et les péchés à ses serviteurs, que les pères ne pardonnent à leurs enfants, à ceux, dis-je, qui s'humilient, qui se repentent, qui demandent ma miséricorde, et qui font résolution de vouloir plutôt mourir que de m'offenser, et enfin désirent de tout leur cœur être amis de Dieu.

Partant, dites au même frère de ma part que, pour sa bonne volonté et mon oraison, par la bonté divine, tous ses péchés lui seront pardonnés. Dites-lui encore que, pour l'amour de mon oraison, dit la Sainte Vierge à sainte Brigitte, l'amour qu'il a envers Dieu s'augmentera toujours jusques à la mort et ne diminuera point. Dites-lui d'ailleurs qu'il plaît à Dieu, mon Fils, qu'il demeure à Rome, prêchant, donnant bon conseil, oyant les confessions, enjoignant des pénitences salutaires, à moins que son prélat ne l'envoie hors la ville pour quelque affaire légitimement nécessaire. Qu'il reprenne aussi les autres frères avec charité, paroles douces et par doctrine salutaire, afin qu'ils se retirent de leurs fautes ; qu'il fasse en sorte qu'ils gardent leur règle et qu'ils s'amendent avec humilité. C'est pour cela aussi que je lui déclare que les messes qu'il dit, ses prières et ses lectures me sont agréables ; que comme il se garde de la superfluité des viandes, du boire et du dormir, il se garde aussi de la trop grande abstinence, afin qu'il ne manque ni ne défaille jamais ès œuvres divines et œu-

vres manuelles ; qu'il ait aussi des vêtements non superflus, mais nécessaires, selon la règle de saint François, de peur que de la superfluité ne s'ensuivent la superbe et la cupidité ; ma récompense lui sera d'autant plus abondante que ses vêtements seront vils. Qu'il obéisse aussi avec humilité à son prélat en tout ce qui n'est pas contre Dieu et ce que ce frère pourra faire. Dites-lui aussi de ma part qu'il réponde à ceux qui disent que le pape n'est pas le vrai pape, et que ce que les prêtres font à l'autel n'est pas le vrai corps de J.-C. : Vous tournez le derrière à Dieu, c'est pourquoi vous ne le voyez pas. Tournez donc la tête vers Dieu, et vous le verrez ; car la vraie foi est que le pape qui est sans hérésie, bien qu'il soit chargé d'une quantité d'autres péchés, pourtant n'est jamais si mauvais à raison de ses péchés ni de ses mauvaises œuvres, qu'il n'ait toujours la pleine puissance et autorité de lier et de délier les âmes, laquelle puissance il a eue par saint Pierre et l'a reçue de Dieu. Certainement, il y a eu des papes, avant Jean, pape, qui sont ensevelis dans l'enfer ; néanmoins, ce qu'ils ont fait avec raison et justement, l'Église l'approuve devant Dieu. Je dis de même que les prêtres sont vrais prêtres, consacrent et font le corps de Jésus-Christ, bien qu'ils qu'ils soient chargés de péchés, et s'ils ne sont hérétiques, touchent et traitent vraiment Dieu sur l'autel, et administrent les autres sacrements, bien qu'à raison de leurs péchés, ils soient indignes devant Dieu de la gloire céleste.

## VIII.

*Notre-Dame prie pour le Frère susdit et pour ceux qu'il lui recommande.*

LA Sainte Vierge dit à sainte Brigitte : Dites à ce Frère , mon ami , qu'il ne vous est pas licite de savoir si l'âme de Jean est en enfer ou au ciel , ni des péchés qu'il a emportés avec lui , quand , après la mort , il est venu devant le jugement de Dieu. Mais dites-lui que les Décrétales qu'il a données pour savoir si Jésus-Christ avait de propre , ne contiennent aucune erreur contre la foi catholique ni quelque hérésie. Et de fait , moi qui ai engendré le vrai Dieu , je rends témoignage que mon Fils Jésus-Christ avait une chose de propre , qui était sa tunique , que j'avais faite de mes mains , et cela est témoigné aussi par le prophète en sa personne , disant : Ils ont jeté le sort sur ma robe. Prenez garde qu'il ne dit pas : Sur notre robe , mais : Sur ma robe.

Sachez aussi que quand je le revêtais de cette tunique pour l'utilité de son corps , mes yeux fondaient en larmes , et mon corps séchait de douleur et était affligé d'une grande amertume , d'autant que je prévoyais bien comment on le dépouillerait de cette robe le jour de sa passion , quand , nu et innocent , il serait crucifié par les Juifs. Et c'est sur cette tunique que les bourreaux jetèrent le sort , et pas un n'usa jamais de cette robe que mon cher enfant.

Sachez aussi que tous ceux qui disent que le pape n'est pas le vrai pape , ni que les prêtres ne sont point vrais prêtres , ni bien ordonnés , ni

que ce qu'ils consacrent sur l'autel n'est pas le vrai corps de mon Fils, que tous ceux qui sèment ces erreurs sont bouffis de l'esprit du diable de l'enfer. Mais d'autant que les mêmes hérétiques ont commis de si grandes impiétés et des péchés si horribles contre Dieu, étant remplis de l'iniquité diabolique, ils sont damnés, chassés et séparés des chrétiens, au tribunal de la Majesté divine, comme un Judas, qui fut chassé du nombre des apôtres, à raison de ses démérites trop impies, ayant trahi mon cher Fils. Sachez néanmoins que tous ceux qui se voudront amender obtiendront miséricorde.

## IX.

*Notre-Seigneur commande à sainte Brigitte d'aller à Jérusalem.*

LE Fils de Dieu dit à son épouse sainte Brigitte: Allez maintenant, et retirez-vous de Rome pour aller à Jérusalem. Pourquoi vous plaignez-vous de l'âge? Je suis le Créateur de la nature. Je puis affaiblir et affermir la nature. Il me plaît que vous y alliez. Je serai avec vous; je vous dirigerai et vous ramènerai à Rome, et vous pourvoirai plus que jamais de tout ce qui vous sera nécessaire.

## X.

*Défense que les prêtres soient mariés.*

RÉJOUISSÉZ-VOUS éternellement, ô précieux corps de Dieu, en un honneur perpétuel, en continuelle victoire, en éternelle puissance,

avec votre Père et le Saint-Esprit , avec la Vierge Marie , votre très-digne Mère , et avec toute la cour céleste ! Louange vous soit , ô Dieu éternel , et actions de grâces infinies , parce qu'il vous a plu de vous faire homme , et avez voulu que le pain fût transubstantié en votre corps , par vos saintes paroles , et l'avez donné en viande comme par un excès d'amour pour le salut de nos âmes !

Il arriva une fois à une personne qui était profondément plongée en l'oraison , qu'elle ouït une voix qui lui disait : O vous à qui sont faites les faveurs d'ouïr et de voir les choses spirituelles , écoutez maintenant ce que je vous veux manifester de cet archevêque qui a dit que , s'il était pape , il donnerait licence à tous les prêtres de se marier , croyant et pensant que cela serait plus agréable à Dieu que de voir les prêtres vivre avec tant de dissolution ; il disait encore que , par ce mariage , s'évitieraient tant de péchés charnels ; et bien qu'en cela il n'entendit pas la volonté de Dieu , néanmoins il était ami de Dieu. Or , maintenant , je vous déclarerai la volonté de Dieu sur cela , car j'ai engendré le Dieu même , et vous signifierez cela à cet archevêque , lui parlant en ces termes : A Abraham fut donnée la circoncision longtemps avant que la loi fût donnée à Moïse , et au temps d'Abraham , les hommes étaient gouvernés selon qu'ils entendaient et selon qu'ils voulaient , et néanmoins plusieurs étaient lors amis de Dieu. Mais après que la loi fut donnée à Moïse , lors il plut plus à Dieu que les hommes véussent selon la loi que selon leur volonté. Il en fut de même du précieux corps de mon Fils , car quand il eut institué le saint Sacrement de l'autel , qu'il

fut monté au ciel, lors cette loi ancienne était encore gardée, savoir, les prêtres de Jésus-Christ vivaient en un mariage charnel, et néanmoins plusieurs d'iceux étaient amis de Dieu, d'autant qu'ils croyaient en simplicité que cela était agréable à Dieu, comme il lui fut agréable au temps des Juifs, et cela fut observé plusieurs années par les apôtres chrétiens. Mais cette coutume et observance était abominable et odieuse à toute la cour céleste, et à moi, qui ai engendré le corps de mon Fils, de voir que des mariés touchassent de leurs mains le corps précieux de mon Fils au saint Sacrement, car les Juifs, en leur ancienne loi, n'avaient que l'ombre et la figure de ce sacrement; mais les chrétiens ont maintenant la vérité même, savoir, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme en ce sacrement sacrosaint.

Mais après quelque temps que les prêtres anciens observaient cela, Dieu, par l'infusion de son Esprit, le versa au cœur du pape, pour qu'il ordonnât que désormais les prêtres qui consacraient le corps précieux de J.-C. ne seraient point mariés ni ne jouiraient des délices infâmes de la chair. Et partant, par l'ordonnance divine et par son juste jugement, il a été justement ordonné que les prêtres vivraient en la chasteté et continence de la chair, autrement qu'ils seraient maudits et excommuniés devant Dieu, et dignes d'être privés de l'office de prêtres, néanmoins que ceux qui s'amenderaient véritablement avec résolution de ne plus pécher, obtiendraient miséricorde de Dieu.

Sachez aussi que si quelque pape donne aux prêtres licence de se marier charnellement, lui-même sera damné de Dieu par la même sentence,

cômmes celui qui aurait grandement péché, à qui on devrait, selon le droit, arracher les yeux, couper les lèvres, le nez et les oreilles, les pieds et les mains, et le corps duquel devrait être tout ensanglanté et congelé de froid; et d'ailleurs qu'on devrait donner ce corps mort aux oiseaux et aux bêtes sauvages : il en arriverait de même à ce pape qui voudrait donner licence aux prêtres de se marier, contre la susdite ordonnance divine, car ce pape serait soudain privé de la vue et ouïe spirituelle, de la parole, des œuvres spirituelles, et toute sa sapience spirituelle défaudrait spirituellement; et d'ailleurs, son âme descendrait en enfer pour y être éternellement tourmentée et être la proie des démons. Voire si saint Grégoire le pape eût établi cette loi, il n'eût jamais obtenu miséricorde de Dieu, s'il n'eût révoqué une telle sentence.

## XI.

### *D'une révélation concernant l'état d'une reine de Naples.*

JE suis le Créateur et le Dieu de toutes choses. J'ai donné aux anges et aux hommes le libre arbitre, afin que ceux qui voudraient faire ma volonté demeuraient avec moi éternellement, et que ceux qui contreviendraient fussent séparés de moi. C'est pourquoi quelques anges sont devenus démons par malice, qui ne voulurent ni m'aimer ni m'obéir. Après, ayant créé l'homme, le diable, voyant ma dilection à son égard, non-seulement a été fait mon ennemi, mais a ému contre moi une guerre, excitant Adam à la prévarication de mes préceptes : et lors le

diab<sup>le</sup> prévalut, moi le permettant. Depuis, le diable et moi sommes en discorde et combattons, car je veux que l'homme vive selon mes volontés, et le diable s'efforce de faire que l'homme cherche et suive ses désirs ; c'est pourquoi dès que j'ai ouvert le ciel par mon sang, le diable a été privé du droit qu'il semblait avoir, et les âmes dignes ont été sauvées et affranchies de la servitude. Lors aussi une loi a été établie qu'il fût en la volonté de l'homme de me suivre, moi qui suis son Dieu, pour obtenir la couronne éternelle ; que s'il voulait suivre les désirs de Satan, qu'il souffrît les supplices éternels.

C'est de la sorte donc que moi et le diable nous combattons, désirant les âmes comme les époux désirent leurs épouses, car je désire les âmes pour leur départir la gloire éternelle, et le diable, pour les assaillir des peines, confusions et douleurs éternelles.

Écoutez ce que cette Reine m'a fait : j'ai permis qu'elle fût exaltée au royaume, etc.

#### ADDITION.

Notre-Seigneur parle, disant : Écrivez qu'est-ce que fait, 1<sup>o</sup> une pure confession de tout ce qu'on a fait, ayant une ferme volonté de s'amender selon le conseil de son confesseur.

2<sup>o</sup> Qu'elle pense diligemment en quelle manière elle a versé en son mariage et en son gouvernement, car elle me doit rendre raison de tout.

3<sup>o</sup> Qu'elle ait la volonté de satisfaire à ceux à qui elle doit, et de restituer ce qu'elle sait être mal acquis, d'autant que l'âme est en danger,

tandis qu'elle est détenue, et ne profite rien de donner beaucoup, si on ne paie.

4° Qu'elle ne charge point ses sujets par ses nouvelles inventions, mais que plutôt elle les décharge, car Dieu exauce les gémissements et les cris des misérables.

5° Qu'elle ait des conseillers justes et non cupides, et qu'à tels est le jugement, qui aiment la vérité et qui ne flattent point, qui ne se veulent point enrichir, mais sont contents du nécessaire.

6° Que tous les jours cette reine se souviene à certain temps des plaies et de la passion de Jésus-Christ, car de là l'amour de Dieu est renouvelé dans nos cœurs.

7° Qu'elle ramasse certain temps les pauvres; qu'elle leur lave les pieds; qu'elle les réfectionne; qu'elle aime ses sujets d'une charité sincère; qu'elle accorde les dissensions, consolant ceux qui sont injustement offensés.

8° Qu'elle distribue ses dons avec discrétion et selon ses moyens, ne chargeant les uns et soulageant les autres, les enrichissant, mais sagement, relevant quelques-uns et n'opprimant personne.

9° Qu'elle ne considère pas plus l'argent des défailants que la justice, mais qu'ayant pesé la quantité et qualité du délit, là où elle verra plus d'humanité, elle y porte plus de compassion, chassant toute cupidité.

10° Qu'elle mette toute la peine qu'elle pourra, afin que le royaume demeure en paix après sa mort, car je lui prédis qu'elle n'aura point d'enfant de son ventre.

11° Qu'elle soit contente de la couleur et beauté naturelle dont Dieu l'a ornée, car la

couleur étrangère déplaît grandement à Dieu.

12° Qu'elle embrasse une plus grande humilité, et qu'elle s'excite à une plus grande contrition de ses péchés, car elle est devant moi la ruine de plusieurs âmes, une prodigue dispensatrice de mes biens, la verge et la tribulation de mes amis.

13° Qu'elle ait la crainte continuelle dans le cœur, car il y a longtemps qu'elle avait plutôt mené la vie d'une prostituée que d'une reine.

14° Qu'elle retranche d'elle les mauvaises coutumes et les femmes adultères d'auprès d'elle, et qu'elle emploie le reste du temps, qui est bien court, à mon service, car jusques à maintenant, elle m'a tenu comme un homme qui ne pense pas à ses péchés. Qu'elle craigne maintenant et qu'elle vive en telle sorte, de peur qu'elle ne ressente la rigueur de mes jugements; autrement, si elle ne m'écoute, je la jugerai, non comme reine, mais comme apostatrice et ingrate, et la ferai fouetter de la tête jusques aux pieds, et elle sera en opprobre à moi, aux anges et aux hommes!

D'ailleurs, écrivez, dit Jésus-Christ, en petits mots ces choses : Le Saint-Esprit vous enflammera. Envoyez par mon évêque à la reine ce que vous voyez. Elle voyait en ses vêtements quelque saleté et ordure; et cette reine était ce singe qui se plaît aux mauvaises odeurs, flairant le derrière puant; et le venin est dans le cœur, y demeure, et elle se jette dans les précipices.

D'ailleurs, il lui semblait que cette reine avait une couronne d'osier toute pleine d'ordures, et qu'elle était assise nue sur une poutre qui allait

tomber. Et soudain elle vit une vierge merveilleusement belle qui lui dit : Cette femme opiniâtre et audacieuse, qui semble devant les hommes la maîtresse du monde, devant Dieu est abjecte comme vous voyez. Et la Vierge ajouta, disant : O femme, pensez au commencement et à la fin ; ouvrez les yeux de votre esprit, et voyez que vos conseillers haïssent mortellement votre âme.

Elle vit encore une autre reine qui semblait être assise en un siège doré, et deux Éthiopiens étaient devant elle, un à la droite et l'autre à la gauche. Celui qui était à la droite dit : O femme-lionne, je t'apporte le sang : prends-le et épand-le, car le propre désir d'un lion est d'épandre le sang. Celui qui était à gauche dit : O femme, je t'apporte du feu : prends-le, car ta nature est comme de feu, et jette-le dans l'eau, afin que ta mémoire soit dans l'eau, comme elle a été en terre.

Et après apparut une Vierge d'une beauté incroyable, de la présence de laquelle les Éthiopiens s'enfuirent ; elle dit : Cette femme est en danger, si elle est en prospérité ; si elle est affligée, cela lui profitera beaucoup pour la vie éternelle ; mais elle ne veut pas renoncer à ses volontés ni être affligée selon Dieu. Partant ; si on l'abandonne à ses volontés, elle ne sera utile pour elle, ni ne servira de consolation à pas un.

Le Fils de Dieu apparut, disant : Cette femme me fait d'autres plaisirs, et partant, pour l'amour des prières de mes amis, je lui veux montrer de fuir l'opprobre des hommes et les dommages de son âme, si elle obéit ; autrement, elle n'évitera point ma justice, d'autant qu'elle n'aura pas voulu ouïr la voix de son père.

La Mère de Dieu parle de M. Gomecé à sainte Brigitte, lui disant : Conseillez-lui de faire le droit et l'équité où il pourra. Que s'il sait qu'il ait des choses mal acquises, il ne retarde point de les restituer. Qu'il se donne aussi garde de n'imposer point de nouvelles charges à ses sujets ; qu'il soit content de ce qu'il a, car il lui suffit, s'il le dépense avec discrétion et modération. Qu'il fuie aussi les femmes comme le venin, hormis la sienne. Qu'il ne fasse point la guerre à aucun ni n'y assiste point, sinon qu'il sache avoir juste droit et raison de ce faire. Qu'il fréquente les confessions, reçoive plus souvent le corps de Jésus-Christ, et occupe son esprit certains jours à la mémoire de la passion de mon Fils et de ses peines.

Notre-Seigneur parle d'Antoine de Carlette, disant : Dites à la reine qu'il lui permette de demeurer en son rang ; que s'il monte plus haut, ce sera au dommage de son âme, et lui ni ses amis ne se réjouiront point de son ascendant. Et toutes choses sont arrivées comme elles avaient été prédites.

## XII.

*Il est ici traité de quelques doutes de l'archevêque de Naples, et de la résolution d'iceux.*

NOTRE-SEIGNEUR parle à son épouse, disant : Dites à cet archevêque que, s'il veut être nommé évêque, il ne doit point imiter les mœurs et les coutumes de plusieurs de ceux qui ne sont pas recteurs de l'Église. J'ai reçu le corps de la Vierge, pour accomplir cette loi par paroles et par œuvres, qui avait été de toute éternité établie en la Divinité, ouvrant le ciel par le sang

de mon cœur, et illuminant ma voie par mes paroles et par mes œuvres, afin que tous se servissent de mon exemple pour gagner la vie éternelle. Mais de vrai, les paroles que j'ai dites et les œuvres que j'ai faites au monde, sont comme oubliées et négligées au monde, au mépris desquelles nul n'a tant contribué que les prélats de l'Église, qui sont pleins de superbe, de cupidité et de pourriture, de dilection corporelle, lesquelles choses sont contraires à mes commandements et aux décrets honnêtes de mon Église sainte, que mes amis ont établie avec grande dévotion après mon ascension, ayant accompli mes volontés au monde ; car ces mauvais prélats de mon Église, remplis de la malignité de l'esprit malin, ont laissé aux hommes des exemples pestifères et mortifères des âmes, et partant, il faut que j'exige d'eux la justice tout entière, faisant sur eux des jugements rigoureux, les effaçant du livre de vie dans le ciel ; et les plaçant, dans les abîmes infernaux, auprès de Lucifer, pour y être tourmentés éternellement. Or, vous devez savoir que quant à ceux qui se voudront amender avant la mort, m'aimant de tout leur cœur, et qui se garderont des péchés, je serai tout prêt à leur faire miséricorde.

Dites-lui donc quasi de votre part ces paroles : Monsieur, il arrive quelquefois que, d'une noire cheminée, sort une belle fumée, utile et grandement nécessaire pour faire de belles et excellentes œuvres, et néanmoins, il ne faut pas alors louer la cheminée à raison de la noirceur, mais la louange, l'action de grâces et l'honneur sont dûs à l'ouvrier de ces œuvres. Semblablement c'est une chose indigne de trouver quelque utilité en mes conseils, d'autant qu'alors ce n'est

pas à moi, mais à Dieu, qui a fait toutes choses et qui a la parfaite volonté de bien faire, qu'il faudra rendre grâces infinies et un service amoureux. Monsieur, je commence à vous parler des choses qui touchent le salut de plusieurs, vous conseillant, si vous voulez avoir l'amitié divine, de ne promouvoir point aux ordres sacrés, ni par vous ni par les autres, ceux qui n'auront point été examinés très-exactement; il faut qu'ils soient trouvés capables en vie, science et mœurs, afin qu'ils puissent dignement s'acquitter de leur office, et que ce témoignage vous en soit rendu par des personnes sages, pieuses et dignes de foi, prenant garde que tous les autres évêques de votre archiépiscopat en fassent de même, car personne ne saurait croire combien grande est l'indignation divine contre les évêques qui promeuvent aux ordres ceux qu'ils n'ont pas diligemment examinés. Que s'ils font cela à la supplication des autres, soit par négligence et paresse ou par crainte de déplaire, ils rendront au jour du jugement rigoureusement raison de ce fait.

Je vous conseille aussi de savoir combien et quels sont ceux qui ont charge des âmes en votre diocèse, et que, pour le moins une fois l'an, vous les convoquiez devant vous, et que vous traitiez avec eux, tant du salut de leurs âmes que de celles qu'ils gouvernent. Que si tous ne peuvent en même jour s'assembler, donnez-leur un temps et jour fixes où tous les uns viennent à vous, de sorte que pas un ne puisse s'excuser en l'année de prendre conseil de vous; que vous leur prêchiez aussi quelle vie doivent mener ceux qui ont un office si digne.

Sachez aussi que les prêtres qui ont des con-

cubines et célèbrent les messes, sont autant agréables à Dieu que les habitants de Sodome, que Dieu a submergés en enfer ; et bien que la messe soit la messe en soi, et de même vertu et efficacité, néanmoins le baiser de paix que tels prêtres donnent en la messe, est autant agréable à Dieu que le baiser de Judas, par lequel il trahit le Sauveur de tout le monde. Partant, autant que vous pourrez, retirez-les de ce borbier par paroles douces, par paroles dures, par menaces et par punition ; oui, efforcez-vous de les retirer de ce borbier, afin qu'ils s'efforcent de mener une vie chaste, puisqu'ils doivent toucher un si saint et si auguste sacrement, et l'administrer de leurs mains aux fidèles chrétiens.

D'ailleurs, avertissez les autres prélats, chanoines et prêtres qui sont sous le régime de votre église, de se corriger, ni que personne ne croie pas qu'ayant évité la sodomie, la fornication leur soit permise, car les uns et les autres seront condamnés aux supplices éternels.

Je vous conseille aussi que le train de votre famille ne soit point trop grand pour avoir de la vanité, mais qu'il soit modéré selon la nécessité du gouvernement de votre office et selon que votre état l'exige. Partant, les prêtres qui seront en votre compagnie, ayez-les plutôt pour rendre bon témoignage de vous, que pour la pompe et vanité, et qu'ils soient plutôt en petit nombre qu'en grand. Quant aux prêtres qu'on nourrit pour chanter l'office divin, ou pour apprendre, ou pour enseigner aux autres, ou pour écrire, ayez-en tout autant qu'il vous plaira ; et il est très-expédient que pour ceux-ci, vous ayez un soin particulier de leur correction et du salut de leur âme.

Que vous preniez aussi garde à ce que chacun de vos serviteurs ait son office. Que s'il y en a de superflus pour la vanité, qu'on les renvoie, de peur que votre cœur ne soit élevé, ayant une plus grande famille que vos ancêtres. Quant à ceux que vous tenez plus familiers, il faut que vous songiez incessamment au salut de leurs âmes, sondant avec soin comme un vrai père de famille leurs actions, leur vie, corrigeant leurs mœurs, les réglant et les dressant comme un bon père de famille, afin qu'ils apprennent à fuir le vice, à embrasser la vertu et à aimer Dieu sur toutes choses. De fait, il est plus agréable à Dieu et plus utile à vous que vous n'ayez aucun familier en la maison, s'il ne veut acquiescer à vos saints et salutaires conseils ni amender ses fautes.

Quant aux vêtements, je vous conseille de n'en avoir jamais que trois paires à la fois et de donner tout le superflu à Dieu. Quant aux lits, aux meubles et à tout ce dont il est besoin pour la table, il faut que vous en ayez seulement le nécessaire et l'utile, et que vous donniez le reste à Dieu. Quant à la vaisselle d'argent, n'en retenez que le nécessaire, et non le vain, et de ceux qui mangent à votre table. Tout ce qui sera superflu, donnez-le d'un esprit gai à Dieu, car ceux qui sont hors de votre table peuvent manger en vaisselle d'étain, de terre, de bois ou de verre, sans honte, car la coutume qui est maintenant en la maison des évêques, où l'or et l'argent abondent trop, est grandement abominable devant Dieu, qui s'est soumis à toute sorte de pauvreté pour l'amour de nous, voyant que la superfluité était grandement dommageable aux âmes. D'ailleurs, donnez-vous garde de

la pluralité des mets et de la friandise exquise d'iceux , de la vanité des chevaux de grand prix, mais contenez-vous dans la modestie de leur prix , car ces chevaux ne sont nécessaires qu'à ceux qui combattent pour la défense de la justice, pour la protection de la vie, et non pour la superbe ; mais que, pour ces saintes fins, ils s'exposent aux dangers de la vie , car je vous dis que les prélats qui montent de grands chevaux pour leur superbe et vaine gloire , tout autant de fois le diable monte sur leur cœur. Je sais en effet une personne qui vit des diables comme des Éthiopiens , qui, quand les prélats et cardinaux levaient les pieds par esprit de superbe pour monter sur leurs grands chevaux, levaient et haussaient les pieds sur le col, y montaient et s'y asseyaient par dérision ; et toutes fois et quantes que ces prélats piquaient de leurs épérons leurs chevaux par vanité, tout autant de fois les Éthiopiens, levant leur tête de joie et contentement, poussaient et excitaient leurs cœurs au mal.

Je vous conseille encore de faire que vos vicaires promettent par jurement que , de la part de votre office, ils ne feront rien contre votre justice. Que s'ils contreviennent à leur jurement, punissez-les selon la justice. Que si vous faites comme il a dit, vous aurez votre conscience en bon état.

Je vous conseille encore, pour la consolation des âmes de vos défunts, sur lesquelles vous m'avez interrogée, pour savoir si elles étaient en purgatoire ou non , et quelles aumônes il fallait faire pour elles : je vous dis que vous devez faire dire tout un an deux messes tous les jours, et

que vous réfectionniez deux pauvres aussi tous les jours, et donniez toutes les semaines un florin de monnaie aux pauvres.

Dites aussi aux prêtres qu'ils corrigent leurs paroisses pour les manifester; que s'ils ne veulent les corriger, corrigez-les vous-même. Or, si vous en connaissez quelques-uns qui agissent contre Dieu et qui manquent manifestement contre la justice, quand ils seraient les plus grands tyrans, de sorte que vous ne pourriez exercer la justice, dites-leur lors doucement et prudemment qu'ils se corrigent; que s'ils ne veulent obéir, laissez-les au jugement de Dieu, qui regardera votre bonne volonté, car il ne faut pas qu'un agneau doux montre les dents contre les loups furieux, car le loup se rendrait plus farouche; néanmoins on doit les protéger contre le danger de leur âme avec amour et charité, comme le père fait à ses enfants quand ils lui sont contraires, car vous n'êtes pas tenu de laisser les corrections pour la crainte de votre corps, si ce n'est que le danger des âmes ne s'ensuivît.

### XIII.

*De l'âme du fils de sainte Brigitte. Des jugement et accusation, etc.*

LA Sainte Vierge Marie parla à sainte Brigitte, disant : Je veux vous dire comment j'ai fait avec l'âme de Charles, votre fils, quand elle était séparée de son corps. Certainement, j'ai fait avec lui comme fait la personne qui assiste une femme en ses couches, et qui veille à ce qu'aucun accident n'arrive au nouveau-né, prenant aussi

garde que les ennemis ne puissent tuer l'enfant : j'en ai, dis-je, fait de même, car de fait, j'ai été auprès de votre Fils Charles un peu avant qu'il rendît l'esprit, afin de lui ôter de la mémoire l'amour charnel, afin que, par le mouvement de cet amour, il ne fit quelque chose contre moi par pensée ou par œuvre, ou qu'il ne voulût omettre quelque chose qui plût à Dieu, et qu'il ne voulût faire quelque chose contre la divine volonté au dommage de son âme. Je l'ai trouvé aussi en ce moment où il ne souffrait pas seulement une dure peine de la mort, mais de la peur qu'il avait de son inconstance et de ne se souvenir pas de Dieu, ou de désespérer. Je l'ai gardé en telle sorte, gardé son âme de ses ennemis mortels, c'est-à-dire, des démons, que pas un ne le pouvait toucher ; mais soudain que son âme fut sortie du corps, je la reçus en ma garde et protection, d'où vient que les troupes des démons s'enfuirent bientôt, bien que leur malice tendît à la dévorer et à la tourmenter éternellement.

Mais comment le jugement dudit Charles a-t-il été fait ? Je vous le dirai quand bon me semblera.

Après l'intervalle de quelques jours, la Sainte Vierge apparut à sainte Brigitte qui veillait en l'oraison, et lui dit : La divine bonté veut que vous voyiez maintenant le jugement de l'âme de votre fils, quand elle sortit du corps, qui fut rendue en un moment devant l'incompréhensible majesté divine. Cela vous sera montré par intervalles, par similitudes corporelles, afin que vous le puissiez mieux comprendre.

Donc, en la même heure, sainte Brigitte se vit portée en un grand et beau palais, où elle

se voyait, et où elle voyait Notre-Seigneur Jésus-Christ assis en son siège de Juge, comme un empereur qui a sa couronne en sa tête, accompagné d'une infinité d'anges et de saints; et auprès de lui, elle voyait sa très-digne Mère attentive au jugement.

Elle voyait encore devant le Juge une âme nue comme un enfant qui vient de naître, craintive, effrayée et quasi aveugle, de sorte qu'elle ne voyait rien de ce qui était en sa conscience, mais comprenait bien ce qu'on faisait dans le palais. Un ange était à la droite du Juge auprès de l'âme, et un diable à gauche, mais ni l'un ni l'autre ne touchaient point l'âme. Lors enfin le diable cria, disant : Oyez, ô Juge tout-puissant, je me plains devant vous qu'une femme, qui est ma Dame et votre Mère, que vous aimez tant que vous l'avez rendue puissante sur le ciel, sur la terre et sur les diables de l'enfer, m'a fait certainement injustice touchant cette âme qui est ici assistante, car je devais, selon le droit et la justice, la prendre dès qu'elle fut séparée de son corps, et la présenter au jugement; et voici que cette femme, votre Mère, s'en est saisie, dès qu'elle a trépassé, et l'a présentée en jugement en sa puissante tutelle.

Et lors Marie, Mère de Dieu et Vierge, répondit en ces termes : O diable, oyez ma réponse. Quand vous fûtes créé, vous compreniez bien cette justice qui était en Dieu de toute éternité, au delà du temps et sans principe; vous eutes aussi le libéral arbitre de faire ce qui vous plairait le plus; et bien que vous ayez plutôt choisi de haïr Dieu que de l'aimer, vous entendez néanmoins ce qui se doit faire selon la justice. Je vous dis donc qu'il m'appartenait plus,

selon la justice, de présenter cette âme devant le Juge qu'à vous, car quand cette âme était dans le corps, elle eut un grand amour envers moi, pensant souvent en son esprit que Dieu m'avait daigné faire sa Mère, et qu'il m'avait sublimement exaltée et avantagée sur toutes les créatures; et de là elle commença d'aimer Dieu avec tant de ferveur qu'elle disait dans son cœur: Je me réjouis tellement que Dieu ait voulu exalter la Sainte Vierge, sa Mère, sur toutes les créatures, que je ne changerais pas cette joie avec toutes les joies du monde; voire je la préfère à tous les plaisirs du monde; voire elle eût plutôt voulu pâtir le supplice de l'enfer que vouloir que la Sainte Vierge diminuât en un seul point sa grandeur et sa dignité. Partant, que bénédictions soient rendues pour cette grâce-là, et pour la gloire dont il a comblé sa très-chère Mère! oui, que grâces en soient rendues éternellement!

Partant, voyez, ô diable, voyez maintenant avec quelle volonté celui-ci est mort. Que vous en semble donc? N'était-il pas plus juste que son âme vînt en la défense de mes mains avant le jugement de Dieu, ou dans les vôtres, pour être tourmentée cruellement?

Le diable répondit: Le droit ne voulait pas que cette âme tombât en mes mains, puisqu'elle vous a plus aimée que soi-même, avant que le jugement fût fait. Mais bien que la justice le voulant ainsi, vous lui ayez fait cette grâce avant le jugement, néanmoins, après le jugement, ses œuvres la condamneront à être punie par mes mains.

Maintenant, ô Reine, je vous demande pourquoi vous avez chassé tous les démons de la

présence de son corps, quand l'âme sortait, de sorte que pas un de nous ne lui a pu donner quelque horreur ou lui causer quelque effroi.

La Vierge Marie répondit : J'ai fait cela à raison du grand amour qu'il me portait et pour la grande joie qu'il a eue que je fusse Mère de Dieu : c'est pourquoi je lui ai impétré de mon Fils la grâce que nul esprit malin ne s'approcherait de lui, en quelque lui qu'il fût ni où il est maintenant.

Après cela, le diable parla au Juge, disant : Je sais que vous êtes la justice et la patience même ; vous ne jugez pas moins l'injustice au diable qu'à l'ange : jugez-moi donc cette âme, car en cette sagesse que j'ai eue quand vous m'avez créé, j'avais écrit tous ses péchés ; je les avais aussi gardés en la malice que j'avais quand je descendis du ciel, car lorsque cette âme fut parvenue en cet état de discrétion qu'elle pouvait entendre que ce qu'elle faisait était péché, lors la propre volonté l'attirait plus pour vivre en la superbe du monde et dans les voluptés charnelles qu'à y résister.

L'ange répondit : Quand, premièrement, sa mère entendait que sa volonté se portait au péché, soudain elle y remédiait par des œuvres de miséricorde et par prières continuelles, afin que Dieu en eût pitié et qu'il ne s'éloignât point de son devoir, à raison de quoi il obtint la crainte de Dieu. Partant, tout autant de fois qu'il tomba dans les péchés, il s'allait confesser dès l'instant.

Le diable répondit là-dessus : Il faut que je raconte ses péchés. Et dès qu'il voulut commencer, il s'écria, et se plaignait, et cherchait en son chef et membres qu'il semblait avoir, et il

semblait tout tremblant et troublé, et il dit : Malheur à moi, misérable ! J'ai perdu ma longue peine, car mon écriture est, non-seulement effacée, mais encore abolie ; voire tous mes codes sont brûlés, dans lesquels j'avais écrit ses péchés ; je ne me souviens pas plus du temps où il a péché que de ses péchés.

L'ange dit alors : Les larmes de sa mère, ses oraisons ont fait cela, de sorte que Notre-Seigneur, compatissant à ses larmes, a donné à son Fils telle grâce qu'il eût la contrition de chaque péché qu'il avait commis, faisant une humble confession, poussé à cela par les feux du divin amour, c'est pourquoi ses péchés sont effacés et abolis de ta mémoire.

Le diable répondit, assurant qu'il en avait un sac plein d'écritures, par lesquelles il montrerait que ce soldat avait voulu corriger et amender sa vie, mais qu'il n'en avait rien fait : c'est pourquoi, dit-il, je suis obligé de le tourmenter jusques à ce qu'il ait satisfait par la peine, puisqu'il n'avait eu soin de s'amender durant sa vie.

L'ange répondit : Ouvrez votre sac, et demandez jugement sur les péchés pour lesquels vous êtes obligé de le châtier.

Cela étant dit, le diable cria comme un fol, disant : Je suis dépouillé de ma puissance, car non-seulement le sac m'est ôté, mais aussi les péchés dont il était rempli. Le sac était paresse et lâcheté, dans lequel j'avais mis toutes les causes et raisons dont il devait être puni, d'autant que sa lâcheté lui avait fait omettre de faire ce qu'il devait.

L'ange répondit : Les larmes de sa mère ont pris le sac et effacé les écritures, tant elles étaient agréables à Dieu !

Le diable répondit : J'ai encore quelques choses à dire, savoir, ses péchés véniels.

L'ange répondit : Il eut la volonté de sortir de son pays pour aller en pèlerinage visiter les lieux saints, laissant ses biens et ses amis, visitant les lieux sacrés avec grande peine, et il a accompli cela, se préparant, dès qu'il a été digne d'obtenir de l'Église indulgence de ses péchés. Il désirait encore apaiser Dieu par l'amendement de ses péchés, d'où vient que toutes les causes que vous dites avoir été écrites sont abolies.

Le diable répondit : Je dois pourtant le punir pour tous les péchés véniels qu'il a commis, car ils ne sont point effacés par les indulgences, car il y en a mille milliers qui sont écrits en ma langue.

L'ange répondit : Étendez la langue et montrez l'écriture.

Le diable répondit avec un grand cri comme un fol : Malheur à moi ! Je n'ai pas un seul mot à Dieu, car ma langue m'est coupée avec toutes ses forces.

L'ange répondit : Sa mère a fait cela par ses prières continuelles et par ses travaux assidus, car elle aimait son âme de tout son cœur : c'est pourquoi il a plu à Dieu, par la charité de sa Mère, de pardonner tous les péchés véniels qu'il avait commis dès son enfance jusques au dernier période de sa vie, c'est pourquoi votre langue défaut par la force de la sienne.

Le diable répondit : J'ai encore une chose dans mon cœur que je garde soigneusement et que personne ne pourra effacer : c'est qu'il a acquis quelques choses injustement, lesquelles il ne s'est pas souvenu de rendre.

L'ange répondit : Sa mère satisfit à cela par prières, oraisons et œuvres de miséricorde, de sorte que la rigueur de la justice a été flétrie par les douceurs de la miséricorde, et Dieu lui donna une parfaite volonté, sans pardonner à ses biens, de vouloir satisfaire à tous, selon qu'il avait eu quelque chose injustement. Or, Dieu a pris cette volonté pour l'effet, car il ne voulait point vivre plus longtemps. Il faut donc que ses héritiers y satisfassent comme ils pourront.

Le diable répondit : Si je n'ai puissance de le punir pour ses péchés, il faut que je le châtie pour n'avoir exercé les bonnes œuvres et acquis les vertus, quand il eut un bon sens et un corps sain, car les vertus et les bonnes œuvres sont les trésors qu'il devait apporter avec lui dans le ciel. Permettez-moi donc de suppléer à cela avec peines et afflictions, et en ce qu'il a manqué ès œuvres vertueuses.

L'ange dit : Il est écrit qu'on donnera à celui qui demande, et qu'on ouvrira à celui qui heurte. Écoutez donc, ô diable ! Sa mère a heurté avec persévérance, par ses prières amoureuses, à la porte de la miséricorde, pour lui, l'espace de trente ans, épanchant plusieurs larmes, afin que le Dieu de son cœur daignât verser son Saint-Esprit en son cœur, de sorte que son fils eût donné pour le service de Dieu ses biens, son corps et son âme, car l'amour de ce soldat était si ardent qu'il ne se plaisait à vivre que pour suivre la volonté divine. Et voici que Dieu, étant dès longtemps prié, versa en son cœur le fruit de ses bénédictions, et la Mère de Dieu suppléa à tout ce qui lui manquait concernant les armes spirituelles, et des vêtements que les soldats du ciel doivent avoir pour entrer en la gloire du

souverain Empereur. Les saints aussi, placés au royaume céleste, que ce soldat a aimés, étant au monde, lui ont donné consolation de leurs mérites et l'ont assisté par leur intercession. Il a thésaurisé un trésor comme les pèlerins qui changent tous les jours les biens périssables en biens éternels ; et d'autant que lui en a fait de même, il obtiendra la joie et l'honneur éternel pour le désir qu'il a eu d'aller à Jérusalem, et de ce qu'il a désiré d'exposer sa vie en bataille pour remettre la terre sainte au domaine des chrétiens, afin que le saint sépulcre de Notre-Seigneur eût la due révérence, s'il eût été suffisant et capable pour cela, il l'eût fait. Partant, criez, ô diable ! vous n'avez rien à dire sur ce manquement : il n'a pas tenu à lui.

Le diable répondit : Il lui reste une couronne, car si je lui en pouvais faire quelque une imparfaite, je le ferais franchement.

L'ange repartiit : Il est certain que tous ceux qui se surmonteront, se repentant de leurs péchés, se conformant aux volontés divines et aimant Dieu de tout leur cœur, obtiendront la grâce de Dieu. Il plaît encore à Dieu de leur faire une couronne de sa couronne triomphante, de son précieux corps, s'ils sont purifiés selon la rectitude de la justice : partant, ô diable, il n'est pas convenable que vous contribuiez en rien à sa couronne.

Lors le diable, oyant ces choses, s'écria et rugit impatiemment, disant : Malheur à moi, d'autant que toute ma mémoire est ôtée ! Je ne me souviens plus en quoi ce soldat a suivi mes volontés ! et, ce qui est plus admirable, j'oublie comment il s'appelait quand il vivait au monde.

L'ange répondit : Sache qu'il s'appelle maintenant fils de larmes.

Le diable, criant, dit : Oh ! que maudite est cette truie , sa mère , qui a un ventre si long qu'elle y a pu contenir tant de larmes ! Elle est maudite de moi et de tous mes compagnons.

L'ange dit : La malédiction redonde en l'honneur de Dieu , et bénédiction à tous ses amis !

Lors Jésus-Christ, Juge , parla , disant : Retire-toi , diable ennemi. Après il dit au soldat : Venez , ô mon bien-aimé ! Et soudain le diable s'enfuit.

Lors l'épouse , voyant ceci , dit : O vertu éternelle et incompréhensible , vous êtes Dieu incompréhensible , ô Jésus-Christ ! Vous versez dans les cœurs toutes les bonnes pensées , l'oraison et les larmes ; vous cachez vos dons et vos faveurs , donnant pour eux les prix éternels. Or , honneur , service et actions de grâces vous soient rendus de toutes les créatures , ô mon Dieu très-doux ! Vous m'êtes très-cher et plus cher que le corps et l'âme.

L'ange parla aussi à la même épouse , lui disant : Vous devez savoir que cette vision vous est , non-seulement montrée pour votre consolation , mais aussi afin que les amis de Dieu entendent combien il se plaît à nous bien faire , à raison des prières , oraisons et larmes de ses amis qui prient et font de bonnes œuvres pour l'amour des autres avec amour et persévérance. Vous devez aussi savoir que ce soldat , votre fils , n'eût pas eu une telle grâce , si , dès son enfance , il n'eût eu la volonté d'aimer Dieu et ses amis , et de s'amender des chutes du péché.

## XIV.

*De l'indulgence et de la grâce qu'ont les pèlerins en visitant le saint Sépulcre.*

LE FILS parlait à l'épouse : Quand vous entrâtes dans le temple dédié par mon sang, vous étiez tellement purifiée des fautes commises, comme quasi si lors vous étiez lavée dans le baptême; et pour les peines que vous avez prises venant en ce lieu, et pour les dévotions que vous y avez rendues, quelques âmes de vos proches parents ont été délivrées du purgatoire, sont entrées dans le ciel et jouissent de ma gloire, car tous ceux qui viennent en ce lieu avec une volonté parfaite de s'amender et de mener une meilleure vie, ne voulant plus retomber en leurs premières fautes, leurs péchés leur sont pardonnés, après s'être dûment confessés, et la grâce augmente en eux.

## XV.

*De la passion de Notre-Seigneur, que sainte Brigitte vit à Jérusalem.*

Pour le jour de la Passion.

LORSQUE j'étais au mont de Calvaire, dit sainte Brigitte pleurant amèrement, je vis Notre-Seigneur tout nu, flagellé, conduit par les Juifs pour être crucifié, et il était soigneusement gardé par eux. Je vis lors aussi un trou en la montagne, et les bourreaux préparés pour exercer leur cruauté sur Jésus-Christ; et se tournant vers

moi, il me dit : Considérez qu'en ce trou de la pierre, le pied de ma croix fut fiché. Et soudain je vis en quelle manière les Juifs avaient fiché la croix et l'avaient affermie avec de grands coins de bois, afin qu'elle ne branlât point; et puis, on mit des degrés et des tables, afin que les bourreaux, étant montés là, pussent me crucifier avec dérision et moqueries. Et moi, je suis monté très-franchement, lui dit Notre-Seigneur, comme un agneau sans tache, doux et mansuet, conduit à la boucherie. Et étant monté là, j'étendis mes bras, non par contrainte, mais franchement; et ayant ouvert ma main droite, je la posai sur la croix, laquelle les bourreaux cruels et barbares crucifièrent soudain, la perçant avec un gros clou, à la partie où les os étaient plus solides; et tirant et étendant la main gauche, ils la crucifièrent de même. Après, ayant tiré le corps outre mesure et ayant joint les pieds, ils les crucifièrent avec deux clous, et ils étendirent avec tant de véhémence le corps et les membres que quasi les nerfs, les veines et les muscles se rompaient. Ce qu'ayant fait, ils remirent sur ma tête la couronne d'épines, laquelle ils m'avaient ôtée pour me crucifier, les épines pognantes de laquelle percèrent si bas que mes yeux furent soudain remplis de sang, ainsi que tout mon visage, mes oreilles et ma barbe; et soudain après, les bourreaux retirèrent les cables attachés à la croix, et la croix demeura seule, et Jésus crucifié en icelle.

Et lors étant remplie de douleur, je regardais la cruauté des Juifs. Je vis aussi la Mère de Dieu plongée dans les douleurs, abîmée en ses pleurs, et consolée par saint Jean, et par les autres sœurs, qui étaient lors non guère loin de

la croix, à droite. La douleur de la Mère transperça tellement mon cœur qu'il me semblait qu'un glaive outreperçait mon cœur d'une amertume incomparable ; et enfin, la Mère, se levant comme anéantie de douleur, regarda son Fils, soutenue des deux sœurs, étant toute ravie dans les excès des douleurs, vivante et animée de la douleur du glaive. Le Fils, la regardant avec les autres, ses amis tous éplorés, la recommanda à saint Jean d'une voix pleurante. Je connaissais bien à son geste et à sa voix que son cœur était outrepercé de douleur comme d'un glaive, de voir la douleur de sa Mère. Lors ses yeux très-aimables et beaux apparaissaient à demi morts ; sa bouche était sanglante et ouverte, son visage pâle, sa face avalée, anéantie et toute sanglante ; tout son corps était livide, meurtri, et languissant à raison du sang qui coulait toujours. Sa peau et la chair vierge de son corps étaient si tendres et si délicates que le moindre coup qu'on lui donnait paraissait au dehors. Il s'efforçait quelquefois de s'étendre sur la croix, à cause de l'excès de la douleur qu'il ressentait, d'autant que la douleur de tous ses membres montait sur le cœur et le vexait cruellement d'un martyre trop amer, et de la sorte, sa mort était prolongée avec un tourment très-cruel et une douleur qui n'a point d'égale ; et lors, étant dans les angoisses de la douleur et proche de la mort, il cria à son Père d'une haute et pleurante voix, disant : O Père, pourquoi m'avez-vous délaissé ? Il avait alors les lèvres pâles et la langue sanglante, le ventre enfoncé adhérent au dos, comme si au dedans il n'y eût pas eu d'entrailles. Il cria encore pour la seconde fois avec une grande douleur : O Pè-

re, je remets mon esprit en vos mains ; Et élevant un peu la tête, soudain il l'abaisssa, et ainsi, il rendit l'esprit. Ce que sa Mère voyant, elle trembla toute par l'excès de la douleur qu'elle souffrait ; peu s'en manqua qu'elle ne tombât à terre, si les sœurs ne l'eussent soutenue.

Lors ses mains se retirèrent du lieu où elles étaient attachées à raison du grand poids du corps, et de la sorte, son corps se soutenait sur les clous des pieds. Or, ses doigts et ses mains étaient plus tendus qu'auparavant ; ses épaules étaient comme collées à la croix. Lors enfin les Juifs qui étaient là commencèrent à crier contre la Mère, se moquant d'elle. Les uns disaient : Marie, ton Fils est mort maintenant. D'autres lui disaient des paroles de moquerie, et un de la troupe vint avec une grande furie et donna un coup de lance au côté droit avec une telle violence que quasi la lance passa de l'autre côté. Lorsqu'on arrachait la lance du corps, il sortit un grand ruisseau de sang qui teignit toute la lance. La Mère de Dieu, voyant cela, trembla avec un grand gémissement, de sorte qu'on lisait sur sa face que son cœur était outrepercé d'un glaive de douleur.

Or, ces choses étant accomplies, lestroupes se retirant, quelques-uns des amis déposèrent le corps de Notre-Seigneur de la croix, que sa Mère reçut entre ses bras, lequel ils mirent sur mon giron. Je nettoyai toutes ses plaies et son sang ; je fermai ses yeux, les baisant, et l'enveloppai en un drap pur et net ; et de la sorte, ils le conduisirent au sépulcre avec un grand pleur et une grande douleur.

## XVI.

*Notre-Seigneur se plaint à sainte Brigitte de ce que les princes de la terre ni les prélats n'ont point en mémoire sa passion.*

NOTRE-SEIGNEUR parla après cela à sainte Brigitte, lui disant : Ce que vous avez vu ci-dessus et ce que j'ai souffert par-dessus, les princes de la terre ne le considèrent point, ni ne méditent point sur les lieux où je suis né et où j'ai souffert. Certes, ils sont semblables à un homme ayant un lieu désigné pour mettre les bêtes farouches, dans lequel, envoyant ses chiens à la chasse, il se plaît à voir la course des chiens et des bêtes farouches : de même sont les princes de la terre et les prélats de l'Église, et quasi tous les états du monde regardent avec plus d'avidité les plaisirs terrestres que ma mort, ma passion et mes plaies. Partant, je leur enverrai encore par vous mes paroles, que s'ils ne changent leur cœur et ne le convertissent à moi, ils seront condamnés avec ceux qui ont divisé mes vêtements et ont mis le sort sur iceux.

## ADDITION.

LE FILS DE DIEU dit à sainte Brigitte : Cette cité (1) est Gomorrhe, ardente en luxure, superfluité et ambition : c'est pourquoi son édifice tombera ; elle sera désolée, diminuée, et ses habitants s'en iront et gémiront sous le faix de la douleur et de la tribulation ; ils défautront,

(1) Famagusta.

et leur confusion s'épandra bien loin, car je suis justement en colère contre eux.

Quant au duc qui est coupable de la mort de son frère, Jésus-Christ dit : Il dilate sa superbe; il se glorifie de son incontinence; il ne considère pas le mal qu'il fait à son prochain; s'il ne s'humilie, je lui ferai selon la maxime commune : Il ne pleure pas peu qui pleure après la mort, comme celui qui pleure avant icelle; il n'aura pas une plus douce mort que son Frère; voire il en aura une plus dure, s'il ne se corrige bientôt.

Notre-Seigneur parle du confesseur de ce duc : Ce Frère-là ne vous a-t-il pas dit que ce duc est bon et qu'il ne peut mieux vivre, excusant son incontinence scandaleuse. Tels ne sont pas confesseurs, mais décepteurs, qui semblent des brebis simples, mais de fait, ne sont que des renards et des dissimulés : tels sont ces amis qui proposent et conseillent aux hommes les grandeurs et les abaissements pour la considération d'un peu de temporel. Partant, si ce Frère eût demeuré dans le couvent, il n'eût pas tant péché, ne se fût pas préparé un supplice si cruel, et eût acquis une plus grande couronne. Or, maintenant, il n'échappera pas à la main de celui qui le reprendra et l'affligera.

Quelques-uns conseillèrent à sainte Brigitte de changer de vêtements et de noircir sa face à cause des Sarrasins. Notre-Seigneur lui dit là-dessus : Ne changez point de vêtements; ne noircissez point votre face. Je suis puissant et sais tout; je ne crains rien et puis vous défendre. Je suis la sagesse, la toute-puissance même, moi qui prévois tout et puis tout : partant, tenez la manière accoutumée en vos vêtements, et soumet-

tez votre face et vos volontés à moi, car moi qui ai gardé Sara de la main de captivité, je vous garderai en mer, en terre, et comme il est expédient, ma providence pourvoira à vos nécessités.

La Mère de Dieu parle de l'évêque Alphonse : Cet évêque, mon ami, vous doit aimer comme mère, comme maîtresse, comme fille, comme sœur : comme mère, à raison de votre âge et pour la maturité de vos conseils, qu'il doit toujours chercher; comme maîtresse, pour la grâce que Dieu vous a donnée, qui montre par vous les secrets de la sagesse infinie; comme fille, d'autant que, vous enseignant et vous consolant, il pourvoit à ce qui vous est le plus utile; comme sœur, vous avertissant quand il en sera besoin; les avertissant et incitant par parole et par exemple à ce qui est le plus parfait.

D'ailleurs, la Sainte Vierge dit au même évêque : Vous devez être comme celui qui porte de belles et bonnes fleurs, qui sont mes paroles, qui sont aux sages plus douces que le miel, plus perçantes et plus aiguës que les flèches, plus puissantes et plus efficaces pour obtenir la récompense. Celui qui porte ces fleurs se doit donner garde des vents, des pluies, du chaud : des vents de la vaine et mondaine éloquence; de la pluie d'une vaine délectation; du chaud d'une faveur mondaine, car celui qui se glorifie de ces choses fait qu'on méprise ces fleurs, et lui-même se montre moins capable de les porter.

Notre-Seigneur parle ici de la reine de Cypré : O Brigitte, conseillez trois choses à la reine de Cypré : 1<sup>o</sup> qu'elle ne retourne point en son pays (cela n'est pas expédient), mais qu'elle s'arrête au lieu où elle est, pour servir Dieu de

tout son cœur; 2° qu'elle ne se marie point, prenant un second mari, car il est plus agréable à Dieu qu'elle pleure les péchés qu'elle a commis, et supplée par la pénitence le temps mal employé qu'à penser à de secondes noces; 3° qu'elle induise ceux de son royaume à la concorde et charité, et qu'elle s'efforce que les bonnes mœurs et la justice y soient louablement exercées, et que la communauté ne soit chargée de nouvelles charges; 4° qu'elle oublie les maux qu'on a commis contre son mari, et cela pour l'amour de Dieu, et qu'elle ne s'en venge point, car je suis Juge et je jugerai pour cela; 5° qu'elle nourrisse son Fils avec l'amour divin, lui donnant des conseillers justes, non cupides, familiers, pudiques, bien composés et sages, desquels il puisse apprendre à craindre Dieu, à gouverner justement, à compatir aux misérables, à fuir le flatteur comme le venin, à chercher le conseil des justes mêmes, des pauvres, humbles et méprisés; 6° qu'elle s'habille modestement et renonce au fard et autres artifices de la vanité, car toutes ces choses sont odieuses à Dieu; 7° qu'elle ait un confesseur qui, ayant quitté le monde, aime plus les âmes que les présents, qui ne dissimule point les péchés, et n'ait point honte ni crainte de les reprendre, et qu'elle lui obéisse, en ce qui concerne le salut de son âme, comme à Dieu; 8° qu'elle considère la vie des saintes reines et des autres femmes, et qu'elle s'informe comment l'honneur de Dieu s'accroîtra; 9° qu'elle soit raisonnable en ses dons, payant ses dettes et les louanges des hommes, car il est bien plus agréable à Dieu de donner peu ou rien que de ne payer ses dettes et d'incommoder le prochain.

Le Fils de Dieu parle du couronnement d'un nouveau roi : C'est un grand et pesant fardeau d'être roi ; c'est un grand honneur et grandement fructueux. Il est donc convenable que le roi soit mûr, expert, prudent, juste, laborieux et plus amateur du bien de son prochain que de sa propre volonté, c'est pourquoi anciennement les royaumes étaient bien gouvernés, d'autant qu'ils élisaient un roi qui voulût, sût et pût gouverner justement ses sujets. Maintenant, les royaumes ne sont point des royaumes, mais puérilités, radoterics et larcins ; car comme le larron cherche les manières, le temps comment il pourra mettre des embuches et comment il pourra prendre sans être remarqué, de même les rois maintenant cherchent des inventions comment leur tige sera élevée, comment ils pourront remplir leur bourse, comment ils pourront accortement charger les sujets qui rendent franchement la justice pour en tirer du lucre temporel, mais ils n'aiment pas la justice, afin d'obtenir la récompense éternelle ; c'est pourquoi le sage dit sagement : Malheur au royaume dont le roi est un enfant qui, vivant délicatement et ayant des flatteurs délicats, ne se met en peine du bien commun ni de son avancement ! Mais d'autant que son enfant ne portera point l'iniquité du père, partant, s'il veut profiter et remplir la dignité du nom de roi de Cypre, qu'il obéisse aux paroles que j'ai dites et qu'il n'imité point les mœurs de ses prédécesseurs. Qu'il dépose les légèretés d'enfant et qu'il marche par la voie royale, ayant de tels assistants qu'ils craignent Dieu et n'aiment pas plus les présents que son honneur et le salut de leur âme. Qu'il haïsse les flatteurs, et qu'il

ait avec lui ceux qui ne craignent pas de dire la vérité ; autrement, ni l'enfant ne se réjouira en son peuple, ni le peuple en celui qu'il a choisi.

## XVII.

*Du choix du logis que sainte Brigitte fit en l'hôpital.*

LA MÈRE de Dieu dit à sainte Brigitte : En ce lieu de la montagne de Sion, il y a deux sortes de personnes : les unes aiment Dieu de tout leur cœur, les autres veulent avoir Dieu, mais le monde leur est plus agréable que Dieu ; et partant, afin que les bons ne soient scandalisés et qu'occasion n'en soit donnée aux lâches et exemple à la postérité, il vaut bien mieux que vous logiez au lieu désigné pour les pèlerins que de loger ailleurs. Mon Fils pourvoira à tout ce qui vous sera nécessaire.

## XVIII.

*Des avertissements pour le roi de Cypre.*

L'ÉPOUSE sainte Brigitte écrit au roi de Cypre et au prince d'Antioche, et lui donne des conseils :

1<sup>o</sup> Qu'un chacun fasse avec son confesseur une confession générale de tout ce qu'il a commis contre la volonté divine, et qu'après il reçoive le corps précieux de Notre-Seigneur avec crainte et amour.

2<sup>o</sup> Que vous soyez unis tous deux ensemble au vrai amour, de sorte que vous ne soyez

qu'un cœur en Dieu pour son honneur, pour sa gloire et pour l'utilité de vos sujets.

3° Que tous deux (1) soyez unis en amour avec vos sujets, pardonnant, pour l'amour de la passion de Jésus-Christ et de sa mort, à tous ceux qui, de conseil, d'effet ou faveur, ont été cause ou occasion de la mort de Pierre, roi et votre père, les recevant tous en votre charité et amour de tout votre cœur, afin que Dieu vous daigne recevoir en sa miséricorde, et afin qu'il vous veuille aussi affermir en votre gouvernement pour son honneur et gloire,

4° Que, puisque la divine Providence vous a établis gouverneurs de ce royaume, vous y apportiez toute la diligence que vous pourrez, à prendre conseil, et à conseiller efficacement avec une âme fervente de charité, tous les prélats, tant séculiers que réguliers, que tous leurs sujets se corrigent en toutes les choses esquelles ils se sont écartés du saint état des Pères, leurs prédécesseurs, spirituellement ou temporellement, afin de vivre selon le premier état de leurs prédécesseurs. Qu'ils réforment donc au plus tôt leur état en tout et par tout, afin qu'eux et leurs sujets, étant vraiment amendés, obtiennent l'amitié de Dieu, et soient rendus dignes de prier Dieu qu'il daigne, par sa miséricorde, renouveler l'état de la sainte Église universelle en la sainteté des vertus.

5° Que, pour cette grande charité que Dieu a eue pour vos âmes, vous aimiez aussi celles de vos sujets, conseillant à votre peuple militaire que, s'il a offensé en quelque chose, il en fasse soudain pénitence et se corrige, et

(1) Éléonor, reine de Cypre, et son fils, aussi roi de Cypre.

que tous ceux qui sont sous l'obéissance de l'Église romaine, qui sont parvenus aux ans de discrétion, se confessent humblement, se réconcilient avec le prochain qu'ils ont offensé, et s'accordent, et que s'étant amendés, ils reçoivent le corps de Jésus-Christ; après, qu'ils mènent une vie catholique, vivent avec fidélité dans le mariage, ou en veuvage, ou bien en l'état louable de virginité, observant tout ce que la sainte Église commande, y poussant tous les familiers domestiques, sujets, et tous ceux qu'ils pourront, à en faire de même, tant par leurs paroles que par leurs bons exemples, et par les œuvres de charité, les induisant à en faire et les affermissant en leurs saintes entreprises; et sachez pour certain que tous ceux qui ont voulu obéir au corps, souffriront le dommage en leur âme.

6° Que vous disiez à tous les prélats qu'ils avertissent efficacement et souvent leurs prêtres, savoir, les recteurs des églises; que chacun regarde si, en la paroisse, il y a quelqu'un qui persiste en quelques péchés publics, en l'offense de Dieu et au mépris de la sainte Église; et ceux qu'il trouvera vivre impudemment en ces péchés publics, qu'il les avertisse efficacement du danger de leur âme, et leur enseigne les manières et les remèdes spirituels par lesquels ils puissent s'en retirer et humblement s'amender. Or, s'ils ne veulent obéir, mais désirent vivre en leurs péchés publics, que les recteurs des paroisses ne manquent pas de les dénoncer aux supérieurs et aux évêques, afin que l'opiniâtreté de ces gens-là soit punie par les évêques, sans avoir égard à leur puissance temporelle, et Dieu vous commande de prêter main forte aux évêques pour cet effet, afin

que, par votre secours et faveur, les susdits pécheurs soient corrigés et amendés, et qu'ils obtiennent la miséricorde de Dieu.

## XIX.

*Sainte Brigitte eut une révélation à Jérusalem touchant le royaume de Cypre, laquelle elle publia devant le roi et son conseil.*

IL arriva à une personne qui veillait et priait, que, étant suspendue en extase et étant ravie, elle voyait en esprit un palais d'une incompréhensible grandeur et d'une beauté inouïe. Elle voyait aussi, assis entre les saints en un siège de majesté, Jésus-Christ, qui dit ces paroles : Je suis la vraie charité. Tout ce que j'ai fait de toute éternité, je l'ai fait par amour ; semblablement tout ce que je fais et ferai procédera de mon amour. Mon amour est si immense et si incompréhensible en moi maintenant qu'il l'était le jour de ma mort et passion, quand, par ma mort, comme par excès d'amour, je délivrai des limbes tous mes élus qui étaient dignes d'une telle rédemption et affranchissement. Que s'il était possible que je mourusse tout autant de fois qu'il y a d'âmes en enfer, je souffrirais pour chacune d'elles comme je souffris lors pour toutes ; mon corps serait encore disposé à souffrir toutes ces choses avec une franche volonté et parfaite charité.

Or, il est maintenant impossible que mon corps puisse encore mourir ou souffrir quelque peine ou tribulation ; il est de même impossible que quelque âme qui, après ma mort, a été condamnée à l'enfer, sorte jamais de là, ni qu'elle

jouisse jamais de la gloire céleste dont jouissent les saints, et mes élus de la glorification de mon corps ; mais elles ressentiront les supplices en la mort éternelle, d'autant qu'elles n'ont pas voulu jouir du fruit de ma mort, ni n'ont voulu suivre ma volonté pendant qu'elles ont vécu au monde. Au reste, sur les offenses qui m'ont été faites, il n'y a point autre juge que moi, c'est pourquoi la charité que j'ai montrée aux hommes se plaint quasi devant ma justice, c'est pourquoi je touche à la justice de juger là-dessus selon ma volonté.

Or, maintenant je me plains des habitants du royaume de Cypre, comme s'ils étaient un seul homme, mais je ne me plains point des hommes qui y demeurent, qui sont mes amis, qui m'aiment de tout leur cœur et suivent en tout ma volonté, mais je me plains de tous ceux qui me méprisent, qui résistent incessamment à ma volonté et me contrarient.

Je parlerai donc à eux comme à une seule personne : O peuple de Cypre, mon adversaire, écoutez et considérez diligemment ce que je vous dis. Je vous ai aimé comme un père aime son cher enfant, qu'il a voulu élever aux grands honneurs. Je vous ai donné un honneur où vous pouviez avoir tout ce qui vous était nécessaire, avec abondance pour la nourriture et entretien de votre corps. Je vous ai envoyé le feu de mon Saint-Esprit et sa lumière, afin que vous compreniez la foi chrétienne, à laquelle vous vous étiez fidèlement obligé, et vous vous étiez soumis aux lois de la sainte Église avec humilité. Je vous ai aussi placé au lieu qui était convenable à mon serviteur, savoir est, entre mes amis, afin que, par vos labeurs, terres et

combats corporels, vous puissiez obtenir dans mon royaume la couronne précieuse. Je vous ai aussi porté longtemps dans mon cœur, c'est-à-dire, dans le sein de mon amour, et vous ai gardé comme la prunelle de mon œil, lorsque vous étiez assailli par les adversités et les tribulations; et quand vous avez gardé mes préceptes et avez été obéissant aux statuts de la sainte Église, lors certainement une infinité d'âmes sont venues du royaume de Cypre dans le ciel pour jouir éternellement de la gloire éternelle avec moi. Mais d'autant que vous faites maintenant votre volonté et tout ce qui plaît à votre cœur, ne me craignant point, quoique je sois votre Juge, ni ne m'aimant point, quoique je sois votre Créateur, qui vous ai même racheté par une mort très-dure, que vous avez crachée de votre bouche comme chose désagréable et puante; et d'autant que vous avez logé le diable en votre cœur, vous m'avez chassé de là comme un larron, et vous n'avez pas plus de honte de pécher devant moi que les animaux irraisonnables. Partant, ma justice veut et mon juste jugement demande que vous soyez chassé du ciel par mes amis, et que vous soyez plongé dans les abîmes de l'enfer au milieu de mes ennemis; et sachez cela sans en douter, que mon Père, qui est en moi et en qui je suis, et que le Saint-Ésprit qui est en nous deux, me sont témoin qu'il n'est jamais sorti de ma bouche que la vérité : c'est pourquoi sachez véritablement que quiconque se gouvernera comme vous et ne se voudra amender, ira en enfer par la même voie qu'y allèrent Lucifer, à raison de sa superbe, Judas, qui me vendit à raison de sa cupidité, et Zambri, qui tua Phinées à cause de

sa luxure. Il pécha certainement avec la femme contre mon commandement, c'est pourquoi son âme fut damnée dans l'enfer. Partant, ô peuple de Cypre, je vous annonce que si vous ne voulez vous corriger et vous amender, j'effacerai toute la postérité du royaume de Cypre, de sorte que je ne pardonnerai pas même aux pauvres ni aux riches; oui, je la ruinerai en telle sorte en brief qu'on n'en parlera plus, comme si vous n'aviez jamais été au monde. Or, je planterai de nouvelles plantes au royaume de Cypre, qui garderont mes commandements et m'aimeront de tout leur cœur. Mais néanmoins sachez pour certain que si quelqu'un de vous se veut amender et retourner à moi avec humilité, je lui irai au-devant et lui parlerai avec joie comme un pieux pasteur, le levant sur mes épaules et l'apportant à mon bercail. J'entends par mes épaules que, par le bénéfice de ma passion et de ma mort que j'ai soutenues en mon corps et en mes épaules, celui qui s'amendera sera participant de ma mort, et recevra avec moi au royaume céleste une éternelle consolation. Sachez aussi pour certain que vous, qui êtes mes ennemis, qui habitez audit royaume, n'étiez pas dignes qu'un tel avertissement vous fût envoyé; mais quelques-uns qui sont en ce royaume, qui me servent fidèlement et m'aiment de tout leur cœur, m'ont fléchi par leurs larmes et prières à ce que je vous fisse entendre le danger de vos âmes, ce qui a été montré à quelques-uns de mes amis, que des âmes innombrables du royaume de Cypre descendent en enfer et sont repoussées du ciel. Or, je dis les paroles susdites à ceux qui sont sous l'obéissance de l'Église romaine, qui m'ont voué la foi

catholique et romaine, et s'en sont retirés par les œuvres contraires. Mais les Grecs qui savent que tous les chrétiens doivent avoir une même foi et être sujets à une même Église, avoir un seul mien vicaire général en tout le monde, savoir, le pontife romain, qui doit être par-dessus tous, et qui néanmoins ne veulent point se soumettre au pasteur de l'Église romaine et à mon vicaire, et subjuguier spirituellement et humblement leur superbe sous lui, soit à raison de la cupidité, soit à raison de la pétulance charnelle, soit pour quelque autre chose qui touche le monde, sont indignes d'obtenir miséricorde et pardon quand ils sont morts. Mais les autres Grecs qui voudraient savoir la foi romaine, mais ne peuvent, mais qui, s'ils la savaient, la tiendraient fidèlement et s'y soumettraient humblement, et se contiennent et gardent ces péchés en la foi où ils vivent pieusement, à ceux-là, miséricorde leur est due après la mort dans les supplices, quand ils seront appelés à mon jugement. Que les Grecs sachent aussi que leur empire, royaumes et domaines, ne seront jamais assurés ni en paix, mais seront toujours sujets à leurs ennemis, desquels ils souffriront de grands dommages et de longues misères, jusques à ce qu'ils s'assujettissent à l'Église romaine avec humilité et charité, se soumettant à ses lois et à ses constitutions.

Or, sainte Brigitte ayant ainsi vu ces choses et les ayant ouïes en esprit, la vision disparut, et sainte Brigitte demeura en l'oraison avec crainte, et suspendue en admiration.

## XX

*Il est ici traité d'une commination de damnation éternelle aux religieux des Frères mineurs ayant de propre.*

Pour le jour de saint François.

ACTIONS de grâces infinies, humble service, louange et honneur soient à Dieu en sa puissance et majesté éternelle, à Dieu qui est un Dieu en trois personnes ! Il a plu à la divine bonté que sa très-digne humanité m'ait dit en l'oraison ce qui suit :

Oyez, vous à qui il est donné d'ouïr spirituellement; voire tenez assurément en la mémoire ces paroles : Il y avait un homme qu'on nommait François, qui, s'étant éloigné de la superbe mondaine, de la cupidité et de la délectation vicieuse de la chair, et s'étant converti à la vie spirituelle de la pénitence et perfection, obtint lors la vraie contrition de tous ses péchés et une parfaite volonté de s'amender, disant : Il n'y a rien en ce monde que je ne veuille franchement laisser pour l'honneur et la gloire de Dieu; il n'y a aussi rien de si dur en cette vie que je ne veuille de bon gré embrasser pour l'amour de Jésus, faisant tout ce que je pourrai pour son honneur, selon les forces de mon corps et de mon âme, et je pousserai tous les autres à en faire de même, et les affermirai en cela, afin qu'ils aiment Dieu sur toutes choses et de tout leur cœur.

La règle de saint François, que ce moine a embrassée, n'a point été dictée par l'esprit hu-

main, ni de la prudence, mais de moi, selon mes volontés. Chaque parole qui est écrite en icelle a été inspirée par moi à ce saint, et après ce fut lui qui donna aux autres cette règle. De même toutes autres règles des religions que mes amis ont entreprises, gardées et enseignées aux autres et qu'ils ont présentées, n'ont point été composées de leur esprit et de leur sagesse humaine, mais par l'inspiration du Saint-Esprit.

Les Frères de saint François, qui s'appellent mineurs, ont tenu et observé cette règle, quelques années fort spirituellement et dévotement, selon ma volonté, dont le diable, ennemi ancien, conçut une grande envie et trouble, d'autant qu'il ne pouvait vaincre ni surmonter ces Frères par tentations et déceptions. Le diable chercha donc où il pourrait trouver un homme dans lequel et avec l'esprit duquel il pût mélanger son malin esprit; enfin, ayant trouvé un prêtre qui pensait ces suivans discours : Je voudrais être en tel état où je pusse avoir l'honneur du monde et la délectation de mon corps, et que je pusse là amasser et entasser tant d'argent qu'il ne me manquât jamais rien qui touchât à mes nécessités et voluptés : je veux donc entrer en l'ordre de saint François, et feindre d'être fort humble et obéissant. Et de la sorte, le prêtre susdit entra dans ledit ordre. Soudain le diable entra dans son cœur, et de la sorte, ledit prêtre fut religieux de cet ordre. Le diable considéra néanmoins en soi que saint François voulait tirer force gens du monde avec son obéissance très-humble pour avoir de grands prix dans le ciel : de même ce Frère, qui sera appelé adversaire, d'autant qu'il contrarie à la ré-

gle de saint François, tirera plusieurs du même ordre, de l'humilité à la superbe, de la pauvreté raisonnable à la cupidité, de la vraie obéissance à faire sa propre volonté et à suivre les délectations du corps. Quand ce Frère adversaire entra en l'ordre de saint François, soudain il commença à penser par l'aide de la suggestion de l'ennemi : Je me montrerai si humble et si obéissant qu'on me réputera saint. Quand les autres jeûnent et gardent le silence, je ferai lors le contraire avec mes particuliers compagnons, savoir, en cajolant, mangeant debout ; néanmoins ce sera si secrètement que pas un ne le saura ni ne l'entendra.

Je ne puis pas aussi, pensait-il, selon cette règle, tenir de l'argent, ni or, ni aucune autre chose, c'est pourquoi je veux faire un ami particulier qui me gardera secrètement l'or et l'argent, afin que je me serve de cet argent selon mes cupidités. Je veux aussi apprendre les arts libéraux et les sciences, afin d'être honoré et que je puisse avoir quelque dignité en l'ordre, et partant, pouvoir avoir des chevaux, des vases d'argent, de belles robes et des ornements précieux. Que si quelqu'un me reprend pour ceci, je lui répondrai que je fais cela pour l'honneur de mon ordre. Si je pouvais aussi tant faire que d'être évêque, je serais lors heureux et fortuné pour la vie que je voudrais lors mener, car lors j'aurais ma propre liberté et je jouirais de tous les contentements de mon corps. Écoutez donc qu'est-ce que le diable avait suggéré à ce Frère de l'ordre de saint François.

De fait, il y a plusieurs Frères dans le monde qui, ou par œuvre ou par affection, tiennent la même règle que ce diable avait suggérée à ce

Frère adversaire, et certes en plus grand nombre que ceux qui gardent la règle que j'ai inspirée à saint François. Sachez néanmoins que, bien que ces Frères, et de saint François, et du Frère adversaire, soient pêle-mêle tant qu'ils vivent au monde, je les séparerai néanmoins à la fin, moi qui suis leur Juge, et je jugerai les Frères de la règle de saint François, pour demeurer éternellement avec moi ès joies ineffables et avec saint François. Mais ceux qui suivent la règle des Frères adversaires, seront jugés aux peines éternelles au profond de l'enfer, s'ils ne veulent se corriger et s'humilier avant de mourir; et ce n'est point de merveilles, car ceux qui devaient donner au monde des exemples d'humilité et de sainteté, lui donnent des exemples de mauvaise édification, de cupidité et de superbe. Et partant, qu'ils sachent que, tant ceux-là que tous les autres auxquels la règle défend d'avoir rien de propre, et néanmoins en ont contre la règle, voulant en cela m'apaiser, en me donnant quelque partie de leurs présents abominables, me sont en haine ni ne sont dignes d'aucune bonne récompense. Il me serait bien plus agréable qu'ils observassent la sainte pauvreté selon leur vœu, que s'ils m'offraient tout l'or et l'argent qui sont au monde.

Sachez, vous aussi (1) qui oyez mes paroles, qu'il ne vous eût été licite d'avoir cette vision, si ce n'est pour l'amour d'un mien bon serviteur qui de tout son cœur m'a prié pour cedit Frère, qui désirait par charité aussi lui donner quelques conseils fort utiles.

Cela étant ouï, la vision disparut.

(1) Sainte Brigitte. •

## XXI.

*Enfantement de la Sainte Vierge.*

Pour le jour de la Nativité.

LORSQUE moi, Brigitte, étais à Bethléem, je vis une Vierge enceinte, affublée d'un blanc manteau et d'une subtile et fine tunique, au travers de laquelle je voyais la chair virginale, le ventre de laquelle était grandement plein, d'autant qu'elle était prête à enfanter. Il y avait avec elle un honnête vieillard, et tous deux avaient un bœuf et un âne; et étant entrés dans une caverne, le vieillard, ayant lié le bœuf et l'âne à la crèche, porta une lampe allumée à la Sainte Vierge, et la ficha en la muraille, s'écartant un peu de la Sainte Vierge pendant qu'elle enfanterait.

Cette Vierge donc se déchaussa, quitta son manteau blanc, ôta le voile de sa tête et le mit auprès d'elle; et je vis ses cheveux beaux à merveille, comme des fleurs éparpillées sur sa tunique, sur ses épaules. Elle tira lors de son sein deux draps de fin lin et deux de laine, très-blancs et très-purs, pour envelopper l'enfant; et elle portait encore deux autres petits draps de lin pour le couvrir et lui lier la tête; et elle les mit auprès d'elle, afin d'en user à temps et saison.

Or, toutes choses étant ainsi prêtes, la Sainte Vierge, ayant fléchi le genou, se mit avec une grande révérence en oraison; et elle tenait le dos contre la crèche, et la face levée vers le ciel vers l'orient; et ayant levé les mains et ayant les yeux fixés au ciel, elle était en extase, sus-

pendue en une haute et sublime contemplation, enivrée des torrents de la divine douceur ; et étant de la sorte en oraison, je vis le petit enfant se mouvoir dans son ventre et naître en un moment, duquel il sortait un si grand et ineffable éclat de lumière que le soleil ne lui était en rien comparable, ni l'éclat de la lumière que le bon vieillard avait mise en la muraille, car la splendeur divine de cet enfant avait anéanti la clarté de la lampe ; et la manière de l'enfantement fut si subtile et si prompte que je ne peux connaître et discerner comment et en quelle partie elle se faisait.

Je vis incontinent ce glorieux enfant, gisant à terre, nu et pur, la chair duquel était très-pure. Je vis aussi la peau secondine (1) auprès de lui enveloppée et grandement pure. J'ouïs lors les chants mélodieux des anges, et soudain le ventre de la Vierge, qui était enflammé, se remit en sa naturelle consistance, et je vis son corps d'une beauté admirable, tendre et délicat.

Or, la Vierge, sentant qu'elle avait enfanté, ayant baissé la tête et joint les mains, adora l'enfant avec grande révérence et lui dit : O mon Dieu et mon Seigneur, soyez le très-bien venu ! Et lors l'enfant, pleurant et comme tremblotant de froid et de la dureté du pavé où il gisait, s'émuovait un peu, et étendait ses bras, cherchant quelque soulagement et la faveur de la Mère. La Mère le prit lors en ses bras, le serra sur son sein, et l'échauffa sur sa poitrine avec des joies indicibles et avec une tendre et mater-

(1) Quelques théologiens soutiennent que cet enfantement fut sans cette peau, à raison de la pureté.

nelle compassion. Et lors s'asseyant à terre, elle le mit en son giron et prit de ses doigts son nombril, qui soudain fut coupé, d'où il ne sortit ni sang ni aucune autre chose ; et après elle l'enveloppa de petits drapeaux de lin et de laine, et avec des langes et des liens, elle serra son petit corps avec un bandeau qui était cousu en quatre lieux à la partie du drap de linge, et après, elle lui lia la tête.

Ces choses étant accomplies, le vieillard entra, et se prosternant à deux genoux, adorant l'enfant, il pleurait de joie.

La Sainte Vierge ne changea point de couleur en cet enfantement ; elle ne fut point infirme, ni aussi les forces corporelles ne lui diminuèrent point comme les autres femmes ont accoutumé. Il n'y parut autre chose, sinon que les flancs se retirèrent à la première consistance en laquelle ils étaient avant qu'elle conçût. Après elle se leva, ayant son cher enfant entre les bras, et saint Joseph et elle le mirent en la crèche, et l'adorèrent à genoux avec des joies indicibles.

## XXII.

*Même sujet que dessus.*

LA Sainte Vierge Marie m'apparut, disant : Ma fille, il y a longtemps que je vous avais promis en Reine qu'en Bethléem je vous montrerais la manière de mon enfantement ; et bien que je vous en aie montré quelque chose à Naples, savoir, en quelle posture j'étais quand j'enfantai mon Fils, sachez néanmoins pour certain que je demeurai en telle manière que vous me voyez maintenant à genoux, priant seule dans

l'étable , car je l'ai enfanté avec tant de joie que je ne ressentis aucune peine quand il sortit de mes flancs ; mais je l'enveloppai soudain des linges purs que j'avais préparés depuis longtemps.

Joseph, voyant cela, fut ravi d'admiration , et se réjouit grandement de savoir que j'avais enfanté sans aide. Mais d'autant que Bethléem était occupé à raison du dénombrement qu'Auguste faisait de son peuple, néanmoins on ne divulgua point les merveilles de Dieu ; et partant , sachez que, bien qu'il y ait des hommes qui s'efforcent de dire, selon le sens humain, que mon Fils est né par la voie commune, la vérité néanmoins est sans doute qu'il est né comme je vous ai dit autrefois et comme vous l'avez vu.

## XXIII.

### *Comment les pasteurs le vinrent adorer.*

JE vis aussi en même lieu où la Sainte Vierge et Joseph adorèrent Jésus en la crèche, que lors les pasteurs et ceux qui gardaient les troupeaux vinrent pour adorer l'enfant ; et l'ayant vu , ils l'adorèrent soudain avec une grande révérence et joie ; après, ils s'en retournèrent , louant et glorifiant Dieu en tout ce qu'ils avaient vu et ouï.

---

## XXIV.

*Comment les rois adorèrent Jésus-Christ.*

LA même Mère de Dieu me dit : Ma fille, sachez que quand les trois rois mages vinrent à l'étable pour adorer mon Fils enfant, je savais bien auparavant leur arrivée ; et quand ils entrèrent et adorèrent, mon Fils se réjouit, et de joie il avait lors le visage plus gai. Je me réjouissais grandement d'une joie ineffable et spirituelle, considérant leurs paroles et leurs actions, les conservant et les examinant dans mon cœur.

## XXV.

*De l'humilité du Fils de Dieu et de la Vierge.*

LA Mère de Dieu parle, disant : La même humilité est maintenant en mon Fils en la puissance de sa Divinité, qu'il eut lorsqu'il était en la crèche, gisant entre deux animaux ; et bien qu'il sût toutes choses selon la Divinité, il parlait néanmoins selon l'humanité : de même, étant maintenant assis à la droite du Père, il entend tous ceux qui parlent de lui avec amour, et leur répond par les inspirations des influences du Saint-Esprit, à quelques-uns par des paroles et pensées, à d'autres comme bouche à bouche, comme il lui plaît : de même moi, qui suis Mère de Dieu, je suis aussi humble maintenant en mon corps qui est par-dessus toutes les créatures, que quand je fus épousée à Joseph. Mais toutefois vous devez savoir pour certain que Joseph sut du Saint-Esprit que j'avais fait le vœu

de virginité à Dieu , et que j'étais pure en paroles , œuvres , pensées et intentions ; et il m'épousa pour m'avoir pour sa maîtresse , pour me servir , et non pour sa femme.

Je sus aussi avec certitude par la Saint-Esprit que ma virginité demeurerait entière éternellement, bien que, par une secrète disposition divine, je fusse mariée ; mais après que j'eus consenti à l'ambassadeur de Dieu , Joseph , voyant que mon ventre grossissait par vertu du Saint-Esprit, s'épouvanta grandement, ne soupçonnant rien de sinistre contre moi , mais il se souvint de ce que les prophètes avaient dit , que le Fils de Dieu naîtrait d'une Vierge ; il se réputait indigne de servir une telle Mère, jusqu'à ce que l'ange lui apparût en songe et lui commandât de ne rien craindre, mais de me servir avec charité. Moi et Joseph ne réservâmes rien des richesses , si ce n'est ce qui nous était nécessaire pour vivre à l'honneur de Dieu ; nous quittâmes le reste pour l'amour de Dieu. Or , l'heure de la naissance de mon Fils s'approchant, que j'avais fort bien prévue, je vins selon la prescience divine en Bethléem , portant avec moi une robe très-pure et des draps pour mon Fils , desquels pas un n'avait jamais eu l'usage , desquels j'enveloppai celui qui était né de moi avec toute sorte de pureté. Et bien que je n'eusse pas prévu que, de toute éternité , je devais être assise aux sièges sublimes sur toutes les créatures et sur les hommes ; et quand je l'aurais su , je ne dédaignais pas de préparer et de servir à saint Joseph tout ce qui lui était nécessaire , et à moi-même ; et comme je fus humble , connue de Dieu seul et de saint Joseph , de même je suis maintenant humble , assise au siège le plus sublime , prête

à présenter à Dieu toutes les oraisons et demandes raisonnables. Mais je réponds à quelques-uns par les inspirations divines ; à d'autres, je leur parle plus intimement, comme il plaît à Dieu.

## XXVI.

*Du temps de la mort de Notre-Dame, et de son sépulcre.*

SAINTE Brigitte dit : Quand j'étais en la vallée de Josaphat au sépulcre de la Sainte Vierge en oraison, la Vierge m'apparut, éclatant d'une incomparable beauté, disant : Considérez, ma fille : j'ai vécu quinze ans au monde après l'ascension de mon Fils, et tout autant encore qu'il y a de jours depuis l'ascension de mon Fils jusques à ma mort ; et étant morte, je demeurai gisante dans mon sépulcre l'espace de quinze jours. (1) Après, je fus portée au ciel avec un grand honneur ; les vêtements dont j'étais revêtue demeurèrent en ce sépulcre, et je fus revêtue des vêtements dont mon Fils est revêtu. D'ailleurs, sachez qu'il n'y a dans le ciel aucun corps humain, sinon celui de Jésus-Christ et mon corps. Retirez-vous donc aux terres des chrétiens ; amendez-vous de mieux en mieux, et vivez le reste de vos jours avec une grande précaution, puisque vous avez visité les lieux où mon Fils et moi avons vécu et avons été ensevelis.

(1) Les opinions sont diverses touchant la résurrection de la Sainte Vierge ; la plus probable me semble celle d'après trois jours.

## XXVII.

*Notre-Seigneur avertit les habitants de Naples par la suivante révélation, publiée devant l'archevêque, etc. de bien vivre ; et il les menace autrement.*

SAINTE BRIGITTE veillant, étant en oraison et en la sublime contemplation, et étant ravie, Jésus-Christ lui apparut, lui parlant en ces termes : Oyez, vous à qui Dieu a donné la grâce d'ouïr et de voir les choses spirituelles, et écoutez diligemment, et tenez en votre esprit ce que vous oyez maintenant, car vous l'annonçerez de ma part aux nations. Ne dites pas ces choses ici pour vous acquérir de l'honneur ou quelque louange humaine, ni aussi ne les taisez pas par la crainte de quelque empire humain et de peur de quelque mépris, d'autant que ces choses ne vous sont pas tant seulement montrées pour l'amour de vous, mais encore, pour l'amour des prières de mes amis, vous seront montrées celles qui suivent, car quelques-uns de mes élus de la cité de Naples m'ont prié de longues années de tout leur cœur pour mes ennemis qui sont en la même cité, afin que je leur montrasse quelque faveur par laquelle ils se puissent retirer de leurs péchés et mauvaises habitudes, et se convertir salutairement, aux prières desquels ayant donné effet, je vous donne ces paroles que je désire que vous écoutiez attentivement.

Je suis Créateur et Seigneur de toutes choses, tant sur les diables que sur les anges, et pas un n'évitera mon jugement.

Le diable a péché contre moi en trois manières : par superbe, envie et arrogance, c'est-à-dire, par amour-propre. Certainement il fut si superbe qu'il a voulu être seigneur sur moi, afin que je fusse son sujet ; il me portait aussi une si grande envie, que, s'il eût été possible, il m'eût tué, afin qu'il fût Seigneur et pût occuper mon trône. Sa volonté propre aussi lui fut si chère qu'il ne se souciait point de la volonté de Dieu, pourvu qu'il pût accomplir la sienne ; c'est pourquoi il tomba des cieux, et d'ange, il a été fait diable dans les abîmes de l'enfer. Et après, voyant sa malice, sa grande envie qu'il avait contre l'homme, je lui montrai ma volonté et donnai mes commandements aux hommes, afin que, les accomplissant, ils puissent me plaire et déplaire au diable. Après, poussé par l'amour que je portais aux hommes, je suis venu au monde et ai pris la chair de la Sainte Vierge ; je leur ai enseigné en personne la vraie voie de salut par œuvres et par paroles, et afin de leur montrer et manifester mon amour infini, je leur ai ouvert le ciel par mon précieux sang.

Mais qu'est-ce que ces hommes, mes ennemis, me font maintenant ? Ils méprisent mes commandements ; ils me chassent de leurs cœurs comme un poison mortifère ; ils me crachent de leurs bouches comme une chose pourrie, et ont horreur de me voir comme un lépreux, qui est extrêmement puant. Or, ils embrassent le diable et ses œuvres de tout leur cœur et œuvres, ils l'introduisent dans leurs cœurs, faisant sa volonté franchement et avec plaisir, et suivant ses mauvaises suggestions : c'est pourquoi, par mon juste jugement, ils seront récompensés en enfer avec le diable d'un supplice éternel,

car pour la superbe qu'ils adorent , ils auront la confusion éternelle , de sorte que les anges et les diables diront : Ils sont remplis de confusion jusques au sommet. Pour leur cupidité insatiable , chaque diable les remplira de leur venin pestifère , en sorte que , dans leurs âmes , il n'y aura rien de vide qui ne soit rempli de ce venin. Pour la luxure dont ils brûlent , ils seront privés éternellement , comme des animaux insensés , de la vision divine , mais ils en seront éloignés et seront privés de leurs voluptés déréglées. Au reste , sachez que , comme tous les péchés sont très-graves , aussi le péché véniel , si l'homme met son affection et délectation en lui avec volonté et mépris , est fait mortel , savoir , quand on y met sa dernière fin. Partant , sachez qu'il y a deux sortes de péchés que je vous nommerai , qui attirent tous les autres péchés , qui semblent néanmoins véniels ; mais d'autant qu'on s'y plaît avec volonté d'y persévérer , finalement c'est ce qui fait qu'ils sont mortels , attirant aux mortels.

Les citoyens de Naples commettent bien d'autres péchés abominables que je ne veux pas nommer : le premier est qu'on farde et plâtre les visages vivants comme ceux des statues des idoles , afin qu'ils paraissent plus beaux que je ne les ai faits. Le deuxième péché est que les femmes usent de nouvelles formes et façons de vêtements , de sorte qu'elles en sont difformes , et cela à raison de leur superbe , et afin d'être vues plus belles et plus lascives en leurs corps que je ne les ai créées , afin que , les voyant telles , les hommes et les femmes soient enflammés et provoqués à la concupiscence. Partant , sachez pour certain que toutes fois et quantes

qu'ils plâtraient et peignent leurs visages de céruse ou de vermillon, etc. tout autant d'inspirations divines se retirent d'elles, et le diable s'en approche; tout autant de fois qu'elles revêtent leurs corps de vêtements indécents, tout autant de fois les ornements de l'âme sont déchirés, et le règne et la puissance du diable sont augmentés.

O mes ennemis, qui faites telles choses et qui commettez d'autres péchés avec effronterie, pourquoi négligez-vous ma passion, et pourquoi ne considérez-vous pas que j'ai été lié à la colonne, étant tout nu, et fouetté cruellement; comment, nu, j'étais en la croix et criais sur le gibet, rempli de plaies, couvert de sang? Hélas! pourquoi ne jetez-vous vos yeux sur moi, quand vous fardez et plâtrez votre face? la mienne n'a-t-elle pas été couverte de sang? Vous ne prenez pas aussi garde à mes yeux, comment ils furent obscurcis, étant couverts de sang, et comment ils étaient livides de sang et de larmes. Pourquoi ne jetez-vous pas les yeux sur ma bouche, sur mes oreilles et sur ma barbe? Ne voyez-vous pas comment ils étaient pleins de sang, combien le reste du corps était traité inhumainement! Pourquoi ne considérez-vous pas comment, tout livide et mort, j'étais pendu au gibet pour l'amour de vous, et là étais moqué et méprisé de tous, afin que, par une telle considération, vous ne m'offensiez jamais, puisque je suis votre Dieu, mais que vous m'aimiez de bon cœur, et que de la sorte, vous puissiez éviter les lacets de Satan, desquels vous êtes horriblement liés et attachés.

Mais hélas! toutes ces choses sont effacées de votre esprit, c'est pourquoi vous faites

comme les femmes de mauvaise vie qui aiment la volupté et la délectation sensuelle, et non pas les enfants : en effet, quand elles ressentent l'enfant en vie dans leur ventre, elles en procurent soudain l'avortement par des herbes et par autres choses, afin qu'elles ne soient privées des voluptés infâmes et d'une délectation continuelle et mortifère, et que de la sorte elles croupissent incessamment dans le borbier. Vous en faites certainement de même, car moi, votre Créateur et votre Rédempteur, je visite tout le monde de ma grâce, poussant vos cœurs, car j'aime tous les hommes. Mais quand vous ressentez dans vos cœurs quelque mouvement d'amour et de contrition, ou quand, entendant ma parole, vous concevez quelque bonne volonté, vous en procurez soudain l'avortement, savoir, en excusant ou diminuant vos fautes et prenant plaisir en icelles, et même en voulant à votre damnation persévérer en icelles. C'est pourquoi vous faites la volonté du diable, le mettant dans vos cœurs, et me chassant de la sorte avec mépris ; c'est pourquoi vous êtes sans moi, et moi je ne suis pas avec vous, et vous n'êtes point en moi, mais dans le diable, d'autant que vous obéissez à ses suggestions et à ses volontés. Partant, comme j'ai dit, je donnerai et prononcerai mon jugement, et non ma miséricorde ; ma miséricorde est qu'il n'y a pas pécheur si grand à qui ma miséricorde soit refusée, s'il la demande avec un cœur humble et parfait. Partant, mes amis doivent faire trois choses, s'ils se veulent réconcilier avec ma grâce : 1° qu'ils fassent pénitence et qu'ils s'excitent de tout leur cœur, d'autant qu'ils ont offensé leur Créateur et leur Rédempteur ; 2° une pure confession, et que de la

sorte , ils amendent tous leurs péchés, faisant pénitence et restitution selon le conseil d'un sage confesseur, car lors je m'approcherai d'eux et le diable s'enfuira ; 3°. que quand ils auront fait cela avec amour et ferveur, ils communient avec volonté de ne plus retomber en leurs péchés, faisant résolution de persévérer à bien faire.

Quiconque donc s'amendera de la sorte, je lui irai soudain au-devant comme un père pieux va au-devant de son fils qui est errant, et je lui donnerai mes grâces plus franchement qu'il ne pouvait espérer ni penser, et lors je serai en lui et lui sera en moi, et il vivra avec moi, et je le réjouirai éternellement. Mais quant à celui qui persévérera en ses péchés et en sa malice, sans doute ma justice fondra sur lui ; car comme fait le pêcheur qui, voyant les poissons se jouer dans l'eau en leur plaisir et contentement, jette son hameçon en l'eau, et seutant que les poissons y sont pris, les tire un à un et les tue jusques à ce qu'il les ait tous pris, j'en ferai de même à mes ennemis qui persévèrent en leurs péchés : je les consumerai peu à peu en cette vie mourante en laquelle ils se plaisent charnellement et temporellement, et à l'heure qu'ils n'y penseront pas et qu'ils seront plongés en leurs grandes délectations, lors je les ravirai de la vie mourante et les priverai de la vie éternelle, et les abandonnerai dans les peines, d'autant qu'ils ont mieux aimé faire et accomplir leurs volontés désordonnées et corrompues que de suivre mes commandements.

Or, ces choses ayant été ouïes de la sorte, la vision disparut.

## XXVIII.

*Il est ici traité des répréhensions à ceux qui n'instruisent leurs serviteurs, des sortilèges etc.*

SAINTE Brigitte écrit à Monseigneur Bernard, archevêque de Naples, disant : Révérend Père, à cette personne que vous connaissez bien, étant en l'oraison, ravie et suspendue en la sublime contemplation, la Vierge Marie apparut, lui parlant en ces termes : Je suis la Reine du ciel qui vous parle. Je suis comme un jardinier en ce monde, car quand le jardinier voit souffler quelque vent impétueux qui nuit aux plantes et aux arbrisseaux de son jardin, il y va soudain, les liant et les soutenant avec des perches et échelles, remédiant autant qu'il peut à ce qu'ils ne se gâtent, ne se rompent, ne se déracinent : j'en fais de même, étant Mère de miséricorde, au jardin de ce monde, car quand je vois que les vents impétueux des tentations s'élèvent, que les orages des suggestions de Satan soufflent contre les cœurs des hommes, soudain j'ai recours à Dieu, mon Fils, avec mes prières, les aidant et impétrant qu'il verse dans leurs cœurs des inspirations du Saint-Esprit, par lesquelles ils soient aidés, appuyés, confirmés, et enfin conservés des vents impétueux des tentations du démon infernal, afin que le diable ne surmonte point les hommes, dissipant leurs âmes et l'esprit de dévotion, et que les hommes, acceptant mon aide et mon secours avec humilité de cœur, soient soudain affranchis des tentations du diable, et

demeurant constants en l'état de grâce, apportent à Dieu et à moi le fruit de suavité en temps et saison. Mais ceux qui méprisent les secours de mon Fils et les miens, et se laissent emporter au vent des tentations par les instigations de Satan et par ses œuvres, sont déracinés de l'état de grâce, et sont conduits par le diable, par les désirs et les œuvres illicites, jusques à ce qu'ils soient plongés dans les fondrières de l'enfer, pour y endurer les peines éternelles.

Or, maintenant, sachez qu'en la cité de Naples sont commis des péchés divers en nombre, horribles en qualité, abominables et cachés, lesquels je ne nommerai pas. Mais je vous parlerai de deux espèces de péchés manifestes, qui déplaisent grandement à mon Fils, à moi et à toute la cour céleste : le premier est qu'ils achètent des païens et infidèles pour leur service, et même quelques seigneurs ne se soucient point ni ne veulent point qu'ils soient baptisés ni qu'ils se convertissent à la foi chrétienne. Que si quelques-uns d'iceux sont baptisés, après le baptême, leurs maîtres ne se soucient point de les faire instruire en la foi chrétienne et de les disposer à la réception des autres sacrements de l'Église, non plus qu'avant leur conversion, d'où vient qu'ils commettent mille péchés et ne savent revenir au sacrement de pénitence et de la sainte et auguste communion pour être restaurés et rétablis en l'état de salut, de la divine réconciliation et de la grâce. D'ailleurs, quelques autres tiennent leurs servantes esclaves avec autant d'abjection et d'ignominie que si elles étaient des chiennes, les vendant, et qui pis est, les exposant aux vilénies et ordures, pour gagner de l'argent, argent de turpitude et d'abomina-

tion. D'autres les tiennent en leurs maisons comme des prostituées pour eux et pour les autres, et cela est grandement abominable devant Dieu et devant moi, devant les anges et devant les hommes. D'autres exaspèrent et rudoient tellement leurs esclaves par paroles et coups, que quelques-uns viennent en de grands désespoirs et en volonté de se suicider. Ce péché déplaît grandement à Dieu et à toute la cour céleste, car Dieu aime ces esclaves comme ses créatures, et pour les sauver, il est venu au monde, prenant la chair humaine, souffrant la mort et la passion en la croix.

Sachez aussi que ceux qui aiment ces païens et infidèles à intention de les faire chrétiens avec volonté de les instruire et de les former en la foi chrétienne et en la vertu, et avec intention de leur donner la liberté en la vie, ou quand les maîtres mourront, en telle sorte néanmoins qu'ils ne soient point hérétiques, tels maîtres méritent beaucoup et me sont agréables; mais sachez pour certain que ceux qui font le contraire seront grandement punis de Dieu.

La deuxième espèce de péché est que la plus grande partie des hommes et des femmes consultent les sorciers, les devins et autres infâmes enchanteurs, pour diverses intentions et desseins, car quelques-unes leur demandent qu'ils fassent en sorte qu'elles puissent engendrer, d'autres afin d'être aimées avec passion, d'autres pour savoir les choses futures, d'autres la santé en leurs maladies. Tous ceux qui s'en servent et les tiennent en la maison sont haïs de Dieu, et tant qu'ils persévéreront en ces mauvais desseins, ni la grâce ni l'amour du Saint-Esprit ne seront jamais répandus en leur cœur. Mais ceux

qui feront pénitence de tels péchés et s'amendront avec humilité, avec propos de n'y retomber jamais, obtiendront miséricorde de mon Fils.

Et la vision disparut.

## XXIX.

*D'un doute qu'avait un évêque de ne résider point en son diocèse, à raison qu'il gouvernait un marquisat aux marches d'Ancone.*

QUE Dieu soit éternellement béni pour ses biens. Ainsi soit-il! Monsieur et mon révérend Père, selon l'humble recommandation que vous en avez faite à Brigitte, que vous ne connaissiez pas, de prier Dieu pour vous avec toute humilité, à quoi je vous dis vraiment en ma conscience que je suis une inutile pécheresse et du tout indigne, vous m'avez écrit que je vous écrivisse quelques conseils spirituels pour le salut de votre âme. Dieu, ayant égard à votre foi et humilité, a voulu satisfaire à vos saints désirs, n'ayant point égard à vos péchés, mais à votre amoureuse demande, car hier, moi indigne, je priais pour vous Notre-Seigneur. Il m'apparut en esprit, me disant par similitude : Or, vous à qui la faveur est faite d'entendre et de comprendre les choses spirituelles, écoutez, et sachez pour certain que tous les évêques, abbés et tous les bénéficiers ayant charge des âmes, qui, laissant leurs églises, les brebis qui leur sont commises, et qui, tenant d'autres bénéfices ou offices à intention et volonté d'y être plus honorés des hommes et pour être réhaussés à un plus grand éclat dans le monde, bien qu'ils ne

déroberent rien en ces offices et qu'ils n'y commettent aucune injustice, néanmoins, d'autant qu'ils se glorifient en ces charges et honneurs, et laissent leurs églises et leurs brebis pour cela, eux et ceux qui se comportent de la sorte, sont devant Dieu comme des pourceaux revêtus des habits pontificaux et des ornements sacerdotaux, comme on dirait par similitude :

Il y avait un grand seigneur qui avait invité ses amis à un souper. A l'heure du souper, ces pourceaux, ainsi revêtus, entrèrent dans le palais devant ce seigneur et devant ceux qui soupaient. Or, le seigneur leur voulant donner des viandes délicates, ils n'en voulurent point, mais ils commencèrent à grogner et à gronder comme des pourceaux, désirant avidement manger du gland ou des viandes viles. Or, le seigneur, voyant cela et ne l'entendant point, détesta leur façon de faire avec abomination; et soudain il dit à ses serviteurs, étant en colère et en indignation : Chassez-les dehors de mon palais, afin qu'ils s'assouvissent et se rassasient de gland sordide, car ils sont indignes de la viande qui est préparée pour mes amis.

Donc, ô mon révérend Père et seigneur, j'ai entendu que vous deviez faire de la sorte, savoir, qu'en conscience vous jugiez si les brebis de votre évêché qui vous sont confiées, sont bien et spirituellement gouvernées en votre absence, selon le salut de leurs âmes, ou non; si elles sont aussi bien conduites, et que d'ailleurs vous voyiez que vous êtes fort utile, pour le plus grand honneur de Dieu et le salut des âmes au régiment du marquisat, vous y pouvez demeurer selon la volonté de Dieu, pourvu que le désir d'honneur ou la vanité du gouverne-

ment ne vous séduise. Or, si votre conscience vous dicte le contraire, je vous conseille qu'ayant quitté le gouvernement du marquisat, vous retourniez à votre église pour gouverner les brebis de J.-C., qu'il vous a confiées spécialement pour les repaître personnellement par paroles, exemples et œuvres, avec toute sorte de soins, non comme un mercenaire, mais comme un bon pasteur.

Pardonnez-moi, ô mon seigneur, si je vous écris telles choses, étant une femme ignorante et une pécheresse indigne. Je prie notre bon et vrai Pasteur qui a daigné mourir pour ses brebis, de vous donner la grâce du Saint-Esprit, afin que vous gouverniez bien ses brebis, et que, jusques au dernier soupir de votre vie, vous fassiez sa sainte volonté.

### XXX.

*Plainte que Dieu fait de tous les pécheurs. De leur ingratitude, et des menaces pour les ramener à leur devoir.*

J'AI VU un grand palais semblable à un ciel serein, dans lequel étaient les compagnies célestes comme des atomes innombrables et reluisants quand le soleil les touche. En ce palais admirable était un trône éminent sur lequel était assise une personne d'une beauté incompréhensible et d'une puissance démesurée, les vêtements de laquelle étaient d'un éclat extraordinaire et d'une clarté non encore vue. Et une Vierge était debout devant ce trône, laquelle était honorée de tous les citoyens célestes comme Reine des cieux. Mais celui qui était assis

sur le trône dit : Oyez , vous tous , mes ennemis , qui vivez au monde , car je ne parle point à mes amis , qui suivent mes volontés. Oyez , ô tous , prêtres , évêques , archevêques , et tous les degrés inférieurs de l'Église. Oyez , ô religieux de quelque ordre que ce soit. Oyez , ô rois , ô princes et juges de la terre , et tous les serviteurs. Oyez , ô reines et princesses , maîtresses et servantes , et tous , de quelque qualité et condition que vous soyez , petits et grands qui habitez le monde , oui , oyez les paroles que je vous dis maintenant , moi qui vous ai créés. Je me plains de ce que vous vous êtes retirés de moi , et avez donné la foi au diable , mon ennemi ; vous avez laissé mes commandements et avez suivi les volontés de Satan ; vous avez obéi à ses suggestions , ne considérant point que je suis Dieu immuable , éternel et votre Créateur , qui suis descendu du ciel aux flancs de la Sainte Vierge et ai conversé avec vous. Je vous ai ouvert la voie par moi-même , et vous ai montré les conseils par lesquels vous monteriez au ciel. J'ai été nu , flagellé , méprisé , couronné d'épines , et tiré si fortement en la croix que tous mes membres furent desemboîtés ; j'ai ouï tous les opprobres et ai souffert une mort contemptible , une douleur continuelle et une douleur trop amère pour votre salut. Vous , ô mes ennemis , vous ne prenez pas garde à toutes ces choses , d'autant que vous êtes trompés ; c'est pourquoi vous portez le joug et la charge du diable , avec une suavité fallacieuse , et vous ne savez ni ne ressentez la douleur qui vous opprimerà sans fin ; ni ces choses ne vous suffisent point , car votre superbe est si grande que si vous pouviez monter au-dessus de moi , vous le feriez franchement. Votre vo-

lupté charnelle vous est si chère que vous aimeriez mieux être séparés de moi que d'être privés d'elle. D'ailleurs, votre cupidité est insatiable comme un sac troué, car il n'y a rien qui puisse assouvir vos cupidités. Partant, je jure en ma Divinité que, si vous mourez en l'état où vous êtes, vous ne verrez jamais ma face, mais vous serez si profondément submergés en enfer, que tous les diables seront sur vous, vous affligeant sans consolation aucune ; à raison de votre luxure, vous serez remplis d'un venin très-horrible et diabolique ; pour la cupidité, vous regorgerez de douleur, d'angoisses, et serez participants de tous les maux qui sont en enfer.

O mes ennemis abominables, ingrats et dégénérés, je vous vois comme des vers morts en l'hiver, c'est pourquoi vous faites ce que vous voulez et y prospérez ; c'est pourquoi je me lèverai en été, et lors vous garderez le silence et vous n'échapperez pas de mes mains. Mais, ô mes ennemis, d'autant que je vous ai rachetés par mon sang et que je ne recherche rien que vos âmes, partant, retournez encore à moi avec humilité, et je vous recevrai gratuitement comme des enfants ; secouez le joug pesant de Satan, et souvenez-vous de mon amour, et vous verrez en votre conscience que je suis bon et doux.

### XXXI.

*Ici Jésus prédit la mort de sainte Brigitte.*

IL arriva, cinq jours avant la mort de sainte Brigitte, souvent appelée épouse de Jésus-Christ, que Notre-Seigneur lui apparut devant l'autel qui était en sa chambre, et se montrant à elle

avec un visage riant, lui dit : Je vous ai fait comme un époux a accoutumé de faire, qui se cache de son épouse, afin qu'elle le désire avec plus d'ardeur : de même en ce temps, je ne vous ai point visitée de consolations, d'autant que c'était le temps de votre épreuve. Partant, étant maintenant éprouvée, allez-vous-en et préparez-vous, car il est temps que j'accomplisse ce que je vous ai promis, savoir : devant mon autel, vous serez habillée en moniale, de sorte que, non-seulement vous serez réputée être mon épouse, mais aussi moniale et Mère en Uvasten. Mais aussi sachez que vous mourrez à Rome où vous êtes, et il me plaît de pardonner à vos labeurs et peines, et de prendre la volonté pour l'effet. Et se tournant vers Rome, il dit en la plaignant : O ma Rome ! ô ma Rome ! le pape te méprise et ne prend point garde à mes paroles, mais il prend le douteux par le certain, c'est pourquoi il n'ouïra plus ma voix, car il met en sa volonté le temps de ma miséricorde.

Entre toutes les dernières paroles des révélations que je vous ai faites, qu'on mette cette commune que je vous ai faite à Naples, dit Jésus-Christ, car mes jugements seront accomplis sur toutes les nations qui ne retournent à moi avec humilité, comme je vous l'ai montré.

Or, ces choses et plusieurs autres qui ne sont ici écrites, la susdite épouse de Jésus-Christ les a dites et dénombrées à quelques personnes qui étaient là présentes, auxquelles elle disait les avoir vues avant sa mort.

Après, Jésus-Christ lui dit : D'ici à quinze jours, un matin vous mourrez, après que vous aurez reçu les saints et augustes sacrements, et

qu'ayant appelé et parlé en détail aux personnes dont je vous ai parlé ; et dites-leur ce qu'il faut qu'elles fassent, et de la sorte, vous viendrez entre leurs mains à votre monastère, c'est-à-dire, en ma joie, et votre corps sera mis en Uvasten.

Le cinquième jour s'approchant sur l'aurore, Jésus-Christ lui apparut derechef, la consolant. La messe étant dite et ayant reçu les sacrements de la main des personnes susdites, elle rendit l'esprit.

---



LES  
**RÉVÉLATIONS CÉLESTES**  
DE  
**SAINTE BRIGITTE**  
DE SUÈDE.

DU CÉLESTE EMPEREUR ENVOYÉ AUX ROIS, DIVI-  
NEMENT RÉVÉLÉ A SAINTE BRIGITTE.



**LIVRE VIII.**

---

I.

*Jésus-Christ, le souverain Empereur, montre aux rois par son épouse qu'il est le vrai Créateur et Roi, régnant en la Trinité et unité, et de l'ordre du monde.*

Je vis un palais d'une grandeur incompréhensible, semblable au ciel quand il est serein, dans lequel il y avait un nombre innombrable de personnes assises en des sièges, revêtues de blanc, resplendissantes comme des rayons du soleil. Je vis en ce palais un trône admirable sur lequel était assis comme un homme plus relui-

sant que le soleil, d'un éclat et d'une beauté incomparables, et Seigneur d'une puissance démesurée, la splendeur duquel était incompréhensible en longueur, profondeur et largeur. Or, une Vierge était auprès du siège du trône, reluisant d'un éclat admirable, ayant en sa tête une couronne précieuse. Et tous ceux qui assistaient auprès du trône, le louaient en hymnes et cantiques, et honoraient cette Vierge comme Reine du ciel.

Celui donc qui était assis sur le trône me dit d'une amoureuse voix : Je suis le Créateur du ciel et de la terre. Je suis un avec le Père et le Saint-Esprit, non certes trois dieux, mais bien trois personnes en Dieu. Vous me pourriez demander maintenant : S'il y a trois personnes, pourquoi n'y a-t-il pas trois dieux ? Je vous réponds que Dieu est la puissance, la sagesse et la bonté même, duquel est toute puissance dessus et dessous le ciel, toute sagesse et toute piété qu'on peut penser ; c'est pourquoi Dieu est un et trine, trine en personnes et un en nature, car le Père est la puissance et la sagesse, duquel toutes choses sont, qui est puissant avant toutes choses, non d'ailleurs, mais de lui-même de toute éternité. Le Fils est aussi la puissance et la sagesse, égal au Père, non puissant d'être engendré de soi-même, mais puissamment et d'une manière ineffable engendré du Père, principe du principe d'origine, non jamais séparé du Père. Le Saint-Esprit est puissance, et sagesse est aussi le Saint-Esprit, procédant du Père et du Fils comme d'un principe éternel avec le Père et le Fils, égal en majesté et en puissance.

Il y a donc un Dieu en trois personnes, d'au-

tant que les trois personnes n'ont qu'une même nature, une opération et volonté, une gloire et puissance. Il est tellement un en essence que les trois personnes sont distinctes en propriété, car tout le Père est dans le Fils, et le Saint-Esprit et le Fils sont dans le Père, et le Saint-Esprit est en tous deux en une Déité de nature, non pas comme ce qui est devant ou après, mais ce qui est ineffable, sans priorité ni postérité, majorité ni minorité, mais tout ineffable et égal; c'est pourquoi il est très-bien écrit que Dieu est admirable et grandement louable.

Dieu a envoyé son Verbe à la Sainte Vierge par l'ange Gabriel; néanmoins Dieu était envoyant et envoyé avec l'ange; il était en Gabriel, et avant Gabriel en la Sainte Vierge. Mais la parole étant dite par l'ange, le Verbe a été fait chair en la Vierge. Je suis ce Verbe qui parle à vous. Mon Père m'a envoyé au ventre de la Sainte Vierge, non pas en telle sorte que les anges ont été privés de ma vision et de la présence de ma Divinité, mais moi, Fils, qui étais avec le Père et le Saint-Esprit, étant au ventre de la Vierge, j'étais le même au ciel avec le Père et le Saint-Esprit en la vision des anges, gouvernant toutes choses et soutenant toutes choses, bien que l'humanité que j'avais revêtue demeurât au ventre de la Sainte Vierge.

Je suis donc un Dieu en la Déité et en l'humanité, pour manifester mon amour et pour affermir la sainte foi. Je ne dédaigne point de parler à vous; et bien que mon humanité semble être auprès de vous et parler à vous, il est pourtant plus véritable que votre âme, votre intelligence est ravie en moi et est en moi, car rien ne m'est impossible; rien ne m'est difficile au

ciel ni en la terre. Et de fait, je suis comme un puissant roi qui, venant à une cité avec son armée, remplit tous les lieux et occupe tout : de même ma grâce remplit tous vos membres et les fortifie tous. Je suis enfin en vous et hors de vous, et bien que je parle à vous, je suis le même en la gloire. Qu'est-ce qui me serait difficile, à moi qui soutiens toutes choses et les dispose par ma sapience et les surpasse toutes par ma vertu ? Je suis donc un Dieu avec le Père et le Saint-Esprit, un Dieu sans commencement et sans fin, qui, pour le salut des hommes (ma Dèité étant sans vision), ai enduré la mort, suis ressuscité et monté au ciel en mon humanité, en laquelle je vous parle.

Je suis le vrai et souverain Empereur et Seigneur. Nul seigneur n'est plus excellent que moi. Il n'y en a eu auparavant et il n'y en aura après, mais tout domaine est à moi et par moi. Partant, je suis vrai Seigneur, et autre ne peut être dit vrai Seigneur que moi seul, car de moi sont toute puissance et domination, et pas un ne peut résister à ma puissance.

Je suis aussi le Roi de couronne. Savez-vous, mon épouse, pourquoi je dis Roi de couronne ? C'est parce que ma Divinité est sans principe et sans fin. Cette Divinité est comparée à bon droit à une couronne, d'autant qu'elle est sans commencement et sans fin. Or, comme au royaume, on réserve la couronne au roi futur, de même ma Dèité était réservée à mon humanité, afin qu'elle en fût couronnée. Or, j'ai eu deux très-bons serviteurs, l'un desquels était laïque et l'autre prêtre. Le prêtre était saint Pierre l'apôtre, ayant la charge du clergé ; l'autre était saint Paul comme laïque. Saint Pierre fut lié au

mariage, voyant que le mariage et l'office de prêtrise ne pouvaient convenir ensemble, et voyant que la rectitude de l'esprit périclitait en l'incontinence, il se sépara de sa femme quant à l'usage charnel, et s'unit à moi d'un esprit pur et parfait. Or, saint Paul garda la chasteté et se conserva pur du lit nuptial.

Quelle charité ai-je fait et manifesté à ces deux ! car à Pierre j'ai donné les clefs du ciel, et lui ai dit que tout ce qu'il lierait en terre serait lié au ciel, et que tout ce qu'il délierait serait délié. J'ai donné à Paul qu'il fût semblable en gloire et en honneur à saint Pierre ; et partant, sachez que comme ils ont été égaux en terre et unis, ils sont aussi au ciel unis en gloire éternelle. Mais bien que je n'en aie nommé que ces deux, néanmoins j'entends tous en eux, et avec eux les autres pontifes et les rois qui sont mes amis ; car comme jadis en la loi je parlais au seul Israël comme à un homme, et néanmoins je désignais tout le peuple, de même maintenant, en ces deux j'entends plusieurs, lesquels je remplis de ma gloire et de mon amour. Or, par succession de temps, les maux commencèrent à se multiplier, et la chair à se rendre infirme et à pencher au mal plus qu'elle n'avait accoutumé. Partant, quant à l'un et l'autre état ecclésiastique et séculier que j'entends en Pierre et Paul, j'ai miséricordieusement permis aux ecclésiastiques d'avoir modérément des biens de l'Église pour l'utilité de leurs corps, afin qu'ils en fussent plus fervents et plus fréquents à mon service. Il m'a aussi plu que les laïques yécussent honnêtement en leur mariage, selon les coutumes de la sainte Église.

## II.

*Jésus-Christ, souverain Empereur, dispose ici des rois, de leurs conseillers. Dix conseils moraux.*

Je suis le vrai Roi, et pas un n'est digne d'être appelé roi que moi, car de moi sont tout honneur et puissance. Je suis celui qui a jugé le premier ange, qui est tombé à raison de sa superbe, cupidité et envie. Je suis celui qui a jugé Adam, Caïn et tout le monde, envoyant le déluge pour les péchés des hommes. Je suis le même qui ai permis que le peuple d'Israël soit venu en la captivité, et qui l'ai affranchi de sa captivité en des signes admirables. En moi est toute justice. Je suis sans commencement et je serai sans fin. La justice n'a jamais diminué en moi, mais elle demeure toujours vraie en moi et est immuable. Et d'autant que ce roi de Suède demande de vous avec humilité comment il vivra en son règne justement et prudemment, c'est pourquoi je le lui montrerai. Il lui faut faire dix choses :

1° Qu'il retire de sa cour tous les conseillers qui ont le cœur ambitieux et cupide, et la langue desquels est double et trompeuse, les yeux desquels sont aveugles aux choses spirituelles. Qu'il élise ceux qui ne vendent point la justice, qui ont honte de mentir et ont horreur des flatteries, qui aiment plus Dieu que les choses charnelles et qui ont compassion des misérables.

2° Je veux que le roi aide au bâtiment de votre monastère, dont j'ai dicté la règle.

3° Qu'il envoie de ses sujets aux nations infi-

dèles, où la foi catholique et la charité peuvent être reçues, car ses sujets furent tués en la cité de Havine, d'autant qu'ils ambitionnaient une partie du royaume d'autrui et des chrétiens.

4° Que le roi dise tous les jours les heures de Notre-Dame. Mais quand il aura de grands jugements à donner, lors il pourra les laisser; qu'il oie deux messes particulières, ou bien une grande tous les jours; qu'il se souvienne aussi tous les jours cinq fois des plaies que je souffris pour lui sur la croix.

5° Qu'il jeûne les veilles des saints et de ma Mère, qui sont établies par l'Église sainte; qu'il jeûne les vendredis avec du poisson, et les samedis avec du beurre et du lait, s'il veut. Qu'il observe le carême selon la coutume de son pays, mais qu'il considère en son jeûne qu'il soit modéré, afin que, par les jeûnes et veilles indiscretes ou oraisons trop longues, il ne soit lâche en ses conseils ou trop affaibli pour donner ses arrêts. Mais quand le labour augmentera, qu'il obéisse lors en cela au conseil, puissance et dispense des prélats de mon Église.

6° Qu'il donne aux pauvres le dixième denier qui proviendra des biens confisqués; que s'il veut donner quelque chose par-dessus pour mon honneur et gloire, ma récompense lui sera plus grande.

7° Que, tous les vendredis, il ramasse treize pauvres; qu'il leur lave les pieds; qu'il leur donne à vivre et de l'argent de sa propre main, si ce n'est qu'il fût, lors par le chemin, car il faudrait alors omettre cet exercice; qu'il emploie tout ce jour-là à ouïr les plaintes de son royaume, et qu'il s'informe et s'enquière de la

fidélité des gouverneurs, des juges, des vassaux, des collecteurs et exacteurs des tributs de son royaume et autres rentes royales.

8° Que le roi soit discret en ses dons; qu'il donne tellement à un qu'il ne soit pas avareux aux autres. Que s'il veut donner davantage à quelqu'un à raison des mérites et des peines, il fasse cela avec maturité et sagesse, de peur qu'il ne soit marqué injuste et ne donne occasion de murmure. Certainement il n'y a rien de si répréhensible dans les puissants et grands seigneurs que la prodigalité et la trop grande tenacité, et il n'y a rien qui orne tant un roi et qui lui soit plus convenable que de commander avec modestie et de récompenser ceux qui le servent, et cela avec charité. Le roi peut encore départir de ses biens aux étrangers qui conservent la paix en son royaume et à ceux qui ont nécessité. Qu'il fasse néanmoins cela si accortement que ses vassaux ne soient ni négligés ni oubliés.

9° Qu'il ne transgresse point la loi divine, et qu'il n'introduise point de nouvelles coutumes contre les ordonnances bonnes et louables. Qu'il ne dispose point des choses par puissance ni ne juge tout ce qui se présente en son esprit, mais qu'il fasse toutes choses selon la règle infaillible de la loi de Dieu et du royaume, et qu'il fasse le tout avec modestie et équité. Il n'est pas décent à un roi de tant commander et de ne rien faire, de laisser la justice et commander cruellement.

10° Que le roi se montre tel par œuvres qu'il soit digne du nom de roi, fuyant la cupidité et aimant vraiment l'humilité, car d'autant plus que le roi est plus grand que les autres, d'autant plus se doit-il abaisser devant Dieu, à qui

appartient toute puissance, et qui, au jour du jugement, demandera raison autant strictement du roi que du peuple.

### III.

*Le souverain Empereur Jésus-Christ commande que les rois portent des vêtements honnêtes; en quels jours ils doivent porter la couronne.*

LE Fils de Dieu parle : D'autant que l'homme a méprisé d'obéir à Dieu, il est nécessaire qu'il obéisse à l'homme, son semblable, et d'autant que le roi est établi de Dieu pour juger et commander justement, il est digne d'être craint et honoré de ses sujets. Afin donc que le roi soit discerné des autres, il est nécessaire qu'il ait un vêtement discret, honnête et honorable par-dessus les autres. Car comme l'honneur du roi est la justice et le jugement, de même l'honneur du peuple est la beauté du roi et son éclat : c'est pourquoi on permet au roi les vêtements les plus honorables et les plus honnêtes ; et quand il les porte, il ne doit pas s'en rendre plus orgueilleux, mais s'humilier, considérant la charge de son état.

Or, le roi doit porter la couronne en sa tête, savoir, les jours de ma Nativité, Apparition, Résurrection, Ascension, Pentecôte, Assomption de ma Mère, Exaltation de la sainte Croix, de tous les Saints, et tous les jours qu'on tient les jugements généraux et qu'il fait des chevaliers ; car comme aux jours de la fête de mon humanité et glorification de mes saints, toute la cour céleste se réjouit pour les bienfaits qu'ils en ont

reçus, de même les justes se doivent réjouir en terre de la justice du roi, qui est marquée en la couronne, et toute la cour céleste se réjouir de la rétribution d'un roi juste.

#### IV.

*Jésus-Christ donne dix conseils aux rois, pour eux et pour leur royaume.*

LE Fils de Dieu parle à son épouse, disant : J'ai montré aux rois les degrés par lesquels il pouvait monter au ciel ; s'il les gravit, il arrivera avec facilité comme celui qui tient la vie contemplative. Or, maintenant, je veux donner aux rois dix conseils :

1° Qu'il ne soit point seul à table, mais qu'il y soit avec quelques sujets, qui, par leur présence, le consolent corporellement et spirituellement, car par là, on est distrait des péchés et des déshonnêtetés.

2° Qu'après le repas, il peut se récréer, d'autant que, étant humble pour parler familièrement, il acquiert l'amour de ses sujets; et lors il entendra les raisons et les opinions de plusieurs, pour les imiter ou les rejeter.

3° Qu'en toutes ses œuvres, il soit miséricordieux et juste, afin qu'il ne quitte de faire la justice pour l'amitié, pour la fausse compassion ou bien pour son intérêt, ou pour l'utilité temporelle ou crainte; ni qu'aussi il ne néglige ou oublie la miséricorde, car il est indécent qu'un roi soit vaincu par la colère, et qu'un juge juge sans sujet, ou bien qu'il ne se fourvoie aussi de la voie de la justice par l'importunité des prières.

4° Que le roi ne confie jamais le gouvernement et le jugement à ceux qu'il sait être partiaux et cupides, ou à ceux qu'il sait que frauduleusement ils extorquent de l'argent des sujets, car ceux-là fourvoient facilement les autres de la justice et de l'équité; mais que le roi s'enquière quels sont ceux qui sont bien réglés de leur nature et qui suivent les traces équitables de leurs prédécesseurs, et enfin quels sont ceux qui aiment mieux les œuvres de justice que de s'enrichir.

5° Que le roi s'enquière tous les jours comment les lois et la justice s'observent en son royaume; et ceux qu'il ne pourra corriger, étant incorrigibles, qu'il ne les renvoie point impunis, et qu'il prenne garde de ne pas trop tirer d'argent et des amendes des délinquants. Qu'il n'opprime point les innocents par aucune finesse, mais qu'il traite les familles avec plus de douceur, et qu'il ne punisse plus sévèrement les endurcis, gardant en tous la miséricorde et la justice; et où il verra de l'humilité plus grande, qu'il réhausse la miséricorde par l'équité.

6° Que le roi examine continuellement ses jugements et ses œuvres. Que s'il voit s'être trompé en quelque chose, qu'il n'aie point honte de corriger et rétracter ce qui sera mal fait, car il n'est pas plus sage que David, qui se trompa, ni plus saint que le prophète, qui, croyant au mensonge, fut tué par le lion.

7° Qu'il ne soit pas trop actif et prompt en ce qu'il faut faire, mais prévoyant et circonspect, considérant la fin de ses affaires; qu'il s'appuie aussi sur le conseil des sages et expérimentés et qui craignent Dieu, auxquels il obéisse, et qu'il ne se cache point d'eux, car c'est

un esprit dégénéré et suspect d'avoir suspecté le conseil des hommes de bien ; qu'il retracte prudemment et sagement le conseil des adulateurs qui consentent à tout.

8° Qu'il prenne garde à la légèreté des paroles et des mœurs en toutes choses, même avec ses domestiques et familiers ; qu'il fuie les adulateurs et flatteurs comme des scorpions, car ceux-là le fomentent dans les péchés et scandalisent les bons, car un tel doit être roi, qui est craint des jeunes, honoré des vieux, loué des sages, aimé des justes et désiré cordialement des opprimés.

9° Que le roi ne communique point avec ceux qui sont excommuniés, et qu'il ne défende point ceux qui se moquent de Dieu et de sa loi, mais qu'il les instruisse et les retire du péché avec des paroles de charité. Que s'ils ne se corrigent point, qu'il leur montre sa sévérité et qu'il les prive de leurs bénéfices, car l'honneur d'un roi est d'aimer surtout les choses divines, et d'augmenter l'honneur de Dieu de toutes ses forces.

10° Qu'il aime son peuple et la communauté de son royaume ; qu'il traite ses soldats avec clémence ; qu'il se souvienne des bienfaits reçus des parents en leurs enfants.

## V.

*Des conseils que Jésus-Christ, souverain Empereur, donne aux rois.*

LE Fils de Dieu parle à son épouse ; Il est écrit d'un roi que, ne pouvant dormir, il se fit apporter les annales ou chroniques. De même,

que le roi pour lequel vous me priez ( d'autant qu'il est enfant ), se fasse lire les œuvres et les exemples des saints, les beaux faits des hommes généreux, par lesquels son esprit sera excité à Dieu, et il apprendra comment il peut s'occuper en d'honnêtes soulagements de son royaume. D'ailleurs, je lui établis deux amis qui lui soient comme deux mères : de l'un, il en aura le lait et le pain, et de l'autre, le vin et la médecine. Le premier lui montrera comment et en quoi il pèche ; comment il faut satisfaire pour les fautes ; comment il pourra être consolé en tribulation ; comment, quand je serai courroucé, il me pourra apaiser. Du second il recevra la sagesse ès choses douteuses, la solution des mystères, et la prudence de régir et défendre son royaume.

Si donc il obéit à ces choses, il profitera, devant Dieu, à soi et aux hommes. Qu'il obéisse néanmoins à ces deux, sans mépriser le conseil des autres ; mais qu'avec ces deux, il écoute le conseil de plusieurs, et qu'il choisisse avec la meilleure délibération.

## VI.

*L'Empereur Jésus-Christ enseigne aux rois  
d'aimer leurs sujets.*

LE Fils de Dieu parle à son épouse : J'ai dit ci-dessus que le roi doit aimer son peuple et le bien commun de son royaume : or, lors il montre qu'il l'aime, quand il lui permet l'usage des lois approuvées, si sur le peuple et sur le commun ne dominent exacteurs cruels et collecteurs avarés ; si le peu-

plé n'est chargé de nouvelles inventions et impositions de tributs ; s'il n'est chargé de logements inaccoutumés. Le roi peut pourtant, pour l'extirpation des infidèles, demander secours au peuple et aux communautés du royaume, s'il en a besoin, mais qu'il prenne garde que cette nécessité-là ne devienne une loi et une coutume.

Que le roi s'étudie aussi à bannir toutes les coutumes contraires qui nuisent au salut des âmes, et nommément celle-là qui est abolie depuis longtemps, qui contient que, quand les navires sont en péril, par la tempête et l'orage, au rivage où sa puissance s'étend, le maître du navire et de la marchandise sera privé des biens qu'il aborde à son port. Oh ! qu'impie est cette cruauté, quand on ajoute affliction à affliction ! Certainement l'affligé se contente d'une seule affliction, qui est de perdre son navire, sans que le reste des biens soit encore perdu.

Donc, que le roi arrache les pernicieuses et injustes coutumes de son royaume, et il trouvera devant mes yeux une plus grande grâce et un plus grand profit.

## VII.

*En quoi les rois doivent principalement aimer  
Notre-Seigneur.*

LE FILS de Dieu parle à son épouse d'un roi de Suède, disant : Si ce roi me veut honorer... etc., *qu'il fasse ce qui est écrit au Livre IV, Chap. XLVIII.*

## VIII.

*Jésus-Christ commande aux rois d'élire des reines dévotes à son exemple.*

LE FILS de Dieu dit à sa Mère, la Sainte Vierge : Je suis couronné Roi en ma Divinité, sans commencement et sans fin, et ma couronne n'a ni commencement ni fin, signifiant ma puissance, qui n'a eu ni commencement ni n'aura point de fin; mais j'ai une autre couronne gardée en moi, laquelle n'est autre que moi-même, etc. (*Cherchez le reste de ce Chap. au Livre V, après l'interrogation IX.*)

## IX.

*D'une reine nouvellement épousée, et de son fruit.*

JÉSUS-CHRIST parle à l'épouse d'une reine que le roi avait épousée, bien qu'elle fût issue d'une race damnée par l'Église, et encore avant l'âge requis pour le mariage, disant : Écoutez, ô ma fille, et sachez qu'en tout mariage chrétien, on doit avoir l'âge et le consentement légitime. Mais en ce mariage, il n'y a rien de cela, et partant, ce mariage est semblable à la poupe d'un navire et aux jouets des enfants, d'autant que, par ceux-ci, on ne cherche que la gloire temporelle, et non la loi chrétienne et l'honneur de Dieu. Partant, de ce mariage sortira la tribulation, et non la paix du royaume; et bien que cette nouvelle reine, fille de parents damnés par l'Église, ne portera point l'iniquité du

père, néanmoins il ne sortira jamais au peuple de fruit salutaire, du sang qui m'a provoqué à colère. C'est pourquoi Isaac avertit son fils de prendre femme de son sang, de peur qu'il ne fût contaminé par le peuple qui avait irrité Dieu.

## X.

*De l'avertissement salutaire que la Mère de Dieu donne à une reine.*

LA MÈRE DE DIEU parle à l'épouse, lui disant : Dites à la reine que moi, Mère de miséricorde, l'ai reçue comme le noyau d'une pomme rongée, qui n'était pas belle à voir, mais fort amère au goût et difficile à avaler. Néanmoins, je l'ai transplantée en une terre éloignée, afin qu'elle m'apportât un bon fruit. Donc, comme les arbres portent d'eux-mêmes feuilles, fleurs et fruits, de même elle doit apporter des feuilles de vertus, savoir, oyant franchement la parole divine, qui est utile à l'âme et est semblable à la feuille des arbres. Qu'elle parle aussi de ce qui honore Dieu et réussit à l'utilité du prochain, car lors elle porte de belles fleurs. Qu'elle aime aussi Dieu et le prochain, et lors elle aura un très-bon fruit. Qu'elle ne parle pas franchement des cajoleries ni des choses qui contribuent à l'honneur mondain, et partant, qu'elle se convertisse à moi, savoir, prêtant l'oreille à mon Fils, écoutant sa parole et faisant des œuvres de charité. Ce fruit-là lui est à goût, c'est-à-dire, son âme lui agréée, laquelle il désire avoir et aisément posséder.

## XI.

*Jésus-Christ réproûve un vœu fait sans conseil.*

APRÈS qu'un roi et une reine eurent eu deux enfants, ils firent vœu de chasteté et de continence entre eux, sur quoi l'épouse fut requise de prier Dieu. Jésus-Christ lui apparut et lui dit : L'Écriture dit que l'homme ne présume de séparer ce que Dieu a conjoint, car quel sera celui qui osera changer ce qui est raisonnablement approuvé par la loi divine et est saint? Néanmoins, pour juste raison, le bien charnel se peut changer en un bien spirituel, et lors ce n'est pas défaire le mariage, mais le transférer, quand deux consentent en un meilleur bien par charité, avec une mûre délibération et conseil. Mais ce roi et cette reine ont consenti en un bien apparent, mais non discret et solide, car l'une des parties a consenti à ce vœu par une ferveur commençante, indiscrete et par légèreté d'esprit; l'autre par quelque complaisance, par un mouvement subit et pour éviter les douleurs. Partant, il est plus assuré et plus louable de retourner à la première loi du mariage, de peur que, s'ils continuent indiscretement, les tentations croissent et que la plénitude du consentement y intervenant, il ne sorte de là un plus grand mal et occasion de médiosance. Or, qu'en ceci, ils se comportent selon le conseil des plus sages, car il n'est pas péché de rétracter sagement ce qui a été commencé et attenté indiscretement.

## XII.

*Avertissements salutaires pour les rois et pour les reines.*

LE Fils de Dieu parle à son épouse : Quand une arête est près du cœur, il ne faut pas tout subitement l'arracher, mais il la faut couper peu à peu : de même si la femme est bonne, il la faut aimer, mais elle est empêchement à l'homme qui tend à la perfection. Partant, il faut que, quand l'homme qui est lié à une femme par le mariage, voit le danger, la flatte avec des paroles douces à la manière d'un qui avertit; quelquefois il doit en user avec plus de sévérité à la manière d'un docteur, d'autres fois comme un médecin qui tranche et coupe, car il faut sagement écouter une femme, afin de la consoler prudemment et la reprendre secrètement, de peur qu'elle ne soit méprisée; quelquefois il la faut instruire honnêtement, et quelquefois il ne la faut point ouïr, de peur qu'on quitte la justice. Partant, l'humilité de l'esprit appartient à la reine; la modestie découvre la prudence en l'action et la compassion des misérables, car par la prudence d'une femme (1), David a été apaisé, afin qu'il ne se portât à la vengeance. Par l'humilité, Esther est parvenue à la royauté et y persévéra; mais Jézabel a été abaissée par sa superbe et sa cupidité, et Marie, ma Mère, à raison de sa compassion et de sa charité, a été faite Mère de tous au ciel et en la terre. Partant, cette reine pour laquelle vous priez de-

(1) Abigail.

mande par vous un conseil. Répondez-lui de ma part, et dites-lui qu'elle a quelques inspirations et quelques suggestions de deux esprits, du bon et du mauvais, que je vous montrerai une autre fois.

### XIII.

*Ici sont manifestées les choses que dessus.*

JÉSUS-CHRIST parle à l'épouse, disant : Les inspirations et les suggestions viennent de deux esprits dans les cœurs : du bon et du mauvais. Le bon esprit suggère à l'homme les pensées du ciel et de n'aimer la terre ; l'esprit mauvais pousse l'homme à l'amour des choses présentes que l'homme voit, de rendre légères ses fautes, d'alléger ses infirmités, et propose pour cela les exemples des infirmes. (*Voyez ce qui reste au Livre IV, Chap. IV.*)

### XIV.

*De l'estime que la reine doit avoir du conseil susdit.*

NOTRE-SEIGNEUR Jésus-Christ parlait à son épouse de la reine susdite, disant : Cette reine m'a demandé conseil par vous, et ayant ouï le conseil que je lui avais donné, il lui semble trop dur ; et partant, dites-lui que, du temps d'Élie, le prophète, il y avait une reine (1) qui aimait plus son repos que moi, qui poursuivait et contrariait toujours les paroles de vérité, et

(1) L'impie Jézabel.

croyait subsister par sa prudence. Partant ; il arriva que, non-seulement elle fut méprisée de tous, comme auparavant elle était honorée, mais elle mourut d'une mauvaise mort. Et partant, moi, Dieu, qui vois clairement les choses futures, je dis maintenant à cette reine que son temps est court. Le compte qu'elle me doit rendre au jour du jugement est grand, et sa fin ne sera pas comme son principe, si elle n'obéit à mes paroles.

## XV.

### *De deux chariots mystiques.*

SAINTE Agnès apparut à l'épouse de Jésus-Christ, et lui parla de quelque reine superbe et pompeuse, disant : Vous avez vu, ô ma fille, cette dame superbe sur le chariot de superbe..... (*Voyez le reste au Livre IV, Chap. XVII,*)

## XVI.

*Jésus-Christ défend à un roi de prendre un adulateur et trop subtil.*

LE Fils de Dieu, parlant à son épouse d'un homme trop subtil et adulateur qu'un roi voulait élever et recevoir pour son conseiller, lui dit : Cet homme que vous connaissez, que maintenant le roi veut prendre pour conseiller, est un loup. Et que fera-t-il donc autre chose que ravir, avaler et tromper ? Partant, je vous dis que si le roi désire trouver mon amitié, il s'en donne garde et se retire de son amitié et de sa conversation ; qu'il ne lui donne pas un

pas de terre qu'il lui demande; qu'il ne l'aide ni avec des présents ni avec des hommes. Il a la laine de la brebis, mais une soif inextinguible et un venin de tromperie sont en son cœur. Que si le roi entend ses conseils et prend son amitié, il se perdra avec lui, et se confiant en lui, il sera réprouvé de moi, et sera en proverbe ridicule à plusieurs qui diront : Voici un roi plus semblable à un âne couronné qu'à un prince. Et aussi il est à craindre qu'il ne perde le royaume avec douleur.

Cette dame qui m'était auparavant si chère m'a maintenant tourné le dos; elle désire et cherche d'avoir des enfants du sang de ce loup, contre ma volonté et mes paroles : partant, sachez pour certain qu'elle ne se réjouira pas de ce fruit, et cette extraction ne donnera pas de profondes racines, ni les habitants ne se réjouiront de l'héritier, car le roi n'a pas gardé la justice à son royaume, puisque le moindre a supplanté le plus grand.

## XVII.

*Jésus-Christ défend à un roi de prendre un homme étranger.*

NOTRE-SEIGNEUR parle à son épouse, disant : Le roi cherche le secours et l'amitié du renard. Mais quelle est la coutume du renard, sinon feindre d'être mort, afin de ravir les oiseaux simples? S'il entre où sont les oies, il ne se contente pas d'en manger une, mais il les tue toutes. De même en fera celui-ci : s'il peut une fois posséder un peu de terre, il n'aura pas de repos qu'il n'en possède davantage, et lors il

sèmera au loin et au large de grandes dissensions, car ceux du royaume ne s'accordent point avec les étrangers. Partant, qu'on fuie sa conversation comme le sifflet d'un serpent véneux, car s'il s'avance davantage, il mettra le royaume en ruine et plumera les oisons simples.

Que les conseillers du royaume et le roi s'efforcent que l'argent qui lui est dû à raison de la dot, lui soit payé, car, selon la maxime commune, il vaut mieux être sage avant la chute qu'après la ruine.

Le Fils de Dieu dit encore : Quelques-uns de la semence du renard et de la visière ont élevé la tête; ils savent plumer et blesser, mais non pas guérir, ce qui ne leur réussira pas à joie ni en l'augmentation de la justice, car cette race me déplaît, et ses commencements joyeux seront étouffés par une fin douloureuse.

## XVIII.

*De deux bons conseillers que Jésus donne à un roi.*

LE Fils de Dieu parla à l'épouse qui priaït pour un roi, et lui dit : Si ce roi veut travailler à la conversion des âmes, il doit choisir deux conseillers qui, par ordonnance, régissent le royaume. Le premier que je lui veux donner m'aime plus que soi-même et tout ce qui le touche; il est aussi prêt à mourir pour l'amour de moi. Le deuxième s'est uni à la force de l'agneau; il est disposé à m'obéir en tout, et non à la chair, mais bien à l'esprit.

Mais vous me pourriez demander pourquoi

L.

j'expose mes amis à la tribulation. Je vous répons par un exemple : Il y avait un seigneur qui avait un grand bois ou un désert environné de murs , où il y avait des animaux indomptables , et hors de la muraille , des brebis. Les murs avaient plusieurs ouvertures , et auprès de chaque ouverture , il y avait deux espaces , et auprès de chaque espace , trois trous secrets.

Or, ce maître , étant soigneux de ses brebis, dit à ses serviteurs : Vous savez que mes brebis sont simples et que ces bêtes ravissent. Partant, gardez les ouvertures, de peur que les bêtes farouches, sortant de leur parc, leur nuisent. Ne vous fâchez pas au labeur; ne soyez point paresseux à veiller; que votre voix soit comme une trompette; que votre bâton soit incessamment en vos mains, afin que, quand les bêtes dévorantes s'approcheront des brebis, elles soient épouvantées.

Les serviteurs donc, ayant reçu le commandement de leur maître, obéirent librement. Enfin le seigneur, ayant appelé son chasseur, lui a dit : Entrez en mon bois avec les chiens, et faites que les animaux oient la voix de la trompette, et épouvantez-les de votre clameur.

Les serviteurs donc, oyant le son de la trompette, dirent : Voici que c'est la voix du chasseur de notre maître : levons-nous donc à la hâte; n'ayons pas maintenant crainte ni paresse. Que notre main soit maintenant prompte à frapper, notre voix à crier, nos yeux vigilants pour la défense des brebis.

Moi, Dieu, je suis semblable à ce seigneur. Ce bois ou ce désert, c'est le monde, qui foisonne en animaux farouches et indomptables, c'est-à-dire, en hommes sans loi, sans charité.

sans sentiment de Dieu, disposés à faire toute sorte de maux. Le mur d'une excessive présomption et obstination environne et clot ce monde. Les hommes abusent de la patience de Dieu, et avançant en mal, s'endurcissent. Hors de ce mur sont mes amis, embrasés des feux de mon amour, qui suivent mes traces et cherchent ma pâture.

Entre la clôture de la muraille sont ceux dont les cupidités sont sans bornes, qui préfèrent la créature au Créateur, qui aiment le corps et non l'âme, aspirent aux choses présentes, et non aux futures.

Les ouvertures de ce mur sont les fraudes, les déceptions, simonies et malices de ceux qui n'obéissent ni au Père ni au Fils. Cette maladie trop funeste domine maintenant en plusieurs, et on répute que c'est la souveraine félicité d'obtenir le temporel et ne se soucier de l'éternel.

Les deux espaces qui sont auprès des ouvertures sont deux abus dans le monde, ou deux maux : le premier est donner aux autres occasion et exemple de pécher par paroles et par œuvres ; le deuxième est corporel, qui se partage en deux chefs : le premier est dissimulation du péché qu'il fallait corriger, et ce à raison des faveurs et des honneurs présents, ou bien pour la crainte mondaine ; le deuxième est ne vouloir point punir le péché manifeste pour l'utilité propre ou pour quelque respect mondain.

Les trois trous cachés sont les trois affections des malins, car ou ils désirent de nuire à la vie du prochain, ou de déroger à l'honneur, ou de porter dommage en ses biens ou en celui de ses amis.

Le chasseur signifie la justice de Dieu qui se

manifestera, la voix de laquelle sera : Donnez aux endurcis des choses dures, et aux mols des choses molles. Les chiens qui suivent sont les hommes d'iniquité, desquels, bien qu'ils soient mauvais, Dieu se sert pour le bien, non pour eux, mais pour ceux qui en doivent être purifiés. Ceux-là donc sont comme des chiens insatiables, qui s'accoutument à haïr les brebis, à les frapper et à les pousser avec les dents de leur superbe, à leur arracher inhumainement leur toison, à les fouler aux pieds ; et parce que le royaume de ce roi est du désert, et que ce bois a des bêtes feroches et indomptées plus que de brebis, c'est pourquoi j'établis mes amis pour gardiens de mes brebis, qui seront disposés à faire miséricorde aux humbles, justice aux endurcis, et à tous le droit et l'équité.

Au reste, que mes amis se donnent garde de ces gardiens, qui, demeurant auprès des ouvertures et ayant des lances en leurs mains, les suspendent, afin que, les bêtes et les ennemis étant passés, ils frappent fort la terre, voulant signifier qu'ils se sont fortement opposés à la sortie, car ceux-ci sont des gardiens qui ne cherchent point les âmes, mais l'utilité temporelle, qui dissimulent les péchés et les reprennent doucement, et s'endorment à la recherche, afin de plaire. Mais que mes fidèles amis travaillent soigneusement à ce que la justice soit observée et gardée, que le bien commun soit aimé, que l'honneur de Dieu soit augmenté, et que les rebelles et les impies soient punis. Mais il n'est pas licite de savoir si la voix de ma justice viendra en ces jours, mais qu'ils soient fermes et qu'ils crient généreusement, car moi, Dieu, la vérité, je leur donnerai la récompense de vérité.

## XIX.

*Pourquoi la Sainte Vierge en parlant dit nous, et Jésus-Christ dit je, et des avertissements à un roi.*

LA MÈRE de Dieu parle à son épouse, disant : Vous admirez pourquoi je dis quelquefois *nous* quand je vous parle, et pourquoi, quand mon Fils vous parle, dit *je*. Sachez que je sais cela : car quand mon Fils parle, il vous parle de la part de la Divinité, d'autant que l'auguste et adorable Trinité est un Dieu. Mais quand je parle, je vous parle en vertu de la même Trinité, et le Verbe des trois personnes, c'est un même Verbe, c'est pourquoi je dis *nous*. Dites donc à ce roi pour lequel vous me priez maintenant, que la Mère de charité l'avertit de la honte, pudeur et sien dommage, car ce serait une honte si le seigneur mettait en son lieu le serviteur. Or, il serait dommageable si quelqu'un changeait un coffre plein d'or avec un vide ou de peu de valeur : de même ce roi propose de l'autel un serviteur du diable, désirant lui obéir, ce qui est une honte spirituelle : partant, je jure par mon Fils Jésus que s'il ne le chasse avec le conseil des sages, le faisant homme simple selon son sang, ne lui donnant aucune puissance ni une obole pour tout, de ce qui est royal, je le fouetterai depuis la tête jusques aux pieds, jusques à ce qu'il dise de douleur : Marie, ayez miséricorde de moi, car je vous ai provoquée à colère. En second lieu, je vous avertis du dommage, savoir, qu'il ne cherche pas tant un petit repos, de peur de perdre le long repos et de trouver l'inquiétude éternelle,

mais que plutôt il travaille soigneusement et fortement en la divine charité, afin d'obtenir cet or précieux et éternel. Que s'il ne veut obéir comme mon Fils le lui avait dit, qu'il le laisse, car nous trouverons bien les voies par lesquelles il pourra se retirer des choses commencées sans opprobre et dommage du monde.

## XX.

### *De qui il faut prendre conseil.*

LA MÈRE de Dieu parle à son épouse, disant : Dites au roi pour lequel vous priez qu'il a cinq serviteurs, le premier desquels est aveugle. Néanmoins, il y a un certain sujet et matière dont on peut faire une bonne image : partant, on ne doit point prendre conseil d'un enragé avant qu'il ait la vue claire.

Le deuxième est sourd, car la divine charité n'entre point en ses oreilles : partant, il ne faut point conférer avec lui des choses spirituelles, si ce n'est qu'il ait une ouïe meilleure.

Le troisième serviteur est muet, d'autant que l'amour divin n'est point en son âme : partant, tout ce qu'il dit est pour la crainte de la peine, ou pour le lucre du monde, ou pour plaire.

Le quatrième serviteur est un lépreux spirituellement : partant, il faut fuir sa présence, de peur que les autres ne soient entachés.

Le cinquième est paralytique en tous ses membres : partant, il est inhabile aux œuvres spirituelles.

Pour ces cinq serviteurs que nous lui persuadons de laisser, nous lui en conseillons cinq autres qui voient bien, oient spirituellement et

sont sans tache spirituelle, auxquels s'il consent, il aura l'amitié de mon Fils. Elle lui dit d'ailleurs qu'il arrête en sa couronne avec obéissance, autrement mon Fils l'appellera sous la couronne. Je vous appliquerai ceci en son temps.

## XXI.

*Comment les rois doivent reprendre ceux qui offensent Dieu.*

LE Fils de Dieu parle à son épouse : Pourquoi vous troublez-vous que j'aie supporté si patiemment celui qui se moquait de moi? Ne savez-vous pas qu'il est dur et amer de brûler éternellement? car là où on sème diverses couleurs, si on les moissonne avant le temps, elles ne sont pas si fortes pour donner les couleurs, qu'elles le seraient si elles étaient cueillies en leur saison : de même mes paroles, qui doivent être manifestées avec justice et miséricorde, doivent croître jusques à la parfaite maturité, et lors elles conviennent mieux à ce qu'on les applique, et elles dépeindront mieux l'excellence de ma vertu. Partant, que le roi prenne garde que son âme ne réponde pour l'âme de celui qui se moque de moi, car il le devait punir pour l'honneur de Dieu, et afin qu'il ne fût puni de Dieu comme fit Moïse ; car de la sorte, la couronne lui sera redoublée, d'autant qu'il a apaisé l'ire de Dieu, et parce qu'il admire le jugement du défaillant, afin qu'il ne fût puni éternellement. Mais quant à celui qui dissimule de corriger les défaillants, la peine lui sera redoublée, savoir, augmentant la peine future et en n'exerçant pas la justice.

## XXII.

*De l'avertissement donné au roi de Cypre.*

NOTRE-SEIGNEUR Jésus-Christ parle , par son épouse , à l'enfant de douze ans du roi de Cypre et à son oncle, prince et gouverneur du royaume susdit , disant à son épouse : Écrivez-leur comme de votre part. (*La lettre est au Livre VII, Chap. XVIII, touchant le confesseur.*)

## XXIII.

*De l'amendement sans délai de ceux de Cypre.*

SAINTE Brigitte , étant en extase , suspendue en la contemplation , voyait en esprit un palais d'une incompréhensible grandeur et d'une beauté admirable ; et là , elle voyait Jésus-Christ , souverain Empereur , entre les saints , et un trône élevé.... , etc. (*Voyez Livre VII , Chapitre XIX.*)

## XXIV.

*Que les rois doivent ouïr le conseil des humbles , bien qu'ils ne soient éloquents.*

LE FILS de Dieu dit à son épouse : Un médecin vint en une région éloignée et inconnue en laquelle le roi ne gouvernait pas , mais était gouverné , car il avait un cœur de lièvre ; et partant , étant assis au trône royal , il paraissait au peuple comme un âne couronné , et son

DE SAINTE BRIGITTE. LIV. VIII. —XXXI. 119.  
peuple s'amassait aux banquets. (*Voyez le reste  
au Livre III, Chap. XXXI.*)

XXV.

(*Voyez ce chapitre au Livre IV, Chap. I.*)

XXVI.

(*Voyez ce chapitre au Livre IV, Chapit.  
CIV.*)

XXVII.

(*Voyez celui-ci au Livre IV, Chap. CIV.*)

XXVIII.

(*Lisez tout ce chapitre au Livre IV, Chap.  
CV.*)

XXIX.

(*Voyez ce chapitre au Livre VI, Chap. XCV.*)

XXX.

(*Voyez-le aussi au Livre VI, Chap. XXVI.*)

XXXI.

*D'un roi et d'une reine qui changeaient les bon-  
nes mœurs.*

LORSQUE je priais, je vis en esprit le ciel  
quasi en trouble, et le soleil et la lune reluisants

en une sérénité très-claire, la lumière desquels s'étendait au delà du ciel. Et lorsque je considérais attentivement, je vis que les bons et les mauvais anges bataillaient contre le ciel; mais ils ne purent les surmonter, jusques à ce que le dragon grand et horrible montât au ciel, à qui le soleil et la lune donnèrent la puissance et la clarté. Et soudain le ciel a été pâle et noir, et la lune s'est enfuie sous la terre. Mais quand je regardai la terre, je la vis toute pleine de reptiles et de serpents qui mangeaient la superficie de la terre et tuaient les hommes avec leurs queues, jusques à ce que le soleil fût tombé dans l'abîme; et le lieu de la lune n'a plus été trouvé.

Or, après ceci, onze ans s'étaient écoulés, j'ouïs la voix de Dieu qui me disait : Souvenez-vous, ô épouse, de ce que je vous ai montré, en la cité de Stoecholive, le ciel troublé; maintenant je vous montrerai ce que cela signifie. Le ciel que je vous ai montré signifie le royaume de Suède, car ce royaume devrait être quasi céleste, pacifique et juste, mais hélas ! il est maintenant agité par les vents des tribulations; il est foulé d'iniquités et d'exactions, ni n'est point de merveilles, car le roi et la reine, qui reluisaient comme le soleil et la lune, sont maintenant noircis comme des charbons, d'autant qu'ils sont changés en leurs mœurs et volontés, car ils ont élevé un homme de la race des vipères, afin de fouler mes amis simples. Partant, sachez que ce prêtre, qui est un dragon confus, descendra plus qu'il ne montera; et mes amis, desquels la vie est comme la vie des anges, entre lesquels aussi il y en a quelques-uns qui sont d'une sale et méchante vie comme les mauvais

anges, qui en seront dispensés, seront élus et affranchis des tribulations. Mais le soleil pâlera jusques à ce qu'il vienne sous la couronne, puisqu'il n'a voulu justement vivre en la couronne, et on dira de lui que ses ténèbres se sont multipliées selon la grandeur de votre splendeur.

## XXXII.

### *De la création des chevaliers.*

NOTRE-SEIGNEUR Jésus-Christ parlait à son épouse; il lui disait entre autres choses : Écoutez, et sachez que l'état des hommes laïques était bien rangé autrefois. En effet, quelques-uns labouraient la terre et y étaient assidus; les autres parcouraient les mers, allaient aux marchandises et transportaient en d'autres régions, afin que la fertilité d'une région aidât à la stérilité de l'autre. Les autres s'occupaient aux ouvrages manuels et à divers arts et artifices. Entre ceux-ci il y avait quelques défenseurs de la foi et de l'Église, qui sont maintenant appelés curiaux ou porte-épée, d'autant qu'ils avaient pris les armes pour la vengeance des injures qu'on fait à l'Église sainte et à la foi, et pour combattre et abattre les ennemis de Dieu.

Entre ceux-là apparut un bon homme et mon ami, qui ruminait ces pensées en son esprit : Je ne laboure point la terre, comme un laboureur; je ne cingle pas sur la mer; je ne m'occupe point aux œuvres manuelles, comme un excellent ouvrier. que ferai-je donc, ou par quelles œuvres apaiserai-je mon Dieu? Je ne suis pas fort pour les œuvres de l'Église : mon corps est débile et mol pour souffrir les plaies; ma main

est lâche pour frapper les ennemis; mon esprit est dégoûté pour considérer les choses célestes : que ferai-je donc ? Certainement je sais ce que je ferai : je me lèverai, et m'obligerai, par un serment stable, sous un prince temporel, à défendre de toutes mes forces et de tout mon sang la foi de la sainte Église.

Mais cet homme, venant à ce prince ou roi, lui dit : Je suis des défenseurs de l'Église. Mon corps est trop mol pour souffrir les plaies, ma main trop lâche pour frapper, mon esprit trop léger et trop inconstant pour considérer le bien et pour agir; ma volonté propre me plaît; le repos, qui m'est si cher, ne me permet pas de m'opposer fortement aux ennemis pour la maison de Dieu. Partant, je m'astreins avec jurement public, sous l'obéissance de notre Mère la sainte Église, et de la vôtre, mon prince, à la défendre tous les jours de ma vie. Que si mon esprit et ma volonté se refroidissent au combat, j'y suis tenu à cause de mon jurement, et j'y puis être contraint.

Le prince répondit : J'irai avec vous en la maison de Dieu, et je serai témoin de votre jurement et promesse.

Or, tous deux venant à mon autel, mon ami, étant agenouillé devant l'autel, dit : Je suis trop faible en ma chair pour pâtir les plaies; ma volonté propre m'est trop chère; ma main est trop lâche pour frapper : c'est pourquoi je promets maintenant obéissance à Dieu, et à vous qui êtes le chef, promettant avec jurement de défendre la sainte Église contre ses ennemis, d'affermir les amis de Dieu, de faire du bien aux veuves, aux orphelins et à ceux qui sont fidèles à Dieu, de ne rien faire contre l'Église de Dieu et la foi.

Et d'ailleurs, je m'oblige à votre correction, si je me fourvoie, afin qu'étant obligé, je puisse mieux fuir le péché et mes volontés propres, et d'autant plus facilement et avec plus de ferveur faire la volonté de Dieu et la vôtre, et que je sache qu'il m'est autant damnable par-dessus les autres et suis plus méprisable, qu'ayant violé l'obéissance, je présume d'aller encore contre vos commandements.

Or, ayant fait cette profession devant mon autel, le prince, considérant sagement, se disposa un habit différent de ceux des séculiers, en signe de l'anéantissement et de la résignation de sa volonté propre; et afin qu'il sût qu'il avait un supérieur à qui il devait obéir, le prince lui donna un glaive en sa main, disant : Avec ce glaive, vous taillerez les ennemis de Dieu. Et lui donnant au bras le bouclier, il lui dit : Avec ce bouclier, vous vous mettrez à couvert des coups de vos ennemis, et souffrirez patiemment les injures qu'on vous fera; et plutôt que de fuir, que votre bouclier se crève. Il promit au prêtre qui était là présent de garder le tout fidèlement. La promesse étant faite, ce prêtre le communia en force et affermissement, afin que mon ami, étant uni avec moi, ne se séparât jamais de moi.

Tel fut mon ami Georges et plusieurs autres; tels devraient être les chevaliers qui devraient avoir un nom à raison de leur dignité, un habit pour régir et défendre la sainte foi.

Écoutez maintenant, ô mon épouse, ce que mes ennemis font contre ce que mes amis auraient fait auparavant. Certainement les chevaliers qui portaient mes armes étaient prêts à donner leur vie pour la justice et à répandre

leur sang pour la sainte foi ; ils annonçaient la perfection de la justice à ceux qui en avaient besoin , et ils déprimaient et humiliaient les mauvais. Mais écoutez maintenant comment il sont différents de leur première institution : autrefois ils mouraient pour la foi , maintenant ils meurent pour la vanité, cupidité et envie , selon les diverses suggestions , et ne vivent pas selon mes commandements , pour obtenir la joie éternelle. Donc, tous les chevaliers qui meurent en telle volonté, leur stipende leur sera donnée par le jugement de la divine justice , savoir, que leurs âmes seront en l'éternelle conjonction avec le diable. Mais ceux qui me servent doivent avoir la stipende avec la milice céleste qui est sans fin.

Moi, Jésus-Christ, ai dit ces paroles, moi qui suis vrai Dieu et vrai homme, un Dieu avec le Père et le Saint-Esprit.

### XXXIII.

*D'un chevalier qui avait apostasié.*

Tout le temps de cette vie n'est quasi qu'une heure devant moi : partant, ce que je vous dis maintenant a été éternellement en ma présence. Je vous ai parlé de ce chevalier au Livre II, Chap. IX.

### XXXIV.

*D'un chevalier qu'arment saint Pierre et saint Paul.*

NOTRE-SEIGNEUR parlait à son épouse, disant: Aujourd'hui vous avez composé en grammaire une maxime : Il est mieux de prévenir que d'é-

tre prévenu. Je vous ai prévenue de la douceur de ma grâce, afin que le diable ne domine votre âme.

Et soudain apparut saint Jean-Baptiste qui dit : Béni soyez-vous, ô Dieu, qui êtes avant toutes choses, avec qui pas un ne fut jamais Dieu, sans lequel aucun ne serait, car vous êtes l'éternité! etc. (*Voyez le reste au Chap. LXXIV, du Livre IV.*)

### XXXV.

*Des bénéfices que Dieu donne aux chevaliers, et de leur ingratitude.*

(*Voyez le Chap. VIII du Livre II.*)

### XXXVI.

(*Voyez le Chap. XII du Livre XII.*)

### XXXVII.

(*Voyez la peine d'un soldat, au Chap. XI du Livre II.*)

### XXXVIII.

(*Voyez-le au Livre VI, Chap. LXXXII.*)

### XXXIX.

*Comment les rois doivent faire la guerre aux infidèles.*

Un roi de Suède pria l'épouse de Jésus-Christ de consulter Dieu pour savoir s'il lui était agréa-

ble qu'il allât à la guerre contre les païens, car il le désirait. Sur quoi, l'épouse priant, Notre-Seigneur lui apparut, lui disant : Si le roi veut aller contre les païens, je le lui conseille, mais je ne le lui commande pas. Je lui conseille deux choses : 1° qu'il ait un bon cœur et le corps bien dispos. Le cœur sera bon, s'il n'a point intention de sortir à cette guerre que pour l'amour de Dieu et aussi pour le salut des âmes. Le corps sera lors dispos et apte, quand il sera accoutumé au jeûne et au travail. 2° Il doit s'efforcer d'avoir tous ses sujets et ses chevaliers volontaires et hommes de bien. Partant, qu'il visite plutôt tout son royaume, recherchant comment la justice est rendue, comment et par qui les jugements sont faits et les gouvernements sont administrés, car il est nécessaire que celui qui s'efforce de mettre les autres au ciel, commence par corriger ses erreurs, avertir ses sujets, les corriger et les exciter par de bons exemples.

## XL.

*De la charité que les rois doivent garder avec les infidèles.*

JÉSUS-CHRIST parlait à son épouse, lui disant : On dit que nul ne doit être contraint pour aller au ciel. Je réponds que là où les bonnes fleurs sont empêchées par la zizanie, n'est-il pas meilleur que la zizanie soit arrachée et que les fleurs ne soient empêchées ? Oui, certes. Partant, que ceux qui vont aux terres des infidèles leur offrent, en premier lieu, la paix, la foi et la liberté; et si les infidèles reçoivent leurs conseils

et avertissements , leur zèle et leur main charitable les doivent alors exercer au bien. Or, tous ceux qui seront morts pour cette charité , moi Dieu, qui suis la charité même, je leur rendrai le centuple, et même les infidèles ne seront pas si durement suppliciés et tourmentés que s'ils eussent vécu davantage et s'ils fussent morts en paix, car s'ils eussent vécu davantage , ils eussent plus péché. La charité est si grande que la moindre pensée ne sera pas sans récompense : à combien plus forte raison la bonne œuvre!

## XLII.

*D'un colloque de Jésus-Christ avec son épouse touchant un roi, ce qui est contenu au Livre IV, Chap. III.*

## XLIII.

*(Ce Chapitre est au Livre II, Chap. VI.)*

## XLIV.

*De l'équipage que les rois doivent amener contre les Turcs.*

LE Fils de Dieu parle à son épouse : Il faut que le roi qui cherche le lucre des âmes et qui veut assaillir les païens, ait deux drapeaux : qu'au premier soit décrite et peinte la passion, qui marque la miséricorde, au second, le glaive de ma justice. Donc, que le roi venant contre les païens élève le premier drapeau de miséricorde, offrant la paix à ceux qui la voudront recevoir, et qu'il érige l'autre drapeau à ceux qui

la refuseront; et se confiant en ma bonté, il ne doit craindre la multitude des ennemis ni se retirer par pusillanimité, et n'écouter point la voix de ceux qui disent : Retirez-vous, il ne faut plus combattre. Que si le roi n'est constant à poursuivre, qu'il ne l'attente point et qu'il ne commence ce bien, car il est meilleur de ne pas commencer les choses ardues que de ne les poursuivre, les ayant prises avec charité. Que le roi prenne aussi avec lui des prêtres d'une bonne vie et des religieux de divers ordres qui méprisent vraiment le monde : il y en a plusieurs, dans le paganisme et entre les païens, qui préfèrent leur secte à toute autre chose, auxquels il faut répondre fort sagement. Que les prêtres aussi instruisent le peuple et l'avertissent qu'à raison de ses cupidités insatiables, il n'encourt l'anathème, et qu'il ne meure à raison du murmure et de l'incontinence.

#### XLIV.

*(Ce chapitre se trouve en entier au Livre VI, Chap. XLI.)*

#### XLV.

*Comment et avec quelle confiance en Dieu le roi qui va contre les païens doit procéder.*

LA MÈRE de Dieu parlait à sainte Brigitte, disant : Si le roi va contre les païens à un grand nombre de peuple, je sais l'entrée et l'issue du fait ; je sais que plusieurs qui y iront seront non moins rebelles à Dieu que ceux qui sont sortis d'Égypte avec Moïse. Mais comme

Moïse n'introduisit point le peuple en la terre promise à raison de son ingratitude, de même ceux qui ne sont point nés encore accompliront les volontés de Dieu. Que le roi ne se confie point en ce que je l'ai appelé mon fils et que je voudrais ne me jamais séparer de lui, car s'il me garde ce qu'il m'a promis, je lui garderai aussi ce que je lui ai promis; mais s'il me méprise, qu'il craigne d'être méprisé.

## XLVI.

*Ce que doit faire l'évêque qui va contre les infidèles.*

LA Reine du ciel parlait à l'épouse, disant : Saint Sigfridus, archevêque, sortit d'Angleterre et fit la volonté de Dieu au royaume de Suède. De même quand cet évêque pour lequel vous priez, qui va avec le roi contre les infidèles, sera arrivé contre les païens et se trouvera en quelque terre qui sera acquise à Jésus-Christ, qu'il y établisse par les chrétiens une église cathédrale en quelque lieu honnête et convenable, afin que les chrétiens s'y puissent abriter comme auprès d'une mère, pour les nécessités de leur âme, et là se réfectionner spirituellement des sacrements et de la parole divine, et se consoler en l'esprit. Et si l'évêque ne peut établir là qu'un ou deux prêtres, les sustenter et les nourrir, qu'il s'en contente, car mon Fils est puissant pour augmenter les dons et dilater l'épiscopat. Que si lui et mes amis murmurent avant que ces paroles soient accomplies, lors leur bonne volonté sera réputée pour l'effet, et ils auront de là leur récompense; et partant,

que pas un ne se confie en sa longue vie, mais qu'un chacun attende patiemment le vouloir de Dieu.

## XLVII.

*De l'ingratitude de ce roi , ne voulant suivre les conseils de Dieu, mais celui des mondains.*

LA Reine du ciel apparut à l'épouse, disant : Oyez , vous qui comprenez ce qui est spirituel, et venez avec moi ès colloques du Saint-Esprit. Je suis un vase rempli et remplissant , car comme le vase,étant sous le torrent,se remplit d'eau, et comme l'eau s'écoule, toutefois le vase est toujours rempli du coulant du torrent , de même mon âme , quand elle fut créée et conjointe au corps , fut remplie du coulant du torrent du Saint-Esprit , duquel elle n'a jamais été vide. Partant , quiconque vient à moi avec humilité et pureté de cœur , aura le secours du Saint-Esprit. C'est pourquoi je puis être fort bien appelée un vase rempli,car quand j'étais au monde, au cours de son torrent, le Fils de Dieu vint en mon corps , prenant de moi la chair et mon sang ; il a demeuré en moi jusques à la naissance ; et étant né et venant en mes mains , les anges se réjouirent et annoncèrent la paix en terre.

Après cela , mon Fils tomba en la peine de la mort , quand sa peau fut déchirée de coups de fouets , que les os furent serrés par les clous , et quand le cœur se creva , tous les autres membres étant morts. Or , le cas fut grand, d'autant que par là la puissance du diable était diminuée et les portes du ciel s'ouvraient.

Je compare la passion de mon Fils au tonnerre, dont on voit la lueur avant qu'on en entende le bruit : de même la passion de mon Fils était annoncée par la bouche des prophètes longtemps avant qu'elle vînt. Mais après que mon Fils fut mort, un grand bruit a été excité, qu'on a ouï longtemps et prêché après sa passion, et pour cela plusieurs donnèrent joyeusement leur vie. Or, maintenant mon Fils est tellement oublié et méprisé que quelques-uns estiment sa mort comme rien. D'autres disent qu'ils ne savent pas s'il y a un Dieu ou non ; d'autres le savent, mais ils ne s'en soucient pas, et il y en a peu qui se souviennent de sa passion avec amour ; et afin que la passion de mon Fils vienne en ma mémoire, les paroles que je vous ai manifestées sont venues au monde, et partant, vous avez été envoyée au roi de Suède, qui, étant enveloppé dans les filets d'une quantité de péchés, après avoir été séparé du diable, a été par moi reçu pour mon fils, désirant en faire un généreux combattant pour l'honneur de Dieu. Le diable, voyant cela, lui porta envie, comme jadis à Moïse jeté en l'eau, le berceau duquel Notre-Seigneur conduisit au port, lequel, bien qu'il fût empêché en sa langue, disait néanmoins tout ce que Dieu voulait ; et fuyant de crainte d'Égypte, il retourna à Pharaon, la divine Providence l'ordonnant de la sorte : de même le diable en a fait au roi, car il a jeté un grand orage en son cœur, afin qu'ayant assemblé une grande multitude de combattants, il se retirât de son entreprise à cause de la pauvreté et de la famine ; et partant, il était établi un certain nombre de personnes. D'ailleurs, le roi, par la suggestion du diable,

considéra de la sorte : Les amis de Dieu n'ont point de science de batailler et combattre, c'est pourquoi j'irai chercher des gens aguerris au combat, à qui le diable envoya ensuite plusieurs des siens, par le conseil desquels il fut gouverné, bien qu'il fût manifesté au roi à quels conseils il devait obéir. Il lui avait été aussi conseillé d'amener quant et soi des prêtres et religieux de bonne vie, et cela fut fait par la providence du Saint-Esprit contre les astuces du diable. Certainement, il sait qu'en peu de temps Dieu lui voulait montrer comment il fallait entrer en bataille. Le diable savait aussi qu'il y en a plusieurs dans le paganisme qui s'estiment grands dans leur secte, et il n'ignore point qu'il y en a plusieurs qui désirent savoir la foi sainte et catholique. Partant, le diable désire qu'au temps de grâce, on envoie chez eux des gens pleins d'ignorance et de cupidité. Donc, les amis de Dieu, les prêtres et les religieux, doivent être prêts, avec une sapience spirituelle, à répondre aux païens qui viennent à eux avec leur secte.

Beaucoup d'autres choses vous sont dites, qui ne se feront pas sitôt; mais ces paroles doivent être gardées jusques au temps fixé, car Dieu montra à Moïse plusieurs choses qui n'ont pas été accomplies en une heure. David fut manifesté roi longtemps avant d'en avoir la puissance, et partant, que les amis de Dieu attendent patiemment et qu'ils ne se dégoûtent pas en l'œuvre.

Nous disons aussi que les Frères de l'ordre de Saint-Dominique, de Saint-François et les Bernardins, sont sortis avec le roi, d'autant que ces trois ordres sont appelés pour la conversion des

païens. Les monastères doivent certainement se faire pour ceux qui méprisent véritablement le monde, qui n'ont d'autre volonté que celle d'honorer Dieu et de trouver son amitié.

Mais quelques-uns de ces Frères considèrent et disent : Où est ce peuple à qui il fallait prêcher ? où est le lieu où il fallait édifier ? Le peuple d'Israël disait pareillement à Moïse : Où est la terre promise ? Il eût mieux valu pour nous être en Égypte sur les pots de chair que d'être exposés au danger de mourir de faim et d'angoisse. Le peuple néanmoins arriva en Israël au temps qu'il plut à Dieu, bien que quelques-uns murmurasent.

Que le roi donc ait toujours avec soi des prêtres dévots et tels qu'ils le suivent volontairement, poussés par la charité divine, et qu'il se donne garde d'amener des prêtres cupides comme des oiseaux de rapine.

Mais écoutez maintenant ce que je dois dire, moi, Mère de miséricorde : Ce roi que j'ai appelé mon fils est maintenant fils de rébellion, à qui, quand il était petit enfant, étaient gardés deux royaumes. Étant arrivé aux ans de discrétion, il gouvernait injustement et sans discrétion ; néanmoins, Dieu, le souffrant, lui donnait même des dons spirituellement, quand il convertit son cœur à Dieu. D'ailleurs, il lui remet en mémoire ce que Dieu lui a fait, car il arriva souvent qu'étant enfant au ventre de la mère, il était si lié avec la mère qu'il ne pouvait aucunement en être séparé. Ce que la femme sage considérant sagement, elle dit : S'il demeure davantage au ventre de la mère, tous deux mourront ; si on les sépare, la mère mourra et l'enfant vivra. Et soudain la femme sage sé-

para l'enfant de la mère, avec laquelle il était collé : de même ce roi était lié à sa mère le monde ; que s'il y fût demeuré davantage, il y fût mort et serait descendu aux peines de l'enfer. Or, moi, Reine du ciel, j'allai au roi, le séparant de l'amour du monde. Or, j'allai à lui par l'inspiration du Saint-Esprit qui entra dans son cœur, car là où le Saint-Esprit entre, là entrent le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; et comme il est impossible que les trois personnes puissent être séparées en la Trinité, aussi est-il impossible (la loi et le décret divin de grâce, de prédestination et de gloire), que moi, étant Mère de Dieu, puisse être séparée de Dieu. En vérité, j'ai eu en moi le Fils de Dieu avec sa Divinité et son humanité. Partant, Dieu le Père m'a en sa Divinité, et le Saint-Esprit est le lien de notre dilection, où le Saint-Esprit, qui est dans le Père et le Fils, est en moi, et nous ne pouvons être séparés. En ce doute, quand j'allai au roi, Dieu donna à son cœur la contrition, et à leurs yeux les larmes spirituelles, qu'aucun ne peut obtenir que par la grâce divine.

Le deuxième bien : je remets en mémoire au roi quelle grâce a été faite en son royaume, car mon Fils, qui est assis au souverain trône de la Majesté souveraine, vous parle souvent, ô Brigitte, vous qui êtes née de son royaume ; et j'ai mérité cette grâce au roi, afin qu'il rendît honneur à Dieu et ce fruit à son âme ; à qui j'ai montré aussi par vous comment il gouvernerait sagement son royaume, et d'aimer charitablement son peuple, et en quelle manière il devait se gouverner corporellement et spirituellement pour l'honneur de Dieu.

En troisième lieu, je lui remets en mémoire

la manière dont il a été élevé, afin que, s'il voulait, il portât la foi catholique aux païens.

Mais oyez maintenant ce que ce roi a fait, car moi, Mère de miséricorde, j'ai appelé ce roi mon nouveau fils, oui, nouveau, d'autant qu'il était venu nouvellement à la sainte obéissance. Je lui avais promis par vous que je voulais être la maîtresse et la défenderesse de son camp et de son royaume, et que je serais devant lui aux terres de ses ennemis, et il a été fait de la sorte, car la paix était en sa terre par la divine Providence; par mes prières, et avant lui, j'ai été en la terre des ennemis, quand je les ai amassés en un lieu que je lui devais donner.

Un peu de temps s'étant écoulé, les instruments du diable vinrent à ce roi, pleins d'un cœur malin et d'un esprit méchant, qui se confiaient ès mains des hommes plus qu'au secours de leur Créateur, la cupidité desquels fut plus grande aux possessions terrestres que pour le secours des âmes, les langues desquels excita à parler celui-là qui poussa Judas à vendre son Créateur; les dents desquels étaient élevées par les doigts du diable; les lèvres froides desquels furent ointes du venin de Satan: c'est pourquoi la charité divine ne leur fut point à goût, mais crachant les paroles de vérité, ils eurent la fausseté en leur bouche.

Le roi, obéissant à leurs pernicieux conseils, a retiré mes ennemis de mes mains, résistants à la sainte foi, et lors je demeure le sein vide et toute seule. Ce roi fit aller les loups çà et là, assignant les agneaux ès mains des serpents, qui sont tous prêts à les déchirer, et lors ils se sont remplis du venin d'une plus grande malice.

Telles choses ont procédé des trompeuses

suggestions de Satan. Le roi , ayant méprisé le conseil des amis de Dieu , obéit aux conseils charnels des hommes ; et ne considérant point la force divine et ne pensant point à mes conseils , il s'en retourna sans aucun fruit , et il foula le peuple de son royaume , étant désobéissant à Dieu et aux hommes , et violateur de sa promesse par sa malice. Mais comme la mère s'apaise bientôt , son fils lui demandant miséricorde , je lui en dis de même maintenant : Mon fils , convertissez-vous à moi , et je retournerai à vous. Sortez de votre chute , selon le conseil des amis de Dieu.

Cette lettre est la dernière que je lui enverrai.

## XLVIII.

*Pourquoi la parole de Dieu est obscure , etc.*

LA MÈRE de Dieu parle à l'épouse , disant : Ma fille , je vous ai dit ci-dessus quelle était la dernière lettre que je devais envoyer à ce roi , mon ami , ce qu'il faut entendre de celles qui touchent sa personne en particulier , et à moi. Si quelqu'un entendait chanter quelque chose utile qui appartînt à son ami , et qu'il le lui rapportât certainement , soit que cela fût un cantique de joie ou une lettre de répréhension salutaire , ils seraient dignes de récompense l'un et l'autre , celui qui l'a chantée et celui qui l'a rapportée. De même en est-il de la justice justificante de Dieu en l'équité et en la miséricorde , qui veut chanter la justice et la miséricorde. Quiconque donc voudra ouïr , qu'il oïe. Ce n'est point une lettre de répréhension , mais un cantique de justice et d'amour , car jadis , quand on envoyait

une lettre à quelqu'un, elle contenait répréhension et avertissement; elle reprenait d'ingratitude des bénéfices et avertissait de la conversion des mœurs. Mais maintenant la justice divine chante un beau cantique qui touche à tous : celui qui l'entendra et le recevra en croyant et en faisant de bonnes œuvres, trouvera le fruit de salut et le fruit de la vie éternelle.

Mais vous me pourriez demander pourquoi les paroles divines sont si obscures qu'on les peut interpréter en diverses manières, et que quelquefois elles sont autrement entendues de Dieu, autrement des hommes.

Je réponds : Dieu est semblable à un homme qui fait du vin ardent, ou bien de l'eau ardente, qui se fait du vin : celui-là a plusieurs alambics ou tuyaux, par lesquels tantôt le vin monte et tantôt descend par l'action de la chaleur, jusques à ce qu'il soit parfait. Dieu en fait de même en ses paroles, car quelquefois il monte par les effets de sa justice; quelques autres fois il descend par les effets de sa miséricorde, comme cela paraît par le roi à qui le prophète dit qu'il mourrait et que la justice le voulait. Puis il lui ajouta plusieurs années de vie par la miséricorde.

Quelquefois Dieu descend par la simple prolation de sa parole et manifestation corporelle, mais il descend aussi par l'intelligence spirituelle, comme en David, à qui plusieurs choses ont été dites sous le nom de Salomon; mais elles ont été accomplies comme elles avaient été entendues du Fils de Dieu et par lui. Quelquefois il parle des choses futures comme des choses passées, et touche semblablement le présent et le futur, d'autant qu'en Dieu toutes choses sont

présentes, le passé et le futur, quasi comme un point.

Vous ne devez admirer si Dieu parle par des manières obscures ; cela se fait pour quatre raisons :

1° Afin que Dieu montre sa grande miséricorde, de peur que quelqu'un, oyant la fureur de sa justice, ne désespère de la miséricorde, car quand l'homme change la volonté de pécher, Dieu change aussi alors la rigueur de sa sentence.

2° Afin que, croyant à la justice et aux promesses, nous soyons couronnés plus largement, à raison de la foi et de l'espérance amoureuse. Si on savait les conseils de Dieu avec certitude de temps, quelques-uns se troubleraient pour les cas et événements contraires ; d'autres se désisterraient par dégoût de la ferveur de leurs désirs ; et partant, à raison de ces choses, quand j'écris à quelqu'un quelques paroles, il n'est pas exprimé en la conclusion, savoir, si ces paroles seront reçues et crues avec effet ou non ; ni aussi il n'est pas déclaré s'il les recevra, s'il y croira, et s'il y répondra avec effet ou non, car il n'est pas permis de savoir cela.

3° Afin qu'aucun ne présume malheureusement de discuter et épilucher mes paroles, car c'est lui qui abaisse et humilie les grands, et qui des ennemis fait des amis.

4° Afin que celui qui cherche occasion de savoir, la trouve, que ceux qui sont corrompus, le soient encore, et afin que les bons soient manifestés.

Le Fils de Dieu parlait après et disait : Si quelqu'un parlait à un autre par un tuyau ayant un trou, et disait à celui qui écoute : Vous n'en-

tendrez jamais plus ma voix par ce trou , serait-il à reprendre, si après il parlait par les autres deux? De même en est-il maintenant en notre pourparler , car bien que ma Mère la Sainte Vierge ait dit que c'était la dernière lettre qui serait envoyée au roi, il faut entendre touchant sa personne. Mais maintenant, moi, Dieu, qui suis en ma Mère et ai ma Mère en moi, j'enverrai mon messenger au roi, tant pour ceux qui vivent que pour la postérité. La justice donc et la miséricorde sont en Dieu de toute éternité, car de toute éternité cette justice fut en Dieu, car il est avant le temps tout plein de sagesse et de puissance. Il voulut aussi que plusieurs participassent à sa bonté, et partant, il créa les anges. Quelques-uns d'eux, considérant leur beauté, désirèrent s'élever par-dessus Dieu : partant, ils tombèrent et devinrent démons sous les pieds de Dieu. Et encore en ces choses, Dieu exerce la miséricorde, car quand le diable accomplit le mal qu'il désire, il se console en quelque manière de sa malice, ce qu'il ne pourrait, si Dieu ne le lui permettait, non que pour cela la peine du diable diminue, mais comme un malade se console, voyant que son ennemi est mort, bien que la douleur de sa maladie ne diminue point pour avoir ouï une telle nouvelle, de même le diable, à raison de l'envie dont il brûle que Dieu fasse justice contre les hommes, se réjouit, et quasi la soif de sa malice est éteinte par cela. Mais Dieu, voyant la diminution de ses troupes angéliques, créa, après la présomption des diables, l'homme, pour obéir à ses commandements et afin qu'il se sanctifiât, jusques à ce

qu'autant d'hommes montassent au ciel qu'il en était descendu d'anges.

L'homme donc , ayant été créé parfait et ayant eu le commandement de vie, ne considéra pas Dieu, ne pensa pas à lui ni à l'honneur qui lui est dû, mais consentant à la suggestion du diable, enfreignit le commandement, disant: Mangeons du fruit défendu, et nous saurons, comme Dieu, le bien et le mal. Or, Adam et Ève ne voulaient point mal à Dieu, comme le diable, ni ne voulaient pas s'élever par-dessus Dieu, mais voulaient être sages comme Dieu: partant, ils sont tombés, non certes comme le démon, car il portait envie à Dieu, c'est pourquoi sa misère n'aura point de fin.

Mais l'homme a voulu autre chose que Dieu, c'est pourquoi il a souffert et mérité la justice avec la miséricorde. Or, ils ressentirent la justice, quand ils obtinrent la nudité pour la robe de gloire, la faim pour l'abondance, les vers et les tentations pour la tranquillité, le labeur pour le repos. Ils ont encore obtenu soudain la miséricorde, savoir, un vêtement pour la nudité, de la viande pour la faim, l'assurance de leur union pour la propagation de la postérité. Certainement Adam fut d'une vie fort honnête, et n'eut jamais autre femme qu'Ève.

Dieu fait aux âmes miséricorde et justice. Dieu a fait trois choses grandement excellentes: 1° les anges, qui sont esprit, et non chair; 2° l'homme, qui a l'esprit et la chair; 3° les animaux, qui ont la chair, mais non pas une âme intelligente et raisonnable comme l'homme. Or, l'ange, qui est un esprit, est uni incessamment avec Dieu, c'est pourquoi il n'a pas besoin de l'aide humain; mais l'homme, qui est chair, n'est

pas toujours si uni à Dieu que ce qui est mortel ne soit séparé de l'esprit. Et afin que l'homme subsistât, Dieu lui créa l'animal irraisonnable, pour le secourir, le servir et lui obéir. Dieu exerce sa miséricorde en ces animaux en quelque manière : ils n'ont point les appréhensions de la mort; ils se contentent d'une vie simple.

Après, le déluge étant passé, Dieu fit aussi miséricorde avec justice, car Dieu pouvait bien, s'il l'eût voulu, introduire en peu de temps son peuple d'Israël en la terre promise; mais la justice demandait que les vases qui devaient tenir et contenir une bonne liqueur, fussent plus tôt nettoyés et sanctifiés, auxquels aussi Dieu fit de grandes miséricordes, car un homme, Moïse, priant, leur péché leur fut pardonné et la grâce divine leur fut donnée. Semblablement, après l'incarnation, jamais ma justice n'a été sans miséricorde.

Or, lors une voix cria très-haut, disant : O Mère de miséricorde, Mère du Roi éternel ! obtenez-nous la miséricorde. Les prières et les larmes du Roi, votre serviteur, sont venues à vous. Nous savons que la justice veut que ses péchés soient punis, mais obtenez-nous la miséricorde, afin qu'il se convertisse, fasse pénitence et honore Dieu.

L'Esprit répondit : Il y a en Dieu quatre sortes de justice : la première est que celui qui est incréé et de toute éternité soit honoré sur toutes choses, car en lui et par lui sont unies et subsistent toutes choses ; la deuxième est que tous servent celui qui a été toujours, qui est, et qui est né en son temps déterminé, et qu'il soit aimé avec toute pureté ; la troisième justice est qu'à celui qui est de sa nature impassible et a été passible en l'hu-

manité, et qui, ayant pris la mortalité, a mérité à l'homme l'immortalité, soit désiré plus que tout ce qui se peut désirer ; la quatrième justice est que ceux qui sont inconstants et volages cherchent la vraie constance, et que ceux qui sont plongés dans les ténèbres désirent la lumière, c'est-à-dire, le Saint-Esprit, demandant son aide avec contrition et vraie humilité. Mais quant à ce roi, serviteur de la Mère de Dieu, pour lequel est maintenant la miséricorde, la justice dit qu'il ne lui reste pas assez de temps pour purifier les péchés commis contre la miséricorde divine, comme la justice l'exige, ni même son corps ne pourrait souffrir les peines que ses péchés méritent. En vérité la miséricorde de la Mère de Dieu a impétré et mérité la miséricorde pour son serviteur, afin qu'il voie et voie ce qu'il a fait, et comment il se pourra amender, s'il se veut convertir, s'amender et s'exciter à contrition.

Et soudain je vis au même instant au ciel une maison d'une grandeur et d'un éclat admirables. En la maison, il y avait un pupitre, et en icelui un livre, et devant ce livre l'ange et le diable, l'un desquels, savoir, ce diable, parlait, disant : Mon nom est Hélas. Cet ange et moi suivons une chose désirable à nous, car nous voyons que Dieu tout-puissant propose de grandes choses pour bâtir, et c'est pourquoi nous travaillons, l'ange pour la perfection de la chose, et moi pour sa destruction. Mais il arrive que quand cette chose désirable vient quelquefois en mes mains, elle est de tant de ferveur et chaleur que je ne la puis tenir ; mais quand elle vient aux mains des anges, elle est si froide et si glissante qu'elle retombe soudain de leurs mains.

Et quand je considérais attentivement et regardais sur le pupitre, mon esprit ne pouvait comprendre avec toute sa considération comme il était, ni mon âme ne comprit jamais sa beauté ni son éclat, ni l'ange ne le saurait exprimer.

L'aspect de ce pupitre était comme un rayon de soleil, ayant la couleur rouge et blanche et d'or reluisant. La couleur d'or était reluisante comme un soleil; la couleur blanche était comme de la neige très-blanche, et la rouge comme la rose rouge; et chaque couleur, par une admirable disposition, était vue en l'autre. En effet, quand je regardais la couleur d'or, je voyais la blanche et la rouge en elle, et ainsi dans chaque couleur je voyais les autres; néanmoins, l'une était distincte et séparée de l'autre, mais en tout elles semblaient égales. Mais lorsque j'ai regardé en haut, je n'ai pu comprendre sa hauteur, largeur et longueur, car toutes choses étaient en ce pupitre d'une grandeur incompréhensible.

Après, je vis en ce pupitre un livre resplendissant comme l'or très-éclatant. Ce livre était ouvert; il n'était pas écrit avec de l'encre, mais chaque parole était vivante en ce livre et parlait d'elle-même, comme si quelqu'un disait : Faites cela ou cela; et soudain cela était fait à l'émission de la parole. Pas un ne lisait l'écriture du livre, mais tout ce que l'écriture contenait se voyait tout au pupitre et en ces couleurs.

Je vis devant ce pupitre un roi qui vivait au monde; à gauche du pupitre, je vis un autre roi mort qui était en enfer; à droite je vis aussi un autre roi mort qui était en purgatoire. Le roi vivant susdit était comme dans un globe de verre, assis et couronné. Sur le globe pendait un glaive à trois pointes, horrible, s'approchant du globe à tous les

moments , comme fait l'aiguille de l'horloge à son signe. A la droite du même roi vivant était un ange qui avait un vase d'or et un sein ; à gauche était le diable , ayant des tenailles et un marteau , et tous deux combattaient à qui s'approcherait de plus près du globe de verre pour le rompre.

Lors j'ouïs une voix horrible du diable qui disait : Jusques'à quand ceci sera-t-il ? Nous poursuivons tous deux une même proie , mais nous ignorons à qui elle sera.

Et soudain la justice divine parla et me dit : Ce qui vous est montré n'est pas corporel, mais spirituel. L'ange et le diable ne sont pas corporels, mais ceci se fait de la sorte, d'autant que vous ne pouvez pas comprendre les choses spirituelles que par des similitudes corporelles. Le roi vous paraît vivant dans le globe de verre, d'autant que la vie n'est que comme du verre fragile qui se casse en un moment. Le glaive à trois pointes, c'est la mort, qui fait trois choses quand elle vient : elle débilite le corps, change la conscience, mortifie toutes les forces, divisant comme un glaive l'âme de la chair. Or, quant à ce que l'ange et le diable semblent se débattre sur le globe de verre, cela signifie qu'un chacun veut avoir l'âme du roi, qui sera adjugée à celui aux conseils duquel elle obéira le plus. Quant à ce que l'ange a un vase et un sein, cela signifie que comme l'enfant se repose au sein de sa mère, de même l'ange s'efforce que l'âme soit présentée à Dieu comme en un vase, et qu'elle se repose au sein de la divine consolation. Quant à ce que le diable a des tenailles et des marteaux, cela signifie que le diable attire l'âme par les tenailles d'une maudite délec-

tation, et la lâche par le marteau dans le cours et penchant de ses péchés. Quant au globe de verre, quelquefois trop ardent, quelquefois trop lubrique et trop froid, il signifie l'inconstance du roi, car étant assailli par les tentations fâcheuses et importunes, il pense à part soi : Bien que je sache que j'offense Dieu, j'accomplirai pourtant la pensée de mon esprit pour cette fois, car je ne puis plus pour le présent m'en retirer. Et de la sorte, je pêche sciemment contre Dieu, et péchant sciemment, je tombe entre les mains du diable. Après, le roi se confessant et s'excitant à contrition, s'évade et s'affranchit des griffes de Satan, et vient en la puissance du bon ange; et partant, si ce roi ne quitte son inconstance, il est en grand danger; son fondement est fort débile et mal assuré.

Après, je vis à l'autre bout du pupitre cet autre roi mort qui fut, tout revêtu des habits royaux, damné dans l'enfer. Je le voyais mort, pâle et très-hideux. Il y avait devant sa face une roue ayant quatre lignes à l'extrémité. Cette roue tournait à la volonté du roi, et les lignes montaient et descendaient selon son plaisir, car le mouvement de la roue était en la puissance du roi. Les trois lignes étaient écrites, mais en la quatrième, il n'y avait rien d'écrit.

Je vis encore à la droite de ce roi un ange très-beau, les mains duquel étaient vides, et il servait au pupitre. Il y avait à gauche un diable horrible, le tête duquel était comme celle d'un chien; son ventre était profond et insatiable, son nombril ouvert, bouillant là dedans du venin coloré, puant et pestifère; en chaque pied il avait trois ongles, grands, forts et aigus.

Or, lors un qui était là, luisant comme le so-

leil, me dit : Ce roi que vous voyez est misérable, la conscience duquel vous sera maintenant manifestée quel il a été en son royaume, et quel en ses intentions quand il mourait. Or, quelle a été sa conscience avant qu'il régnât ? Vous ne le savez pas. Néanmoins, sachez que son âme n'est pas devant vos yeux, mais bien sa conscience. Et d'autant que l'âme et le diable ne sont pas corporels, mais spirituels, c'est pourquoi les supplices et tourments du diable vous sont montrés par des similitudes corporelles.

Etsoudain ce roi mort commença à parler, non de la bouche, mais comme du cerveau, et dit : O mes conseillers, telle est mon intention, car tout ce qui est sujet à la couronne de mon royaume, je le veux posséder et conserver. Je veux encore m'efforcer d'amplifier et étendre mon royaume, et non le diminuer. Or, de quelle manière ce que je possède a été obtenu, je ne veux point m'en enquérir : il me suffit de le défendre et de l'augmenter.

Et lors le diable s'écria, disant : Voilà qui est troué : qu'est-ce que mes griffes y feront ?

Lors la justice répondit du livre : Mettez dans le trou une griffe, et tirez-le à vous.

Et soudain que la Justice eut prononcé cette parole, la griffe y fut mise. Et soudain vint le marteau de la miséricorde, par lequel le roi pouvait casser la griffe, s'il eût cherché en toutes choses la vérité et s'il eût changé sa volonté en mieux.

Le même roi parla encore et dit : O mes conseillers et mes hommes, vous m'avez pris en seigneur, et moi je vous ai pris en conseillers. Je vous montre, dans mon royaume, un homme qui a traité de mon honneur et de ma vie, qui

dresse des embûches à mon royaume, qui trouble le repos public et le bien commun du royaume. Si donc un tel homme est toléré, la république se perdra, les discordes la mineront, et les maux intestins s'augmenteront dans le royaume. Les doctes et les idiots, les grands et les petits croient à mes paroles, de sorte que cet homme que j'avais diffamé de trahison, fut grandement blâmé, souffrit du mal et fut confus, et on donnait sentence de l'envoyer en exil. Ma conscience néanmoins savait bien quelle était la vérité sur ce fait, que j'avais dit faussement force choses contre cet homme pour l'ambition du royaume et pour crainte de ne régner, afin que mon honneur se dilatât, et afin que le royaume me fût plus assuré et à la postérité. J'ai pensé aussi à part moi : Bien que je susse la vérité comment le royaume m'avait été acquis et comment cet homme avait été blâmé, si toutefois je le reçois encore en grâce et si je dis la vérité, tout l'opprobre et tout le dommage fondront sur moi. Et partant, je résolus en mon esprit de mourir plutôt que de dire la vérité, et que de révoquer mes paroles et mes faits, quoiqu'injustes.

Lors le diable répondit : O Juge, voyez en quelle manière ce roi me donne sa langue.

La Justice divine répartit : Mettez-lui un lacet.

Et soudain que le lacet lui fut mis, devant la bouche de ce roi pendait un fer très-aigu, avec lequel il pouvait couper le lacet, s'il eût voulu.

Le même roi dit : O mes conseillers, je me suis conseillé des prêtres et des docteurs de l'état de mon royaume, qui me disaient que si je consignais mon royaume ès mains d'autrui, je se-

rais la ruine de plusieurs , le traître de la vie et de l'honneur, et le violateur de la justice et des lois. Et partant, afin que je retienne mon royaume pour moi et que je le défende des corsaires, il nous faut inventer quelque chose de nouveau, car les anciens revenus prévenus du fisc ne sont point suffisants ni capables pour le gouvernement et la défense du royaume : partant, j'ai inventé quelques nouvelles impositions de tributs et des actions trompeuses pour mettre sur mon royaume, au dommage de plusieurs citoyens de mon royaume, voire de plusieurs innocents qui ne font que passer leur chemin, et de plusieurs marchands. J'ai résolu de persévérer en ces nouvelles inventions d'impositions jusques à la mort, bien que la conscience me dicte que c'est contre Dieu, contre ma justice et l'honnêteté publique.

Et lors le diable s'écria, disant : O Juge, ce roi a abaissé les deux mains sur mon vase plein d'eau : que dois-je donc en faire ?

La Justice répondit : Épanchez sur icelles votre venin.

Et lors le diable ayant épandu son venin, soudain vint un vase d'onction par lequel ce roi pouvait anéantir ce venin. Et lors le démon cria hautement, disant : Hélas ! je vois une chose admirable et inscrutable, car mon crochet est mis dans le cœur de ce roi ; et soudain il lui a été offert en son sein un grand marteau. Mon lacet était en sa bouche, et un fer tranchant lui est soudain offert. Mon venin a été épandu en ses mains, et on lui offre encore un vase d'onction.

La Justice répondit du livre qui était au pupitre, disant : Toutes choses ont leur temps.

La miséricorde et la justice s'en vont au-devant.

Après cela, la Mère de Dieu me parlait, disant : Venez, ma fille ! Voyez, oyez qu'est-ce que le bon esprit suggère à l'âme, et ce que lui suggère le malin esprit, car tout homme reçoit des influences et visites, quelquefois du bon esprit, quelquefois du malin, et il n'y en a pas un qui ne soit visité de Dieu tandis qu'il vit.

Et soudain le même roi apparut mort, l'âme duquel le bon esprit inspirait, pendant qu'il vivait, en cette manière : O mon ami, vous êtes obligé d'obéir à Dieu de toutes vos forces, car il vous a donné la vie, la conscience, l'entendement, la santé et l'honneur ; et d'ailleurs, il vous a conservé lorsque vous étiez en péché.

La conscience du roi répondit par une similitude : Il est vrai, dit elle, que je suis tenue de servir Dieu, par la puissance duquel je suis créée et rachetée ; par la miséricorde duquel je vis et je subsiste.

Et au contraire, l'esprit malin suggérait au même roi : Mon frère, dit-il, je vous conseille bien : faites comme celui qui a accoutumé de nettoyer les pommes : il jette la peau et garde tout ce qui est bon : faites-en de même, car Dieu est humble et miséricordieux, patient et n'ayant besoin de personne. Donnez donc de vos biens, desquels commodément vous vous pouvez passer, mais gardez pour vous ce qui vous est utile et agréable. Faites aussi tout ce qui délecte la chair, car vous pourrez vous amender facilement, et ce qu'il ne vous plaît de faire, ne le faites pas, bien que vous en soyez tenté ; et au lieu de cela, donnez l'aumône, car de là plusieurs peuvent être consolés.

La conscience du roi répondit : C'est un bon

conseil. Je pourrai de fait donner quelque chose du mien, duquel je n'ai point besoin, que Dieu répute néanmoins grande chose. Le reste, je le garderai pour mes propres usages et pour acquérir l'amitié de plusieurs.

Après, l'ange qui avait été donné pour la garde du roi parla par des inspirations, disant au roi : O mon ami, pensez que vous êtes mortel et que vous mourrez bientôt ; que Dieu est juste et patient ; qu'il examine toutes vos pensées et vos œuvres, depuis le commencement jusques à la fin ; qu'il indique toutes vos pensées, paroles et œuvres, et ne laisse rien indécis. Partant, servez-vous raisonnablement du temps et de vos forces ; composez vos membres pour l'utilité de votre âme ; vivez modestement, n'accomplissant point les désirs de la chair, car ceux qui vivent selon la chair et selon leurs voluptés n'arrivent jamais en paradis.

Et soudain le malin esprit suggéra au roi d'autres mauvaises pensées, disant : O mon frère, si vous devez rendre raison à Dieu de toutes les heures et moments, quand est-ce que vous vous devez réjouir ? Or, écoutez mon conseil : Dieu est miséricordieux et il est facilement apaisé, car il ne vous eût pas racheté, s'il vous eût voulu perdre : c'est pourquoi l'Écriture dit que tous les péchés sont remis par la contrition. Faites donc comme fit un certain homme fin et rusé, qui devait payer à son créancier vingt livres d'or : il n'avait pas de quoi payer ; il vint à son ami pour prendre conseil ; celui-ci lui conseilla de prendre vingt livres de cuivre, de les dorer d'une livre d'or, et ainsi dorées, les bailler au créancier en paiement. Or, faisant selon le conseil que son ami lui avait donné, il paya à son créancier,

et réserva pour lui dix livres d'or pur. Faites-en de même : disposez les dix-neuf heures du temps à la délectation et au plaisir de votre corps. Il vous suffit d'employer une heure pour vous exciter à la douleur et contrition de vos péchés. Faites donc sans craindre, avant et après la confession, tout ce qui vous plaît et délecte, car comme le cuivre doré semble tout or, de même les œuvres du péché, qui sont désignées par le cuivre, dorées par l'or de la charité, seront blanchies et reluisantes comme de l'or.

Lors la conscience du roi répondit : Ce conseil semble délectable et raisonnable, car faisant de la sorte, je puis disposer tout mon temps selon mon contentement et ma joie.

Après, le bon ange parla au roi par ses inspirations, lui disant : O mon ami, pensez, 1<sup>o</sup> comment Dieu vous a tiré du ventre de votre mère ; 2<sup>o</sup> pensez avec quelle patience Dieu souffre que vous viviez ; 3<sup>o</sup> considérez avec quelle amertume il vous a racheté de la mort éternelle.

Mais le diable lui suggérait le contraire, disant au roi : O frère, si Dieu vous a tiré du ventre étroit de votre mère pour vous mettre dans la largeur du monde, pensez aussi qu'il vous tirera derechef du monde par une dure mort ; et si Dieu permet que vous viviez longuement, considérez que vous avez au monde beaucoup de tribulations et d'adversités. Si Dieu vous a racheté par une dure mort, qui l'a contraint à cela ? Vous ne l'en avez point prié.

Le roi répondit en sa conscience : Il est vrai, ce que vous me suggérez ; je suis pourtant plus marri qu'il me faille mourir que de ce que je suis né, car il m'est plus fâcheux de souffrir les adversités du monde que toute autre chose. J'ai-

merais donc mieux, si l'option m'était donnée, vivre dans le monde sans tribulations et y être consolé, que d'être séparé du monde. J'aimerais aussi mieux avoir la vie perpétuelle au monde avec la félicité mondaine, que d'avoir été racheté par le sang de Jésus-Christ, car je ne me soucierais point d'être au ciel, si je pouvais jouir du monde selon mes souhaits.

Et lors j'ouïs du pupitre une voix qui disait : Retirez du roi le vase d'onction, car il a péché contre Dieu le Père, car Dieu le Père, qui est éternellement dans le Fils et le Saint-Esprit, a donné par Moïse la loi vraie et droite. Mais ce roi a fait une loi toute contraire et méchante. Mais d'autant que ce roi fait quelque peu de bien, quoique non pas avec bonne intention, c'est pourquoi le royaume lui sera conservé durant le cours de sa vie, afin qu'il soit ainsi récompensé dans le monde.

La parole de Dieu parla derechef du pupitre, disant : Otez la parole subtile de devant les yeux du roi, car il a offensé le Fils de Dieu, qui lui-même dit en l'Évangile que justice sans miséricorde sera faite à celui qui n'a point fait miséricorde. Or, ce roi n'a point voulu faire miséricorde à celui qui était justement affligé, ni corriger son erreur, ni changer sa méchante volonté. Mais d'autant qu'il a fait quelque peu de bien, on lui donnera quelque récompense. Qu'il ait donc la parole de sagesse en la bouche et qu'il soit estimé sage de tous.

En troisième lieu, la parole de Justice parla et dit : Qu'on ôte au roi le marteau, car il a péché contre le Saint-Esprit, car le Saint-Esprit pardonne les péchés à tous ceux qui s'en repentent; mais ce roi a résolu de croupir en iceux

tout le temps de sa vie ; néanmoins il fait quelque peu de bien. Partant, qu'on lui donne ce qu'il désire pour le contentement du corps, savoir, la femme qu'il désire en épouse pour le plaisir, et afin qu'il obtienne une belle et désirable fin de sa vie, selon le jugement du monde.

Après cela, la fin de la vie du roi s'approchant, le diable dit : Voilà que le vase d'onction est ôté : partant, je l'empêcherai de faire de bonnes œuvres.

Et soudain que la parole du diable fut prononcée, le roi fut privé de la force et de la santé, et soudain le diable dit : Le fer tranchant est ôté. Partant, j'appesantirai et serrerais mon lacet.

Et soudain le roi fut privé de sa parole, et en ce point, la Justice parlait au bon ange qui avait été commis à la garde du roi, disant : Cherchez dans la roue, voyez laquelle des lignes tend en haut, et lisez son écriture.

Et voici que la quatrième ligne tendait en haut, où il n'y avait rien d'écrit, mais elle était comme une roue rasée. Et lors la Justice dit : D'autant que cette âme a aimé ce qui était vain, qu'elle aille donc à son rémunérateur.

Et soudain l'âme du roi a été séparée du corps. Et l'âme étant entièrement séparée, le diable cria soudain, disant : Je romprai le cœur de ce roi, car je possède son âme.

Et soudain je vis comme ce roi était changé depuis la tête jusques aux pieds, et paraissait horrible comme un animal écorché. Ses yeux étaient arrachés, et sa chair était comme toute hâchée. Puis on ouït sa voix plaintive : Malheur à moi qui me suis aveuglé comme un petit chien qui est né en sa cécité, cherchant le derrière de ma mère, n'ayant voulu voir, à raison

de mon ingratitude, les mamelles de ma mère ! Malheur à moi qui vois, dans ma cécité, que je ne verrai jamais Dieu ! Hélas ! ma conscience comprend maintenant pourquoi je suis tombé, qu'est-ce que je devais faire et que je n'ai pas fait. Malheur à moi qui, par la providence divine, étant né au monde, reçus le baptême, et ai négligé et oublié Dieu ! Et d'autant que je n'ai pas voulu boire le lait de la douceur divine, je suis maintenant plus semblable à un chien aveugle qu'à un enfant vivant et voyant. Or, bien que je sois roi, je suis contraint de dire la vérité contre ma volonté, car je suis comme lié de trois cordes, et j'étais obligé de doucement servir Dieu par la promesse du baptême, à raison du saint Sacrement du mariage et de la couronne. Mais j'ai méprisé le premier, quand je convertis mes actions vers le monde ; je ne considérais le second, quand je désirais la femme d'autrui. J'ai négligé le troisième, quand je me rendais orgueilleux de la puissance terrestre et ne considérais point la puissance céleste. Partant, bien que je sois aveugle maintenant, je vois pourtant en ma conscience que, pour le mépris que j'ai eu du baptême, je dois être lié à la rage du diable, et je dois souffrir et chercher les plaisirs de Satan en vengeance de mes voluptés charnelles. A raison de ma superbe, je dois être lié aux pieds de Satan.

Le diable dit alors : O frère, il est temps maintenant que je te parle, et qu'en parlant, j'exécute. Viens donc à moi, non avec charité, mais avec haine. J'étais le plus beau des anges, mais toi, tu étais homme mortel. Dieu tout-puissant m'a donné le libre arbitre ; mais d'autant qu'avec déréglément je le tournai plutôt à haïr Dieu qu'à

l'aimer , afin que j'excelsse par-dessus lui , à raison de cela , je suis tombé comme celui qui a la tête en bas et les pieds en haut. Mais toi , comme tout autre homme , tu as été créé après ma chute et as obtenu un privilège spécial sur moi , savoir , tu as été racheté par le sang du Fils de Dieu , et non pas moi. Mais d'autant que vous avez méprisé le sang du Fils de Dieu et son amour , tournez votre tête à mes pieds , et je prendrai de ma bouche vos pieds , et nous serons ainsi conjoints ensemble comme ceux-là dont l'un met le couteau au cœur de l'autre , et celui-ci dans les entrailles du premier. Percez-moi donc de votre colère , et je vous perceurai de la fureur de ma malice. Et d'autant que j'avais une tête , c'est-à-dire , le pouvoir d'honorer Dieu , si j'eusse voulu , et que vous aviez des pieds et de la force pour aller honorer Dieu , et n'avez pas voulu , partant , il consumera mes pieds par le feu et roïdera vos pieds par le froid. Vous brûlerez incessamment , mais vous ne serez pas consumé ; voire vous serez renouvelé dans les feux. Lions-nous aussi avec trois cordes : la première liera votre nombril et le mien , afin que , quand je soufflerai , je verse mon venin en toi , et quand tu souffleras , j'attire en moi toutes tes entrailles , et avec raison , car tu as plus aimé toi-même que ton Créateur , et moi aussi je me suis plus aimé moi-même que mon Créateur. Avec la deuxième nous lierons ta tête à tes pieds , et avec la troisième , mes pieds et ta tête.

Après , je vis ce diable qui avait trois ongles très-aigus en chaque pied , et il dit au roi : D'autant que vous , ô frère , aviez des yeux pour voir la voie de la vie , et une conscience pour discerner le bien et le mal , partant , deux de mes

ongles perceront vos yeux. Le troisième ongle entrera en votre bouche; vous en serez tellement affligé que toutes choses vous en seront amères, d'autant que l'offense de Dieu vous était au commencement à goût.

Ces choses étant dites, ils furent conjoints en la manière susdite, et tous deux liés descendirent en l'abîme infernal. Et lors j'ouïs une voix qui disait : Hélas ! hélas ! qu'est-ce que le roi a maintenant de toutes ses richesses ? Certainement, il n'a plus autre chose que damnation. Que lui reste-t-il de tous les honneurs que honte ? Que lui reste-t-il de la cupidité et ambition de régner, si ce n'est que peine ? Il a été oint de l'huile sacrée, consacré par paroles saintes ; sa tête a été ornée d'une couronne royale, afin qu'il honorât les paroles et les œuvres de Dieu, défendît et protégéât son peuple et régnât, qu'il sût qu'il était sous les pieds du roi Jésus-Christ, et que Dieu était son rémunérateur. Mais d'autant qu'il a méprisé d'être sous les pieds de Dieu, il est maintenant sous les pieds du diable ; et n'ayant voulu rédimier son temps par de bonnes œuvres, le pouvant faire, il n'en aura jamais plus le temps !

Après cela, la Justice du pupitre me disait : Toutes ces choses que je vous ai décrites au long s'y sont passées en un point devant Dieu : mais vous, qui êtes corporel, devez entendre les choses spirituelles par les corporelles. Quant à ce que vous avez vu ce roi, où l'ange et le diable parler ensemble, ce ne sont qu'inspirations et influences du bon ou du mauvais esprit, faites par elles-mêmes ou par les conseillers du roi.

Quand le diable criait que la muraille était percée, cela se devait entendre que l'âme du roi

était percée par le péché, lorsqu'il disait qu'il voulait tenir et retenir tout ce qui était sous sa couronne, quoique cela fût mal acquis, s'endurcissant en cela, sans se vouloir informer sur ce qui lui appartenait justement et ce qu'il avait injustement, et lorsqu'il ne se soucia point de savoir comment la justice se rendait en son royaume. Or, lors le crochet du diable fut mis en l'âme du roi, quand la tentation de Dieu prévalut en son esprit, et quand il voulut persévérer en son injustice jusques à la mort.

Quant à ce que le marteau vient en la poitrine du roi, cela signifie le temps de contrition donné au roi; car si ce roi se fût entretenu en telles pensées, disant : Hélas ! j'ai péché. Je ne veux plus pécher à escient ni tenir ce qui est mal acquis; je m'amenderai donc du reste; soudain le crochet de la justice eût été ruiné et brisé par le marteau de la contrition, et le roi fût arrivé à une bonne voie et vie. Quant à ce que le diable cria : Voici que le roi me présente sa langue, et que soudain le lacet y fut mis, le roi ne voulant point faire grâce à l'homme qu'il avait diffamé, il faut entendre cela en autre manière, savoir, que quiconque diffame son prochain à escient, pour amplifier et étendre sa propre renommée, est régi d'un malin esprit et doit être lié comme un larron. Or, quant à ce que le fer aigu est venu devant le roi après le lacet, cela signifie le temps de changement de correction d'une mauvaise volonté en une vertueuse action. Quand donc l'homme corrige sa faute par une bonne volonté et un bon amendement, une telle volonté est comme un fer tranchant par lequel on coupe les lacets du diable et on obtient rémission de ses péchés. Si ce roi

donc eût changé sa volonté et eût fait grâce à cet homme qu'il avait injurié et diffamé, soudain le lacet du diable eût été coupé; mais d'autant qu'il a résolu de mal faire, la justice de Dieu a permis qu'il s'endurcît de plus en plus.

En troisième lieu, vous avez vu que lorsque le roi songeait à de nouvelles impositions de tributs et exactions, le venin fut répandu en ses mains, et tout cela signifie que les œuvres du roi étaient régies par un esprit diabolique et par de méchantes suggestions; car comme le venin refroidit et inquiète le corps, de même ce roi était sollicité et inquiété par de malignes suggestions et pensées, en recherchant les manières comment il pourrait posséder les biens d'autrui et l'or des vivants; car quand les viateurs dormaient, ils croyaient que leur argent était en sa bourse; et étant éveillés, ils voyaient que leur argent était en la puissance du roi.

Le vase d'onction qui vient après le venin signifie le sang de Jésus-Christ par lequel tout malade est sanctifié et vivifié. Partant, si le roi eût trempé ses œuvres dans le sang de Jésus par la méditation, et eût prié Dieu qu'il fût son aide, disant : O mon Dieu, qui m'avez créé et racheté, je sais que, par votre permission, je suis venu au royaume et à la couronne : combattez et abattez donc les ennemis qui combattent contre moi, et payez mes dettes, car les biens de mon royaume ne suffisent pas; en vérité j'eusse rendu facile les œuvres et les fardeaux pour les porter. Mais d'autant qu'il désirait le bien d'autrui, voulant être vu juste où il savait qu'il était injuste, le diable a gouverné son cœur, me conseillant et persuadant d'agir contre les constitutions de l'Église, de faire la guerre

et de tromper les innocents, jusques à ce que la justice divine a dit du pupitre jugement et équité.

La roue qui se mouvait selon l'état du roi signifie la conscience du roi, qui, à guise d'une roue, se tournait et se mouvait, maintenant à la justice, maintenant à la joie. Les quatre lignes qui étaient en la roue signifient les quatre volontés que tout homme est tenu d'avoir, savoir, une volonté parfaite, forte, droite et raisonnable. La parfaite volonté est aimer Dieu et le désirer sur toutes choses, et c'est ce qui devait être en la première ligne. La deuxième volonté est le désir de faire au prochain toute sorte de biens comme à soi-même pour l'amour de Dieu; que cette volonté soit forte, afin qu'elle ne soit rompue par la haine ou par l'avarice. La troisième volonté est vouloir s'abstenir des désirs charnels et désirer les choses éternelles; cette volonté doit être droite, afin qu'on fasse le tout, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu, et ces choses doivent être écrites en la troisième ligne. La quatrième volonté est ne vouloir user du monde que pour la seule nécessité, et encore raisonnablement. La roue apparut renversée en la ligne, d'autant que le roi aimait les plaisirs du monde, ayant méprisé la dilection divine. En la deuxième ligne était écrit qu'il avait aimé les honneurs et les hommes du monde. En la troisième était écrite la délectation qu'il avait avec dérèglement aux possessions et richesses du monde. En la quatrième ligne il n'y avait rien d'écrit, mais tout était vide, en laquelle ligne devait être écrit : Dilection de Dieu sur toutes choses. Le vide donc de la quatrième ligne signifie défaut de crainte et dilection divine, car par la crainte, Dieu est attiré dans

l'âme, et par la dilection, Dieu est uni à l'âme ; car si l'homme, en toute sa vie, n'avait point aimé Dieu, et disait, à la fin de ses jours, de tout son cœur : O Dieu, je me repens de vous avoir offensé. Donnez-moi votre dilection, et je m'amenderai ; du reste, un tel homme n'irait point en enfer. D'autant que le roi n'a pas aimé celui qu'il devait, il a maintenant la récompense de sa dilection.

Après cela, je vis cet autre roi à la droite de la Justice, qui était en purgatoire, semblable à un enfant qui vient de naître, ne pouvant se mouvoir, si ce n'est lever les yeux. A la gauche du roi, je vis aussi un diable, la tête duquel était semblable à un soufflet avec un long tuyau. Les deux bras étaient comme deux coulevres, ses genoux comme une presse, ses pieds comme de longs crochets. A la droite du roi était un bon et bel ange préparé pour l'aider. Et lors j'ouïs une voix qui disait : Ce roi n'apparut pas être tel que son âme était disposée, quand elle sortit du corps.

Et soudain le diable cria au pupitre, disant : Il y a ici quelque chose d'admirable. Cet ange et moi attendions la naissance de ce roi, lui avec sa pureté, moi avec mon impureté. Or, cet enfant étant né, la pureté apparut en sa chair, non pour la conserver, ce que l'ange abhorrant, il ne voulut toucher l'enfant ; mais moi je le touchai, étant tombé en mes mains. Je ne savais où le conduire à raison de mon aveuglement et à raison de quelques rayons de charité qui sortaient de son cœur. Or, l'ange le voyait et savait où il le voulait amener, mais il ne pouvait le toucher. Partant, vous qui êtes juste juge, videz et jugez notre différend.

La parole qui était dans le pupitre dit : Vous qui parlez, apprenez pourquoi cette âme du roi est tombée en vos mains.

Le diable répond : Vous , qui êtes la justice même, avez dit que pas un n'entrerait au ciel qu'il n'ait restitué ce qu'il tient injustement. Or , cette âme est toute souillée de ce qu'il a tenu injustement, de sorte que son corps, son sang, ses veines en étaient nourris et accrus. En second lieu, votre justice dit qu'il ne faut point amasser de trésor que la rouille et la teigne démolissent , mais bien ceux qui demeurent éternellement. Or, en cette âme, ce lieu était vide, où les célestes trésors doivent être enserés, et ce lieu-là était plein, où les grenouilles et les vermisseaux étaient nourris.

En troisième lieu , vous avez dit qu'il fallait aimer le prochain pour l'amour de Dieu : mais cette âme a plus aimé son corps que Dieu, et ne s'est aucunement souciée de la dilection divine, car étant dans la chair, elle se consolait quand on lui portait le bien d'autrui. Il blessait le cœur de ses sujets, ne se souciant point du dommage d'autrui, pourvu qu'il abondât. Il a fait aussi tout ce qui lui a plu , lui a commandé tout ce qu'il a voulu, et s'est soucié bien peu de l'équité. Voici donc les causes principales, qui sont suivies d'autres innombrables.

Lors la parole parla encore du livre de justice , disant à l'ange : O vous, ange gardien de l'âme, qui êtes en la lumière et voyez la lumière , qui avez le droit et la vertu pour aider cette âme...

L'ange répondit : Elle a eu la sainte foi ; elle a cru et espéré que tout péché était affacé par la

contrition et confession ; elle a aussi craint Dieu bien moins qu'elle ne le devait.

D'ailleurs , la justice parla du livre , disant : O vous , ô mon ange , il vous est maintenant permis de toucher cette âme , et à toi , diable , il t'est aussi permis de voir l'éclat de l'âme. Informez-vous donc l'un et l'autre de ce que cette âme a aimé , quand elle vivait au monde et quand elle était saine en son corps.

L'un et l'autre répondirent , savoir , l'ange et le démon : Elle a aimé les hommes et les richesses.

Et lors la Justice dit : Qu'est-ce qu'elle aimait , quand elle était agitée des pressures de la mort ?

Ils répondirent : Soi-même , car elle était plus en angoisse de l'infirmité de la chair et de la tribulation du cœur , que de la mort et passion de son Rédempteur.

D'ailleurs la Justice leur parlait : Informez-vous encore de ce qu'elle a aimé , et à quoi son esprit était occupé au dernier période de sa vie , quand elle avait la conscience saine et l'esprit.

L'ange dit : Elle pensait : Malheur à moi qui ai été trop osée et effrontée contre mon Rédempteur ! Plût à Dieu que j'eusse le temps de rendre grâces à mon Dieu des bienfaits dont il m'a comblée ! Plus d'affliction me donne d'avoir péché contre Dieu que la douleur de ma chair , bien que je n'obtienne point le ciel , néanmoins , je voudrais servir mon Dieu.

La Justice répondit du livre , disant : D'autant que toi , ô diable , tu ne peux voir l'âme en raison de son éclat , ni vous , ô ange , ne pouvez la toucher à raison de son impureté , partant , le jugement veut que toi , ô diable , la purifies ; et vous , ô ange , consolez-la jusques à

ce qu'elle soit arrivée à la gloire éternelle. Et vous, ô âme, il vous est permis de regarder l'ange et de prendre consolation de lui. Vous serez participant au sang de Jésus-Christ, aux prières de sa Mère et de l'Église.

Or, ces choses étant ouïes, le diable dit à l'âme : D'autant que vous êtes venue à mes mains, pleine de viandes et de biens mal acquis, c'est pourquoi je vous égoutterai maintenant par ma presse.

Et lors le démon mit le cerveau du roi entre ses genoux semblables à une presse, et le serra avec tant de violence que toute la moelle s'écoulait et se rendait déliée comme la feuille d'un arbre.

Le diable dit encore à l'âme : Le lieu où les vertus devaient être est vide : partant, je le remplirai. Et lors il mit en l'oreille du roi comme un canal, la remplissant d'un vent horrible, de sorte que toutes les veines et les nerfs du roi étaient tous enflés et se rompaient misérablement.

En troisième lieu, le diable dit à l'âme du roi : D'autant que vous avez été impie et sans miséricorde envers vos sujets qui vous devaient être comme des enfants, mes bras vous serrent comme si on vous mordait, car comme vous avez affligé vos sujets, de même mes bras vous déchireront comme des serpents, avec une douleur insupportable et horrible. Après ces trois peines, le diable voudrait aggraver encore les peines et commencer par la première. Lors je vis l'ange de Dieu étendre ses mains sur les mains du diable, de peur qu'il ne donnât autant de peine qu'à la première, et de la sorte, l'ange adoucissait les peines à chaque fois, et à chaque

peine, l'âme élevait ses yeux vers l'ange, ne disant pourtant rien, mais seulement elle marquait en son geste qu'elle était consolée par lui, et que bientôt elle serait affranchie de ses peines.

La voix parlait encore du pupitre, disant : Toutes les choses qui vous sont montrées avec tant de sérieux devant Dieu, sont faites devant Dieu en un seul point; mais d'autant que vous êtes corporelle, il fallait vous manifester ceci par similitude corporelle. Partant, bien que ce roi ait été avide des honneurs du monde et de recevoir ce qui ne lui appartenait point, néanmoins, d'autant qu'il a craint Dieu et a laissé de prendre ses plaisirs pour la même crainte, cette crainte l'a attiré à l'amour de Dieu. Partant, sachez que plusieurs, enveloppés dans les filets de plusieurs péchés, obtiennent la contrition avant la mort, la contrition desquels peut être si parfaite que, non-seulement le péché leur est pardonné, mais encore la peine du purgatoire, s'ils meurent dans la même contrition. Mais le roi n'a pas obtenu la contrition avant le dernier point de sa vie, et lors, par ma grâce, il obtint (bien que ses forces lui manquassent), la contrition, et souffrit plus de douleur de m'avoir offensé et de m'avoir déshonoré, que de la douleur qu'il endurait et de celle qu'il devait encore endurer. Or, cette douleur signifiait cette grande lumière, de laquelle le diable étant obscurci, ignorait où l'âme du roi devait être conduite. Il n'était pas obscurci pour n'avoir des intelligences spirituelles, mais d'autant qu'il admirait une si grande lumière en l'âme avec une si grande immondicité. Mais l'ange savait bien où il avait conduit cette âme, mais d'autant qu'il ne la pou-

vait toucher avant d'être purifiée, comme il est écrit : Pas un ne verra la face de Dieu qu'il ne soit purifié.

La parole me disait encore : Quant à ce que vous avez vu que l'ange étendait ses mains sur les mains du diable, afin qu'il n'aggravât ses peines, cela signifie la puissance des anges sur le diable, à réfréner et à contenir leur malice, car le diable n'a ni ordre ni mesure en ses punitions, s'il n'est retenu par la vertu divine : c'est pourquoi Dieu fait de même miséricorde en enfer, car bien que les damnés n'aient point de rédemption, ni rémission, ni consolation, néanmoins, d'autant qu'ils ne sont point punis pardessus leurs démérites et selon la justice divine, en cela Dieu leur fait une grande miséricorde, autrement le diable n'aurait point de mesure en ses supplices ni en sa malice.

Quant à ce que ce roi vous semblait comme un enfant nouvellement né, cela signifie que quiconque voudra de la vanité du monde naître à la vie céleste, doit être innocent, et avec la grâce de Dieu, croître en toute sorte de vertus jusques à la perfection. Quant à ce que le roi levait ses yeux vers l'ange, cela signifie qu'il recevait de la consolation par le moyen de son ange gardien, et une joie provenant de l'espérance qu'il avait d'arriver enfin en la vie éternelle. Ainsi donc, les choses spirituelles se donnent à entendre par les similitudes corporelles, car les diables ou les anges n'ont point ces membres ni tant de paroles entre eux, vu que ce sont des esprits, mais leur bonté ou leur malice est déclarée aux yeux du corps et montrée comme au doigt par telles similitudes.

La parole du pupitre parlait encore et me di-

sait : Le pupitre que vous avez vu signifie la Dèité même , savoir , le Père , le Fils et le Saint-Esprit. Et ce que vous n'avez pu comprendre la longueur , largeur , profondeur et hauteur du pupitre , cela signifie qu'en Dieu il ne se trouve point de commencement ni de fin , d'autant que Dieu était et est sans principe et sera sans fin. Et ce que chacune des trois couleurs susmentionnées se voyait en l'autre , et que toutefois l'on discernait l'une d'avec l'autre , cela signifie que le Père est éternellement au Fils et au Saint-Esprit , le Fils au Père et au Saint-Esprit , et le Saint-Esprit en tous les deux , n'étant qu'une seule nature distincte par la propriété des personnes. La couleur qui semblait comme de sang et rouge signifie le Fils qui , sans lésion de la Dèité , se revêtit de la nature humaine , la faisant subsister par son hypostase et subsistance personnelle. La couleur blanche signifie le Saint-Esprit , par lequel les péchés sont lavés. La couleur dorée signifie le Père , qui est le principe et la perfection de toutes choses , non qu'il y ait quelque perfection de plus au Père qu'au Fils , ni que le Père ait été plus tôt que le Fils ; et afin que vous entendiez que le même qui est le Père n'est pas le Fils , mais que le Père est autre en personne , le Fils autre en personne , le Saint-Esprit autre en personne , et tous trois un en nature , c'est à cette cause que vous sont montrées trois couleurs distinctes et conjointes : distinctes pour la distinction des personnes ; conjointes et unies pour l'unité de la nature. Et comme en chaque couleur vous avez vu les autres couleurs et n'en avez pu voir une sans l'autre , ni rien de prier ou de postérieur , plus grand ou plus petit en icelles , ainsi

en la Trinité, il n'y a ni prier ni postérieur, ni plus grand ni plus petit; rien de divisé ou de confus, mais une seule volonté, une éternité, une puissance, une gloire. Et quoique le Fils soit du Père et le Saint-Esprit de tous les deux, toutefois le Père n'a jamais été sans le Fils et le St-Esprit, ni le Fils et le St-Esprit sans le Père.

La parole me parlait aussi et me disait. Le livre qui se voyait sur le pupitre signifie qu'en la Dèité, il y a une éternelle justice et sagesse; à laquelle il ne se peut rien ajouter ou diminuer, et c'est ici le livre de vie, qui n'est pas écrit comme l'écriture, qui est et n'a pas été, car l'écriture de ce livre est toujours, car il y a en la Dèité ce qui est éternel et intellectif de toutes choses présentes, passées et à venir, sans changement ou vicissitude quelconque de sa part, et rien ne lui est invisible, parce qu'il voit tout. Et ce que la parole se disait elle-même, cela signifie que Dieu est la parole éternelle, de laquelle sont toutes les paroles, et en laquelle toutes choses sont vivifiées et subsistent. Et lors la parole parlait visiblement, quand le Verbe fut fait chair et quand il conversait parmi les hommes. Au reste, la Mère de Dieu vous a mérité cette vision divine, et c'est la miséricorde promise au royaume de Suède, savoir, que les hommes qui seraient en icelui ouïraient les paroles qui procèdent de la bouche de Dieu. Et s'il y en a peu qui reçoivent et croient les paroles célestes qui vous sont divinement données, ce n'est pas la faute de Dieu, mais des hommes qui ne veulent pas quitter le glaçon de leur âme; car aussi les paroles de l'Évangile ne sont pas accomplies avec les premiers rois de ce temps-là, mais il viendra encore des temps où elles le seront.

## XLIX.

*Jésus-Christ déclare à son épouse pourquoi Dieu afflige le peuple d'Israël au désert, et non en Égypte, et de la probation de Moïse. Il reprend aussi un roi avec menaces, d'autant qu'il ne compatissait point aux misères de ses sujets, et qu'il était gouverné par de mauvais conseillers; et qu'il ne se confie point en ce qu'auparavant il l'avait appelé son ami.*

NOTRE-SEIGNEUR parlait à son épouse, disant: Au peuple d'Israël, il y avait trois sortes d'hommes. Quelques-uns d'entre eux aimaient Dieu et Moïse; les autres s'aimaient plus qu'ils n'aimaient Dieu; les autres n'aimaient ni Dieu ni Moïse, mais seulement les choses de la terre. Et comme ce peuple était en Égypte, ils étaient tous appelés enfants de Dieu et enfants d'Israël, mais tous ne servaient pas Dieu avec un esprit et une affection égale. Ainsi, quand il plut à Dieu de tirer lors de l'Égypte ce peuple, quelques-uns crurent à Dieu et à Moïse; les autres imitaient Dieu et Moïse: c'est pourquoi Dieu montra sa grande miséricorde et justice aux endurcis.

Mais vous pourrez me demander: Pourquoi Dieu mit-il ce peuple hors de servitude? pourquoi ne l'affligea-t-il plutôt en Égypte, sachant qu'il n'était pas encore temps de leur faire miséricorde, et que leur malice n'était pas encore accomplie et montée jusqu'à son dernier point?

A cela je réponds moi-même: Dieu élut le

peuple d'Israël comme des écoliers, pour l'instruire et l'éprouver dans le désert, écoliers qui avaient besoin d'un pédagogue qui allât devant eux et leur montrât le chemin de parole et de fait. Afin donc qu'ils fussent plus parfaitement instruits, le désert leur était plus propre que l'Égypte, de peur qu'en celle-ci ils ne fussent trop inquiétés par les Égyptiens en la discipline de la justice de Dieu, ou de peur que, parmi les signes de la miséricorde qu'il faut cacher aux chiens, ils ne s'élevassent présomp tueusement et malicieusement. Moïse aussi, comme maître de tout ce peuple, eut besoin d'être éprouvé, afin qu'ayant été connu de Dieu, il fût aussi connu de ses disciples pour l'imiter, comme celui qui avait donné de plus grandes preuves de foi par la folie du peuple, et qui avait été rendu plus remarquable et plus connu de tous par ses signes. Je dis avec vérité que, même sans Moïse, le peuple eût été tiré de l'Égypte, et que, sans Moïse, ce même peuple fût mort.

Mais à cause de sa bonté, le peuple ne fut pas affligé d'une mort si universelle, et pour sa charité, il fut couronné plus glorieusement, ce qui n'est pas de merveille, car en la mort d'un chacun, Moïse pâtit et endura par compassion. Dieu donc différa sa promesse, pour que le peuple fût éprouvé et que sa divine majesté se fit connaître par divers signes, par sa miséricorde et sa patience, comme aussi afin que la perverse volonté et l'ingratitude du peuple se donnassent à connaître pour précaution à l'avenir.

Ainsi plusieurs saints, suivant l'inspiration du Saint-Esprit, sont entrés dans les terres des in-

fidèles, qui n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient; et toutefois, à cause de leur bonne volonté, ils ont eu de très-glorieuses couronnes, et à cause de leur patience, Dieu a fait avancer le temps de la miséricorde, et a d'autant plus conduit à fin le nouveau chemin qu'ils essayaient de faire.

De là vous voyez qu'il faut toujours révéler et craindre les jugements de Dieu, et se donner bien de garde que la volonté de l'homme ne soit contraire à la volonté de Dieu. Mais ce roi dont je vous parle et que vous connaissez n'était pas porté d'une volonté pareille à celle de Moïse, d'autant qu'il ne se souciait pas que tout son peuple mourût, pourvu qu'il se sauvât et demeurât toujours en honneur, se laissant gouverner par des conseils diaboliques. Il ne voulut jamais quitter son obstination et l'inconstance de son esprit, ni obéir au conseil de ceux à qui il devait obéir, desquels il pouvait avoir le lait de la sagesse divine et du changement de vie, ce qui n'est pas de merveille, car il était descendu d'un homme irritant Dieu à tout propos et ne se corrigeant que par les afflictions.

Sachez aussi qu'il y a eu en ce royaume quatre sortes de générations de rois : en la première ont été l'ambition et la cruauté, lesquelles Dieu a endurées pour quelques bonnes œuvres et pour les péchés du peuple. En la deuxième ont été l'incontinence et l'injustice, que Dieu a miséricordieusement humiliées et appelées sur la couronne. La troisième génération a procédé d'une racine ambitieuse et d'un trône dur, en laquelle étaient la cupidité et l'amour de soi-même : c'est pourquoi Dieu l'a punie temporellement, afin qu'à l'avenir elle ne fût pas si mal. En la quatrième sont l'humilité feinte et simulée, la

prodigalité et le défaut de justice : c'est pourquoi, par charité, je lui montrerai la miséricorde et le jugement, et si elle ne m'oit, je l'affligerai et la flagellerai depuis la tête jusques aux pieds, en telle sorte que tous ceux qui l'ouïront s'en émerveilleront et trembleront de peur de la justice de Dieu. Or, qu'il ne se confie point en ce que je l'ai dit mon ami; mais qu'il prenne garde à la conclusion de mes paroles, savoir, que, s'il me garde sa foi, je lui tiendrai aussi ma promesse.

## L.

*Paroles de Jésus-Christ révélées à l'épouse pour l'empereur d'Allemagne, à ce qu'il tâche de remettre en l'Église de Dieu quatre vertus qui ont été chassées de leurs sièges, et qu'on ôte entièrement les quatre vices contraires qui ne règnent que trop dans l'Église.*

JÉSUS-CHRIST commanda à l'épouse d'écrire à l'empereur comme d'elle-même les paroles de la révélation divine en ces termes : Je me plains, non-seulement, etc. (*Vous trouverez ce Chap. au Liv. IV, Chap. XLV.*)

## LI.

*L'empereur Jésus-Christ écrit à l'empereur d'Allemagne, lui faisant savoir comme de sa propre bouche il a tenu avec son épouse plusieurs discours qui sont écrits au Livre céleste, et lui commande de les voir et de les éplucher, et de s'employer vers Sa Sainteté pour la confirmation de la règle qu'il a dictée à l'épouse.*

JÉSUS-CHRIST parlait à son épouse, disant : Écrivez de ma part ces paroles à l'empereur : Je suis cette lumière qui illumina toutes choses quand elles étaient couvertes de ténèbres. Je suis aussi cette lumière qui, étant invisible par la Dèité, ai paru visible par l'humanité. Je suis cette lumière qui vous ai établi au monde comme une clarté spéciale, afin qu'en vous il se trouvât plus de justice qu'aux autres, et afin que vous conduisiez tout le monde à la justice et à la piété: c'est pourquoi moi, qui suis la vraie lumière et qui vous ai fait monter au trône impérial, je vous fais savoir, parce qu'il me plaît ainsi, que je parle à une femme des paroles de justice et de miséricorde. Recevez donc les paroles des livres qu'elle a écrits, dictées de ma bouche; épluchez-les, et mettez peine que ma justice soit redoutée et ma miséricorde désirée avec discrétion.

Sachez aussi, vous qui tenez l'empire, que moi, auteur et créateur de toutes choses, j'ai dicté une règle de religieuses à l'honneur de la Vierge, ma très-chère Mère, et l'ai donnée à cette femme qui vous écrit. Lisez-la donc tout du long, et employez-vous envers le pape, pour que,

devant les hommes, elle soit approuvée par lui, qui est mon vicaire en terre, moi l'ayant approuvée dans le ciel devant tous les bienheureux.

## LII.

*Jésus-Christ conseille à un roi qui avait été désobéissant aux conseils de la Vierge, sa Mère, de s'en aller au pape, et de lui demander l'absolution de quelques grands et énormes péchés contenus ici, sans les cacher ni s'excuser, mais s'humiliant de tout son cœur, d'autant que les plus grands péchés doivent être remis et absous par le grand vicaire de Notre-Seigneur.*

LE FILS de Dieu parle à son épouse et lui dit : D'autant que le roi a été désobéissant aux conseils de ma Mère, à cette cause, moi, qui suis Fils de Dieu et qui suis en ma Mère, je lui conseille de s'en aller au pape, et de lui demander humblement l'absolution de ses péchés, car les péchés qui sont parvenus au souverain degré de malice, doivent être remis par le souverain pontife, qui en a la puissance souveraine, car elle est entre les mains de celui-là qui, dans le monde, étant assis en mon siège, a le pouvoir de lier et de délier en mon nom.

Or, si le roi suit mon conseil, je lui donnerai un trésor très-précieux ; je le défendrai contre ses ennemis et j'acquitterai toutes ses dettes, soit corporellement, soit spirituellement, s'il n'a pas de quoi pour les payer, et je compterai chaque pas qu'il fera pour l'amour de moi, et le lui remesurerai en la vie éternelle. Or, quand il sera arrivé par devers le souverain pontife, qu'il s'humilie de tout son cœur, sans cacher

ses péchés ni s'excuser, mais qu'il demande l'absolution de la désobéissance aux constitutions de la sainte Église, de l'excommunication dont il est lié, du parjure public, de la foule extraordinaire de ses sujets, de la promotion qui, à son occasion, a été faite des clercs indignes aux bénéfices de l'Église, et de ce qu'il avait entrepris et essayé contre les louables coutumes et statuts du royaume et des évêques.

### LIII.

*Jésus-Christ conseille par son épouse au roi susdit d'aller vers le pape, non avec pompe et grande famille, faisant de grandes largesses pour être loué des hommes, mais qu'il y aille humblement et modestement, ayant un train nécessaire, honnête et dévot.*

NOTRE-SEIGNEUR parlait à son épouse et lui disait : Si le roi va vers le souverain pontife et qu'il estime que ses péchés soient grands, qu'il se donne garde des flatteurs qui lui conseillent d'y aller avec pompe, afin que son nom soit loué en terre, comme aussi de ceux qui lui conseillent de faire des largesses, afin de faire publier sa renommée et d'assembler une grande et nombreuse famille, de peur d'être surpris par les ennemis; mais qu'il y aille humblement et sagement, ayant avec soi un train nécessaire, non superflu, et des serviteurs dévots et honnêtes, employant ses biens, non pour-en faire parade, mais pour l'honneur de Dieu et pour sa nécessité. Or, qu'il se garde prudemment de ceux qui désirent lui nuire, car bien que je puisse toutes choses, toutefois il faut quelque-

fois se gouverner selon les conseils et l'aide des hommes. Et bien que je parlasse avec Moïse, toutefois il ouït et suivit le conseil d'un homme païen qu'il trouva à propos.

## LIV.

*Jésus-Christ avertit par son épouse les rois de se décharger du fardeau de leurs péchés, et qu'à l'exemple de l'ange qui apparut à Tobie ceint et troussé pour aller par pays, ils se ceignent d'une ceinture, c'est-à-dire, de la continence des paroles et bonnes œuvres, avant de sortir du monde, et qu'ils portent des robes non déchirées, mais honnêtes, et qu'ils aillent avec un geste modéré.*

NOTRE-SEIGNEUR parlait du roi susdit à l'épouse, lui disant : Il est écrit que l'ange de Dieu, ceint et comme tout prêt à se mettre en chemin, apparut à Tobie, lorsqu'il était prêt à faire un long voyage, ce qui est la marque et la figure d'un homme juste, car l'homme qui désire obtenir la rémission de ses péchés, doit se décharger d'iceux par la contrition et par la confession, et se ceindre de la continence des paroles et bonnes œuvres. Que ce roi donc fasse de même. Qu'il corrige toutes ses actions avant de sortir du monde, ayant un ferme propos de tellement rejeter toutes les légèretés passées, qu'il ne prenne plus de plaisir en icelles, car c'est une chose vilaine et honteuse que promettre à un très-beau seigneur et maître de suivre sa beauté, et après cela imiter encore des façons de faire malséantes et très-déshonnêtes. Les serviteurs du roi David ayant la barbe vilainement rasée et

leurs robes coupées à demi, ne purent entrer dans la Jérusalem terrestre, avant que leurs robes ne fussent premièrement rhabillées et que la barbe ne leur fût revenue ; mais demeurèrent en un lieu de tribulation et de mépris , à combien plus forte raison moi , qui suis bien plus beau et plus fort que David , cherche la beauté ès hommes ! car je ne veux pas qu'ils portent des robes rognées à demi comme des bouffons ; je ne veux pas qu'ils aient un geste comme des efféminés, mais je veux qu'ils aient ce qui leur est profitable et honnête, qu'ils soient vêtus pour leur bien , honnêtes pour mon honneur , et prêts à me rendre compte, quand il me plaira de les appeler du monde.

## LV.

*Jésus-Christ console son épouse et lui dit qu'elle ne taise point les paroles de Dieu qui lui sont révélées, bien qu'on le trouve mauvais ; qu'elle ne les dise pas aussi pour la louange des hommes, d'autant que ceux à qui les conseils divins sont donnés, s'ils y obéissent, obtiendront la miséricorde qui leur est promise ; s'ils les méprisent, encourront la divine justice.*

LE Fils de Dieu parlait à l'épouse , disant : Vous qui voyez les choses spirituelles , vous ne devez pas les taire parce que vous en êtes blâmée , ni les dire, parce que vous êtes louée des hommes ; et vous ne devez pas craindre de ce que mes paroles qui vous sont révélées sont méprisées et ne sont pas accomplies tout aussitôt, car la justice juge celui qui me méprise , et la miséricorde récompense celui qui m'obéit , et

ce, en deux manières : 1° d'autant que la peine du péché est effacée du livre de justice ; 2° d'autant que la récompense est augmentée selon la satisfaction des péchés. C'est pourquoi j'envoie toutes mes paroles avec cette conclusion, savoir est, si ceux auxquels elles sont envoyées et les écoutent, les croient et les accomplissent par effet, que lors mes promesses seront accomplies. C'est à cette cause qu'Israël, ne voulant pas suivre mes commandements, quitta son droit et plus court chemin, et s'en alla par un autre, fâcheux et pénible, et se rendit odieux à tous. Il en est de même à présent, car le peuple de ce royaume, que j'avais affligé, n'est pas devenu plus humble ni plus obéissant pour ce coup de verge, mais s'est rendu plus audacieux contre moi et plus contraire à mes volontés.

Après ceci, j'ouïs une voix qui disait : O mon Fils, qui, par votre mort, avez délivré de l'enfer le genre humain, levez-vous et défendez-vous, d'autant que plusieurs, tant hommes que femmes, vous ont mis dehors et vous ont fermé la porte de leur cœur. Entrez donc sagement, comme Salomon, dans votre royaume. Otez puissamment, comme Samson, les portes de leurs gonds. Mettez le siège contre le clergé, et des pièges devant les pieds des soldats. Donnez de la terreur aux femmes avec les armes, et mettez par terre les puissants en la présence des peuples, et que pas un de vos ennemis n'échappe qu'auparavant il ne vous ait demandé miséricorde avec une vraie humilité, comme aussi tous ceux qui s'endurcissent contre vous.

## LVI.

*Dieu le Père déclare à l'épouse, et lui montre tout au long le terrible procédé du jugement divin fait contre un roi ingrat, vivant encore et désobéissant aux conseils divins. Et en quelle manière l'épouse voyait l'Agneau, et en icelui une face humaine sur l'autel de la divine Majesté dans le ciel. Et au même instant, elle le voyait entre les mains du prêtre célébrant en terre; et comment les serviteurs et les sujets des rois étant affligés, soit en ce monde, soit en enfer ou en purgatoire, se plaignaient grandement à Dieu de ces rois et de leurs princes; et tous les saints demandaient justice d'eux.*

**DIEU** le Père parlait à l'épouse, disant : Écoutez mes paroles, et dites ce que je vous commande, non pour votre honneur ou pour votre blâme, mais tenez votre esprit également en balance, sans pencher ni du côté de ceux qui vous louent, ni du côté de ceux qui vous blâment, à ce que vous n'entriez en colère pour le blâme ni en vanité pour la louange; car celui-là est digne d'honneur qui est et qui a été éternellement en soi-même; qui, mû par la charité seule, a créé les anges et les hommes, non pour autre sujet qu'afin qu'il y en eût plusieurs qui fussent participants de sa gloire, car je suis maintenant le même en puissance et en volonté que je fus lorsque mon Fils prit chair humaine; je suis et j'ai été en lui, et lui a été en moi, et le Saint-Esprit en tous deux; et bien qu'il fût caché au monde que ce fût le Fils de Dieu, toute-

fois il fut connu de quelque petit nombre : c'est pourquoi sachez que cette justice de Dieu, qui n'a jamais eu de commencement non plus que Dieu même, et que la lumière fut montrée aux anges avant de voir Dieu, lesquels ne churent pas pour avoir ignoré la loi et la justice de Dieu, mais parce qu'ils ne la voulurent pas garder, car ils savaient fort bien que tous ceux qui aimeraient Dieu verraient Dieu et demeureraient éternellement avec lui ; que ceux qui haïraient Dieu seraient éternellement punis sans le voir jamais en sa gloire. Et toutefois leur ambition et cupidité leur firent plutôt choisir de haïr Dieu pour être punis, que de l'aimer afin d'avoir une joie éternelle.

La justice qui fut exercée à l'endroit de l'homme est semblable à celle des anges, car l'homme est plutôt tenu d'aimer Dieu et puis de le voir : c'est pourquoi mon Fils a voulu, par sa charité, naître après la loi de justice, afin d'être visible par son humanité, ne pouvant l'être par sa Divinité. De plus le libre arbitre fut donné aux hommes comme aux anges, pour désirer les choses célestes et mépriser celles de la terre : c'est pourquoi je visite plusieurs en plusieurs et différentes manières, quoique ma Dété ne soit point vue, et j'ai montré, en plusieurs endroits de la terre à plusieurs personnes, en quelle manière le péché de chaque contrée a pu être amendé, et en quelle manière on a pu obtenir miséricorde, avant que ma justice vînt à y prononcer et faire exécuter ses arrêts. Mais les hommes ne considèrent pas ceci et ne s'en soucient pas. Cette justice aussi est en Dieu, que tous ceux qui sont sur la terre espèrent en premier lieu fermement ce qu'ils ne voient pas, et

croient à l'Église de Dieu et au saint Évangile , après qu'ils aiment sur toutes choses celui qui leur a tout donné et s'est livré lui-même à la mort pour eux, afin que tous se réjouissent éternellement avec lui : c'est pourquoi je parle moi-même à ceux à qui bon me semble, afin qu'on sache comment on doit amender les péchés, diminuer la peine et augmenter la couronne.

Après ceci, je vis tous les cieux comme s'ils n'eussent été qu'une maison, en laquelle était assis un Juge sur un trône, et la maison était pleine de serviteurs louant le Juge chacun de sa voix. Sous le ciel se voyait un royaume. Et soudain fut ouïe de tous une voix qui disait : Venez au jugement, vous deux, vous, ange, qui êtes le gardien du roi, et toi, esprit malin qui es son gouverneur.

Et cette parole dite, l'ange et le diable comparurent devant le Juge. L'ange ressemblait à un homme tout troublé, et le diable à un homme plein d'aise et de joie. Et lors le Juge dit : Mon ange, je vous établis gardien du roi, lorsqu'il fit un pacte avec moi et se confessa de tous les péchés qu'il avait commis depuis sa jeunesse, afin que vous fussiez plus proche de lui que le diable. Comment est-ce donc que maintenant je vous vois éloigné de lui?

L'ange répondit : O Juge, je brûle du feu de votre charité, de laquelle aussi le roi fut échauffé pour un temps. Mais depuis qu'il a méprisé et eu en abomination ce que vos amis lui ont dit, et qu'il s'est ennuyé de faire ce que vous lui aviez conseillé, lors il s'en est allé où son plaisir l'a attiré, et s'éloignant de moi, il s'est à toute heure approché de l'ennemi.

Le diable répondit : O Juge, je suis le froid même, et vous, vous êtes la chaleur même et le feu divin. Comme donc quiconque s'approche de vous devient plus ardent aux bonnes œuvres, ainsi le roi, s'approchant de moi, s'est rendu plus froid à votre charité et plus chaud à mes œuvres.

Le Juge répondit alors : On avait persuadé au roi d'aimer Dieu sur toutes choses et le prochain comme soi-même : pourquoi donc m'ôtes-tu un homme que j'ai racheté de mon propre sang, et le fais porter préjudice au prochain, non-seulement en ses biens temporels, mais aussi en la vie ?

Le diable répondit : O Juge, c'est maintenant à moi de parler et à l'ange de se taire. Quand le roi se départit de vous et de vos conseils et vint à moi, lors je lui conseillai de s'aimer soi-même plus que le prochain, et de ne se soucier point du bien des âmes, pourvu qu'il eût l'honneur du monde, et de ne prendre point garde qui souffrait nécessité ou injustice, pourvu que ses amis foisonnassent en toutes choses.

Et lors le Juge dit au diable : Quiconque voudra s'en aller d'auprès de toi, le pourra, et tu n'en pourras retenir aucun par force et malgré lui : c'est pourquoi j'enverrai encore au roi quelques-uns de mes amis, qui l'avertiront du danger où il est.

Le diable répondit : La justice est que quiconque veut m'obéir doit être gouverné par moi : c'est pourquoi je lui enverrai aussi de mes conseillers, et nous verrons quels conseils il suivra plus volontiers.

Lors le Juge dit : Va, d'autant que c'est ma justice d'adjuger au bourreau ce qui est à lui,

comme au demandeur ce que le droit de sa cause lui donne.

Quelques années après, je vis derechef le Juge Jésus-Christ avec son armée céleste; ému plus que de coutume et comme en colère, il dit à l'ange et au diable : Dites-moi qui de vous deux a vaincu.

L'ange répondit : Quand je vins au roi avec les inspirations du ciel, et vos amis avec leurs paroles spirituelles, tout aussitôt les messagers du diable lui soufflèrent aux oreilles, disant : Vous ne devez point épargner les biens de ce monde, l'honneur, les âmes ni les corps, afin que vos amis, que vous aimez plus que vous-même, puissent prospérer et être honorés.

Le roi, consentant à ces suggestions, fit réponse à vos amis et à leurs saints conseils : Je suis assez suffisant et sage pour me conseiller sans vous. Retirez-vous donc de moi avec honte.

Et ainsi le roi, tournant le derrière de la tête et la face vers l'ennemi, repoussa d'après de soi vos amis avec déshonneur et injure, et moqués des amis du monde.

Lors le diable s'écria : O Juge, c'est maintenant à moi de gouverner le roi et de lui donner du conseil par le moyen de mes amis.

Le juge lui répondit : Va, et afflige le roi autant qu'il t'est permis, d'autant qu'il a provoqué mon indignation contre lui.

Deux ans après ceci, le Juge apparut derechef, assisté de l'ange et du diable. Le diable se prit à parler, disant : O Juge, jugez. Je prononcerai maintenant justice, car vous êtes véritablement la charité même : c'est pourquoi il est hors de raison que vous fassiez votre demeure dans ce cœur,

où sont enracinées l'envie et la colère. Vous êtes la sagesse même, c'est pourquoi vous ne devez pas être dans le cœur de celui qui désire nuire à la vie, aux biens et à l'honneur du prochain. Vous êtes la vérité même, c'est pourquoi il n'est pas bienséant que vous demeuriez avec cet homme, qui avait promis et juré de faire des trahisons. Donc, parce que ce roi vous rejette comme on rejette avec horreur ce qui est abominable, permettez-moi de le jeter par terre, et de le presser de telle sorte qu'il en étouffe, d'autant qu'il estime mes conseils sagesse, et a les vôtres en dérision, car je désire le salarier d'une telle récompense, parce qu'il a fait ma volonté. Toutefois je ne pourrai rien faire sans votre permission.

Et voici que, ces choses ouïes, le Juge semblait être merveilleusement changé; et lors il apparut reluisant comme un soleil, et dans ce soleil se lisaient ces trois mots : VERTU, VÉRITÉ, JUSTICE.

La Vertu parlait et disait : J'ai tout créé sans aucun mérite précédent de la part des choses créées, c'est pourquoi je suis digne d'être honoré de toute créature, et non d'être méprisé. Je suis digne d'être loué de mes amis, à cause de ma charité, craint et respecté de mes ennemis, d'autant que je les supporte patiemment, sans qu'ils aient mérité cette grâce, dignes au contraire de jugement. C'est pourquoi c'est à moi, ô Satan, de juger un chacun selon ma justice, et non selon ta malice.

La Vérité aussi parla tout aussitôt, disant : J'ai pris de la Vierge l'humanité, étant en ma Dêité. En cette humanité, je parlais et prêchais aux peuples. J'ai aussi envoyé le Saint-Esprit

aux apôtres, et ai parlé par leurs langues, comme tous les jours je parle par une infusion spirituelle à qui bon me semble : c'est pourquoi je veux que mes amis sachent que moi-même, qui suis la Vérité, ai envoyé mes paroles à un roi qui les a méprisées. Toi donc, ô Satan, écoute maintenant, d'autant que je veux parler, afin qu'on sache si ce roi a obéi à mes conseils ou à tes suggestions. Je dis maintenant les conseils que j'ai donnés à ce roi, relisant en peu de mots ce qu'auparavant j'avais expliqué au long.

Il avait donc été persuadé à ce roi de se garder de tous péchés et de toutes les choses défendues par l'Église; d'être modéré en ses jeûnes, afin de pouvoir ouïr les plaintes des sujets et y répondre; d'être prêt à faire justice à ceux qui la demanderaient, riches ou pauvres indifféremment, de peur aussi qu'une trop grande abstinence ne portât préjudice au bien du peuple et au gouvernement de la chose publique, ou qu'un excès démesuré ne le rendit plus lâche et plus faible, pour donner audience à tous. De plus, il lui fut montré en quelle manière il servirait Dieu et le prierait; en quels jours et en quel temps il quitterait toute autre occupation pour le bien du public et pour le bien général de son royaume; en quels jours il porterait la couronne royale à l'honneur et à la gloire de Dieu. Il fut aussi averti de communiquer ses conseils et traiter de toutes ses délibérations avec des amis de Dieu et des personnes qui aimassent la vérité, et que jamais à escient il ne transgressât la loi et la vérité; qu'il n'imposât sur son peuple aucun tribut extraordinaire, si ce n'est pour la défense du royaume et pour la guerre contre les infidèles; d'avoir un certain nombre de serviteurs et de

domestiques, selon la portée des revenus de son royaume, et quant au surplus, qu'il le distribuât entre les soldats et ses amis. Il lui fut aussi conseillé d'avertir sagement, avec paroles douces et charitables, les insolents, malavisés, et de reprendre et châtier puissamment les superbes et obstinés ; d'aimer les hommes prudents et asservis de longtemps en l'amour de Dieu ; de défendre les habitants de son royaume et faire ses dons et libéralités avec discrétion ; de ne diminuer ou aliéner rien qui appartînt à la couronne ; de juger équitablement les étrangers ; d'aimer le clergé ; d'obliger à soi le soldat par démonstration de bienveillance, maintenant en paix ses peuples et ses sujets.

Ces choses ouïes, le diable répondit au Juge, disant : Et moi je conseillai au roi de faire quelques péchés qu'il n'osait faire en public. Je lui persuadai aussi de lire par un fort long temps, sans attention et sans dévotion de cœur, plusieurs oraisons et psaumes, afin que, prolongeant ainsi et employant inutilement le temps, il n'ouït les plaintes de personne et qu'il ne rendît point de justice à celui qui souffrait injure. Je lui donnai aussi avis de choisir un homme sans faire état de tous les autres gens de bien de son royaume, de l'élever par-dessus tous, de lui donner commandement sur tous, de l'aimer de tout son cœur et plus que soi-même, de haïr son fils au prix de lui, de grever par exactions ses sujets, de tuer les hommes, de dépouiller les églises ; davantage de permettre, en dissimulant la justice, qu'un chacun portât dommage à autrui, et de donner quelques terres appartenant à sa couronne à un grand prince d'un autre royaume, mon frère et mon ami juré, afin qu'à l'occa-

sion de cette aliénation , il fût suscité des guerres et des trahisons ; que les justes et gens de bien fussent affligés , les mauvais plongés plus avant dans l'enfer , ceux qui iraient en purgatoire tourmentés davantage ; que les femmes fussent violées , les navires pris et pillés en la mer , les sacrements de l'Église méprisés ; que la vie luxurieuse fût continuée avec plus de liberté , et toutes mes volontés accomplies avec plus de licence. C'est pourquoi , ô Juge , on peut savoir et prouver par tous ces traits que le roi a commis plusieurs autres péchés , s'il a obéi à vos conseils ou aux miens.

La Justice , après ceci , vint à parler et répondre , en disant : Parce que le roi a eu la vertu en haine et a méprisé la vérité , à cette cause , c'est maintenant à toi d'accroître au roi quelques maux du grand nombre des tiens , et je dois , selon la justice , lui diminuer quelques biens des grâces qui lui ont été données.

Le diable répondit : J'accroîtrai , ô Juge , et multiplierai mes dons au roi , et premièrement , je lui enverrai la négligence , afin qu'il ne considère point en son erreur les œuvres de Dieu , et qu'il ne pense point aux œuvres et aux exemples de vos amis.

La Justice répondit : Et moi je lui diminuerai les infusions de mon Saint-Esprit. Je lui ôterai les bons souvenirs , et les douces consolations qu'il a eues par ci-devant.

Et lors le diable : Je lui enverrai l'audace de penser et de faire dix péchés mortels et véniels sans honte aucune.

La Justice répondit : Je lui diminuerai la raison et la discrétion , afin qu'il ne considère et

ne discerne point les jugements et la peine des péchés mortels et des péchés véniels.

Et lors le diable dit : Je lui enverrai la crainte, afin qu'il n'ose parler ou faire justice des ennemis de Dieu.

A quoi la Justice : Je lui diminuerai la prudence et la science de ce qui est à faire, afin qu'il soit plus semblable à un badin et à un bouffon qu'à un homme sage.

Le diable dit : Je lui mettrai dans le cœur des tribulations et des inquiétudes, d'autant qu'il ne prospérera pas selon sa volonté.

La Justice : Je lui diminuerai les consolations spirituelles qu'autrefois il a eues en ses œuvres et en ses oraisons.

Le diable : Je lui mettrai en l'esprit la ruse pour trouver de subtiles inventions par lesquelles il supplante et trompe ceux dont il désire la perdition.

La Justice : Je lui diminuerai l'entendement en telle sorte qu'il ne prendra pas garde à son honneur et à sa commodité propre.

Le diable : Je lui mettrai une telle réjouissance en l'esprit que même il se réjouira de sa honte, de la perte et du danger de son âme, pourvu que temporellement il puisse prospérer à souhait et selon son désir.

La Justice : Je lui diminuerai cette considération et préméditation qu'ont les sages en leurs paroles et actions.

Le diable : Je lui donnerai une audace de femme, une crainte messéante, et des gestes tels qu'il sera plus semblable à un ribaud qu'à un roi couronné.

La Justice dit alors : Celui qui se sépare de Dieu est digne d'un tel jugement, car il doit

être méprisé par ses amis, haï de tout le peuple et rejeté par les ennemis de Dieu, parce qu'il a abusé des dons de la divine charité, tant spirituels que corporels.

La Vérité alors parla et dit : Tout ce qui a été montré n'est pas pour les mérites du roi, l'âme duquel n'est pas encore jugée, mais elle le sera au dernier moment où elle sera appelée de ce monde.

Ces choses dites, je vis que ces trois, savoir, la Vertu, la Vérité et la Justice, étaient semblables au Juge qui parlait auparavant. Et lors j'ouïs une voix comme d'un chœur public qui disait : O cieux, et vous, étoiles du firmament, avec les planètes, donnez audience ! Et vous, esprits qui êtes dans les ténèbres, écoutez tous. L'Empereur souverain veut ouïr et faire jugement des princes de la terre.

Et soudain les choses que je vis n'étaient pas corporelles, mais spirituelles, et mes yeux spirituels étaient ouverts pour voir et pour ouïr. Et lors je vis venir Abraham avec tous les saints venus de sa génération. Tous les patriarches et les prophètes vinrent. Après, je vis les quatre évangélistes, la forme desquels était semblable aux quatre animaux qu'on dépeint ès murailles dans le monde, animaux qui toutefois paraissent vivants et non morts. Après je vis douze sièges, et en iceux les douze apôtres, attendant la Puissance qui venait. Après tout ceci venaient Adam et Ève, avec les martyrs, les confesseurs et tous les autres saints descendus d'eux. L'humanité de Jésus-Christ ne paraissait pas encore, ni le corps béni de sa Mère, mais tous attendaient qu'ils vîssent. La terre et l'eau semblaient s'élever jusqu'au ciel, et tout ce qui

était en iceux s'humiliait et se courbait devant la Puissance.

Après je vis un autel qui était au siège de la majesté, et un calice avec du vin et de l'eau, et du pain en forme de l'hostie qu'on montre à l'autel. Et lors je vis comme dans une église du monde un prêtre revêtu des ornements sacerdotaux commencer la messe, lequel ayant fait toutes les cérémonies et dit les oraisons accoutumées, comme il fut venu aux paroles avec lesquelles on bénit le pain, je voyais que le soleil, la lune, les étoiles et les planètes, tous les cieux avec leurs mouvements, retentissaient d'une douce harmonie, et leurs voix se répondant les unes aux autres, on oyait un chant et une mélodie admirables. On voyait aussi une infinité de musiciens de toute sorte, dont les accords étaient si doux qu'il serait impossible aux sens de les comprendre et de les dire. Ceux qui étaient dans la lumière regardaient le prêtre, et s'inclinaient avec révérence et honneur devant la Puissance, mais ceux qui étaient en ténèbres étaient lors effrayés et tremblants.

Le prêtre donc ayant proféré les paroles divines sur le pain, il me semblait que ce même pain était en trois figures au siège de la majesté, demeurant néanmoins entre les mains du prêtre. Ce pain devenait un agneau vivant, et en l'agneau se voyait une face d'homme, et on voyait aussi une flamme ardente au dedans et au dehors de l'agneau et de la face. Et comme je regardais attentivement et fixément la face, je voyais l'agneau en icelle. Et regardant l'agneau, je voyais la même face en icelui. Et une vierge couronnée était assise avec l'agneau, et tous les anges les servaient, desquels on voyait un nombre

aussi grand que celui des atomes dans le soleil, et une splendeur merveilleuse procédait de l'agneau. La multitude aussi des âmes saintes était si grande que mes yeux ne pouvaient arriver à la longueur, largeur, profondeur et hauteur d'icelle. Je vis aussi quelques sièges vides, qui doivent encore être remplis pour la gloire de Dieu. Et lors j'ouïs une voix de la terre d'une infinité de millions qui criaient et disaient : O Seigneur, juste Juge, jugez nos rois et nos princes, et considérez l'effusion de notre sang, les douleurs et les larmes de nos femmes et de nos enfants. Regardez la faim que nous endurons, la honte, les plaies, la captivité, l'embrassement de nos maisons, les ravissements et les violences exercées contre l'honneur des jeunes filles et des femmes, les injures faites aux églises et à tout le clergé.

Voici les fausses et trompeuses promesses des princes et des rois, les trahisons et exactions qu'ils font avec colère et violence, d'autant qu'ils ne se soucient pas combien de milliers il en meurt, pourvu qu'ils puissent étendre et dilater leur superbe. Il y en avait après comme des milliers infinis qui, du profond des enfers, criaient et disaient : O Juge, nous savons que vous êtes créateur de toutes choses : jugez donc nos maîtres et seigneurs, que nous avons servis en terre, car ce sont eux qui nous ont plongés plus avant encore dans l'enfer. Et bien que nous vous désirions du mal, toutefois la justice nous force de nous plaindre et de dire la vérité, car nos seigneurs terriens nous ont aimés sans charité, ne se souciant pas plus de nos âmes que des chiens, leur étant indifférent si nous vous aimions ou non, désirant seulement d'être aimés et servis

de nous : c'est pourquoi ils sont indignes du ciel, parce qu'ils ne se soucient pas de vous, et dignes de l'enfer, si votre grâce ne leur aide, d'autant qu'ils nous ont perdus, et nous voudrions endurer des peines encore plus graves que nous n'endurons, afin que leur peine n'eût point de fin.

Après, ceux qui étaient en purgatoire criaient aussi et semblaient dire : O Juge, nous avons été, par votre jugement, envoyés au purgatoire, à cause de la contrition et bonne volonté que nous avons eues à la fin de notre vie. C'est pourquoi nous nous plaignons de nos maîtres et seigneurs qui vivent encore en terre, car ils devaient nous avoir régis, avertis et repris de parole, nous avoir enseignés par leurs conseils salutaires et bons exemples. Mais c'étaient eux qui nous poussaient et encourageaient le plus à mal faire et à commettre des péchés : c'est pourquoi, à cause d'iceux, notre peine est maintenant plus griève, le temps d'icelle plus long, la honte et la tribulation sont plus grandes.

Abraham avec tous les patriarches parla après, disant : O Dieu, entre toutes les choses désirables, nous désirions que votre Fils, qui maintenant est méprisé, naquît de notre race. C'est pourquoi nous demandons jugement sur eux, d'autant qu'ils n'ont point d'égard à votre miséricorde et ne craignent point votre jugement.

Les prophètes aussi parlèrent et dirent : Nous avons prophétisé la venue de Fils de Dieu, et dit qu'il était nécessaire que, pour la délivrance du peuple, il naquît d'une vierge, qu'il fût trahi, fait prisonnier, flagellé, couronné d'épines, et enfin qu'il mourût en croix pour ouvrir le ciel et effacer le péché. Or, d'autant que ce que nous

avons prédit est maintenant accompli, c'est pourquoi nous demandons jugement sur les princes de la terre méprisants votre Fils, qui, par son immense charité, est mort pour eux.

Les évangélistes aussi parlèrent et dirent : Nous sommes témoins que votre Fils a accompli en soi-même toutes les choses qui avaient été prédites.

Les apôtres dirent ensuite : Nous sommes juges : c'est pourquoi c'est à nous de juger selon la vérité. Nous jugeons donc à perdition ceux qui méprisent le corps de Dieu et ses commandements.

Lors la Vierge, qui était assise près de l'agneau, commença à dire : O mon Seigneur et mon doux Jésus, ayez pitié d'eux.

Le Juge répondit : Ce n'est pas justice que de vous refuser quelque chose. Ceux qui se déporteront du péché et feront une pénitence condigne, trouveront miséricorde, et je détournerai d'eux le jugement.

Après, je vis que la face qu'on voyait en l'agneau parlait au roi et lui disait : Je vous ai fait une grâce, car je vous ai montré ma volonté comment vous vous comporteriez au gouvernement de votre état, et comment vous vous gouverneriez vous-même honnêtement et avec prudence. Je vous attirais comme une mère attire son petit enfant, avec les douces paroles de ma charité, et vous donnais de la terreur par mes avertissements, comme fait un père à son fils. Mais vous, obéissant au diable, vous m'avez rejeté bien loin de vous, comme fait une mère qui rejette un enfant mort-né, qu'elle ne daigne toucher, encore moins lui présenter sa mamelle et la lui mettre sur la bouche : c'est pourquoi tous les biens qui vous

avaient été promis vous seront ôtés et donnés à quelqu'un qui viendra après vous.

Après, la Vierge, qui était assise avec l'agneau, me parlait et me disait : Je vous veux faire savoir comment est-ce que vous a été donnée l'intelligence des visions spirituelles, car les saints ont reçu le Saint-Esprit en diverses manières, car quelques-uns d'eux savaient le temps où adviendraient les choses qui leur étaient montrées, comme les prophètes ; les autres savaient en esprit ce qu'ils répondraient aux personnes venant vers vous, lorsqu'ils seraient interrogés sur quelque chose ; les autres savaient si ceux-là étaient morts ou vivants, qui étaient loin d'eux ; quelques-uns savaient quelle fin et quelle issue pourrait avoir quelque bataille avant qu'elle se donnât. Mais à vous il n'est pas permis de savoir autre chose, sinon de voir et d'ouïr des choses spirituelles, écrire ce que vous voyez, et de dire aux personnes auxquelles il vous est enjoint de les dire ; et il ne vous est pas permis de savoir si ceux-là sont en vie ou morts auxquels il vous est commandé d'écrire, ou s'ils obéiront ou non aux conseils de votre écriture ou à la vision spirituelle qui vous est divinement donnée pour eux. Mais bien que ce roi ait méprisé mes paroles, toutefois viendra quelque autre qui les recevra avec honneur et révérence, et en usera pour son salut.

---

## LVII.

*La Mère de Dieu dit à l'épouse que le châti-  
ment de Dieu est venu sur le royaume à cause  
de trois péchés, c'est pourquoi Dieu peut être  
apaisé en considération de trois autres biens:  
1° que les peuples embrassent une vraie hu-  
milité et une modestie en leurs habits; 2° par  
certaines aumônes; 3° par processions et mes-  
ses ici contenues.*

LA MÈRE DE DIEU parlait à l'épouse, lui di-  
sant : L'affliction et la punition de Dieu sont ve-  
nues sur le royaume pour trois péchés, savoir,  
pour la superbe, l'incontinence et la cupidité :  
c'est pourquoi Dieu peut être apaisé par trois  
choses, afin que le temps de l'affliction soit  
abrégé et raccourci : 1° que tous embrassent une  
vraie humilité en leurs habits, ayant des robes  
honnêtes, non trop longues, comme celles des  
femmes, ni trop étroites, comme celles des  
bouffons, ni des découpures, taillades ou dé-  
chiquetures pleines de dépenses vaines et inu-  
tiles, d'autant que telles choses déplaisent à  
Dieu; qu'ils portent aussi leur corps avec telle  
honnêteté qu'ils ne paraissent pas avancés en de-  
hors par une vaine ostentation, ni plus courts  
ou plus grêles par le moyen de certaines liga-  
tures, nœuds et semblables artifices, mais que  
tout soit pour le profit et pour l'honneur de  
Dieu. Que les femmes aussi quittent leurs robes  
de parade, qu'elles ont prises par superbe et  
vaine gloire, d'autant que le diable a suggéré aux  
femmes qui méprisent les anciennes et louables  
coutumes de leurs pays, un nouvel abus et des

ornements indécents en la tête, aux pieds et aux autres membres, pour provoquer la luxure et irriter Dieu. 2° Qu'on fasse des aumônes avec allégresse et gaieté de cœur. 3° Qu'un prêtre, en chaque paroisse, une fois chaque mois, un an durant, chante une messe de la sainte Trinité, à laquelle se trouve tout le peuple confès et contrit, et qu'il jeûne ce jour, faisant de ferventes prières, pour que leurs péchés leur soient pardonnés et que l'ire de Dieu soit apaisée. Que semblablement les évêques, chaque mois, fassent, par eux-mêmes ou par autres personnes, des processions solennelles en leurs églises cathédrales, célébrant la messe de la sainte Trinité, et qu'ils assemblent les pauvres et leur lavent humblement les pieds.

## LXVIII.

*L'Empereur céleste Jésus-Christ, assis sur son tribunal, reprend rudement les rois et les princes de la terre et tous les états, de leur ingratitude, y ajoutant la menace de la terrible sentence de son courroux; toutefois il les avertit de se convertir, et qu'il les recevra avec miséricorde, comme fera aussi son Père.*

Je vis un grand palais semblable au ciel serein et sans nuage, dans lequel était l'armée céleste, qui paraissait plus nombreuse que les atomes du soleil, etc. (*Cherchez au Livre VII, Chap. XXX.*)

## LIX.

*D'un roi indigne et de son jugement.*

LE Fils de Dieu parle : Parce que ce roi ne cherche pas... (*Cherchez au Livre des Rével. extrav. XXVII.*)

## LX.

*De six rois iniques, etc.*

LE Fils de Dieu parle : Je t'ai ci-devant fait voir cinq rois... (*Cherchez chap. LXXVIII.*)

## LXI.

*Un roi était averti de se corriger, autrement qu'il serait privé de son royaume.*

LA Vierge Marie, Mère de Dieu, parlait à l'épouse de Jésus-Christ, disant : Je suis celle vers laquelle l'ange, etc. (*Cherchez au Livre des Rével. extrav. Chapit. LXXX.*)





LES

# RÉVÉLATIONS CÉLESTES

DE

## SAINTE BRIGITTE

DE SUÈDE.



LIVRE DES EXTRAVAGANTES.

---

I.

*De l'exposition des degrés de l'humilité.*

NOTRE-SEIGNEUR parle : Celui qui a un beau vase et assure qu'en icelui se trouvent des parfums aromatiques, qui le croira, s'il ne les fait respirer et s'il n'en montre les espèces et les vertus ? De même en est-il des vertus. Un certain prêchait et disait que l'humilité était une vertu. Que profite cela à l'auditeur, s'il ne lui en montre la racine, les degrés, les manières de l'avoir, de la tenir et pratiquer ? Mais d'autant que l'humilité est une vertu parfaite que j'ai montrée par mon exemple, votre confesseur doit en peu de paroles exposer et expliquer les degrés d'icelle : il les a appris en la règle de

mon bien-aimé Benoît, afin que les filles de ma Mère apprennent l'origine et la source des vertus, sur laquelle elles doivent établir leur édifice spirituel.

## II.

### *De ce qui est nécessaire aux filles de Saint-Sauveur.*

LE FILS de Dieu parle, disant : Pourquoi ce Frère ignore-t-il ce qu'il faut faire et ce qu'il faut bâtir pour ces filles ? Ne lui ai-je pas montré par vous que mon fidèle serviteur Benoît eut son corps comme un sac, et quel doit être l'habit d'un Bénédictin ? Qu'il donne donc, à cause des infirmes, tout ce qui sera utile et nécessaire, mais rien de superflu. Il faudra aussi tolérer ceux auxquels j'aurai donné la grâce d'une plus grande abstinence, et il faudra aussi modérer le froid par les habits extérieurs.

## III.

### *De l'office divin et du chant.*

L'ÉCRITURE, que vous appelez Bible et que nous appelons Écriture dorée, dit que la ville qui est assiégée par quelque grande puissance, le pauvre l'affranchira par sa sagesse, duquel pauvre pas un ne se souviendra. Cette ville est la créature humaine, que le diable a bloquée en carré, d'autant qu'il l'a assiégée par quatre sortes de péchés : par rébellion aux commandements divins ; par la transgression de la loi naturelle ; par la méchante cupidité et par l'obsti-

nation de l'esprit. Ma Mère, dit Jésus-Christ, a délivré en quelque manière cette créature, quand elle a résigné sa volonté en mes mains et voulut souffrir toute sorte de tribulations, afin que les âmes fussent sauvées, car c'est celle-là qui est la vraie sagesse de soumettre sa volonté à la volonté de Dieu, et de se plaire à pâtir pour l'amour de Dieu. A raison donc de cette volonté, moi, Fils de Dieu, j'ai été fait homme en la Sainte Vierge, dont le cœur était comme mon cœur; et partant, je puis dire que quasi ma Mère et moi avons sauvé l'homme comme d'un cœur, moi en pâtissant de cœur et en ma chair, et elle, par douleur de cœur et d'amour.

Cette Vierge était vraiment pauvre; elle ne désirait rien des richesses du monde; son esprit n'adhéra jamais au moindre péché. Quelques-uns sont pauvres de biens, mais les désirent en leur esprit, étant pleins de cupidité et de superbe. Ceux-là ne sont pas les pauvres marqués en mon Évangile. Les autres abondent en biens, mais sont pauvres d'esprit. Ceux-là considèrent qu'ils ne sont que poudre et cendre, qui mourront bientôt, qui désirent d'être avec Dieu, qui possèdent seulement les richesses pour leur nécessité et utilité du prochain. Ceux-là sont vraiment pauvres et riches en Dieu, entre lesquels était ma Mère. Ma Mère, sa sagesse et sa pauvreté étaient quasi onbliées. Quelques-uns la louaient de bouche, point de cœur, et moins imitaient-ils les pas de sa charité.

L'honneur de Dieu est chanté et célébré sept fois en l'Église, selon la louable coutume des Pères anciens: partant, je veux que les Frères chantent les heures aux heures rédigées et or-

données, et qu'après, les Sœurs fassent leur office un peu plus lentement.

Ce nombre sept ne s'accomplit pas selon le cours du soleil, mais selon l'ordre qu'on y a mis, et partant, j'ordonne, moi qui ai dicté la règle, que les païens sachent de quel honneur j'ai préféré ma Mère; et d'autant qu'elle est la principale patronne de ce monastère de Saint-Sauveur, par laquelle je veux être propice aux défaillants, et afin que l'Écriture soit accomplie, qui dit : *Je louerai Dieu en tout temps et en toute ma vie* : donc, que cette singulière grâce ne me soit point refusée, car le bien particulier ne préjudicie en rien au bien commun; il ne faut pas pourtant mépriser la coutume louable des Pères, mais il me plaît qu'en cette maison, on dise plutôt les heures de la Sainte Vierge, ma Mère, et qu'après on sonne les heures du jour, selon les heures qu'on a ordonnées.

#### IV.

##### *Du chant des Filles de Saint-Sauveur.*

LE Fils de Dieu parle et dit : N'avez-vous pas lu que Marie, sœur de Moïse, est sortie avec les vierges et autres femmes, chantant mélodieusement, avec des clochettes et des cymbales un cantique de joie à Notre-Seigneur, le bien signalé que Dieu leur avait fait en la mer Rouge? De même les filles de ma Mère sortiront de la mer Rouge, c'est-à-dire, de la cupidité et complaisance mondaine, ayant en leurs mains les œuvres et les clochettes, c'est-à-dire, l'abstinence de la volupté charnelle et les cymbales d'une louange sonore, le chant desquelles ne sera pas lâche, ni trop

entrecoupé, ni dissolu, mais honnête, grave, uniforme, en tout humble, et que leur chant imite celui les Chartreux, la psalmodie desquels est douce à l'esprit, et marque plus d'humilité et de dévotion que quelque ostentation, car l'esprit n'est pas sans coulpe, quand la note plaît plus à celui qui chante que ce qu'il chante, et il est entièrement abominable devant Dieu, quand on élève plus sa voix pour l'amour des auditeurs que pour l'amour de Dieu.

### V.

*Combien plut à Dieu le docteur Pierre, en célébrant la sainte messe et en enseignant le chant aux filles.*

UN jour que le docteur Pierre d'heureuse mémoire, confesseur de sainte Brigitte, célébrait la messe en la chapelle devant elle, lors Dieu le Père dit à l'épouse de son Fils : Bien que peu de personnes soient assistantes à cette messe, néanmoins tout le ciel s'en réjouit, et toutes les âmes du purgatoire sont soulagées par elle. Dites à ce prêtre qu'il fasse réciter cette hymne de l'épouse, l'appliquant au Fils, comme lui-même l'a mis, car puisque la sainte Église appelle toutes les âmes ses épouses, beaucoup plus doit être appelée son épouse l'âme de la Sainte Vierge.

—

## VI.

*Combien le confesseur de sainte Brigitte était aimé de Dieu. Du chant des filles de Saint-Sauveur.*

LA MÈRE de Dieu parle à l'épouse de Jésus-Christ, disant : Votre maître a une blessure reçue d'un qui parlait contre Dieu; et d'autant qu'il l'a reçue par amour, ne la guérissons point, mais mettons-y un emplâtre pour la dilater et l'agrandir. Dites-lui encore que, puisqu'il aime la sainte Trinité de tout son cœur et de toute sa force, je l'ai tellement avancé en l'amour de la sainte Trinité qu'il est un des prêtres que Dieu aime chèrement : c'est pour cela aussi que lui a été donnée la grâce de composer et de faire apprendre le chant mélodieux des filles de Saint-Sauveur, qui sert à la consolation de plusieurs.

## VII.

*Combien le chant des filles de Saint-Sauveur est agréable à Dieu.*

*(Voyez Livre IV, Chap. XXXIII.)*

## VIII.

*Du commandement que sainte Brigitte eut d'aller à Rome.*

NOTRE-SEIGNEUR Jésus-Christ parle à son épouse étant au monastère d'Alvastre, lui disant : Allez à Rome, et demeurez-y jusques à ce

que vous voyiez le pape et l'empereur, et vous leur direz de ma part les paroles que je vous inspirerai.

Sainte Brigitte vint donc à Rome, âgée de quarante-deux ans, et elle demeura là, selon que Dieu le lui avait commandé, quinze ans avant que le pape Urbain V et l'empereur Charles Boème vîssent, auxquels elle offrit et présenta les révélations pour la réformation de l'Église et de la règle. Pendant le séjour de quinze ans qu'elle fit à Rome, elle eut plusieurs révélations touchant la ville de Rome, de laquelle Notre-Seigneur reprenait les excès, et les péchés des citoyens et des habitants d'icelle, avec grande menace d'une horrible vengeance.

Ces révélations étant parvenues à la connaissance desdits habitants de ladite ville, ils eurent une haine mortelle contre sainte Brigitte, d'où vient que quelques-uns la menaçaient de la brûler toute vive; les autres l'accusaient d'être une fausse pythonisse et sorcière. Mais sainte Brigitte souffrait patiemment toutes ces menaces; elle craignait seulement que les parents et alliés qui étaient à Rome, étant scandalisés sur ce fait, ne manquassent à eux-mêmes. Elle délibéra donc de céder un peu à la fureur des malins; elle ne pensait pas pourtant rien remédier sur ce sujet, sans la grâce spéciale de Dieu, car depuis vingt-huit ans, elle n'avait remué sans le commandement de Dieu.

Sainte Brigitte, demeurant en l'oraison, conseille sur cela. Notre-Seigneur lui dit : Vous voulez savoir ma volonté, savoir, si vous devez demeurer à Rome, où plusieurs envieux conspirent votre mort, ou bien s'il faut céder à leur malice quelque temps. Je vous réponds que, quand

vous m'avez, vous ne devez rien craindre. Je retiendrai leur impétuosité avec le bras de ma puissance, et ils ne pourront vous nuire ; et bien que mes ennemis m'aient crucifié, c'est par ma permission ; mais ils ne pourront vous nuire en manière quelconque.

Lors soudain la Sainte Vierge lui apparut et lui dit : Mon Fils est puissant par-dessus les hommes, les démons et toutes les créatures, et retient invisiblement l'effort de leur malice. Je serai le bouclier de vous et des vôtres, et vous protégerai de l'incursion des ennemis, tant corporels que spirituels. Partant, je veux que vous et votre famille vous vous assembliez tous les soirs pour chanter l'hymne *Ave, maris Stella*, et moi je vous secourrai en toutes nécessités. De là vient que son susdit confesseur et sa fille sainte Catherine instituèrent que cette hymne serait chantée en leur ordre, disant que sainte Brigitte l'avait dit par le commandement que la Sainte Vierge lui en avait fait, car la même Vierge avait promis à cet ordre, qui lui avait été dédié par son Fils, de le conserver par une faveur spéciale et de le remplir de bénédictions.

## IX.

*Des sept psaumes qu'on devait dire tous les vendredis.*

Le Fils de Dieu parle, disant que, tous les vendredis, les Sœurs de Saint-Sauveur doivent dire les sept psaumes, en faisant la procession, lesquels étant finis, elles entreront dans le chœur et diront les litanies étant à genoux, et de même les Frères par leur cloître.

## X.

*Jésus-Christ montre pourquoi on ne doit pas avoir d'orgues dans les monastères de l'ordre de Saint-Sauveur.*

JÉSUS-CHRIST parle : Les fils des Israélites , étant d'un esprit grossier et marchant sous l'ombre de la loi , avaient plusieurs choses qui les excitaient à la dévotion , car ils avaient des trompettes , des orgues et des cistres , par lesquels ils étaient provoqués à louer Dieu . Ils avaient aussi des cérémonies et des commandements qui leur montraient comment ils devaient servir Dieu . Ils reçurent encore la loi et jugement par lesquels ils évitaient le mal et suivaient le bien . Mais d'autant que maintenant la vérité est venue , qui avait été auparavant signifiée par les figures , à savoir , moi , qui suis vrai Dieu , il est raisonnable qu'on me serve en vérité et d'affection . Donc , bien qu'il soit bon et doux d'entendre les instruments de musique , et que ce ne soit pas contre les bonnes mœurs , je ne veux pas toutefois qu'on en ait dans le monastère dédié à l'honneur de ma Mère , d'autant qu'en icelui on doit voir le temps bien employé ; les chants doivent y être très-graves , les entendements purs ; le silence doit y être observé ; les discours doivent n'être que sur la parole de Dieu , et surtout avec une vraie humilité et une prompte obéissance .

---

## XI.

*Touchant les chapitres VI, VII et VIII de la règle de Saint-Sauveur, Jésus-Christ enseigne comment l'abbesse peut parler durant peu de temps avec les ouvriers et autres personnes de travail dans le monastère, et pour quelles causes l'abbesse, les religieuses et le confesseur, ou les religieux, peuvent sortir du cloître.*

LE Fils de Dieu parle : L'abbesse pourra parler dans le monastère, mais brièvement, avec les ouvriers, lorsqu'il faudra, ou réparer les ruines, ou faire quelque chose de nouveau ; mais autrement, elle ne peut parler dans le monastère avec les séculiers, si ce n'est aux grilles ; ni elle ne pourra jamais sortir, elle ou quelqu'une des Sœurs, si ce n'est, peut-être, lorsqu'il faudra bâtir un nouveau monastère. Pour lors, l'abbesse, le confesseur et le couvent enverront des religieuses anciennes. Quant au confesseur, il pourra sortir avec un compagnon pour la constitution de la règle et pour instituer des disciplines régulières avec ses supérieurs, comme encore pour faire cesser le scandale et l'infamie du monastère, s'il y en a (ce qui n'arrive pas), ou pour réfuter les hérétiques, s'il en est besoin. Il pourra encore sortir, s'il en est requis par les évêques, pour l'utilité de la sainte Église, ou lorsque surviennent telles affaires auxquelles les procureurs du monastère ne peuvent convenablement mettre ordre.

## XII.

*Dévote doctrine pour laquelle l'abbesse est instruite avec ses Sœurs, et le confesseur avec les Frères de l'ordre de Saint-Sauveur. Comment on doit discrètement se comporter pendant le temps qui est entre les heures des jours de fête.*

Aux jours de fête, l'abbesse doit montrer aux Sœurs l'état de la maison, des revenus et des affaires qui peuvent survenir, et leur lire quelque chapitre de la règle. Que là où elle en aura quitté la lecture, elle recommence là au jour de fête suivant, jusqu'à tant qu'elle soit parachevée, afin qu'aucune ne prenne pour excuse l'ignorance de la règle. Qu'elle ait et tienne aussi avec elles des discours d'édification et des admonitions des excès qu'elle voit commettre: Après cela, qu'elle leur permette de parler entre elles en particulier. Semblablement aussi que les prêtres s'adonnent à la lecture, à la conférence et à l'étude, comme les autres jours, si ce n'est peut-être que les confesseurs les demandent pour donner leur conseil sur l'état de la maison et des affaires qui se présentent; autrement, s'ils veulent, avec la permission du confesseur, ils pourront se promener seuls.

---

## XIII.

*Touchant le chapitre IX de la règle de Saint-Sauveur, c'est-à-dire, du jeûne. Jésus-Christ dit que l'humilité et la discrétion lui sont plus agréables qu'un jeûne indiscret. En quelle façon il est permis à ceux qui jeûnent au pain et à l'eau, de manger des légumes.*

LE Fils de Dieu parle : Bien que ma Mère ait pratiqué une très-parfaite abstinence, toutefois elle a gouverné son corps avec autant de discrétion qu'il n'était débilité par aucune superfluité et aucune violence. Et bien que les pharisiens et encore plusieurs religieux n'usent point du vin, pour cela toutefois ils ne viennent pas à moi, parce qu'ils n'ont point le fondement de continence, savoir, l'humilité et la discrétion : c'est pourquoi lorsqu'on propose des choses hautes et sublimes, ou qu'on les commande, elles doivent être pesées et examinées par ceux qui ont une conscience timorée, afin qu'ils ne fassent pas tout ce qu'ils voudraient, mais ce qui est expédient et licite ; car voici que jeûner au pain et à l'eau est un bien à ceux qui sont pleins de santé, mais n'est pas un souverain bien. Le souverain bien est la charité, sans laquelle il n'y a point de salut. Toutefois, sans le jeûne au pain et à l'eau, chacun se peut sauver, pourvu qu'il ait la perfection de la foi, la discrétion et une juste cause. Donc, parce que les saisons sont changées, les lieux froids, les âmes tièdes, les vases fragiles, c'est pourquoi celui qui a soin des palmiers pourra adoucir ce qui est âpre et arroser ce qui est aride. Cela se doit ainsi entendre

qu'il est permis à ceux qui jeûnent au pain et à l'eau de pouvoir manger des légumes et boire de l'eau cuite, parce que le pain est sec et aride sans légumes, et l'eau est âpre et froide, si elle n'est cuite comme la tisane ou qu'elle soit passée dans de l'orge.

#### XIV.

*Jésus-Christ, faisant distinction des trois degrés de péché, dit qu'il avait toujours devant les yeux toute sorte de charité, humilité et discrétion en la nouvelle règle qu'il a lui-même dictée, savoir, de l'ordre de Saint-Sauveur.*

LE Fils de Dieu parle : La loi de Dieu est faite, ou pour réprimer l'audace de ceux qui la transgressent, ou pour restreindre l'impudence des lascifs, ou bien pour l'intelligence de ce qu'il faut faire ou omettre. Donc, si quelqu'un pèche par infirmité en chaque loi, et par nécessité importante, il en est dispensé; et celui qui, étant mari et pèche sans délibération, est jugé plus légèrement; au contraire, celui-là qui pèche à dessein ou par habitude, n'est aucunement excusable. Il en est de même de mes disciples, parce que, quand j'étais encore parmi les hommes, ceux qui maniaient des grains le jour du sabbat et en mangeaient, étaient jugés par les hypocrites d'entre les Juifs, lesquels j'ai excusés à cause de leur simplicité et de leur infirmité que je connaissais, alléguant l'exemple de David, qui, étant en chemin, pressé de la nécessité, mangea les pains des prêtres, ce qui était défendu aux laïques.

Or, maintenant, moi, qui suis Dieu, j'ai en-

voyé à mes amis une nouvelle règle que j'ai faite, en laquelle il faut considérer la charité, l'humilité et la discrétion. Il faut aussi avoir pitié des malades et des sains, parce que la loi qui n'est pas accomplie en charité, humilité et discrétion, ne mérite pas louange. Partant, bien que j'aie dit en la règle que tous les sains doivent jeûner aux temps fixés, pourtant, on ne leur doit pas refuser dispense, si quelque soudain changement et quelque infirmité leur arrivent, ou que le temps du travail requière compassion, ce qui doit être au pouvoir de l'abbesse et du confesseur, et en l'administration de celui qui a la charge d'ordonner toutes fois et quantes qu'il sera nécessaire à ceux qui sont en santé, de rompre leur jeûne et prendre la récréation. Il faut donc dispenser ceux qui manquent légèrement à cause de quelque soudaine infirmité, ou qui sont harassés par le trop grand travail.

## XV.

*Qu'il ne faut pas défendre les bains, même aux personnes qui sont en santé, en l'ordre de Saint-Sauveur, pour certaines causes et pour certains temps.*

LE FILS de Dieu parle : Les docteurs et les prêtres de la loi blâmaient mes disciples de ce qu'ils avaient mangé sans avoir lavé leurs mains. Je leur répondis que le lavement de la chair ne profite de rien là où le cœur est corrompu et sale. Donc, le cœur pur et net est agréable à Dieu, à quoi le lavement ne sert point d'empêchement, et le soin de la chair, s'il y a cause juste et raisonnable : c'est pourquoi on ne doit pas défen-

dre les bains, même à ceux qui se portent bien, en certaines causes et en certain temps, parce qu'il faut conserver la santé, afin qu'ils ne soient pas débiles. Qu'on use donc des bains, quand il en sera besoin, pour les malades, mais pour les sains, une fois le mois ou tous les quinze jours, si la santé le requiert.

## XVI.

*Touchant le chapitre X de la règle de Saint-Sauveur, savoir, du moyen de la probation, réception et consécration des personnes.*

Le Fils de Dieu parle : Je vous ai dit ce qu'il faut garder avant l'an de probation. Vous devez considérer ceci touchant les personnes desquelles la vie et conversation sont moins connues : c'est pourquoi je vous permets que si quelqu'un, désirant être admis en la religion, est de telle autorité et de telle gravité qu'on ne craigne pas que cela vienne d'une inconstance ou d'une mutation, et qu'il sait discerner les tentations de la chair et les embûches du diable, et que son âge et sa vie soient notoires, celui-là peut être reçu en la religion, demi-an expiré; qu'on lui expose et qu'on lui montre tellement l'austérité de la règle et les statuts d'icelle, afin qu'il sache pourquoi il est venu et ce qu'il doit faire.

—

## XVII.

*Belle doctrine par laquelle les vierges, et même ceux qui veulent faire profession de la règle de Saint-Sauveur, se doivent disposer et comporter en l'observance de la règle.*

CELLES qui désirent être épouses de Dieu sont obligées à travailler avec plus d'ardeur pour accomplir la volonté de Dieu que pour leurs usages ou pour accomplir la leur. Elles doivent être comme des épouses qui sont éloignées de leurs possessions et sont en chemin, et doivent aller loger au patrimoine de leur époux. Leur possession est la liberté du corps, et la conversation mondaine avec ceux-là qui leur appartiennent, desquels elles doivent se séparer de toute leur affection. Elles doivent être revêtues des vêtements nuptiaux, savoir, d'humilité, de patience et d'obéissance, qui servent d'ornement à l'âme et la rendent belle devant Dieu. Elles doivent se lever et marcher, afin qu'elles paraissent agréables devant leur époux et devant ceux qui ont été invités par lui. Oh ! avec quelle honnêteté, docilité et modestie il faut qu'elles marchent devant ceux qui les regardent ! Oh ! de quelles mœurs elles doivent être accomplies, vu que ceux qui sont conviés aux noces les regardent, qui sont la Vierge Marie, Mère de Dieu, avec tous les citoyens célestes ! et l'Époux (qui les désire), est le vrai Dieu, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, et il a pouvoir sur toutes choses créées ; car pour lors, elles se sont levées, quand elles ont fait leur confession avec discrétion et avec une vraie humilité et vraie volonté

de ne pécher plus à l'avenir ; mais c'est pour lors qu'elles ont marché , quand elles ont quitté de leur bon gré toutes choses mondaines , ne s'en souciant aucunement , ni même de leur propre volonté ; et pour lors , elles sont consacrées avec leur époux , quand elles promettent de garder inviolablement la règle et leur profession : c'est lorsqu'elles marchent sûrement vers le lit de leur époux , quand elles observent la règle et leur profession autant qu'elles pourront.

La profession étant faite , lors commence le premier jour des noces , et il finit alors que l'âme sortira du corps ; c'est pourquoi il faut qu'elles passent ce jour-là avec trois choses , savoir : avec une crainte discrète , avec une dévote joie et une ardente charité.

## XVIII.

*Touchant le chapitre XII de la règle de Saint-Sauveur , qui est de l'office des religieux , et du nombre , tant des religieuses que des religieux.*

JÉSUS-CHRIST, Fils de Dieu , parle : L'Écriture toute d'or dit que quelques-uns offraient au désert de l'or , de l'argent et des pierres précieuses , pour l'ornement du tabernacle ; les autres offraient des peaux et du poil de chèvre pour faire des tentes , et tout ce qu'on offrait était agréable à Dieu , selon la disposition et volonté de celui qui l'offrait. Ainsi en est-il des oraisons et lectures des fidèles : quelques-uns , séparés de l'amour du monde , offrent à Dieu un cœur très-pur comme de l'or purifié ; les au-

tres, embrasés de l'esprit de la divine sagesse, profèrent et chantent des paroles de la divine sagesse, qui sont comme de l'or épuré et éprouvé. Il y en a d'autres qui, sachant à peine le *Pater noster*, offrent toutefois à Dieu avec un cœur contrit, avec des actes de pénitence et une foi parfaite, le peu qu'ils savent et peuvent, comme poil de chèvre. Les prières de tous ceux-ci me sont agréables, pourvu que l'intention et la volonté soient bonnes. Partant, parce qu'il est difficile aux prêtres qui sont avancés en âge de délaissier ce qu'ils ont accoutumé, et s'accoumer à de nouvelles choses, il leur est permis de dire l'office de l'église cathédrale au diocèse où le monastère est fondé; mais les religieuses ne changeront aucunement leur office institué.

## XIX.

*Sainte Brigitte, étant en souci pour des personnes qui devaient entrer en l'ordre de Saint-Sauveur, entendit de la Sainte Vierge qu'elles étaient venues de Dieu, et que quelques-unes de celles-là se rendaient rebelles aux paroles de Jésus-Christ.*

L'ÉPOUSE de Jésus-Christ, étant une fois en oraison, eut une pensée sur l'état de la future religion, comment se pourraient trouver tant de personnes de l'un et de l'autre sexe. La Mère de Dieu étant apparue, lui dit : Ma fille, tu es en peine pour des personnes qui, à l'avenir, entreront en cette religion, savoir, que mon Fils, qui en personne a dicté cette règle, prenait mille personnes pour chacune de celles

que tu sais, que tu espères entrer en cette religion.

L'épouse lui répondit : Madame , il est aisé de trouver des femmes qui se soumettent à l'ordre , mais il est difficile de trouver des hommes qui se veulent assujettir au gouvernement d'une femme, vu que la science de plusieurs religieux et le monde les flattent de leurs honneurs , richesses et contentements.

La Vierge lui dit encore : Et ceux-là viendront qui recevront avec allégresse les paroles de mon Fils, et se serviront d'icelles pour le salut de leur âme et pour la gloire de Dieu. Il en viendra d'autres qui ne seront pas moins contraires aux paroles de mon Fils et à la simple règle qui t'a été révélée , que ceux-là furent incroyables qui furent contraires aux paroles de Dieu et de Moïse dans le désert , interprétant les paroles de Dieu selon leur volonté. Toutefois sache que les paroles de cette règle s'accommoderont pour le profit et fructifieront jusqu'à la fin, et ne sois, ma fille , en soin des personnes qui entreront dans cette religion , car mon Fils connaît ceux qu'il appellera et avec ordre selon sa volonté, pour le besoin de ce monastère, bien que quelques-uns d'iceux seront rebelles aux paroles de mon Fils, faisant peu de cas présomptueusement de la simplicité des paroles, suivant leur fantaisie mondaine, comme les sages du monde présument faire plus de cas quelquefois de leurs opinions que de la volonté divine , qui corrompent l'entendement et font tomber en erreur.

## XX.

*Touchant le chapitre XIV de la règle de Saint-Sauveur, savoir, de l'élection de l'abbesse, etc. Le Fils de Dieu, faisant distinction de trois sortes d'hommes qui lui sont grandement agréables, veut que la religieuse qui ne provient pas d'un mariage légitime, ne soit pas élue pour abbesse.*

LE Fils de Dieu parle : Bien que le fils ne doive porter l'iniquité du père, toutefois, parce qu'il y a trois ordres qui me plaisent grandement, à savoir, la virginité, la viduité et le mariage, c'est pourquoi ces trois ordres doivent être préférés et honorés par-dessus tous, tant parce qu'ils portent les marques d'une grande pureté et honnêteté, que parce que ma Mère les a en elle-même accomplis, car elle a été vierge très-pure en l'enfantement, après et avant l'enfantement, et elle a été vraiment mère et vierge ; elle a été aussi veuve après mon ascension, étant privée de ma présence corporelle. Partant, quand il sera question d'élire l'abbesse, qu'on en élise une qui soit de quelqu'un de ces ordres, autrement de quelque vie continente et suréminente qu'elle soit, elle ne peut être élue pour abbesse.

---

## XXI.

*Jésus-Christ dit que l'abbesse doit être vierge sans tache et approuvée, donnant bon exemple pour les mœurs, et qu'au défaut d'une telle vierge, on peut prendre pour abbesse une veuve humble et éprouvée.*

JESUS-CHRIST parle : C'est une belle conjonction et une convenable confédération qu'une vierge préside aux vierges, car la pureté du corps et de l'âme tient le premier rang par-dessus toutes choses, de laquelle et par laquelle moi, étant Dieu, j'ai voulu m'incarner, toutefois parce que ma Mère a été vierge et mère, mais non pas pourtant mère ayant eu connaissance d'homme, mais bien obombrée de l'Esprit de mon Père et du mien, elle m'a engendré vrai Dieu et homme. Partant, ce nouvel ordre est consacré à ma Mère, et il est nécessaire et louable que celle qui doit avoir charge de ces vierges, soit sans tache et éprouvée en ses mœurs, et exemplaire en ce qui est des vertus; et si, dans la compagnie, il ne se trouve pas une telle vierge qui puisse accomplir l'office de la Vierge, ma Mère, je suis content qu'une veuve de bonne et humble vie prenne plutôt le fardeau de l'humilité et de la prélatrice qu'une vierge superbe. Donc, s'il a plu à Dieu d'exalter les choses humbles et d'élever par nécessité la viduité, pour cela on ne déroge point à la louable coutume des vierges, parce que Dieu daigne exalter tout ce qui est humble. Qu'y a-t-il et qui a été plus humble que ma Mère? Quelle chose y a-t-il que l'humili-

lité parfaite ne mérite ? A cause de mon humilité, je me suis fait homme, étant Fils de Dieu et vrai Fils de la Vierge ; et sans humilité, il n'y a point de chemin pour aller au ciel.

## XXII.

*Jésus-Christ dit pourquoi et en quelle façon l'abbesse de Saint-Sauveur doit être bénie.*

JÉSUS-CHRIST parle : Qui a l'office d'un prince temporel est obligé à se faire connaître par quelque marque, afin que tous lui obéissent et lui portent honneur : tout de même en est-il de l'abbesse, parce qu'elle fait l'office et tient la place de ma Mère en terre. C'est pourquoi, en témoignage d'un plus grand soin et pour l'augmentation de la grâce spirituelle, elle doit recevoir le don de bénédiction de l'évêque, afin qu'elle soit distinguée des autres, et honorée, non pas pour son mérite, mais pour mon honneur et celui de ma Mère. La bénédiction de l'abbesse se doit faire suivant la coutume des abbesses de Saint-Benoît, hormis le bâton, et l'anneau qui est auparavant béni.

## XXIII.

*Touchant le chap. XV de la règle de Saint-Sauveur, savoir, que les religieux doivent vaquer à l'office, à l'étude et à l'oraison, etc. Jésus-Christ montre comment il nous faut prêcher au peuple.*

JÉSUS-CHRIST parle : Ceux qui prêchent ma vérité doivent avoir des paroles simples et brèves,

fondées néanmoins sur la lecture des saintes Écritures, afin que ceux qui viennent de loin les puissent concevoir et ne soient pas ennuyés à cause de la prolixité et abondance des paroles superflues. Ils ne doivent pas aussi dire des paroles au delà du vrai sens à guise des flatteurs, ni multiplier les divisions et distinctions des chapitres ou subtilités trop affectées, mais modérer leurs discours suivant la capacité des auditeurs, parce que les choses que le simple peuple n'entend pas, il a accoutumé d'en être plus émerveillé qu'édifié. C'est pourquoi s'il faut prêcher le dimanche en cette religion, qu'ils proposent l'évangile du jour et son exposition; la sainte Écriture, qui est mes paroles, celles de ma Mère et de mes saints; les vies des Pères, les miracles des saints, le symbole de la foi, comme aussi les remèdes contre les tentations et les vices, suivant la capacité d'un chacun, car ma très-chère Mère a été très-simple, Pierre un idiot, François un rustique, et toutefois ils ont plus profité pour les âmes que les maîtres éloquentes, d'autant qu'ils ont eu une parfaite charité envers les âmes.

## XXIV.

*Sur le chapitre XX de la règle de Saint-Sauveur. Une vision. De quelle façon la Vierge Marie, disputant avec le diable pour un lieu nommé Uvasten, gagna sa cause juridiquement, et y fonda un sien monastère, que Jésus-Christ lui adjugea, après l'avoir comblé de beaucoup de grâces.*

Il semblait à l'épouse qu'elle était dans une

ample maison et qu'une grande armée y était abordée. Lors l'heureuse Vierge dit au Roi du ciel : Mon Fils , donnez-moi ce lieu d'Uvas-ten.

Lors le diable se présenta et dit : Ce lieu est à moi , car je le possède par un triple droit : le premier , c'est que j'ai inspiré aux fondateurs de ce lieu la volonté de l'édifier , et les maîtres de cet édifice ont été mes serviteurs et mes amis. Le deuxième est que ce lieu est un lieu de peine et de colère, et mes amis cruels, suivant ma volonté , punissaient ici leurs sujets sans aucune miséricorde, parce que je suis le seigneur des peines, le prince de la colère sur ce lieu : il est à moi. Le troisième , c'est que ce lieu avait été à moi plusieurs années, et c'est là ma demeure, où ma volonté s'accomplit.

Lors la Vierge dit derechef à son Fils : Mon Fils, je vous demande justice. Si par hasard quelqu'un eût spolié un autre de ses biens et richesses, et se faisait par lui encore édifier sur son fonds une maison, de son propre travail et des deniers qu'il lui aurait ravis, à qui, mon Fils, appartiendrait ce lieu ?

Le Seigneur répondit : Ma Mère, celui-là possède de droit la maison, qui avait possédé l'argent et y avait employé son travail.

Lors l'heureuse Vierge dit au diable : C'est pourquoi justement tu n'as pas de droit sur cette maison. Derechef l'heureuse Vierge dit au Juge : Mon Fils et Seigneur, si la cruauté et la colère logent en un cœur et que la miséricorde et la grâce y entrent, à qui appartient-il de fuir ?

Le Juge répondit : C'est à la crainte et à la colère, qui doivent fuir et céder à la miséricorde.

Et la Vierge dit au diable : Tu dois fuir, parce que tu es le seigneur des peines et le prince de la colère ; et moi je suis la Mère de la miséricorde et la Reine du ciel, d'autant que j'ai pitié de tous ceux qui m'invoquent.

En troisième lieu, la Vierge demanda au Juge : Mon Fils, si un serviteur est en une maison, où il est assis, et si son maître entre, voulant demeurer en la même maison ou s'asseoir sur le même siège, que fera le serviteur ?

Le Juge répondit : Il est juste que le serviteur se lève, et que son maître prenne place là où bon lui semblera.

Lors la Vierge dit au diable : Parce que tu es valet et sujet de mon Fils et que je suis ta maîtresse, il est raisonnable que tu t'enfuyes et que je prenne place où je voudrai.

Et après, le Juge dit à la Vierge : Ma Mère, ce lieu vous est acquis et vous est dû par un juste droit, et pour autant il vous est justement dû, c'est pourquoi je vous l'adjuge. Partant, comme en ce lieu on a entendu les sanglots et les gémissements des misérables, le sang et la misère desquels venaient de la terre à moi et criaient vengeance, ainsi maintenant la voix de ceux qui vous loueront en ce lieu viendra à mes oreilles ; et de même qu'en ce lieu a été le lieu des tourments et l'oppression de la terre, ainsi désormais s'assembleront en ce lieu ceux qui demanderont miséricorde et indulgence pour les vivants et pour les défunts, et m'apaiseront, lorsque je serai irrité contre le royaume.

Et après cela, le Juge ajouta, parlant à la Vierge : Ma Mère, votre ennemi avait été longtemps maître de ce lieu, mais dorénavant vous serez ici maîtresse et reine.

## XXV.

*Jésus-Christ déclare à sainte Brigitte pourquoi cette cité de Jéricho fut détruite, faisant quelque similitude du lieu de son monastère et de ses habitants.*

JÉSUS-CHRIST parle à son épouse, disant : Qu'avez-vous lu aujourd'hui dans votre livre ?

Et elle lui répond : J'ai lu, et me suis émerveillée que les murailles de Jéricho tombèrent au son des trompettes, et à la vue de l'arche d'alliance, qui faisait le tour par votre commandement.

Il lui répondit : En cette cité et par le moyen de cette cité, plusieurs maux se sont commis, et il n'y avait en elle personne qui me plût : c'est pourquoi elle ne méritait pas de pardon, et n'a pas été digne que mon peuple se soit rendu son habitant. Toutefois, parce que mon peuple, harassé et fatigué dans le désert, avant de recevoir la terre promise, devait premièrement être enseigné par des paroles, exemples et miracles, c'est pourquoi une dispensation admirable et une juste récompense à ses démérites a été faite en cette cité, afin qu'un peuple, préservé miraculeusement en l'eau, vît aussi des miracles en la terre, et qu'ainsi, ayant vu des miracles, Dieu fût plus profondément empreint dans leurs cœurs et qu'ils apprissent à espérer de grandes choses. En ce lieu où maintenant est l'affliction de mes amis, a été l'habitation des démons ; mais ma Mère a obtenu ce lieu par un triple droit, savoir, par charité, par prières et par changement des exercices futurs.

Elle lui dit : O Seigneur, ne vous fâchez pas si je parle. Vous avez dit que toute humilité doit être en votre maison. Eh quoi ! cette édification demeurera-t-elle en ce lieu ?

L'Esprit répond : En cette misérable Jéricho, il y avait des choses qui pouvaient profiter à mon peuple, de laquelle mon peuple, l'ayant premièrement purifiée par le feu, s'était rendu habitant, et ce mien peuple a possédé les travaux des Gentils : c'est pourquoi cette maison, pour la superbe des riches, a été édiflée de la sueur des pauvres. Partant, mes pauvres l'habiteront, disposant des choses superflues, pour l'humilité et l'utilité. Toutefois que l'on prenne garde que ce que la divine puissance, par une spéciale considération, a permis, ne soit tiré en exemple pour les superbes.

## XXVI.

*Jésus-Christ parle à l'épouse de la désobéissance d'un certain roi de Suède qui n'avait tenu compte d'aller au pape pour avoir l'absolution de ses péchés, et contre les païens, et fait mention de la cité de Jéricho, du lieu et du monastère d'Uvasten.*

JÉSUS-CHRIST parle : Voilà que le roi a méprisé mon second conseil aussi bien que le premier, c'est pourquoi mes ennemis sont entrés dans les lieux qui sont à ma Mère, les ont renversés et détruits, comme vous avez ouï dire, et à raison de cela, les pierres et les bois crient vengeance sur le roi. Mais d'autant que Dieu tire son honneur de la malice des hommes et d'où le diable pense se prévaloir, c'est de là qu'il est

déchassé et confondu, car si ces hauts édifices fussent demeurés sur pied, ils eussent été occasion de superbe à ceux qui fussent venus après, et un exemple d'orgueil, car s'ils les eussent renversés à dessein, on eût taxé de légèreté ceux qui les eussent démolis et d'avoir porté un grand dommage.

Maintenant, de l'occasion du dommage et de la malice des hommes, je te veux montrer comment l'humilité, chère à Dieu, peut se bâtir d'une sourcilleuse superbe, et que l'inutile, somptueuse et élevée structure des murailles se rase: premièrement, lorsque les maisons élevées et les grandes murailles se renverseront, lors honneur sera à Dieu; les habitants seront bien conseillés; ceux qui les regarderont se réjouiront, et ce sera un grand indice d'humilité. Mais quant au moyen de venir à bout de ceci, il dépend du conseil et de la main de ceux qui s'entendent à construire les hauts édifices.

Le Fils de Dieu parle derechef: J'ai parlé ci-devant de la cité de Jéricho, que j'ai comparée au lieu de ce monastère, et comment les édifices étaient haut élevés et réduits à une simple structure qui était nécessaire. J'ai promis ces choses à mes amis, si le roi les eût assemblés suivant mon conseil. Partant, que maintenant ceux qui sont assemblés mettent la main à l'œuvre; qu'ils ôtent le superflu; qu'ils soient contents et se glorifient seulement des choses humbles et nécessaires.

---

## XXVII.

*Le Fils de Dieu montre à la bienheureuse Brigitte de quelle façon un certain roi, à raison de ses péchés, n'était pas digne de lui édifier une maison, savoir, le monastère d'Uvas-ten.*

LE Fils de Dieu parle : Parce que ce roi ne cherche pas mon amour, mais demeure en sa froideur et ne délaisse pas le scandale de ses amis, la raison veut qu'il ne m'édifie pas une maison comme Salomon, ni ne finira pas ses jours comme David, ni sa mémoire ne sera pas semblable à celle de mon cher Olave, ni ne sera pas couronné comme mon ami Élicius, mais il sentira ma justice, parce qu'il n'a pas voulu ma miséricorde, et je cultiverai la terre des justes angoisses et afflictions, jusqu'à ce que ses habitants aient appris à me demander miséricorde. Toutefois quelle sera la personne qui édifiera mon monastère ? Quand elle arrivera, tu le sauras. Mais sera-ce ou non en cette vie ? Il ne t'est pas permis de le savoir.

---

## XXVIII.

*Jésus-Christ montre en ce chapitre à sainte Brigitte la situation, la dimension et la disposition de l'église du monastère d'Uvasten, du chœur des religieux, du parloir entre les religieux et les religieuses, des voûtes, des autels, des portes, des enceintes, des colonnes, du chœur des religieuses, des fenêtres et du parloir des séculiers.*

LE Fils de Dieu parle : Le chœur de l'église doit être vers l'occident, du côté de l'étang. Il doit y avoir une haute muraille du côté de l'aquilon, depuis la maison contre l'étang jusqu'au bout de la cour des clercs. Entre cette muraille et le chœur, sera un espace de dix-huit aunes, pour édifier le parloir, qu'une muraille divisera par le milieu du long à partir du chœur des Frères jusqu'à la muraille voisine de l'étang. En ce parloir, les Frères et les Sœurs pourront parler entre eux de leurs nécessités. Qu'il n'y ait point de fenêtres en l'espace qui est entre les religieux et les religieuses, pour qu'ils ne se voient pas. Qu'il y ait encore deux roues en cette muraille, comme c'est la coutume en tels monastères. Et après, que le chœur des religieux ait vingt-deux aunes de long sous une voûte, depuis le parloir qui regarde l'occident jusqu'au grand autel, de manière que ce grand autel soit sous cette voûte; et les clercs doivent être placés entre le grand autel et la paroi qui regarde l'occident. Quant à la voûte, elle aura vingt aunes de largeur; et la muraille qui est derrière, du côté des religieuses vers l'aquilon, aura cinq fenêtres basses et

près de terre, où les Sœurs feront leur confession et recevront le corps du Seigneur. L'église même encore doit avoir cinq voûtes en sa longueur et trois en sa largeur, et chaque voûte doit être de vingt aunes en largeur et de vingt-huit en longueur, et qu'on ajoute trois prochaines voûtes derrière le grand autel du côté de l'orient en travers par le milieu de toute l'église, pour le chœur des clercs. Il doit y avoir six degrés à la descente du grand autel, en travers sous les trois dites voûtes; et chacun de ces degrés portera deux autels, en sorte qu'il y en aura six du côté droit du grand autel, et six du côté gauche, et chaque autel sera situé obliquement à l'autre, à prendre du premier degré, et plus proche du grand autel de chaque côté. Le grand autel aura cinq aunes en longueur et deux aunes et demie en largeur; et chaque autre autel de ces douze aura deux aunes et demie en longueur et une aune et demie en largeur; et entre chaque autel de ces douze, il doit y avoir un espace de deux aunes. Quant aux degrés, chacun doit avoir de hauteur environ la hauteur de la main en travers. En la paroi du côté de l'orient, il y aura deux portes sous les deux dernières voûtes, mais sous celle du milieu, il n'y en aura point; et chaque porte aura six aunes en largeur, et en hauteur elles monteront jusques aux ais ou au plancher où marchent les Sœurs; et au milieu, entre ces deux portes, il y aura un autel de l'heureuse Vierge, ayant quatre aunes en longueur et trois en largeur, proche de la paroi vers l'orient. Le presbytère ou le balustre aura à l'entour de l'autel dix aunes en longueur et dix en largeur; et que l'entredeux soit fermé de grilles de fer. Il doit y

avoir une enceinte ou espace tout autour ed l'église par dedans contre les murailles , fermé de l'autre côté des grilles de fer , ayant quatre aunes en largeur, entre la muraille et les grilles, dans laquelle les religieux ou clercs se pourront promener , en sorte qu'ils ne se mêlent pas avec le peuple.

Sur les deux portes montant par les degrés, sera l'entrée du chœur de l'heureuse Vierge ; et qu'il n'y ait aucune autre entrée en ce chœur. Il ne peut y avoir non plus aucune porte en l'enceinte des grilles de fer de l'église, si ce n'est une seulement contre le grand autel , et celle-là sera toujours fermée à clef , excepté quand quelque personne entrera en religion, et toutes fois et quantes que l'évêque visitera le monastère. Au milieu de la paroi du côté du midi , plus bas que l'enceinte des grilles de fer, sera l'autel de Saint-Michel, en façon que le prêtre se tournera du côté du septentrion. Mais au milieu de la paroi, vers l'aquilon, sera l'autel de saint Jean-Baptiste, en sorte que le prêtre se tournera vers l'aquilon. Mais hors l'enceinte des grilles de fer, il faut édifier des autels, où les prêtres qui surviendraient pourront dire la messe. Les colonnes auront onze aunes en hauteur, depuis le pavé de l'église jusqu'aux poutres ou plancher du chœur des religieuses. Mais sur les poutres sera fait le plancher d'ais et d'argile et briques , sur lequel seront les Sœurs ; et sous ces ais, on mettra des lames de cuivre, de crainte du feu. Des colonnes aussi seront érigées emmi le plancher des Sœurs, en sorte qu'elles aient quatre aunes ou autour d'icelui en longueur, à prendre depuis le plancher des Sœurs, avant que les voûtes soient commencées ou appuyées. Que toutes les voûtes aussi

qui seront sur le chœur et sur toute l'église, soient égales en hauteur. Que le toit ait autant de hauteur qu'on lui en pourra donner ou qu'il en sera nécessaire. Qu'il n'y ait aucune subtile gravure aux portes, aux fenêtres, aux colonnes ou aux parois, mais le tout sera d'un ouvrage plain, fort en sentant son humilité. Les vitres doivent avoir pour couleur le blanc et le bleu seulement.

La maison en laquelle les Sœurs doivent parler avec les séculiers, doit être du côté de l'orient, entre la grande maison et l'église. Qu'il y ait là des fenêtres, en sorte que les personnes ne se puissent pas entrevoir. L'église doit être édiflée avec des pierres tirées des carrières, et non avec des briques, ce qu'on observera encore ès voûtes.

Après ces choses, j'ai vu au delà de l'étang une église semblable à celle-ci avec ses édifices, laquelle était de tout côté environnée d'une haute muraille, et j'ai entendu en mon esprit : La maison et l'église qui seront édiflées après cette église, seront édiflées semblablement à celle que vous voyez maintenant.

## XXIX.

*Il est ici parlé de la construction et de la situation du cimetièrè, du monastère, des parloirs, etc.*

J'AI VU, dit sainte Brigitte, une longue, large et à demi muraille, commençant de la grande maison jusques à la grande motte de terre, tirant vers le midi. Après j'ai vu l'église entre la muraille de laquelle j'ai fort attentivement considéré les fondements, les murailles, les fenê-

tres, la longueur et la largeur. J'ai vu encore du coin de la muraille un grand mur et un sanctuaire ; où l'Esprit de Dieu me dit : Qu'un mur soit édifié depuis cette muraille, où sera le parloir des Frères et des Sœurs, en laquelle il y aura deux fenêtres pour conférer avec les Frères et pour la réception nécessaire des Frères. De ce mur, j'ai vu un autre mur qui provenait et allait aboutir à la maison de pierre, petite maison, et là il me fut dit : Là sera l'habitation des prêtres. Mais du côté de la petite maison, vers le midi, était une muraille qui allait tendre à la grande motte de terre, et j'ouïs en esprit. En cette muraille, il y aura une petite porte par laquelle on prendra ce qui est nécessaire pour les Frères, comme bois, etc. Et là il y aura aussi une maison d'infirmier pour voir les Frères infirmes et pour les guérir.

Après du mur qu'on voyait à la motte de terre, était continuée une maison jusques à la maison de pierre, qui est vers l'orient, mais qui ne touche pas entièrement la maison, car la distance en était petite, d'autant que, du côté du mur de l'église, vers l'orient, un autre mur était continué, qui se liait avec le mur provenant de la motte de terre et les unissait en une encogure ; comme il m'a été dit, là sera le parloir des Frères avec les séculiers. Du côté de l'occident vers l'aquilon, de la grande maison de pierre, je vis une muraille qui entourait l'espace qu'il y a hors des murailles touffu d'arbres selon l'antiquité ; cet espace finissait en rond et en retour. Du côté de l'orient à la grande maison, je vis encore une grande maison qui montait du côté de l'orient, qui tendait directement au mur de l'église. Et lors j'ouïs en esprit : En

cette muraille, il y aura trois maisons : une qui sera dûment édiflée, où les princes et les évêques pourront ouïr chanter les Sœurs ; l'autre pour recevoir les amis ; la troisième pour visiter et guérir les malades. Après cela, au delà de l'étang, je vis une église semblable à celle-ci, avec tous ses édifices, qui était entourée de toutes parts d'un mur fort long et fort haut ; et lors j'ouïs en esprit : La maison et l'église qui seront édiflées après cette église, seront bâties en la même manière que vous les voyez.

## XXX.

*De la disposition de la maison de Saint-Sauveur. (Voyez ceci au Livre I, Chap. XVIII.)*

## XXXI.

*Des peintures et portes de l'église de St-Sauveur.*

Le Fils de Dieu parle : Les peintures de l'église ne seront autres que celles de ma passion et la mémoire de mes saints, car maintenant ceux qui entrent dans l'église se plaisent plus à regarder les parois qu'à y regarder la mémoire des bénéfécés que je leur ai faits.

En cette église, il y aura trois portes : la première s'appellera Porte de rémission, par laquelle tous les séculiers entreront, d'autant que tous ceux qui y entreront d'un cœur contrit et avec la volonté de s'amender, auront et sentiront soulagement en leurs tentations, la force pour opérer le bien, la dévotion en l'oraison, la rémission de leurs péchés, et la prudence pour se garder de choir. C'est pourquoi cette porte

sera vers l'orient, d'autant que l'amour divin naîtra à ceux qui y entreront, et la lumière de foi sera fortifiée en eux.

La deuxième sera appelée Porte de réconciliation et de propitiation, par laquelle les Frères entreront en leur cœur, d'autant que, par leur foi et par leurs prières, les pécheurs s'approcheront de Dieu, l'état du royaume s'améliorera et l'ire de Dieu sera apaisée. Partant, que cette porte soit vers l'occident, d'autant que, par leurs prières, la puissance du diable sera retranchée en plusieurs, de sorte qu'il ne pourra pas tant tenter qu'il voudrait.

La troisième sera appelée Porte de gloire et de grâce, par laquelle les Sœurs entreront dans l'église, d'autant que la Sœur qui y entrera avec un cœur contrit et avec la seule intention de plaire à Dieu, obtiendra en ce monde la grâce d'avancer de vertu en vertu, réfrigère en ses tentations et la gloire en l'autre. Partant, que cette porte soit vers l'aquilon, attendu que comme le diable épand de là tout le froid de la malice, de même en toutes celles qui entreront par cette porte, Dieu versera l'abondance de bénédiction, l'amour du Saint-Esprit et l'ardeur de la divine charité augmenteront en elles.

## XXXII.

*Jésus-Christ demande à la communauté du royaume aide pour bâtir le monastère d'Uvas-ten.*

NOTRE-SEIGNEUR parle : Je suis celui qui ai commandé à Abraham d'immoler son fils, non attendu que j'avais prévu le bien de son obé-

dience, mais d'autant que je voulais que sa bonne volonté fût manifestée à la postérité pour l'imiter, de même je veux édifier et bâtir un monastère par un prince terrestre en l'honneur de ma Mère, afin que les péchés du royaume diminuent. Or, je désire, non comme nécessaires, puisque je suis Seigneur de toutes choses, aide du commun du royaume pour le perfection de ce monastère, pour faire voir à la postérité la promptitude de leur bonne volonté : partant, que celui qui arrivera à l'an de discrétion, qui désire de persévérer en la virginité, soit femme, soit homme, donne un denier de monnaie courante, et semblablement la veuve ; mais celui qui se mariera donnera pour lui et pour sa femme deux deniers ; et ceux qui auront des enfants de quelque sexe que ce soit, parvenus à l'âge de seize ans, donneront un denier pour un chacun, afin qu'en eux croisse le fruit de charité et d'obéissance. Mais les religieux et les prêtres, qui sont tenus de me donner, et eux-mêmes, et ce qu'ils ont, en seront affranchis, comme aussi les serviteurs, et aussi ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front.

### XXXIII.

#### *Des privilèges de l'abbesse de Saint-Sauveur.*

NOTRE-SEIGNEUR Jésus-Christ parle : L'Écriture sainte dit que Moïse priant pour son peuple, Aaron et ses compagnons lui soutenaient les mains, de peur qu'elles ne fussent affaiblies en leur continuelle extension. Mais pourquoi cela ? Dieu, qui avait donné la grâce de prier, ne pouvait-il pas affermir ses mains ? Il le pouvait cer-

tainement ; mais cela marquait que ceux qui ont quitté tout le monde s'unissent à Dieu , d'autant que la nature humaine , étant infirme , a besoin de soutien. Partant , afin que les amis de Dieu puissent subsister et qu'ils ne soient ternis par les choses temporelles , après leur contemplation , les aides extérieures leur sont permises , afin qu'avec plus de force ils s'élèvent aux choses divines. Partant , que quatre bons hommes , dignes de foi , de bonne vie et d'âge , soient choisis officiaux , qui distribuent les aumônes et vêtements aux pauvres ; qui soient disposés à écouter les Sœurs et les Frères et leur rendre réponse ; qui puissent parler aux seigneurs temporels pour les affaires du monastère , servir le monastère et supporter les charges de l'abbesse ; et afin que les susdits Frères fassent cela avec plus de fidélité , ils doivent vivre du monastère et être participants de tous les biens spirituels qui se font au monastère. Ils doivent aussi vivre en continence et célibat , et porter une croix rouge sur leurs vêtements auprès du cœur , en signe et marque de la familiarité de l'amour divin , et promettre l'obéissance ès mains de l'abbesse ou du confesseur. Que s'ils commettent quelque chose d'énorme et de détestable par quoi l'ordre fût diffamé et l'état du monastère dénigré , on les resserrerait dans les prisons du monastère ; ou si le confesseur ne peut les corriger , qu'il demande conseil et aide à l'évêque , gardant en tout l'institution de la sainte règle. Que le confesseur regarde comment ils jeûnent et à quelles heures ils sont réfectionnés et observent le silence ; comment ils dorment , et comment , pour les affaires , ils sortent du monastère pour parler aux grands du

monde. Qu'il pourvoie aussi à ce que leur habit soit honnête; qu'il règle les heures où ils doivent demeurer dans l'église et où ils doivent recevoir le corps de Jésus-Christ. Qu'on établisse aussi un lieu où ils puissent dormir, manger, et qu'ils aient un cimetière particulier. De ces quatre qui portcront la croix rouge, un ou deux pourront être prêtres, en telle sorte néanmoins qu'ils obéissent à l'abbesse et au confesseur. Si quelqu'un de quelque métier se voulait assujettir à la règle, qu'il jouisse des mêmes privilèges et soit sujet aux mêmes lois et institutions, excepté qu'il ne portera point la croix. Qu'un de ces quatre soit maître de tous ceux qui sont de quelque métier, qui les instruira, les dirigera selon le commandement et le conseil de l'abbesse et du confesseur, en ce qui est des choses spirituelles.

### XXXIV.

*Sur ce qui touche le chapitre XVIII de la règle, et des autres.*

LE Fils de Dieu éternel parle : Je vous ai dit qu'il fallait treize autels dans l'église, en treize degrés, selon la vocation de mon Esprit et l'amour donné à un chacun. Donc, le premier et le principal autel sera consacré à saint Pierre, prince des apôtres, d'autant qu'il a été le premier de vocation et d'élection. Que le deuxième aussi soit en dignité de puissance et en quelque ressemblance de ma mort; qu'à la droite de l'autel du Prince des apôtres soit le premier autel de saint Paul, car bien que lui ne m'ait vu converser avec les hommes en ma chair, il m'a néanmoins vu en vision spiri-

tuelle, et il a été plus parfaitement enflammé du zèle des âmes et avait un plus grand amour, d'où vient qu'il a eu le nom d'Apôtre de vie et de dignité. Que le deuxième à droite soit dédié à saint Jacques, l'apôtre, fils de Zébédée, qui, par sa patience et par l'ardeur de sa prédication, a mérité d'être glorifié le premier. Que le troisième soit encore à droite, et soit dédié à saint Jean l'évangéliste, qui, par l'amour de la chasteté, a mérité la familiarité de mon amour, d'où vient qu'il a aussi écrit mon Évangile avec plus de sublimité et d'excellence. Le quatrième sera dédié à saint Barthélemi, qui, méprisant les richesses et aimant la pauvreté, souffrit patiemment les peines et les supplices. Que le cinquième autel soit consacré à saint Philippe, qui, méprisant la noblesse du sang, engendra plusieurs à la vie éternelle. Que le sixième autel soit aussi à la droite, dédié à saint Thomas, qui reconnut en mon côté la foi parfaite, et qui persévéra en l'amour parfait.

Mais à la gauche de l'autel du Prince des apôtres, que le premier autel soit dédié à saint André, qui m'a suivi comme son maître et n'a point en honte d'embrasser la croix; le deuxième à saint Matthieu, qui, abandonnant les livres du monde, a été fait le docteur des âmes; le troisième à saint Jacques d'Alphée, qui, m'étant semblable en la chair, m'est en quelque manière semblable au ciel. Que le quatrième soit à saint Simon, son germain, qui, méprisant les parents charnels, a mérité d'être rempli de la sapience céleste; le cinquième à S. Thadée, qui a vaincu le diable par la pureté de la chair et du cœur. Le sixième sera à saint Mathias, qui, ayant eu en abomination les cupidités de celui qui m'a

vendu en me trahissant , a mérité , par son humilité , la gloire éternelle.

Or , maintenant , ma fille , vous pourriez vous enquérir pourquoi je n'ai préféré en dignité saint Jean et les autres apôtres , qui étaient de mon sang , à saint Pierre. Je vous réponds que la vraie et parfaite charité envers Dieu est quand l'homme ne laisse rien à soi pour dilater son cœur à la vertu et à la perfection. Or , la parfaite charité envers le prochain est quand il fait du bien à ceux qui lui ont fait du mal , et même à ceux qui l'exaspèrent par colère ; mais il donne à ceux qu'il trouve parfaits en bonnes œuvres , des choses meilleures. Partant , saint Pierre était le plus fervent en amour , et n'avait rien de propre , sinon ce qui demeurerait éternellement avec lui , et afin que la chair ne fût préférée à l'esprit , saint Pierre a été élu au pontificat. Quant aux autres signes d'amour qui parurent plus grands en saint Jean , sa chasteté et sa constance méritèrent cela ; et de fait , Dieu , pour dilater la douceur de sa bonté et pour insinuer son amour , choisit quelquefois le temps et les personnes pour l'exaltation de la foi , esquelles personnes et temps il veut être glorifié de la créature ; et quelquefois il échauffe ce qui est froid , exalte ce qui est infirme et abaisse ce qui est superbe , et que de la sorte Dieu soit glorifié partout.

### XXXV.

*Sur le chapitre XX de la règle de St.-Sauveur.*

LE Fils de Dieu parle : Quand je conversais dans le monde avec les apôtres , je m'attendais seulement au lucre des âmes , car il n'était pas

convenable ni agréable de servir au monde et aux âmes : c'est pourquoi les fidèles m'administraient les choses corporelles, aussi étaient-ils administrateurs et aides des labours de mes serviteurs et de ceux qui m'assistaient secrètement, savoir, des apôtres. De même en est-il maintenant. Je vous ai parlé du nombre des filles de ma Mère, qui la doivent assister avec plus de familiarité, desquelles quelques-unes auront été nourries plus délicatement que les autres, les autres seront infirmes ou vieilles, les autres moins accoutumées au labour et au travail, quelques autres adonnées à la contemplation divine.

Partant, si la nécessité et le lieu le requièrent, il est permis à l'abbesse de recevoir quatre femmes circonspectes en âge et en mœurs, de bonne renommée, qui portent du bois au feu, de l'eau où il en sera besoin, et qui nettoient le monastère, et aident ès obédiences et charges aux Sœurs infirmes. Ces quatre femmes pourront entrer dans l'église et ès autres lieux du monastère, pour y travailler; elles auront leur maison auprès de la cuisine, et aussi leur porte; et qu'elles soient toujours prêtes à porter ou rapporter ce qu'on leur commandera. Elles ne doivent pas pourtant être associées avec les autres au chœur, ni au dortoir, ni au réfectoire, mais qu'elles demeurent hors du chœur, quand elles ne travaillent point. Elles ne doivent prendre leur réfection quand le couvent la prend, mais qu'elles vivent de l'aumône des Sœurs ou de la prébende que l'abbesse leur assignera; qu'elles obéissent à l'abbesse. Elles pourront prendre en la dépense la réfection après la réfection des Sœurs; et en signe de reconnaissance, qu'elles aient le scapulaire sans capuche. S'il

faut faire quelque chose dans la cuisine par les mains des séculiers, qu'une de ces quatre femmes y assiste, ou deux, afin que rien ne se fasse contre la règle. Que les Frères aussi aient deux autres Frères pour leur service nécessaire. Ceux-ci n'auront pas de cucule, mais un manteau sur la tunique, auquel sera cousu un petit capuche, comme les autres religieux. Quand ils travaillent, qu'ils laissent et posent leur manteau, et qu'ils aient un petit capuche ou scapulaire fait pour cela, comme les convers de l'ordre de Saint-Benoît ou de Saint-Bernard, et qu'ils soient ceints d'une courroie noire.

### XXXVI.

*Sur le chapitre XXI de la règle de Saint-Sauveur.*

LE Fils de Dieu parle : D'autant que les choses chaudes excitent à luxure, il n'est pas convenable aux saints qu'au monastère on use de poivre ni d'aucunes choses trop chaudes, mais qu'on use des choses communes que porte la terre de chaque pays. Aux fêtes de Neuf leçons, à raison du grand labeur, on leur doit donner quelque honnête récréation, et aux infirmes, quand il en est besoin.

### XXXVII.

*Sur le chapitre XXII de la règle.*

JÉSUS-CHRIST, Fils de Dieu éternel, parle, disant que comme celui-là est appelé père qui a naturellement engendré un fils, de même je

suis Père de tous, d'autant que je verse cette âme dans le corps, et la régénère par ma passion et par l'efficace de l'inspiration divine, et la renouvelle, quand elle a perdu sa beauté. Donc, comme je suis le Père de tous ceux qui sont créés et re-crés par le baptême, de même je suis Père de tous ceux qui imitent la voie de mon humilité et suivent la voie de mes commandements. Partant, Marie, ma Mère, peut être appelée mère et fille : mère, par génération de ma chair, fille, par imitation de ma volonté, car la semblance de son corps reluisait en quelque manière en ma chair, et la semblance de toutes les vertus a relui parfaitement en son cœur et en ses œuvres.

D'autant donc que ma Mère se veut élire des filles desquelles je suis instituteur et recteur, auxquelles j'ai manifesté par vous un nouvel institut, partant, je veux être appelé, et être en signe de quoi je leur en montre deux privilèges signalés : l'un, qu'elles aient toujours le saint Sacrement sur leur autel en un vase décent de saphir ou de cristal, afin que, me contemplant spécialement sous une autre forme, elles me désirent avec plus de ferveur, jusques à ce qu'elles soient rassasiées de la vérité ; l'autre, que quand quelque Sœur est malade, en telle sorte qu'à raison du vomissement, elle ne puisse prendre mon corps en viatique, je permets qu'on le lui porte à l'infirmerie, qu'on le lui montre, mais qu'elle ne le touche point, et qu'on lui dise : Que votre foi vous soit profitable à salut et à la vie éternelle !

Lors sainte Brigitte répondit : O Seigneur, qui versez en nous toutes les grâces, ne vous indignez point si je parle. Vraiment vous vous versez en nous d'une grâce trop surabondante ;

voire, s'il est loisible de parler ainsi, vous êtes prodigue de vous-même pour l'amour de nous. Qui pourra jamais croire que votre bonté et votre douceur soient si grandes, si ce n'est celui qui est enivré de votre Esprit? car il est écrit que ceux-là qui, en la loi de Moïse, voyaient et touchaient l'arche sainte, qui vous préfigurait, mouraient; et maintenant, vous permettez qu'on vous touche, vous qui êtes la vérité même de cette figure que les signes promettaient! Oh! que celui-là est tenu et obligé d'être pur, puisqu'il s'approche de Dieu souverain!

Dieu répondit : Qu'admirez-vous, ô fille, si le vase s'approche du vase, si, dis-je, le vase virginal s'approche du vase où est le trésor inépuisable? car comme à l'entrée de l'arche de Moïse, les murailles inutiles tombèrent et l'idole perdit la tête, de même, par l'amour virginal, la superbe du diable sera confuse, la dureté du cœur sera amollie, et l'impureté de la chair sera anéantie; car qu'y a-t-il d'admirable qu'il soit touché d'une vierge, puisqu'il a voulu naître d'une Vierge? De vrai, l'amour virginal peut toutes choses avec Dieu, s'il est joint à la vraie humilité. Néanmoins, afin que cela n'apporât de préjudice au clergé et à ceux qui pensent tout autrement, je commets cette grâce à la modération des prélats et à leur puissance, car ni Moïse ni les prophètes n'étaient lus sans le jugement et la discussion des pontifes, ni mes paroles ne devaient venir au jour sans le jugement et sans l'autorité des pontifes, auxquels j'ai donné puissance de lier et de délier. Qui les méprisera me méprisera moi-même.

## XXXVIII.

*Du pavé du monastère.*

LE Fils du Père éternel parle : Je vous ai dit ci-dessus comment les Sœurs et les Frères doivent être ensevelis ; j'ajoute maintenant la disposition parfaite des enceintes du monastère qui sont entre les grilles : elles doivent être pavées, ou de pierres taillées proprement, ou de carreaux de brique, afin qu'aux filles pures le tout réponde avec pureté. Partant, qu'on fasse le cimetière entre le grand mur, où il pourra être fait le plus convenablement, dans lequel les Sœurs seront ensevelies. Que s'il les faut ensevelir dans les cloîtres et les enceintes, il faut prendre garde qu'il n'y reste après quelque chose de raboteux : c'est pourquoi on réparera soudain le pavé selon la première forme. Que le pavé aussi de l'église soit de pierres planes et égales, afin que ceux qui entreront ne bronchent point, et qu'elles soient bien peintes et ornées pour exciter à la dévotion. Que si on ensevelissait en l'église quelques personnes spirituelles et de dignité, on remette le pavé à sa première beauté et égalité.

## XXXIX.

*Touchant le chapitre XXVI de la règle de Saint-Sauveur, et les personnes qui y doivent entrer.*

LA Mère de Dieu parle, disant : Celui qui est assis au plus haut lieu verra la lumière à midi. Celui qui sera assis à droite s'éveillera le matin

de son sommeil. Celui-là qui est à gauche se refroidira à raison de la rosée de la nuit. Partant, que celui qui entre en cette maison prenne garde de n'aimer la mort pour la vie, le froid pour la chaleur. Qu'il se donne aussi de garde, celui qui entre, de l'ennemi qui est aux portes : partant, qu'il ait pour docteur la raison, et Dieu pour directeur. Que cette maison soit comme la maison dont je vous avais avant parlé, comme un feu qui commence de brûler par les pailles, puis par tout le corps, de sorte que ceux qui sont au dehors n'en savent rien jusqu'à ce que tout soit embrasé. Que cette maison soit affermie au Saint-Esprit, car comme Élie, mangeant le pain et buvant de l'eau, marcha en la force d'icelui quarante jours et quarante nuits, de même ceux qui entreront en cette maison seront confortés et affermis, et la force spirituelle accroîtra en eux, ainsi que la ferveur de la foi et de la charité.

Dieu demeurera aussi avec ceux qui entrent en cette maison comme il fut jadis avec Jacob, qui, étant sorti seul de la maison de son père, y retourna avec une grande abondance. Et Joseph est sorti de lui, qui a été appelé le salut du peuple, d'autant qu'il a sauvé son peuple. Dieu gardera aussi cette maison et ceux qui entreront en icelle, comme il garda son apôtre qu'il ne fût brûlé de la graisse de l'huile, et il accordera à ses bien-aimés qu'ils ne soient brûlés du feu de l'amour du monde, et qu'ils ne succombent et ne défaillent en leur adversité. Que tous ceux qui entrent en cette maison fructifient comme du grain, qui donne le centuple, et comme l'huile de la veuve, afin qu'ils aillent de vertu en vertu, jusques à ce qu'ils voient Dieu en sa gloire.

Que cette maison soit aussi munie d'une muraille de garde spirituelle si forte et si grande que l'ennemi, la voulant fausser, dise : Tout le temps ne me suffit pas pour le faire, ni je n'ai point de fondement pour venir jusques aux fondements, et moins jusques aux murs. Que Dieu regarde aussi cette maison, comme jadis il regardait son peuple, quand il l'affranchissait de la captivité de l'Égypte, lui montrant la voie, le jour par la colonne, et la nuit par celle du feu. Qu'il bénisse encore ceux qui entreront en cette maison, comme il a béni ses apôtres et moi, sa Mère, nous donnant le Saint-Esprit, promettant de demeurer avec nous jusques à la consommation du siècle. Qu'il y ait aussi en cette maison une porte par laquelle il soit loisible à tous d'entrer, et que ceux qui y entreront soient des brebis de mon Fils oyant sa voix, puisqu'il a donné sa vie pour l'amour d'eux, lesquels le Père garde de sa puissance, que le Fils dirige par sa sagesse, et que le Saint-Esprit enflamme de sa charité, afin que si le loup était entré en son troupeau, il profite aux brebis pour un plus grand mérite, et que lui descende à l'espace du lieu qui lui est préparé.

D'ailleurs la Mère de Dieu dit : Sachez aussi qu'il fut commandé au prophète de Dieu de montrer au peuple ingrat les dimensions du temple détruit qu'il avait vu en la vision spirituelle, non que du ciel descendissent les choses corporelles, mais d'autant que les choses spirituelles étant entendues par les corporelles, afin que le peuple ingrat entendît son ingratitude, et se repentant de ses malheurs, se préparât à recevoir les promesses divines, lui qui en a été privé, d'autant que, persistant en sa malice, il

n'a voulu changer de volonté en bien : c'est pourquoi aussi ce temple n'a pas été réédifié ni ne sera pas éternel. Mais qu'en ma maison, on n'érige pas seulement les murs matériels, mais les âmes des justes qui plairont en icelle à mon Fils, et il accomplit en soi les dimensions du temple que la prophétie divine avait vu en esprit.

## XL.

*De trois sortes de fruits des personnes de la règle de Saint-Sauveur.*

LE Fils de Dieu parle : Trois sortes de fruits seront produits de ma règle : le premier sera de la crainte qui, à guise d'une épouse, tantôt veut, tantôt ne veut point, qui, ayant goûté la volonté de son époux et la volupté, désirerait que la volonté de son époux se conformât à la sienne. Ce fruit ne goûtera pas parfaitement les voluptés de l'époux, d'autant qu'il n'est pas entièrement occupé pour goûter la douceur de l'époux. Le deuxième fruit est qu'il désire participer à ses appétits, mais il s'afflige de souffrir les adversités. Celui-ci est semblable au soldat qui, oublieux de la justice et des causes d'obtenir la couronne, demande, au temps d'heur et de félicité, une grande récompense, n'ayant voulu suivre son seigneur en temps d'adversité. Le troisième fruit est qu'il a renoncé, non-seulement à soi-même et quitté tout es mains de Dieu, mais il se sépare de tout ce qui n'est pour Dieu, comme une jument qui n'est que le plaisir du maître, il se réjouit es adversités et est humble et craintif en la prospérité. Ce fruit mérite que

Dieu fasse miséricorde, afin que la joie promise soit obtenue, que les païens en soient édifiés, les lâches excités et les froids embrasés.

## XLI.

*Du voyage que sainte Brigitte fait à Rome.*

JÉSUS-CHRIST, Fils de Dieu, parle. La règle est décrite déjà ; les fleurs y sont mises et les couleurs posées. Allez donc au lieu où vous visiterez le pape et l'empereur. Cette règle ira comme une lumière ; elle se serrera afin d'avancer jusques à ce qu'elle montrera un troisième fruit qui brisera les arêtes, et le pur grain sera mis au grenier.

## XLII.

*Commandement à sainte Brigitte d'écrire à l'empereur pour la confirmation de la règle de Saint-Sauveur.*

*(Voyez le tout au Livre VIII, Chap. LI.)*

## XLIII.

*Ici est montré à un roi le moyen de se réconcilier.*

LE Fils de Dieu dit : Celui que j'ai appelé mon Fils s'est plutôt rendu rebelle et semblable à un enfant d'école qu'à un fils obéissant, d'autant qu'il n'a pas poursuivi le chemin contre les païens ; néanmoins je lui montrerai maintenant un autre chemin : s'il le poursuit, il sera bienheureux. Ce chemin est qu'il aille au pape, car

les grandes dettes doivent être amendées par le conseil du grand seigneur. Que s'il y va, il n'ait pas honte de lui dire qu'il a été un voleur du bien commun, un traître des âmes, contempteur de l'Église, violateur du jurement et de la loi publique, prodigue aliénateur et dissipateur de la couronne royale et de ses richesses. Qu'il impètre encore l'absolution de ses péchés et la confirmation de ma règle, que j'ai manifestée en son royaume, afin que les mouches à miel qui doivent être assemblées en un lieu déjà disposé, soient affermies de ses bénédictions. Qu'il ne diffère donc de sortir, de peur que, s'il délaie, les locustes et le bras n'occupent le lieu préparé aux abeilles, et qu'aussi elles soient dispersées par leur corruption, et aussi de peur qu'il n'y ait plus de peine à le purifier et renouveler qu'à le bâtir.

#### XLIV.

*Des indulgences de saint Pierre-aux-Liens et de la confirmation de la règle de Saint-Sauveur.*

(Voyez sur ce sujet le Livre IV, Chapitre CXXXVII.)

#### XLV.

*Du commandement d'écrire la règle.*

LE FILS de Dieu dit à sainte Brigitte : Dites à celui-là ( Pierre d'Alabastre, prieur ), qu'il écrive la règle dictée par le Saint-Esprit ; mais donnez-vous garde de n'ajouter ou diminuer quelque chose par votre esprit ; mettez-y seu-

lement ce que je vous ai dit. Que si l'écrivain y met quelque chose de la règle des Pères, où la matière sera convenable, et étant attiré à cela par mon Esprit, et ressentira que je l'assiste, il ne me sera pas fâcheux, car saint Benoît, saint François et les autres Pères, comme des abeilles, ont pris une grande partie des leurs, des Pères, et cela m'a été agréable, d'autant qu'ils avaient mon Saint-Esprit, et leur volonté était selon mes désirs. Partant, tout ce qu'ils ont statué m'est agréable.

## XLVI.

### *Concernant la règle de Saint-Sauveur.*

JE vous veux montrer, dit Notre-Seigneur à sainte Brigitte, quelle règle on aura en la maison de ma Mère, d'autant que les ermites mêmes et les saints Pères reçurent les influences saintes et sacrées de mon Esprit : partant, déférez à écrire tout ce que vous oirez et concevrez de mon Esprit, et donnez garde qu'en aucune manière vous n'ajoutiez à mes paroles quelque chose de votre esprit. Mais vous pourriez admirer pourquoi moi, qui suis le Créateur de toutes choses, ne parle en telle langue qu'elle puisse être entendue de tous.

Il répondit : J'ai eu plusieurs prophètes qui ne pouvaient dire les paroles de mon Esprit à tous que par un truchement, et ils sont néanmoins parvenus à la lumière et à la connaissance, car quand le don de Dieu est commis à plusieurs, Dieu en est plus glorifié. Il en est de même de vous, car j'ai des amis par lesquels je déclare mes volontés, mais à vous, comme à un

instrument nouveau, je vous veux montrer des choses nouvelles et anciennes, afin que les superbes soient humiliés et les humbles glorifiés.

## XLVII.

*Comment sainte Brigitte commença d'avoir des révélations, etc.*

QUELQUES années s'étant passées après la mort de son mari, sainte Brigitte étant en sollicitude de l'état qu'elle devait prendre, soudain l'Esprit du Seigneur l'environna et l'enflamma; et étant ravie en esprit, elle vit une nuée éclatante, et de la nuée elle entendit une voix qui lui disait: Je suis votre Dieu qui veux vous parler. Et étant épouvantée, craignant que ce ne fût une illusion du malin esprit, elle ouït derechef: Ne craignez point, car je suis le Créateur, et non le trompeur de ce qui est. Sachez que je ne parle pas pour vous toute seule, mais pour le salut de tous les chrétiens. Oyez donc ce que je dis. Vous serez en vérité mon épouse. Vous entendrez ma voix, et verrez les choses spirituelles et les secrets célestes, et mon Esprit demeurera avec vous jusques à la mort. Croyez donc fermement, car je suis celui qui est né de la Vierge, qui ai souffert et suis mort pour le salut des âmes, qui suis ressuscité des morts, qui suis monté au ciel, et qui parle maintenant à vous par mon Esprit.

## XLVIII.

*Du commandement d'écrire les révélations.*

NOTRE-SEIGNEUR apparut à sainte Brigitte étant en prière , lui disant : Dites de ma part au Frère Pierre , sous-prieur , que je suis semblable à un seigneur dont les enfants étaient tenus captifs en un dur cep. Il lui envoya ses légats, afin que ses enfants fussent délivrés , et afin qu'ils avertissent les autres de ne tomber entre les mains des ennemis , qu'ils pensent amis. De même moi, Dieu, j'ai plusieurs enfants, c'est à dire, des chrétiens, qui sont détenus dans les lacets du diable. C'est ce qui fait que mon amour leur envoie les paroles de ma bouche par une femme. Oyez donc, vous, ô Frère Pierre ! écrivez en langue latine ce qu'elle vous baillera de ma part en langue vulgaire, et je vous donnerai pour chaque lettre, non l'or ou l'argent, mais un trésor qui ne vieillira jamais.

Sainte Brigitte manifesta de la part de Jésus-Christ cette révélation au prieur, qui lors était sous-prieur. Mais lui, voulant prendre révélation sur ce sujet, était un soir dans l'église, disputant avec ses pensées, et se résolvant à la fin par humilité à n'en rien faire, et s'estimant indigne d'écrire de telles révélations, et craignant l'illusion du diable. Il fut frappé lors d'un soufflet divin, et soudain il fut comme mort, privé du sentiment et des forces corporelles, mais néanmoins l'esprit demeurait entier. Mais les moines, le trouvant en cet état, gisant à terre, l'apportèrent à sa cellule et le mirent sur le lit, et il demeura un grand espace de la nuit comme

demi-mort. Enfin, par l'ordonnance divine, la pensée suivante lui arriva en l'esprit : Peut-être je pâtis ceci pour n'avoir voulu obéir à la révélation divine et au saint commandement qui m'était fait par sainte Brigitte de la part de Jésus-Christ. Et il disait en son cœur : O Seigneur, mon Dieu, si c'est pour cela, pardonnez-moi, car me voici préparé et disposé à obéir et à écrire toutes les paroles qu'elle me dira de votre part. Dès qu'il eut donné son consentement, soudain il fut guéri, et il s'en alla en hâte à sainte Brigitte, s'offrant à faire les écritures des révélations qu'elle lui dirait de la part de Jésus-Christ.

Jésus-Christ lui dit : Je l'ai frappé pour n'avoir pas voulu obéir à ce que sainte Brigitte avait connu en une autre révélation, et je l'ai guéri après, d'autant que je suis le médecin qui a guéri Tobie et le roi d'Israël. Dites-lui donc : Prenez, feuillotez et refeuilletez le livre et les œuvres de mes écritures. Je vous donnerai un maître en ma loi pour votre coadjuteur. Sachez que je veux faire cette œuvre par mes paroles, que vous écrirez de la bouche de cette femme, dont les puissants seront humiliés et les sages se tairont. Ne croyez pas que ces paroles que cette femme vous dira procèdent du malin esprit, car je prouverai par œuvres ce que je vous dis par paroles. Et soudain après, ledit prier commença à écrire, et translater ou traduire en latin toutes les révélations et visions divines données à sainte Brigitte, bien que quelques-unes aient été écrites par ses compagnons, principalement par son confesseur, quand ledit prier était absent; et ledit prier fut depuis confesseur de sainte Brigitte l'espace de trente.

ans jusques à la mort de sainte Brigitte. Après Notre-Seigneur commanda qu'elles fussent baillées à Alphonse Hermite, autrefois évêque de Giennense, et c'est de cette manière que ses livres ont été écrits.

## XLIX.

### *Des dites révélations et de leurs déclarations.*

LE Fils de Dieu parle à son épouse, disant : Je suis semblable à un charpentier qui, ayant coupé le bois, le porte en sa maison et en fait une belle image, et l'embellit de belles couleurs et liniments. Ses amis, voyant que cette image pouvait être ornée de plus excellentes et vives couleurs, y apposent leurs couleurs. De même, moi Dieu, je coupe du bois de ma Dêité, mes paroles en la charité, que j'ai mises en votre cœur, et mes amis les ont rédigées en livres, selon la grâce que je leur en avais faite, et leur ont donné les couleurs et les ornements. Afin donc qu'elles puissent aller partout, baillez-les au susdit évêque, qui les écrive, les déclare, et garde le sens catholique de mon Esprit, d'autant que mon Esprit les laisse quelquefois à mes élus, afin qu'ils les jugent et les pèsent comme dans une balance, et examinent mes paroles en leur cœur, afin qu'après plusieurs pensées, ils les déclarent mieux; car comme votre cœur n'est pas toujours capable et fervent pour dire et écrire ce que vous comprenez, mais que vous l'écrivez et ruminez en votre esprit jusques à ce que vous soyez arrivée au sens de mes paroles, de même mon Esprit montait et descendait avec les docteurs, d'autant qu'ils mettaient quelque chose qu'ils rétractaient;

d'autres fois ils étaient jugés et repris des autres, et néanmoins quelques-uns vinrent après, qui ont expliqué ce qu'ils disaient avec plus de subtilité et de clarté. Néanmoins tous les évangélistes eurent les paroles qu'ils écrivaient et proféraient de mon Esprit par infusion. Dites le même au susdit Hermite : qu'il accomplisse et fasse l'office d'évangéliste.

## L.

*Il est ici traité de Jésus-Christ, de la création, etc.*

LA Sainte Vierge, parlant, disait : Béni soyez-vous, mon Fils très-cher, qui êtes sans principe et sans fin ! En vous sont la sagesse, la puissance et la vertu. Vous avez manifesté votre puissance en la création du monde, le créant de rien ; votre sagesse en la disposition, ayant rangé et ordonné sagement tout ce qui est au ciel, sur la terre et dans la mer ; votre vertu, quand vous avez été envoyé en mes entrailles. Vous avez encore la miséricorde et la justice. Vous avez manifesté votre sagesse divine, quand vous avez disposé toutes choses miséricordieusement, quand vous avez combattu et abattu le plus fort. Vous avez montré votre vertu en votre miséricorde et justice, quand vous avez voulu naître de moi et racheter celui qui pouvait tomber de soi, mais non pas se relever sans vous.

Le Fils répondit : Bénie soyez-vous, Mère du Roi de gloire et Reine des anges ! Vos paroles sont vraies et très-douces. Vous avez bien dit que je fais toutes choses en miséricorde et en justice.

Cela a paru, en la création du monde, ès anges qui ont été créés : en cet instant, ils virent en leur conscience quel j'étais, bien qu'ils ne me goûtassent point : d'où vient que quelques-uns, se servant fort bien de la liberté de leur volonté, résolurent de demeurer fermement en la charité selon ma volonté ; les autres se rendirent orgueilleux, tournèrent leur volonté contre moi et contre la raison. Partant, il était juste que les superbes tombassent, que les justes goûtassent ma douceur et qu'ils fussent plus fortement affermis. Après, afin de montrer ma miséricorde et que le lieu de ceux qui tombent ne fût vide, j'ai fait l'homme en terre, poussé par mon amour, lequel aussi, tombant par sa propre faute, perdit le premier bien et fut privé de la douceur ; mais à raison de ma miséricorde, il n'a pas été totalement délaissé ; mais la justice voulut que, comme il s'était retiré, par le libéral arbitre, de ma première institution, il y retournât aussi par celui qui n'aurait point de péché, mais une souveraine pureté. Mais on ne trouvait aucun qui pût satisfaire à la divine justice, et moins au salut des autres, ni il n'y en avait aucun né exempt de péché à raison de la première rébellion ; néanmoins Dieu, par sa grande miséricorde, ne manquait pas de créer les âmes en la chair, afin qu'après elles fussent affranchies du péché par celui qui serait impeccable et qui pourrait satisfaire à tout, et afin que le diable n'eût un sujet perpétuel de se réjouir de cette chute. Partant, le temps étant arrivé que Dieu avait prévu de toute éternité, il plut à Dieu le Père d'envoyer son Fils en vos saintes entrailles, prendre chair humaine et le sang, pour deux raisons : 1<sup>o</sup> afin que l'hom-

me ne servît autre que son Dieu , Créateur et Rédempteur ; 2° afin qu'il manifestât l'amour infini qu'il avait envers l'homme et la justice, car n'ayant en rien péché, il mourut d'amour, afin que ceux qui étaient captifs fussent justement affranchis. Partant, ô ma Mère très-chère, vous avez bien dit que j'ai fait toutes choses en miséricorde et en justice. Bénie soyez-vous, vous qui avez été si douce qu'il a plu à la Divinité de venir en vous et de ne se séparer jamais de vous!

Vous avez été comme une maison très-pure et très-nette , parfumée de l'odeur des vertus, embellie d'un éclat extraordinaire. Vous avez été brillante comme une étoile luisante qui brûle sans se consumer : vous avez brûlé du feu de l'amour sans vous consumer. Vous êtes justement appelée pleine de charité et de miséricorde, car toute la charité fleurit par vous, et tous trouvent par vous la miséricorde, d'autant que vous avez enveloppé et enserré en vous l'auteur de miséricorde, et vous feriez en quelque sorte miséricorde au diable, s'il la demandait humblement! Je vous donnerai donc tout ce que vous me demanderez et désirerez.

La Mère répondit : Mon Fils, ma demande vous est connue de toute éternité. Partant, afin que cette épouse entende ce qui est spirituel, je vous supplie que les paroles que vous m'avez dites soient enracinées ès cœurs de vos amis, et sortent à leur dernière perfection.

Le Fils repartit : Bénie soyez-vous de tous les citoyens célestes ! Vous êtes comme une aurore qui s'élève en un amour tout plein de vertus. Vous êtes comme un astre qui va au soleil, qui précède ma justice par sa piété. Vous êtes

une sage médiatrice pacifiant les dissensions des hommes et de Dieu même; c'est pourquoi votre demande sera exaucée, et mes paroles seront accomplies, comme vous voulez. Mais d'autant que vous voyez et savez tout en moi, indiquez et signifiez à mon épouse en quelle manière ces paroles doivent profiter au monde, et comment elles doivent être publiées avec miséricorde et justice. Je suis comme cet oiseau qui ne désire manger que le cœur récent des autres oiseaux, ni boire que le sang; il a la vue si claire qu'elle pénètre en volant si les autres oiseaux ont leur cœur pur, sinon il ne les arrête point. Je suis un tel oiseau. Je ne désire qu'un cœur tout récent et tout nouveau, c'est-à-dire, l'âme de l'homme toujours nouvelle et récente en bonnes œuvres d'amour, ce que je désire prendre pour ma boisson. Ma réfection n'est qu'une fervente charité envers Dieu et une âme amendée de ses vices. D'autant donc que je suis la charité et la justice, et n'en désire d'autre que la charitable, c'est pourquoi mes paroles doivent entrer dans le monde avec charité et justice, de sorte néanmoins que l'homme ne me serve pas pour la seule crainte, ni qu'il ne soit pas aussi attiré à me servir par quelque désir charnel, mais par un amour divin, qui provient de la considération intime de mes œuvres et de la souvenance de ses péchés, car ces deux choses, étant souvent considérées, nous excitent à l'amour et à trouver Dieu digne de tout bien. Mes paroles doivent encore entrer avec charité miséricordieuse, afin que l'homme considère que je suis prêt à faire miséricorde, afin que l'homme connaisse son Dieu, qu'il avait négligé, voyant qu'il fait les hommes pécheurs des saints.

## LI.

*Pourquoi Dieu a voulu révéler le contenu de ce chapitre.*

JE suis celui qui ai été envoyé aux flancs de la Sainte Vierge, qui y ai pris chair et suis né. Mais pourquoi ? certainement afin de montrer par paroles et par effets la foi. Je suis mort pour ouvrir le ciel. Je ressuscitai de la sépulture, et je viendrai faire le jugement. Or, maintenant, les évêques étant assemblés, dites à l'archevêque : Vous admirez pourquoi je parle. Elevez vos yeux, voyez, écoutez et oyez. Ouvrez votre bouche, et demandez comment je suis méprisé de tous, comment je suis chassé de tous, et que personne ne me veut avoir en sa dilection. Or, préparez vos oreilles, et oyez que le cœur de l'homme est en cupidité insatiable, du soleil levant jusqu'au soleil couchant, voire cruel à épancher le sang de son prochain. Oyez que tout le monde s'habille superbement. Oyez que les voluptés des hommes sont irraisonnables comme celles des animaux. Ouvrez votre bouche : enquérez-vous pour savoir quels sont les défenseurs de la foi, où on trouve quelques-uns qui combattent et abattent les ennemis de Dieu ; où sont ceux qui donnent leur vie pour leur Seigneur. Informez-vous de cela diligemment, et vous en trouverez bien peu qui soient mes amis. Pensez à ces choses, et vous saurez que je ne parle pas sans sujet. Recherchez encore, et voyez quelle est la cour de Rome, qui devrait être mon siège, car comme au siège il y a quatre colonnes qui l'appuient et le soutiennent,

et un milieu où se repose celui qui y est assis, de même mon siège, que j'ai laissé aux souverains pontifes, devrait avoir comme quatre colonnes : l'humilité, l'obéissance, la justice et la miséricorde, et le milieu, la divine sagesse avec l'amour divin. Mais Rome est bien changée maintenant ! on a pris un siège nouveau, où est la superbe pour l'humilité, la propre volonté pour l'obéissance, l'amour de l'argent pour la justice, l'ire et l'envie pour la miséricorde ; le milieu n'est que d'être réputé sage et savant selon le monde. Voilà comme mon siège est renversé et changé.

Si vous voulez voir davantage, parcourez le reste des membres de ce chef et tout le clergé, et vous trouverez que moi, Dieu Créateur de tous, leur suis onéreux comme une pierre, je leur suis à goût comme le venin ; voyez comme je leur suis vil et abject ; voyez qu'est-ce qu'on me rend pour l'amour que je leur porte. Je les ai créés et les ai rachetés avec tant d'équité et de justice, que j'ai mis mon cœur comme dans une balance. Je suis né et j'ai été circoncis ; j'ai souffert diverses tribulations et angoisses ; j'ai ouï patiemment les opprobres ; j'ai été prisonnier, fouetté, lié de cordes, serré comme dans une presse ; mes nerfs étaient étendus ; mes veines se rompaient ; mes jointures étaient désemboîtées ; ma tête était percée d'épines ; le sang coulait et se congelait sur ma face et en ma barbe ; ma bouche en était remplie, mes joues et tout mon visage en étaient tout difformes ; mes pieds, tirés en bas, n'avaient d'autre soutien que les clous ; tout mon intérieur était sec et aride ; mon cœur était tout plein de douleur, d'autant plus qu'il était d'une nature plus délicate ; ma

douleur allait du cœur aux nerfs, et des nerfs retournait au cœur, et de la sorte la douleur se rengrégeait et la mort se prolongeait. Or, demeurant ainsi plongé dans les douleurs, j'ouvris mes yeux et vis ma très-chère Mère abîmée dans les amertumes et les douleurs, ce qui m'affligeait plus que ma propre douleur ! Je vis aussi mes amis accablés de douleur et d'anxiété, dont les uns doutaient presque, dont les autres gardaient la foi, bien qu'ils fussent troublés plus qu'il ne fallait.

Or, étant en telle douleur et étant en un si grand malheur, mon cœur creva par le milieu, à cause de la violence de la douleur, et l'âme sortit et se sépara du corps, et étant sortie, ma tête se leva en haut un peu, et tous les membres se roidirent. Mes yeux paraissaient quasi à demi, mes pieds soutenaient tout le poids du corps, et étaient ainsi là pendus sur ce gibet.

Voilà ce que moi, votre Créateur, ai souffert, et pas un ne se soucie de tout cela. C'est de quoi je me plains devant vous, afin que vous considériez qu'est-ce que j'ai fait et qu'est-ce qu'on me rend. En deuxième lieu, je vous prie de travailler avec moi.

Celui qui veut faire quelque chose doit avoir trois choses : 1° le sujet et la matière dont l'œuvre est faite ; 2° les instruments pour la faire ; 3° une diligente préméditation, afin qu'elle soit faite sagement. Je suis la Sapience par laquelle toutes choses sont faites ; les instruments sont mes amis. Prenez donc mes paroles, et voyez si elles sont, non pas pourries, mais pures et entières, si elles ressentent à une foi saine et droite ; voyez si elles sont dignes de mon or ; considérez si elles conduisent de l'honneur du monde à l'honneur de Dieu, de la voie de l'enfer à la

sublimité du ciel. Que si vous les trouvez ainsi, travaillez avec mes amis comme avec de bons instruments qui tendent à mon honneur ; travaillez sagement, comme un homme sage ; travaillez fortement, comme un homme généreux ; travaillez avec ferveur, comme un ami de Dieu.

En troisième lieu, je vous commande comme Seigneur de parachever ce que vous avez commencé. Vous avez marché par mes voies ; vous avez jeté le soc en la terre et l'avez cultivée. Maintenant je vous commande d'arracher les épines et d'édifier là une église des biens de votre église ; j'assigne cette partie de terre en vos mains : je la demande de vous. Partant, travaillez souvent et avec ferveur. Je commande au roi de se transporter à ses ennemis le plus tôt qu'il pourra. Que s'il pense que ce qu'il a fait pour moi est une grande chose , j'en ai fait de plus grandes pour lui, n'épargnant pas ma vie pour l'amour de lui. Je lui donnerai trois compagnons, deux qui aient l'intelligence spirituelle, le troisième qui entende les lois ecclésiastiques. Il commettra son royaume à l'évêque, qui aura pour compagnon un séculier qui ne recevra point d'argent pour la justice. Il ne craindra point l'homme en ses jugements ; il ne donnera point l'or pour l'air, ni ne prendra point la boue pour le ciel.

Je commande à l'évêque d'Aboen de rapporter cette affaire au pape, de n'en diminuer pas un mot, mais d'ajouter ce qu'il verra être convenable pour mon honneur et pour le salut des âmes.

Nous admirons pourquoi l'Esprit ne se retire de celui qui est obsédé, auquel on peut considérer ma justice, car je ne fais pas une moindre

injure au diable qu'à l'ange dans le ciel , car la justice veut que comme quelque chose est arrivée, elle se retire en même manière : cet esprit est venu de loin et se retirera de loin.

Il y a trois sortes de démons : l'un est comme l'air, qui se glisse facilement et entre en l'esprit de l'homme, afin qu'il parle de choses impudiques ; celui-là entre et sort facilement. Cet esprit fut en cet enfant , comme je vous l'ai manifesté. Le deuxième est comme un feu qui vexe le corps et la chair par impatience, et rend la vie de l'homme amère, de sorte qu'il aimerait plutôt mourir que vivre, et par impatience, il est emporté à tout ce que cet esprit lui suggère. Celui-là aussi entre et sort facilement, laissant néanmoins une infirmité dans le corps. Cela était en cette femme-là. Le troisième est comme la fumée, et où il entre, il entache tout et se mêle partout ; aussi cet esprit se mêle au corps et en l'esprit. Partant, comme la fumée, trouvant un trou ouvert, sort petit à petit et demeure longtemps, de même cet esprit qui a commencé de sortir, à la parole sortira petit à petit, jusques à ce qu'il en sera tout à fait affranchi. Quand tout autant de larmes seront versées dignes et dues pour cela, il sortira tout entièrement, et il se connaîtra purifié, car comme il est entré de loin, la justice veut qu'il sorte peu à peu.

---

## LII.

*Sainte Brigitte s'accuse ici de son corps indompté et rebelle, et de sa volonté changeante. Réponse de la Vierge pleine de consolation.*

BÉNIE soyez-vous, Reine du ciel, qui ne méprisez aucun pécheur qui vous invoque de toute son affection ! Excusez-moi, quoiqu'indigne d'ouvrir la bouche pour vous prier, car je n'ignore pas que si je n'ai votre secours et assistance, je ne puis pas me gouverner moi-même, parce que mon corps est comme un animal indompté, qui, si on ne lui met un frein, va et court ès lieux où il avait accoutumé de prendre ses plaisirs. Ma volonté est comme un oiseau, laquelle veut toujours suivre les pensées légères et sans fondement : c'est pourquoi je vous prie de mettre un frein à mon corps, afin qu'il ne se porte en aucun lieu qui soit déplaisant à votre Fils, et menez-le où il pourra faire sa volonté; mettez une allonge à cet oiseau, qui n'est autre que ma volonté, afin qu'il ne prenne le vol plus loin qu'il ne plaît à votre très-cher Fils.

La Vierge répondit : L'oraison faite dévotement à l'honneur de Dieu mérite en effet d'être exaucée ; et partant, vous qui demandez qu'on mette un frein à votre corps pour être régi selon la volonté de Dieu, il est expédient qu'on lui impose un fardeau pour le porter à l'honneur de celui qui le gouverne, et d'autant que votre volonté est telle que vous aimez mieux observer le silence, que de parler à des hommes séculiers, et qu'il vous semble plus agréable de souffrir la

pauvreté en votre maison que de regarder toutes les richesses qui sont dans les maisons des princes, de l'inimitié desquels vous ne vous souciez pas, pourvu que vous puissiez mériter l'amitié de Dieu. Partant, je vous enjoins de dire quelques paroles qui soient agréables à Dieu.

### LIII.

*Jésus-Christ, par sa passion, réproouve la curiosité des bâtimens et le contentement de la chair.*

IL arriva une fois que sainte Brigitte, du vivant de son mari, fit accommoder un lit par certain charpentier, plus somptueusement et avec plus de curiosité qu'elle n'avait accoutumé en sa maison en une métairie nommée Ufaala. Alors elle fut frappée si puissamment sur la tête comme par une main, qu'à peine se pouvait-elle remuer à cause de la douleur qu'elle sentait. Elle fut donc conduite en un quartier de la maison, où elle ouït une voix comme sortant de la muraille, qui lui parla de cette sorte : Je n'étais pas debout, mais je pendais en croix, et ma tête n'a point reposé sur un oreiller, et vous recherchez avec tant de soin le repos.

Sainte Brigitte, ayant ouï ces choses, étant plongée dans les larmes, reçut tout à l'heure guérison ; et désormais lorsqu'elle pnt, elle dormait plutôt sur la paille ou sur une peau d'ours que dans un lit.

## LIV.

*Vision spirituelle d'un pot, d'une viande désirable, d'un petit feu sous le pot, et d'un certain homme habillé de vêtements dorés, lequel travaillait autour du pot. Qu'est-ce que tout cela signifie.*

SAINTE Brigitte, étant un jour en prière, eut une vision par laquelle elle vit devant soi un certain petit feu et un petit pot mis sur icelui, et dans le pot, il y avait une viande agréable. Elle vit aussi un certain homme affublé d'une robe de pourpre dorée et fort éclatante, lequel allait à genoux à l'entour du pot, tantôt soufflant le feu, tantôt en retirant le bois, et en cette façon, il travaillait auprès du pot, lequel enfin, s'adressant à la sainte qui voyait ces choses, lui dit : Avez-vous jamais vu un homme si humble que moi ? Moi, comme vous voyez, couvert de vêtements dorés, je rends tant de services à ce pot, je fais le tout à genoux ; j'incline la tête vers la terre, soufflant le feu ; j'accomode le bois et j'attise le feu ; quelquefois aussi je sépare les bois et les tisons, et ne m'épargne point à travailler, c'est pourquoi vous me jugerez fort humble.

Mais il faut que je vous montre ce que cela signifie : par ce pot j'entends votre cœur ; par la viande qui est dedans, les paroles très-douces qui vous sont données de Dieu ; par le petit feu, la ferveur de la charité que vous avez reçue de Dieu. Mais moi je suis le démon qui porte envie à votre consolation, qui, pour cette raison, me montre si humblement serviable, soufflant main-

tenant, non-seulement afin que le feu soit plus ardent, mais afin que les cendres, c'est-à-dire, l'affection des choses terrestres, entrent dans le pot, c'est-à-dire, en votre cœur, afin que, par ainsi, cette viande délicate, c'est-à-dire, les paroles du Saint-Esprit qui vous sont infuses, soient rendues en quelque façon sans goût. Je remue le bois et les tisons, afin que le pot, c'est-à-dire, votre cœur, penche vers la terre, c'est-à-dire, vers quelques-uns de votre connaissance ou de vos parents, afin qu'ainsi Dieu soit moins aimé.

## LV.

*Narré de l'excellent mérite de la sainteté de la bienheureuse Brigitte, qui fut vu et prévu par Frère Géréchinus du monastère d'Alvastre, homme de grande sainteté.*

UN certain religieux de sainte vie, du monastère d'Alvastre, raconta avec larmes et serment au prieur Pierre, que quand sainte Brigitte vint là pour résider dans le même monastère, ce religieux s'émerveilla en son cœur, et par un zèle de la règle et de la sainteté, dit en son cœur : Pourquoi cette sainte fait résidence ici dans un monastère de religieux, contre notre règle, introduisant une nouvelle coutume ? Lors ce même religieux, étant en prière, ravi en extase, entendit quelque voix qui disait : C'est d'autant que cette femme est aimée de Dieu, et elle est venue pour cette raison en ce monastère, afin qu'elle amasse sur cette montagne des fleurs qui serviront de médecine à toutes les nations qui sont même au delà de la mer et aux contrées les

plus éloignées. Ce religieux s'appelait Géréchinus; il fut d'une telle vie et telle sainteté qu'il ne sortit jamais hors du monastère l'espace de quarante ans, mais jour et nuit vaquait à l'oraison; il obtint de Dieu cette grâce particulière qu'il voyait en son oraison quasi continuellement les neuf chœurs des anges; et en l'élévation du corps de Jésus-Christ, il le voyait en la forme d'un petit enfant.

### ADDITION.

D'abondant le Frère Géréchinus vit une fois, dans ledit monastère d'Alvastre, sainte Brigitte élevée en l'air, avec un fleuve qui sortait de sa bouche. Et pour lors, étant en oraison, il entendit en esprit qu'on lui parlait ainsi : C'est la femme qui, venant des confins de la terre, donnera la sagesse à des peuples innombrables; et vous aurez ce signe qu'elle vous dira la fin de votre vie, qu'elle a apprise de la bouche de Dieu, et vous vous réjouirez en son arrivée et en ses paroles, et votre désir sera promptement accompli, afin que vous ne voyiez le mal que Dieu doit envoyer sur cette maison.

On dit encore de ce religieux qu'une fois son abbé lui ayant commandé d'aider à ceux qui faisaient le pain, lui qui n'était pas versé en ce métier de boulangerie, parla ainsi à une certaine image de la Vierge Marie, qui était peinte en la muraille, l'honorant suivant sa coutume : Très-chère Maîtresse, le Père abbé m'a commandé de travailler avec les boulangers : mais vous savez que je n'entends point la boulangerie. Toutefois je ferai suivant votre volonté.

L'ange lui répondit : Fais ce que tu as fait jusques ici , et moi en ta place je servirai en la boulangerie. Et il fut fait ainsi, sans que ceux qui y travaillaient en sussent rien , croyant seulement que Frère Géréchinus travaillait là en personne avec eux , jaçoit néanmoins qu'il fût en prière et en oraison dans l'église.

On raconte encore du même Frère (Livre IV, Chap. CXXI), que le diable lui apparut et lui dit : etc.

## LVI.

*Du mari de sainte Brigitte, nommé Gudhmason.*

UN mort apparut , disant : Je ressentais la justice du Juge, mais maintenant la sévérité diminuera et la miséricorde s'approchera. Lorsque je vivais, j'ai excédé en cinq manières dont je ne me suis pas assez repenti à la fin : 1° en cet enfant affolé que vous connaissez , j'ai excédé en inepties , l'applaudissant et me délectant de ses folies. 2° Je n'ai point satisfait à la veuve des biens qu'elle avait achetés avant ma mort , et cela par négligence. Partant , afin que vous voyiez que je dis vrai , elle viendra demain à vous , et vous lui rendrez ce qu'elle vous demandera , car elle ne demandera pas plus qu'il ne faut. 3° Je promis à un homme , par légèreté d'esprit, de l'assister en toutes ses difficultés, dont il s'est rendu plus vicieux contre le roi et la loi. 4° D'autant que je me suis plus exercé aux armes et aux jeux par vanité que pour l'utilité. 5° J'ai été trop opiniâtre et inexorable à envoyer en exil un gentilhomme ; et bien qu'il en fût digne, je fus néanmoins trop immiséricordieux.

Lors sainte Brigitte répondit : O âme heureuse, qu'est-ce qui vous a profité à salut, ou qu'est-ce qui vous peut être maintenant utile pour votre affranchissement ?

Il répondit : Il y a six choses qui m'ont profité : 1<sup>o</sup> ma confession, que je faisais quand je pouvais tous les vendredis, avec résolution de m'amender ; 2<sup>o</sup> étant au jugement, je n'ai point fait jugement pour l'amour de l'argent ni faveur, mais j'ai examiné tous mes jugements, étant prêt à corriger tous les défauts et à ne rétracter point les bienfaits ; 3<sup>o</sup> j'ai obéi à mon confesseur, qui me conseilla de ne demander point le devoir du mariage, dès lors que je savais que la vie était en celui qui était engendré ; 4<sup>o</sup> que je fus avisé autant que j'ai pu de n'être point ingrat, ou par moi ou par les miens, envers les pauvres : je les logeais, ayant soin aussi de ne point faire des dettes que je ne susse comment payer ; 5<sup>o</sup> l'abstinence que j'ai faite au pèlerinage de Saint-Jacques, car je fis résolution de m'abstenir quelquefois par le chemin, et par cette abstinence, la longue demeure que je faisais à table, excédant à parler et à manger, a été satisfaite ; et maintenant je suis certain de mon salut, quoiqu'incertain de l'heure où je posséderai la gloire. 6<sup>o</sup> J'ai commis mes jugements à ceux que je croyais justes, afin qu'ils payassent mes dettes. Et d'autant que je craignais de m'intriquer dans les dettes, je consignai les provinces au roi pendant que je vivais, de peur que mon âme n'en fût engagée au jour du jugement. Or, d'autant que maintenant il m'est permis de demander secours, je vous supplie que, pendant un an entier, vous fassiez célébrer des messes de Notre-Dame, des anges, de tous les saints et des défunts, et d'ailleurs de la pas-

sion de Notre-Seigneur, car j'espère être bientôt délivré, et que singulièrement vous ayez le soin des pauvres, leur distribuant les vases, chevaux, etc. dont je me suis délecté en péchant. Ne négligez pas aussi de faire quelques calices pour la célébration de la sainte messe, car cela me profite. Laissez les choses immobiles, mes enfants. Ma conscience ne me reproche pas d'avoir voulu mal acquérir ou retenir quelque chose d'autrui.

## LVII.

### *De l'esprit de gourmandise.*

UNE fois sainte Brigitte, étant au monastère d'Alvastre, fut tellement tentée de gourmandise qu'elle ne pouvait à grand'peine penser à quelque autre chose. Enfin, étant en prière, elle vit en esprit deux personnes, savoir, un Éthiopien, ayant en la main comme une bouchée de pain, et un jeune homme ayant un vase doré. Et lors le jeune homme dit à l'Éthiopien : Pourquoi tentez-vous celle qui m'est donnée en garde ?

L'Éthiopien dit : D'autant qu'elle se glorifie de l'abstinence qu'elle n'a pas, car elle ne cesse point de remplir son ventre, c'est pourquoi je lui présente ma bouchée de pain, afin que les choses dures lui soient douces.

Le jeune homme lui dit : Vous dites bien qu'elle n'est pas immatérielle comme nous, mais elle est un sac terrestre qui a besoin de réparation continuelle.

Et l'Éthiopien dit : Votre Jésus-Christ jeûna quelque temps, ne mangeant point ni ne buvant

point, c'est pourquoi il a mérité des choses sublimes. Et comment celle-ci méritera-t-elle, qui est toujours remplie ?

L'ange répondit : Eh quoi ! le même Jésus-Christ, notre Maître, n'est-il pas aussi le vôtre ?

Nenni, dit-il, car je ne m'humilierai jamais à lui, mais je ferai tout le contraire que je pourrai, car je n'entrerai jamais en sa gloire.

Le jeune répondit : Jésus-Christ a enseigné à jeûner en telle manière : pourtant, que le corps n'en soit pas débilité outre mesure, mais afin qu'il soit tenu dans les bornes de la raison et qu'il ne fasse l'insolent contre l'âme. Notre-Seigneur ne demande point ce qui est impossible à la nature, mais la modération ; ni il ne demande point qu'est-ce et combien un chacun prend, mais avec quelle intention et charité.

L'Éthiopien dit : Il est juste que ce que cette femme n'a expérimenté en la jeunesse, elle le ressent en la vieillesse.

Le jeune dit : Il est louable de s'abstenir du péché : le pourpre ne ferme point le ciel, ni la chair délicate avec la charité, car il faut tenir coutume de bien vivre avec actions de grâces, afin que la chair ne s'affaiblisse par trop.

Après cela, à la même heure, la Vierge Marie apparaissant à sainte Brigitte, ayant une couronne à la tête, dit à l'Éthiopien : Taisez-vous, négociateur envieux, car celle-ci m'est consignée.

Et l'Éthiopien dit : Si je ne peux faire autre chose, je jetterai des balayures aux bords de sa robe.

La Vierge lui repartit : Je l'aiderai, et tout autant de fois que vous le ferez, elles vous seront jetées à la face, et sa couronne lui redoublera.

## LVIII.

*Du jeûne.*

LA Sainte Vierge parla à l'épouse : Vous devez faire toutes choses avec obéissance et discrétion : il est plus agréable à mon Fils de manger que de jeûner contre obéissance. Vous devez prendre garde de trois choses concernant le jeûne : 1<sup>o</sup> que vous ne jeûniez en vain, comme ceux qui, par ostentation et pour être semblables et égaux aux autres en jeûne, jeûnent sans autre intention : cela est du tout irraisonnable. Il faut prendre et modérer le jeûne, selon la nécessité qu'on a de modérer les désirs des mouvements illicites, et tout autant que la nature le peut porter ; 2<sup>o</sup> de ne jeûner follement, comme ceux qui veulent autant faire en infirmité qu'en santé. Ceux-ci se défient de la miséricorde de mon Fils, comme s'il ne voulait autant l'infirmité que leur œuvre et leur bonne volonté.

Jeûnez donc, ma fille, fort sagement, et dès que quelque infirmité vous assaillira, soyez plus bénigne à votre corps, en ayant autant de pitié que d'un animal quoiqu'irraisonnable, afin qu'il ne succombe sous le faix. 3<sup>o</sup> Donnez-vous garde de ne jeûner irraisonnablement, comme ceux qui jeûnent plus à intention d'avoir plus que les autres une plus grande récompense et un plus grand honneur. Ceux-ci sont comme ceux qui jeûnent et qui établissent leur récompense dans le jeûne. Partant, jeûnez, vous, pour plaire à mon Fils et autant que la nature le peut supporter. Mesurez-vous donc en vous-même selon vos forces, et confiez-vous toujours en la miséricorde de mon

Fils, et croyez que vous êtes en tout indigne; ni ne pensez pas qu'aucune de vos peines, aucun de vos labeurs soit digne de la rémission des péchés, et moins d'une récompense éternelle, si mon Fils ne vous faisait miséricorde.

## LIX.

### *De la révérence des reliques des saints.*

Du temps que sainte Brigitte était maîtresse de la reine Blanche, jadis reine de Suède, elle eut un coffre d'ivoire plein de diverses reliques, entre autres celles de saint Louis, roi de France, qu'elle avait apportées de France. Par accident, ce coffre fut mis en un lieu moins décent par ses serviteurs, et même fut oublié là. Sainte Brigitte vit que de ce coffre des reliques sortait une lumière éclatante. Admirant cela, elle ouït une voix lui parlant en ces termes : Voici que le trésor de Dieu, qui est tant honoré dans le ciel, est méprisé en terre : partant, portons-le en un autre lieu.

Oyant cela, elle fit mettre avec grand honneur lesdites reliques sur l'autel.

## LX.

*Jésus-Christ déclare ici que les bains et les autres médecines corporelles ne lui déplaisent point, si on les prend avec discrétion.*

JÉSUS-CHRIST apparut un jour à sainte Brigitte comme elle était en oraison, et lui dit : Sachez que ceux qui, en l'ancienne loi, semblaient être personnes spirituelles, étaient appelés phari-

siens, lesquels avaient trois choses : ils se lavaient souvent pour sembler être nets ; ils jeûnaient et priaient au su de tous, afin qu'ils fussent appelés saints ; ils enseignaient et commandaient beaucoup de choses, lesquelles ils ne faisaient pas, mais tout cela leur a peu profité devant Dieu, parce que leur intention était corrompue et leur âme souillée. Or, comme le bain et le lavement du corps ne profite pas sans la pureté de la conscience, aussi ne nuit-il pas à une âme nette, s'il est pris avec discrétion pour la santé, non pour la volupté. C'est pourquoi il m'a plu davantage que vous ayez obéi à votre maître contre votre vouloir, que si vous eussiez suivi votre volonté contre son commandement. Plusieurs de mes élus n'ont pris aucune médecine corporelle ou autres soulagemens de la chair, et m'ont été agréables ; plusieurs aussi en ont pris selon la diversité des maladies et disposition du temps et du lieu, qui ne m'ont pas déplu, d'autant qu'ils ont fait le tout pour mon service. Ainsi l'obéissance, qui n'a rien de sa propre volonté, me plaît plus qu'un grand sacrifice.

## LXI.

*Qu'une louable et dévote coutume peut être changée par obéissance.*

SAINTE Brigitte avait accoutumé de ne point boire hors du repas ; il arriva qu'un jour à peine pouvait-elle parler ; ce que voyant, maître Mathias, son Père spirituel, lui commanda de boire, à quoi elle obéit, quoique cela lui semblât fâcheux de changer sa première habitude. Et lors elle entendit en son esprit : Pourquoi crains-

tu de changer ta façon de vivre? Ai-je besoin de tes biens? ou entreras-tu dans le ciel par tes mérites? Obéis donc à ton maître. Il a expérimenté le combat de deux esprits : celui de vérité et celui d'illusion, et quand, par obéissance, tu aurais mangé et bu deux fois le jour, il ne te sera pas imputé à péché.

## LXII.

*Comment sainte Brigitte, s'éloignant du diable, se tourne toute à Dieu, et combien grande est la malice du diable.*

ENTRE plusieurs anges qui apparaissaient à l'épouse de Jésus-Christ, il y en avait un mauvais qui lui dit : Ton âme est maintenant en autre disposition qu'auparavant, car ta nourrice, la superbe, dont je porte le nom, s'éloigne ores de toi. Pourquoi ne parles-tu et ne tiens-tu mon parti, comme autrefois?

Cette sainte répondit en son âme : Bien que tu repusses mon esprit de toute douceur et ornasses mon corps de vêtements plus précieux que l'or, je ne t'aimerai point, parce que tu méprises mon Dieu, lequel je suivrais plutôt avec peines et afflictions que toi avec toute sorte de contentements. Mais si tu veux retourner à Dieu, je t'aimerai et ferai ta volonté.

Ce démon répondit : En vérité, si je pouvais prendre un corps mortel, j'aimerais mieux pâtir en icelui toute sorte de tourments, et encore les peines d'enfer, que faire quelque acte de charité envers Dieu.

Lors les deux bons anges répondirent : Attends que Notre-Seigneur est ton Dieu et ton Créa-

teur, pourquoi ne veux-tu pas lui être soumis ?

Il répliqua : Parce que j'ai confirmé mon esprit en cette résolution, laquelle je ne veux changer, tant il m'est odieux.

Lors l'un des bons anges parla au Seigneur en cette sorte : Seigneur, vous avez dit autrefois de votre épouse : Quand je me tourne vers le midi, elle se tourne vers l'occident ; mais maintenant vous pouvez dire que, de quelque côté que vous vous tourniez, votre épouse vous suit selon son pouvoir.

Le Seigneur répondit : L'épouse doit obéir et se soumettre à son Dieu.

### LXIII.

*Paroles de sainte Brigitte à la Vierge ; de sa charité envers elle. Amoureuse réponse de la Vierge.*

BÉNIE soyez-vous, ô Marie, Mère de Dieu ! Béni soit votre Fils Jésus pour toute la joie qu'il m'a donnée, de ce que vous êtes sa Mère ! Il sait bien que Marie, fille de Joachim, m'est plus chère que les enfants d'Ulpho et de Brigitte. Il sait bien que j'aimerais mieux que Brigitte, fille de Burgeri, n'eût jamais été, que non pas que Marie, fille de Joachim, ne fût pas née, et que je choiserais plutôt comme moins fâcheux que Brigitte fût en enfer, que non pas que Marie, fille de Joachim, ne fût Mère de Dieu dans le ciel.

La Vierge répondit : Sache, ma fille, que cette Marie, fille de Joachim, te sera plus utile que toi, Brigitte, fille de Burgeri, n'es à toi-même, et que cette même fille de Joachim, Mère

de Dieu, veut être mère aux enfants d'Ulpho et de Brigitte. Soyez donc ferme et stable en cette affection, et obéissez aux conseils qu'Agnés et votre directeur sont inspirés de vous donner, car ils vous instruisent tous deux en un même esprit: ainsi obéissant à l'un d'eux, vous obéissez à tous deux. Dites aussi à votre directeur qu'il fasse ce qui lui a été enjoint, encore que cela apporte beaucoup de tribulations corporelles, par-dessus lesquelles il doit passer courageusement; car toutes les tribulations qui sont contre les bonnes œuvres, sont autant de lacets et du pièges du diable, et qui plus en surmonte dans le chemin qu'il suit pour la gloire de Dieu, en obtient une récompense et une plus grande couronne dans les cieux.

#### LXIV. (1)

*Sainte Brigitte a recours à la Vierge, et la prie comme miséricordieuse de l'assister, craignant d'être en danger pour une vision qu'elle récite.*

BÉNIE soyez-vous, ô Marie, qui êtes Vierge et Mère, après avoir enfanté Jésus-Christ! J'ai autrefois oui que comme plusieurs personnes de grande qualité et sages rendaient témoignage à une autre personne que Jésus-Christ était la piété et la miséricorde même, une troupe de pauvres qui étaient bien éloignés, se mit à crier que leur témoignage était véritable. O ma très-chère Dame, il me semble que ceci peut être dit pour vous, parce que tous les saints, personnes vraiment nobles et sages, témoignent que

(1) Ce chapitre est très-mal conçu en latin.

vous êtes véritablement très-pieuse et miséricordieuse. Mais moi, qui suis de la troupe des pauvres, n'ayant rien de bon de moi-même, je crie à haute voix que leur témoignage est très-véritable, et selon ce, j'ai recours à vous, et vous prie d'avoir pitié de moi; je crains d'être en grand danger, parce qu'il me semble que je suis à la porte de deux maisons, l'une desquelles est grandement lumineuse, et l'autre pleine de ténèbres; et lorsque je tourne les yeux vers cette maison ténébreuse, tout ce que j'ai vu en cette maison de lumière ne semble être qu'un songe, qui s'est présenté de nuit à mes yeux.

La bienheureuse Vierge répondit : Encore que je sache tout ce que tu as vu, dis-moi néanmoins ce que tu as remarqué plus particulièrement en cette maison de ténèbres.

Je répondis : Il me semble qu'en cette maison obscure, il y avait comme une entrée et une sortie bien étroites. Au delà de la sortie, il y avait une clarté fort lumineuse, où l'on voyait toutes choses délectables. Il y avait à l'entrée plusieurs chemins qui conduisaient à la sortie, et sur chaque chemin, il y avait cinq ennemis mortels, de tous ceux qui passaient par les autres chemins.

Le premier ennemi parlait aux passants avec paroles douces et emmiellées, mais il jetait souvent des flammes ardentes dans les oreilles de ceux qui l'écoutaient.

Le deuxième tenait en sa main toute sorte de fleurs et de fruits qui se flétrissent ou se gâtent bientôt, mais il pochait les yeux avec une lance très-acérée à tous ceux qui les regardaient avec désir de les posséder.

Le troisième ennemi tenait un vase plein de

venin, dont les bords étaient frottés d'un peu de miel, tout lequel il renversait dans le gosier de ceux qui en goûtaient.

Le quatrième avait plusieurs beaux et précieux lits ornés d'or et d'argent et de rares pierres ; mais quiconque les touchait avec désir de les posséder, était piqué d'un serpent véni-meux.

Le cinquième jetait un lit de plumes aux pieds des passants, mais dès que quelqu'un prenait plaisir à s'y arrêter, cet ennemi tirait ce eoutil, et ainsi, celui qui espérait se reposer tombait de fort haut sur des rochers grandement raboteux.

## LXV.

*Ici Jésus-Christ enseigne à son épouse une règle et manière de vivre, tant pour elle que pour sa famille.*

JÉSUS-CHRIST parle . Je vous conseille d'avoir quatre heures pour dormir avant minuit, et quatre heures après, et que celui qui ne peut en ait la volonté, et il lui profitera. Qui peut diminuer quelque peu de son sommeil, de sorte que ses sens et ses forces n'en soient trop languissants, en aura plus grande récompense. Ensuite ayez quatre heures pour dire vos prières et faire autres œuvres dévotes et utiles, afin que vous ne perdiez aucune heure sans faire quelque fruit. Vous resterez une heure à table, lequel temps vous ne devez prolonger sans cause raisonnable; mais si vous avez plus tôt fait, vous en recevrez la récompense. Vous aurez six heures pour faire les œuvres nécessaires qui vous sont

permises et enjointes, après quoi vous prendrez deux heures pour dire vêpres, complies et autres dévotes prières, lesquelles finies, vous emploierez une heure pour le souper avec honnête consolation pour soulager le corps. Vous levant du lit, vous garderez le silence durant quatre heures, lequel vous ne romprez sans licence, et ne répondrez, même aux choses nécessaires, si on vous interroge, que le plus succinctement que vous pourrez. Ce temps écoulé, une honnête et modérée récréation vous sera permise. Vous garderez le silence depuis grâces jusques aux oraisons qui vous seront enjointes. Quant aux six heures, vous les emploierez, selon le commandement de votre directeur, ou à apprendre, ou au travail de quelque chose utile, pendant lequel temps il vous sera loisible de vous entretenir de discours honnêtes et hors d'occasion d'offenser Dieu. Vous garderez le silence à vêpres et à complies, lesquelles finies, vous vous pourrez entretenir de choses honnêtes durant le peu de temps qui reste jusques au souper, et du souper jusques à votre coucher.

J'ai dit dans l'Évangile que qui donnera un verre d'eau en mon nom, en sera récompensé. Et je vous dis que tous ceux qui, en mon honneur, entreprennent et accomplissent dévotement quelque abstinence, si petite qu'elle soit, méritent récompense. Vous savez les jeûnes que vous êtes tenue de garder en voyage. Si vous étiez dans le monastère, vous auriez peut-être plus de repos; prenez donc avec discrétion ce qui vous est nécessaire pour sustenter le corps; usez du potage, soit de choux, soit de quelque autre espèce, mais pour l'amour de Dieu, n'en ayez pas de plusieurs en même temps. Quant

à la chair et au poisson , ne vous en faites servir à table que deux espèces , ou qui plus est , n'en prenez point pour l'amour de moi. Mangez du pain qu'on vous donnera ; que s'il vous en faut plus qu'on ne vous en a servi , demandez-en en mon nom à votre maître. Usez du breuvage de même que du pain. Sachez que le malade ne peut vivre aussi exactement selon la règle que celui qui est robuste et en bonne santé , c'est pourquoi il peut demander et prendre ce qui lui est nécessaire. De plus , attendu que vous avez résolu de ne posséder rien , vous ne devez aussi rien donner ni accepter , s'il vous est offert sans licence. Je vous avertis encore que le diable à toute heure vous dresse des pièges , c'est pourquoi je vous conseille de noter les paroles que vous direz par mégarde au temps du silence , et que , vous en étant confessée , vous en fassiez satisfaction. Que si vous avez proféré des paroles inutiles ou peu discrètes , il faut alors que la satisfaction en soit plus grande. Si quelqu'un , emporté par nu premier mouvement , contredit en colère un autre , qu'il cherche le plus tôt qu'il lui sera possible lieu propre à réciter un *Ave , Maria* , et à demander humblement pardon à Dieu. Que chaque vendredi vous veniez au chapitre avec volonté de ne celer pas un de vos défauts ou d'y persévérer , mais de les corriger tous avec humilité , selon qu'il vous est enjoint.

---

## LXVI.

*Il est ici permis à sainte Brigitte de voir quel était Jésus-Christ.*

**MARIE** parle : Je suis la Reine du ciel et la Mère des affligés. Je te veux montrer quel était mon Fils en son humanité, quel il était en la croix à l'heure de sa passion, et ce pour signe que tu viendras en ces lieux que j'ai autrefois fréquentés et où tu verras spirituellement mon Fils.

## LXVII.

*Paroles grandement consolantes dites par la Vierge Marie à sainte Brigitte en sa dernière maladie.*

**PEU** avant que sainte Brigitte mourût, la Vierge Marie lui apparut et dit : Si la femme enfante en maladie, ses enfants sont malades. Mais tu enfanteras des enfants sains, forts et dédiés à Dieu, et tu ne mourras pas, et tu seras mieux guérie que tu ne l'as jamais été, mais tu viendras au lieu qui t'est promis et préparé. Saint François a demeuré longtemps malade, et toutefois il fit la volonté de Dieu et beaucoup de fruit; mais depuis, étant tout à fait guéri, il a fait encore plus de bien qu'auparavant.

Si tu demandes pourquoi ta maladie est si longue et pourquoi tes forces naturelles sont ainsi consumées, je te réponds que mon Fils et moi t'aimions. Ne te souvient-il pas que mon Fils

te dit à Jérusalem, quand tu fus dans le saint temple de son sépulcre, que tes péchés t'étaient tous remis, comme si tu ne venais que d'être baptisée? mais il ne te dit pas que tu dusses endurer rien de plus, tant que tu serais au monde, car Dieu veut que la charité de l'homme corresponde à la sienne, et que les négligences passées soient effacées par souffrances et par maladies. Souviens-toi que je t'ai dit plusieurs fois que les paroles de mon Fils peuvent être entendues spirituellement et corporellement, comme je te dis en la ville de Straleun, et que, si tu es appelée hors de ce monde avant l'accomplissement des paroles qui t'ont été révélées et qui sont contenues dans les livres célestes, tu seras réputée religieuse en Uvasten, et seras participante de toutes les promesses que Dieu t'a faites.

## LXVIII.

*La Sainte Vierge déclare ici qu'est-ce que vivre ou mourir spirituellement.*

Six jours avant que sainte Brigitte mourût, la Vierge lui apparut et lui dit: Les médecins ne disent-ils pas que tu ne mourras point? Véritablement ils n'entendent pas ce que c'est que mourir. Celui-là meurt qui se sépare de Dieu, et qui, endurci en son péché, ne veut, par sa confession, vomir les immondices de ses iniquités; celui-là meurt qui ne croit pas en Dieu et n'aime pas son Créateur; mais il vit à jamais, celui qui craint Dieu, et qui, par une fréquente confession, purge ses fautes pour parvenir à lui. Mais parce que le Dieu qui parle à toi est l'auteur de la nature, de laquelle il dispose et qu'il

tient ta vie entre ses mains, il ne faut attendre salut ni vie des médicaments. Il ne faut pas mettre son espérance dans la médecine. Ton corps n'a besoin, pour un peu de temps, que d'un peu de nourriture.

## LXIX.

*Sainte Brigitte prie la Sainte Vierge d'attacher son cœur à Dieu. La Vierge lui répond, et lui recommande d'avoir soin de sa fille.*

L'ÉPOUSE de Jésus-Christ, priant la Vierge, disait : O ma très-chère Dame, je vous prie, par la charité de votre Fils bien-aimé, qu'il vous plaise m'assister à ce que je l'aime de tout mon cœur. Je me sens faible à l'aimer de telle ferveur que je devrais, c'est pourquoi je vous prie, ô Mère de miséricorde, qu'il vous plaise délier entièrement mon cœur de toute affection des choses périssables, l'attacher à l'amour de Dieu et l'attirer à votre Fils, d'autant plus puissamment que vous le trouverez pesant.

La bienheureuse Vierge répondit : Béni soit celui qui inspire de telles oraisons ! Mais quoique mon entretien te soit agréable, va-t-en couvrir la tunique de ta fille, qui se plaît plus à en porter une vieille et raccommodée qu'une neuve, et désire plus la bure grise que les draps d'or ou de soie. Qu'elle est heureuse d'avoir ainsi quitté les choses mondaines ! Elle a quitté son mari de son consentement, le corps duquel elle a plus aimé que soi-même, et l'aime encore beaucoup plus que le corps de tous deux. Elle a abandonné corporellement ses frères et ses sœurs, ses parents et ses amis, pour les

pouvoir assister spirituellement ; elle a méprisé toutes les richesses caduques et périssables. Oh ! qu'elle est heureuse d'avoir ainsi abandonné le monde ! car ce mépris et ce délaissement lui ont apporté l'entière rémission de tous ses péchés. Qu'elle persévère seulement, elle obtiendra le ciel en échange de ce qu'elle a quitté en terre , et aura Jésus-Christ pour époux, et tous ceux qui l'aiment profiteront en Dieu pour l'amour d'elle.

## LXX.

*Jésus-Christ promet ici de pourvoir à son épouse et aux siens pour l'amour d'elle.*

UN pauvre de la famille de sainte Brigitte lui vint au-devant près de Ludosia, dans le royaume de Suède, et la pria d'avoir pitié de lui, car étant près de marier sa fille, sa pauvreté l'en empêchait. Sainte Brigitte, ayant su de son maître d'hôtel combien elle avait d'argent, dit : Donnez à ce pauvre la troisième partie de cet argent, afin que sa fille, étant consolée, prie Dieu pour nous. Étant entrés dans la ville, ils trouvèrent à la porte du logis de sainte Brigitte plusieurs pauvres rassemblés, auxquels elle commanda qu'on donnât l'aumône.

Le maître d'hôtel répondit qu'il ne pouvait seulement payer la dépense qu'on ferait au logis, si on n'empruntait de l'argent. Pourquoi faites-vous de si grandes largesses ? c'est peut-être une grande perfection d'emprunter à autrui pour donner aux pauvres.

Sainte Brigitte répliqua : Donnons pendant

que nous en avons , car Dieu nous en donne largement lorsque nous en avons besoin. Je suis réservée à ces pauvres, car ils n'ont d'autre soulagement; mais moi, quand je suis en nécessité, je me résigne entièrement à la volonté de Dieu.

Or, comme sainte Brigitte était en prières, assistant à la messe dans l'église, elle ouït Jésus-Christ disant : Ma fille est comme celle qui se hâte tant d'aller à son époux qu'elle en oublie son père et sa mère, et tout ce qu'elle a, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé celui qu'elle cherche. Que fera donc l'époux? Il enverra des serviteurs, et fera venir après l'épouse tout ce qui est à elle. Ainsi, à cause de ta charité, nous pourvoyons à toi et aux tiens, ô fille, car comme ma charité m'a fait entrer dans le ventre de la Vierge, ainsi la charité de l'homme fait entrer Dieu dans l'âme de l'homme.

## LXXI.

*Saint Jean-Baptiste parle à sainte Brigitte d'un certain qu'on croit avoir été maître Pierre Olavi, son confesseur, duquel il a été parlé ci-devant.*

O fille, tu ne dois être en émoi de la victoire de ton ami spirituel. Le champion, ami de Dieu, a remporté sur l'ennemi de Dieu une belle victoire. L'ennemi courait après, le voulant surprendre et l'offenser, en le faisant mettre en colère contre des voleurs qui le dépouillèrent. Mais il perça son ennemi du même trait qu'il était attaqué, car au lieu de se mettre en colère, après qu'ils lui eurent tout ôté, il leur dit : Mes amis, s'il vous plaît de boire, il y a encore du

vin dans la bouteille. Il transperça encore son ennemi d'une autre lance, quand, sans aucune impatience, il baillait sa tunique à ces voleurs qui lui avaient ôté la chape. Il blessa encore plus profondément son ennemi d'une troisième lance, quand, étant demeuré à nu, il rendait grâces à Dieu pour toutes ces tribulations, et priait avec ardente charité pour ces voleurs, qui l'avaient ainsi dépouillé, après quoi il se mit en chemin sans honte de sa nudité, de laquelle victoire toute notre cour se réjouissait.

## LXXII.

*Saint Botuidus a mérité beaucoup de grâces à sainte Brigitte.*

UN saint personnage du royaume de Suède, nommé Botuidus, apparut à sainte Brigitte, étant comme en extase, quatre ans avant sa mort, et lui dit : Je t'ai mérité cette grâce de Dieu avec les autres saints, que tu pusses voir et ouïr les choses spirituelles, et que l'Esprit de Dieu enflamme ton âme.

## LXXIII.

*Les royaumes sont quelquefois détruits à cause des mauvais princes, et comme un roi doit vivre selon Dieu.*

LE Fils de Dieu parle : Comme pour la charité d'un homme, un royaume est sauvé, ainsi est-il quelquefois perdu pour les mauvaises inventions et surcharges, comme je t'en dis un exemple d'un dont le roi, se confiant moins en

Dieu qu'en l'argent qu'il levait sur son peuple et sur les étrangers frauduleusement sous couleur de justice, en a enfin perdu la vie, laissé son royaume en trouble, et ses mauvaises inventions sont passées en coutume et ont force de loi; mais s'il se confie en Dieu et exige charitablement le secours de son peuple, Dieu le peut sauver avec peu et le remettre plus tôt en paix, à cause de sa charité. Si donc le roi désire de prospérer, qu'il garde sa promesse à Dieu et la justice à son peuple, prenant soigneusement garde de n'introduire de nouvelles inventions et subtilités pour le surcharger; qu'aux affaires d'importance, il suive le conseil de ceux qui ont la crainte de Dieu, et non des avarés, car il vaut mieux souffrir quelque adversité en ce monde que manquer à escient contre Dieu et contre son âme.

## LXXIV.

*Dieu menace grièvement les gens de guerre d'un royaume, et dit qu'il y a trois choses pour apaiser sa justice.*

LE FILS de Dieu parle : Je t'ai dit ci-devant que je voulais, avec le glaive et la colère, visiter l'ordre militaire de ce royaume. Mais ils répondent : Dieu est miséricordieux : il ne nous arrivera pas du mal. Faisons, pour le peu de temps qui nous reste, notre volonté; c'est pourquoi entends ce que je te dis : Voici que je me veux lever contre eux. Je ne pardonnerai ni à jeune ni à vieux, ni à pauvre ni à riche, ni à juste ni à injuste, mais j'irai avec mon araire et renverserai ce chaume et ces arbres, de sorte

qué, de mille, il n'en demeurera pas cent, et les maisons demeureront désertes. La racine de cette affliction sera arrachée, et les puissants seront mis à bas. Les oiseaux de rapine feront mille et mille ravages, mangeant ou gâtant ce qui n'est pas à eux.

Toutefois ma colère peut être apaisée, si, au lieu de la superbe, de la gourmandise et de la concupiscence qui règnent en cet état, on embrasse l'humilité, la modestie dans les habits, la tempérance aux convives, et la continence en ses convoitises. Si le prince de cette terre qui y est remis, a souvent relâché de la justice par injustice et a volé plusieurs, édifie un monastère en l'honneur de ma Mère au lieu que je te marque, je l'aiderai et lui augmenterai mon amour, à lui et à tous ceux qui l'assisteront; sinon je l'appellerai sous ma couronne, et j'augmenterai d'autant plus ses afflictions et ses calamités, qu'il a eu d'honneur, de gloire et de contentement, et son royaume sera en opprobre, et ses habitants seront en tristesse.

## LXXV.

*Jésus-Christ reprend une certaine dame de plusieurs graves excès, lui déclare la punition qu'elle mérite pour ses fautes, et qu'en vertu de la pénitence et satisfaction, il change sa justice en miséricorde.*

L'ÉPOUSE ouït les discours suivants, que Jésus-Christ tenait à une dame : Tes yeux ont été portés par la curiosité à voir toutes choses voluptueuses, tes oreilles à ouïr bouffonner ou te louer, ta bouche prête à la détraction et à la vanité; ton ventre, à qui tu n'as rien rien refusé, a

été plein de délices. Tu ornais ton corps pour ta louange, et non pour la mienne, au delà de toute croyance. Mes amis étaient à ta porte, misérables, nus et faméliques ; ils criaient et tu ne les voulais ouïr ; s'ils désiraient d'entrer, tu les menaçais de ton indignation ; tu leur reprochais leur misère et te moquais d'eux, au lieu d'en avoir compassion. Tout travail entrepris pour l'honneur de ton corps te semblait léger, mais au contraire pesant, et comme insupportable tout ce qui était pour mon honneur. Tu te couchais et levais à ton plaisir, sans avoir égard à ma justice. Tu cherchais tout ce qui te semblait beau au monde, et tu as méprisé le Créateur du monde.

Pour ce, si je te traitais selon la justice, pour la superbe de ton maintien et de tes actions, tu serais en abomination à toutes les créatures, confuse de honte et d'opprobres. Pour ta luxure, tes membres seraient tous séparés l'un d'avec l'autre, ta chair consumée en pourriture, ta peau si bouffie qu'elle en romprait, tes yeux arrachés, ta bouche de travers, ton nez, tes pieds et tes mains tronqués. Pour avoir méprisé les pauvres et mes amis, et pour ton avarice, tu mérites d'être saisie d'une faim si enragée que tu déchirasses ta chair et dévorasses les excréments de ton corps, sans en sentir aucun soulagement. Pour ta paresse, tu serais en perpétuelle misère et tristesse. Pour la faveur et amour des hommes, que tu as tant recherchés, et non le mien, tu mérites d'être tellement abandonnée de tous, que tes plus grands amis, et même tes enfants, t'eussent en horreur et s'éloignassent de toi comme d'une charogne puante et insupportable à leur vue, aimant cent fois mieux ouïr

les nouvelles de ta mort qu'avoir la rencontre de ton entrevue. Pour les maux que tu as faits à ton prochain , lui ravissant ou retenant son bien , pour en accroître ta superbe , tu devrais être hachée à petits morceaux , et pour n'avoir eu compassion de ses misères , tu devrais être sciée en plusieurs pièces et piquée de plusieurs poinçons bien acérés. Pour l'envie et la colère dont tu étais gonflée , tu mériterais d'être dévorée des démons et brisée sous leurs dents comme farine , sans pouvoir mourir , capable de souffrir à jamais le même supplice.

Néanmoins , parce que je suis miséricordieux , et ne fais point justice sans miséricorde , ni miséricorde sans justice , je suis prêt à faire miséricorde à tous ceux qui font pénitence , sans quitter pourtant la justice , car je ne fais que modérer les peines , en quoi je ne fais tort , ni aux démons dans l'enfer , ni aux bons anges dans le ciel. Bref ayant offensé Dieu par toutes les parties de ton corps , tu dois en toutes en faire pénitence , pour recouvrer , par un petit travail , un grand repos et des biens inestimables. Que ta bouche soit fermée au babil et paroles indiscretes , tes oreilles bouchées à la détraction , tes yeux clos aux regards curieux et inutiles , Que tes mains soient toujours ouvertes pour donner libéralement aux pauvres ; fléchis tes genoux pour leur laver les pieds. Prive ton corps de toutes délices , et le remets à tel point que le trop de gaillardise ne lui nuise à la persévérance de mon service. Que tes vêtements soient tellement accommodés à la modestie , que la nécessité ou l'utilité seule y ayant place , pas un fil ne puisse donner soupçon de superbe.

## LXXVI.

JÉSUS-CHRIST parle : Dis à ton maître qu'il hausse sa voix et ne cesse de publier que je viendrai bientôt , et qu'heureux seront ceux qui seront véritablement humbles.

## LXXVII.

*Le royaume de Suède est grandement menacé.*

LE Fils de Dieu parle : Je sillonnerai cette terre avec justice et tribulation jusques à ce que les habitants apprennent à demander miséricorde à Dieu.

## LXXVIII.

*Il est ici parlé de cinq rois semblables aux brutes, et d'un sixième qui est menacé d'être dépossédé de son royaume, et de plusieurs filles affligées.*

LE Fils de Dieu parle : Je t'ai ci-devant fait voir cinq rois et leurs royaumes : le premier, âne couronné, parce que, dégénéral des bons princes, il a honni son honneur et sa gloire; le deuxième, loup insatiable, a, par son imprudence, enrichi ses ennemis; le troisième, aigle sublime, méprisant tout le monde; le quatrième, belier volage, frappant, avançant et brisant, tournant à son profit la justice de Dieu; le cinquième, agneau occis, non sans tache, de qui le sang répandu a causé beaucoup de troubles et de subversions.

Maintenant je te fais voir le sixième roi, qui troublera la terre et la mer, attristera les simples, déshonorera la terre de mes saints et la couvrira du sang des innocents, et qui, par son audace, s'est arrogé la vengeance qui m'est réservée : c'est pourquoi, s'il ne prend vite ment garde à soi, la foudre de mes jugements l'écrasera, et son royaume sera abandonné à la tribulation, de sorte qu'il arrivera ce qui est écrit dans les sacrés cahiers : Ils sèment le vent et la volupté, et ne recueilleront que troubles et angoisses. Je visiterai en outre les grandes et opulentes cités, suscitant un affamé qui dévorera tout ce qu'il y aura de beau et de bon ; leurs maux particuliers n'auront point de fin ; les discordes foisonneront ; les insensés auront le maniement des affaires ; les vieillards et les sages n'oseront lever la tête ; l'honneur et la vérité seront mis à bas et foulés, jusques à ce que vienne celui qui apaisera mon ire et qui mettra son âme pour la défense et le soutien de l'équité.

## LXXIX.

*Jésus-Christ, parlant des deux qui ont, à diverses considérations, été appelés (matière épiscopale), donne ici de beaux enseignements aux évêques pour se conserver en grâce et fuir les tentations.*

LE Fils de Dieu parle : Souviens-toi que je t'ai envoyé au maître que j'ai nommé, sujet pour faire un évêque, et que, pour quatre raisons, on pouvait demander qu'il le fût, et toutefois il ne l'a pas été, parce que les jugements de Dieu sont disposés autrement que ceux des

hommes, et parce qu'il a voulu posséder Dieu sans supporter aucun mépris du monde.

Je te parle maintenant d'un autre que j'appelle bois ou matière à faire un évêque, et que je chéris fort, le corps duquel je conforterai et sauverai des pièges du diable. Sa conscience ne sera jamais obscurcie par les piperies de Satan; son âme me sera offerte par ma Mère; auquel aussi je demande trois choses: 1° qu'il marche avec prudence et ne s'avance au delà de ce qu'il doit; 2° qu'il franchisse les murailles et les fossés, pour me présenter ce que j'aime le plus, savoir, les âmes; 3° qu'il ne mette son pied gauche devant son pied droit, et qu'il ne lève jamais un pied qu'il n'ait auparavant bien affermi l'autre.

Que signifient ces paroles: Qu'il marche avec prudence, sinon qu'il doit être prudent et bien avisé en ses tentations, ne faisant pas trop d'abstinence, de peur qu'il n'en demeure par trop faible et débile, ne flattant aussi son corps plus qu'il ne faut, de peur que la chair ne se rende insolente et revêche à l'esprit? Par les murs et fossés qu'il doit franchir sont entendus tous les obstacles, contrariétés et répugnances qui peuvent empêcher ou relâcher celui qui m'aime de gagner les âmes. Or, ces obstacles sont la crainte des grands, les faveurs qu'on départ aux flatteurs, les menaces des méchants la honte et dommage du monde, l'amitié de nos amis charnels, notre repos et intérêt particulier quel qu'il soit. Celui qui m'aimera passera au-dessus de tous ces empêchements, porté par la confiance en Dieu, par la fermeté de la foi, par la douceur et le désir de la vie céleste. Les fossés sont les tentations de la chair, les suggestions des esprits immondes, la lâcheté des

âmes, la joie et tristesse immodérées, l'endurcissement au mal, la froideur ou tiédeur au bien.

Que mon évêque surmonte toutes ces difficultés par la consolation des Écritures saintes, par les exemples et vies des saints, par la méditation des miséricordes que Dieu lui a faites, par la contrition de ses péchés, par la fréquentation des sacrements, par la considération des jugements de Dieu, par l'appréhension de la mort, d'autant plus épouvantable que l'heure en est incertaine.

Si l'évêque franchit ces murs et ces fossés, il pourra m'acquérir un grand et précieux trésor, savoir, les âmes. Je serai toujours avec lui en son cœur et en sa bouche, et conserverai son corps et son âme des embûches des méchants. Le diable ne laissera pourtant de lui livrer plusieurs assauts, de tous lesquels je le préserverai. Ses deux pieds sont deux désirs de plaire, l'un à Dieu, pour obtenir la vie éternelle, l'autre aux hommes, pour s'acheminer à Dieu.

Que l'évêque étende donc son pied gauche, c'est-à-dire, qu'il plaise aux hommes par ses salutaires admonitions, par sa sainte conversation, par une paternelle compassion des dévoyés, de sorte qu'il ne se fourvoie des commandements de Dieu, ou ne lui déplaise tant soit peu. Qu'il étende son pied droit, je veux dire qu'il exerce sa miséricorde sans oublier la justice, parce qu'il est plus glorieux de rendre compte devant Dieu d'une miséricorde modérée que d'une équité surabondante. Ces paroles : Que l'évêque ne lève pas un pied qu'il n'ait auparavant affermi l'autre, signifient qu'il ne doit exercer son zèle et affection envers les délin-

quants , qu'au préalable il ne soit bien et dûment informé de la vérité , car il ne se doit pas croire plus saint que David , qui toutefois a manqué à rendre justice, quoiqu'ayant connu la vérité, et s'est corrigé , suivant le conseil de la Sapience éternelle.

## LXXX.

*La bienheureuse Vierge donne ici quelques conseils aux princes d'un royaume, afin que le roi d'icelui se corrige de quelques excès.*

LA Vierge Marie , Mère de Dieu, parlait à l'épouse de Jésus-Christ, disant : Je suis celle à qui l'ange dit : *Je vous salue, pleine de grâce* : c'est pourquoi aussi je présente ma grâce à tous les nécessiteux qui me la demandent, et offre mon secours pour le gouvernement du royaume où vous êtes née, contre les ennemis corporels et spirituels, les habitants duquel j'avertis de travailler unanimement, afin qu'ils obtiennent un roi qui veuille gouverner les habitants aux œuvres dévotes et à la conversation honnête, auxquels faites savoir que la divine justice propose de séparer le roi et toute sa génération du gouvernement de ce royaume, et d'élire roi un autre né dans le royaume, qui régnera selon le conseil des amis de Dieu et l'utilité du royaume.

Faites donc quatre choses selon mon conseil, afin que vous puissiez attirer à vous plusieurs ; ayez ce conseil secrètement avec les amis de Dieu et caché à ses ennemis, afin que l'honneur de Dieu soit augmenté, que la bonne conscience soit renouvelée, et que les choses aliénées de la couronne soient rétablies.

Donc, qu'un de vous ou plusieurs aillent au roi, lui disant : Nous avons à vous dire des choses qui touchent le salut de votre âme, que nous vous prions de tenir comme sous le sceau de confession ; ajoutez-y aussi plusieurs paroles, comme vous trouverez expédient, pourvu que le sens en soit tel : Vous avez une mauvaise renommée en tout votre royaume : on dit, 1° que vous êtes sodomite, ce qui est vraisemblable, d'autant que vous aimez plus quelques hommes que Dieu, votre âme et votre femme ; 2° on doute si vous avez une foi droite, car étant interdit par l'Église, vous entrez dans l'église et y oyez la messe ; 3° vous êtes un larron de votre couronne et des biens du royaume ; 4° vous êtes traître à vos domestiques et à vos sujets qui vous servaient fidèlement, vous et votre fils, et que vous avez volontairement livrés ès mains de leurs ennemis très-méchants, en considération desquels la terre de Satan n'a jamais été assurée en leurs mains, tandis qu'ils ont vécu. Si vous êtes résolu d'amender vos péchés et de recouvrer les terres aliénées, nous vous servirons ; si autrement, commettez-en l'affaire à votre fils sous jurement de les recouvrer, d'aimer le bien public, d'assister les soldats qui vous sont fidèles et de gouverner toutes choses selon les lois de la patrie. Sachez néanmoins que Dieu a prévu et pourvu pour soi un roi pour l'avenir, qui puisse, avec moins de dommage et de danger, pourvoir à son royaume, car le Seigneur a puissance d'abrèger aussi bien la vie du jeune que du vieux, ou le chasser autrement de son royaume ou le protéger. Que s'il ne veut obéir, que vous consultiez secrètement quelques-uns des princes et chevaliers du royaume, et quand vous trouve-

rez quelques-uns bienveillants, inclinants et fidèles à ce, dites-leur en public que vous avez dit en secret que vous ne voulez point servir aucun hérétique, ni traître, ni même son fils, s'il désire être imitateur des crimes de son père. Cela étant fait, élisez prince un de vous, qui puisse combattre de la part de la couronne, lequel étant élu, s'il est parfait en bonté, sera mon ami; s'il ne l'est, il sera mon ennemi et sera bientôt effacé. Vous lui baillerez de l'argent et choses semblables, et moi, je lui donnerai un cœur généreux, afin que celui qui n'a voulu obéir franchement, obéisse par contrainte. Que si le roi se veut retirer de son royaume, donnez-vous garde de l'imiter.

## LXXXI.

*D'une grâce signalée donnée à sainte Brigitte.*

L'ÉPOUSE de Jésus-Christ eut ce grand don du Saint-Esprit, que toutes fois et quantes que les hommes sales et superbes s'approchaient d'elle, elle sentait une si mauvaise puanteur qu'à grand'peine elle la pouvait supporter, d'où vient qu'un jour un homme tout plein de péchés, s'approchant d'elle, lui dit : Que dites-vous de l'esprit que vous dites avoir? Est-il de vous ou de quelque autre, ou peut-être du démon?

Mais elle, ne pouvant à grand'peine supporter sa puanteur, lui dit : Vous avez un hôte bien puant, et il est tout ce que vous dites. Faites donc pénitence, de peur que la vengeance divine ne vous assaille. Lequel, étant en fureur, se retira, et étant endormi, il ouït des voix innombrables des démons qui disaient : Tirons

ces gens-ci au lieu des pourceaux , car il a méprisé les avertissements de salut , lequel , retournant à soi-même , corrigea par la grâce de Dieu sa vie criminelle. Et puis , la puanteur étant ôtée , la bonne odeur prit sa place.

## LXXXII.

*Exhortation à la contemplation et à la pénitence.*

NOTRE-SEIGNEUR Jésus-Christ parle : Je suis le Dieu de tous , dont Moïse ouït la voix dans le buisson , Jean au Jourdain et Pierre en la montagne. J'ai crié à vous , ô hommes , avec miséricorde ; j'ai crié en la croix pous vous avec larmes : Ouvrez les yeux et regardez-moi , car moi qui parle , je suis très-puissant , très-pieux , et avec tout cela , très-beau sur toutes choses. Voyez , et informez-vous de ma puissance en la vieille loi , et vous la trouverez en la création de toutes les créatures ; et encore je suis admirable et formidable ; vous trouverez ma force ès rois qui ont été rebelles , ma sapience en la création et la disposition des visages humains , en la sagesse des prophètes ; informez-vous en la domination de la loi et en l'affranchissement de mon peuple. Voyez ma justice au premier ange et au premier homme ; voyez-la au déluge ; voyez-la en la subversion des cités et des villes ; voyez ma patience à supporter mes ennemis ; voyez-la aux avertissements par mes prophètes ; enfin voyez et considérez ma beauté en l'éclat et opération des éléments , en la glorification de Moïse , et lors voyez combien dignement vous m'aimez et me devez aimer. Voyez encore que je suis celui-là même qui parlait en la nouvelle loi , très-puissant et très-pauvre ; très-

puissant en l'adoration des mages et en la démonstration de l'étoile ; très-pauvre , ayant été enveloppé de langes et couché dans une crèche. Voyez-moi encore réputé très-sage et très-fou : très-sage, puisque les adversaires ne pouvaient me répondre ; très-fou , étant repris de mensonge , et jugé comme coupable. Voyez-moi très-vertueux et très-méprisé : très-vertueux en la guérison des malades et à chasser les diables ; très-méprisé , étant fouetté en tous mes membres. Voyez qu'étant très-juste , je suis réputé très-injuste : je suis très-juste en l'institution de la vérité et de la justice ; réputé très-injuste , étant condamné à une mort si horrible. Voyez-moi encore très-pieux , et être traité d'une manière très-impie : très-pieux en la rédemption et l'abolition des péchés ; traité d'une manière impie , étant en un gibet avec des larrons. Voyez-moi enfin très-beau en la montagne , très-laid en la croix , d'autant que je n'avais ni figure ni éclat.

Voyez que je suis celui qui parle à vous , qui ai pâti pour l'amour de vous. Contemplez, non avec les yeux de la chair , mais avec ceux de l'esprit. Voyez ce que je demande de vous , ce que je vous ai donné et ce que vous me rendrez. Je vous ai donné l'âme sans souillure , rendez-moi l'âme sans souillure ; je pâtissais pour vous , afin que vous me suiviez ; je vous ai enseigné , afin que vous viviez , non selon vos volontés , mais selon les miennes. Oyez d'ailleurs ma voix qui vous dit : Faites pénitence. Oyez ma voix qui criait au gibet : J'ai soif de vous. Oyez encore ma voix , qui dit plus hautement : Si vous ne faites pénitence , le malheur vous accablera , malheur qui sèchera votre chair , serrera votre âme

de crainte ; vos moelles se dessècheront ; votre force sera affaiblie ; votre beauté se flétrira ; la vie vous sera à dégoût ; vous chercherez la fuite, et vous ne la trouverez pas : partant, fuyez vivement à la cachette de mon humilité, de peur que le malheur qui vous menace ne vous arrive. On vous menace afin de l'éviter, et vous l'éviterez, si vous le croyez et le fuyez ; autrement l'événement donnera foi à mes paroles ; néanmoins en verrez-vous de sages, si je manque à ce que je promets, bien que je patiente, et en patientant, j'attends ce fruit de la conversion.

### LXXXIII.

*En quoi on connaît que Jésus-Christ est Dieu.*

LA Sainte Vierge parlait, disant . En trois choses, en la mort de mon Fils, on pourrait connaître qu'il était Dieu et homme : 1° d'autant que la terre trembla et que les pierres se fendirent ; 2° quand il dit que l'Écriture était accomplie ; 3° quand il dit au larron : Vous serez aujourd'hui avec moi en paradis ; car pas un des saints ne pouvait promettre cela.

Après, le Fils parlait à ceux qui l'entouraient, disant : O mes amis, mes paroles sont éternelles, et vous savez et voyez tout en moi. Pour l'amour néanmoins de celle qui est ici, qui ne pourrait le comprendre sans quelque similitude, je me plains devant vous.

J'ai eu trois amis au monde : le premier m'a aimé d'autant qu'il m'a goûté, car il pensait en soi-même : Dieu me donne les fruits de la terre et les arbres, les poissons de la mer, et d'ailleurs le corps et l'âme, la santé et tout ce qui

est nécessaire : c'est pourquoi il m'a aimé par la foi et par les œuvres de charité, aumônes, jeûnes, et ceux-là étaient de bons laïques.

Le deuxième m'a aimé, d'autant qu'il goûtait et voyait : il a goûté que la terre donnait son fruit et que le ciel donnait la pluie. Il vit aussi dans les Écritures comment il fallait vivre, quelles étaient ma vie et mon institution et celles de mes saints. Il considéra à part soi : Les hommes sont comme aveugles et comme morts : donc, puisque Dieu m'a donné la science, je les instruirai ; et ceux-là étaient des prêtres savants qui me louaient et me glorifiaient par œuvres, menant une bonne vie.

Le troisième m'a goûté et vu, et m'entendant parfaitement, il me considéra ; il m'a aussi goûté avec mon premier ami, quelle utilité lui portaient la terre et le ciel dont il était éclairé ; il vit avec le deuxième, dans les Écritures, ce qu'il fallait fuir et ce qu'il fallait embrasser ; en troisième lieu, il considéra l'amour que je lui avais manifesté. Partant, pour ces trois considérations, il se mortifia par esprit d'amour en trois manières : 1° il considéra ma nudité et ma pauvreté, et quittant le monde, il embrassa la solitude ; 2° il considéra la patience de mes tribulations ; c'est aussi ce qui fit qu'il embrassa l'abstinence ; 3° il considéra mon obéissance jusques à la mort de la croix, c'est pourquoi il laissa sa volonté ès mains d'autrui ; ceux-ci étaient ceux qui demeuraient dans les cloîtres.

Ces trois, mes amis, criaient toujours à moi, et leur voix m'était agréable comme une bonne boisson qui est délectable à un qui a soif. Mais maintenant mes amis se sont retirés de moi,

et leur voix m'a été abominable comme la voix des grenouilles.

Le premier, c'est-à-dire, la communauté, dit : Je labourerai la terre, puisqu'elle me donne des fruits agréables dont je vis. C'est de mon industrie que j'ai quelque chose, car si je ne travaillais, je n'aurais rien, sans connaître que c'est moi qui leur donne la vie et la santé, ni m'en remercier; ils ne considèrent point que c'est moi qui dispose le temps à leurs commodités, et que je prépare l'air du ciel pour rendre la terre fertile; ils ne considèrent point aussi pour quelle fin je les ai créés et qu'ils me rendront compte de mes œuvres : c'est pourquoi ils s'en attribuent la louange, et ils vivent selon leurs volontés; et d'ailleurs, ils me dépouillent de leur droit, d'autant qu'ils ne me paient pas même les dîmes.

Le deuxième dit : Tout ce que j'ai vient de mon industrie, et je le possède de bon droit : partant, je veux vivre selon mes plaisirs; je tâcherai d'avoir la sagesse des hommes, car la sagesse divine n'est que folie; ses commandements sont onéreux, et son exemple est difficile à imiter. Je suis appelé aux honneurs : partant, je me ferai honneur autant que je pourrai, car la joie est d'être grand au monde.

Le troisième dit : J'entrerai dans le monastère, afin d'avoir plus d'honneur que les premiers; je m'assiérai où je viendrai pour la pauvreté, je ne veux pas que rien me manque. Pour l'abstinence, je veux que cela dépende de mon vouloir; pour l'obéissance, je ne me soucie point d'obéir à Dieu, pourvu que j'obéisse aux hommes, car pourvu que je leur plaise, il me suffit.

Telle est leur maudite clameur en mes oreilles, et tels ils sont devant moi.

## LXXXIV.

### *Du choix des païens.*

Jésus dit : Je suis comme un potier qui, avec de la boue, fait une belle image afin de la dorer excellemment. Mais quelque temps s'étant écoulé, le potier, voyant l'image humide et comme déformée à raison de l'humidité, savoir, la bouche tordue et sans beauté comme une bouche de chien, les oreilles pendantes, les yeux renversés, le front et les joues avalées, dit : Vous n'êtes pas digne d'être vêtue d'or. Et la prenant, il la brise et en fait une autre digne de son or.

Je suis le potier qui ai fait l'homme avec la terre pour l'orner et l'embellir de l'or de ma Divinité. Mais maintenant, l'amour de sa volupté et cupidité l'a tellement déformé qu'il est indigne de mon or, car sa bouche, qui avait été créée pour ma louange, ne dit que cajoleries et plaisanteries nuisibles au prochain ; ses oreilles n'écoutent que les choses terrestres ; ses yeux ne voient que ce qui est voluptueux ; le front d'humilité et de honte est déchu, et la superbe s'y est élevée : c'est pourquoi j'élirai pour moi les pauvres païens méprisés, et je leur dirai : Entrez, et reposez-vous dans les bras de ma charité. Mais vous qui deviez être à moi et m'avez méprisé, vivez selon votre volonté, votre temps ; et à mon temps, au jour du jugement, je vous dirai : Vous aurez autant de tourments que vous avez aimé les voluptés

plus que Dieu. Mais celui-ci est venu à moi comme un petit chien, se soumettant à la loi : partant, c'est pourquoi le péché lui est pardonné.

## LXXXV.

*De trois choses qui doivent être au cœur de l'homme.*

LA Sainte Vierge Marie parle , disant : En la milice du Roi des anges, il y a trois choses : 1° abondance sans diminution ; 2° la stabilité n'est jamais renversée ; 3° ce qui est luisant n'est jamais noirci. De même il faut qu'au corps il y ait trois choses, et trois en l'âme : la première, qui abonde et ne diminue jamais en l'âme, c'est le don du St-Esprit qui est donné à l'âme ; la deuxième : elle doit être stable ès bonnes œuvres et ne les renverser point par une mauvaise volonté ; la troisième doit être reluisante en beauté et progrès des bonnes œuvres, afin qu'elles ne soient offusquées par la couleur d'une méchante affection ou concupiscence. Au corps aussi doivent être trois choses : 1° la réfection ; 2° le labeur ; 3° la défense et abstinence des voluptés charnelles. Partant, en premier lieu, le sommeil, les veilles et la réfection doivent être pris avec tempérance , afin que le corps puisse continuer le service de Dieu ; en deuxième lieu , persister au travail avec discrétion ; en troisième lieu , être joyeux et content dans le service de Dieu, et repousser toutes les volontés dépravées dont l'âme est illuminée ; et d'autant que mon ami a lié ses mains par le vœu afin que le corps n'avance sur l'âme, moi, qui suis Reine du ciel et qui suis très-aimée et très-proche de mon Fils, je

l'exempte de son vœu, d'autant que mon Fils le veut ainsi. Je suis celle de laquelle il a commencé sa prédication. Je vous précède par mes prières comme l'astre le soleil, quand je suis mon Fils en gouvernant. Partant, je lui promets de donner à son corps comme il est convenable à la nature, et partant, je veux qu'il mange de la viande les jours de viande, et du poisson le jour de poisson; et d'ailleurs, je lui donne trois choses : 1° la forme ès bonnes œuvres; 2° la sagesse abondante en son âme; 3° la force plus grande à proférer les paroles divines avec plus grand zèle. D'abondant, la crainte qu'il a à manger de la viande, je la lui changerai en bien et mérite, de sorte que les viandes qu'il doit prendre lui profiteront pour la force corporelle et spirituelle, de sorte que l'âme fondra d'amour.

Après, le Fils, apparaissant, dit : L'office des apôtres lui est enjoint, c'est pourquoi je lui permets d'user des viandes des apôtres; certainement les apôtres mangeaient tout ce qu'on leur donnait : de même doit-il faire quant à la réfection du corps, car je l'envoie, non aux Gentils comme mes autres amis, mais aux mauvais chrétiens; car comme l'épouse qui s'est retirée contemptiblement de son époux, est plus difficilement réunie avec lui que celle qui n'a point goûté la volupté, de même il est plus difficile que les mauvais chrétiens retournent à Dieu, que ceux qui n'ont jamais goûté les paroles de Dieu et la bonté de sa douceur. Partant, puisqu'il est mon ami et que je l'aime intimement, je lui impose la charge la plus pesante. Néanmoins, quand il aura fait tous ses efforts, tout lui sera rendu plus facile. Qu'il soit donc disposé

à aller prêcher ès cœurs fertiles , qui apporteront un grand fruit , qui sont la terre de mon Église, laquelle, étant cultivée par les sages, apportera un grand fruit. Qu'il marche donc assurément : je serai dans sa bouche et dans son cœur.

## LXXXVI.

*Du danger de la joie des mondains.*

LA Sainte Vierge Marie parle : La joie est tempérée lorsqu'on sait pour certain que les pleurs s'ensuivront. Les ris des mondains en seront de même , que les douleurs s'ensuivant en tous les membres, et que le cœur, venant à crever, convertira la joie en tristesse : c'est un grand danger de ne se réconcilier point au juge, avant que le glaive sépare la tête du corps. Un tel danger pend sur la tête de l'homme, quand il ne tâche de se réconcilier à Dieu justement courroucé, avant que l'âme soit séparée du corps.

## LXXXVII.

*Ceux qui ne veulent laisser les péchés sont indignes de la grâce du Saint-Esprit.*

LA Sainte Vierge Marie dit : La coutume est chez vous de donner quelque chose à celui qui vient à vous avec un sac pur et net, et jugez celui-là indigne de recevoir quelque chose de vous, qui ne veut ouvrir ni nettoyer son sac, étant plein de fange et d'ordure : de même en est-il en la vie spirituelle, quand la volonté ne veut quitter ses offenses, la justice veut qu'il ne jouisse

point des influences du Saint-Esprit ; et quand la volonté n'est pas d'amender sa vie, il ne mérite point la viande du Saint-Esprit, soit que celui-là soit roi, un César, prêtre, pauvre ou riche.

## LXXXVIII.

### *Du prêt d'argent sans usure.*

Si quelqu'un vous emprunte de l'argent pour l'amour de Dieu, et sachez qu'il n'en offensera pas Dieu, demandez-lui quand il vous le pourra rendre, avisant à ce que vous n'en ayez besoin pour l'entretien de votre maison ; prêtez-lui le superflu sans usure, tant qu'il en a besoin et que vous lui en pouvez prêter, et le jour qu'il vous le rendra, Dieu vous en rendra la récompense pour chaque denier. Que s'il ne vous le rend pas au temps fixé, vous le pouvez demander selon les lois de la patrie sans en rien prendre d'usure, car Dieu vous le rendra, de sorte que vous pouvez acquérir des choses spirituelles avec votre argent plus que non pas si vous le teniez enserré en votre coffre ; mais donnez-vous garde de prendre une seule obole d'usure, si vous en désirez la récompense de Dieu.

## LXXXIX.

### *Du secours de la Sainte Vierge à ceux qui veulent se réconcilier avec Dieu.*

IL semblait à sainte Brigitte que la Sainte Vierge était auprès d'elle ; à sa droite étaient

plusieurs instruments avec lesquels elle se pouvait défendre de tous les périls et dangers, et qu'à gauche étaient comme des armes propres pour punir ceux qui, par leur mauvaise volonté, s'étaient damnés. Lors la Sainte Vierge dit à l'épouse : Comme vous voyez divers instruments, chacun propre pour son ouvrage, de même je viendrai au secours de tous ceux qui craignent et aiment mon Fils, et qui résistent généreusement contre les tentations de Satan. Ceux-là sont comme assis entre les murs du camp, combattant tous les jours contre les ennemis, les malins esprits, auxquels je viens en défenderesse avec mes armes; et cependant que les ennemis s'efforcent de percer la muraille et de la détruire, j'y mets un appui; s'ils s'efforcent de monter par des échelles, je les fais trébucher avec des fourches; s'ils s'efforcent de faire des trous en la muraille, je les bouche dès l'instant. C'est en cette manière que j'aide tous ceux qui veulent se réconcilier avec mon Fils et ne pécher désormais à escient; et bien que j'aie nommé trois sortes d'instruments, j'aide et défends mes amis d'un nombre quasi infini d'autres instruments qui sont à gauche: je veux vous en nommer trois.

Le premier est mon glaive, qui est fort aigu et tranchant; le deuxième est un lacet; le troisième, c'est le bois pour brûler ceux qui ont la volonté de pécher jusques à la fin, à laquelle ils se condamnent aux peines éternelles; car quand l'homme fait résolution de pécher toute sa vie, il faut que la justice divine le condamne aux peines éternelles; et comme on a accoutumé de punir les forfaits en terre par diverses morts, de même a-t-on

accoutumé de punir en enfer les damnés par divers genres de supplices : partant, quand l'homme veut pécher durant toute sa vie, il est digne que le diable ait puissance sur son corps et sur son âme. Et comme est couppée des os, de même il sera au pouvoir du diable de séparer le corps et l'âme d'une peine très-amère, comme si la chair était séparée des os avec une pierre, et qu'il pût vivre longtemps en cette peine. Sachez néanmoins pour certain que quand quelqu'un serait livré au diable à raison de l'énormité de ses crimes, Dieu ne lui ôterait point la grâce de se repentir, tant que l'âme sera avec le corps et que l'homme sera en bon sens. Mais Dieu abrégera les peines à ceux qui n'obtiendront point le temps de se repentir, afin que le diable n'ait pas autant de puissance, pendant la vie, qu'il en a dans l'enfer ; car comme si quelqu'un sciait le col de quelqu'un pour lui causer une plus grande douleur, de même le diable en fait en enfer contre l'âme vivante en la mort éternelle. Le lacet signifie la douleur que l'âme damnée souffrira après la mort, qui sera plus grande que la vie n'a été longue au monde. Et le diable voudrait que celui qui a volonté de pécher vécût plus longtemps, afin qu'il le pût plus faire endurer dans l'enfer : partant, ma grâce a rompu ce lacet que vous voyez, c'est-à-dire, elle a abrégé la vie misérable de la chair contre la volonté du diable, afin que la peine ne soit si grande que l'ennemi désire. Le diable allume le feu aux cœurs de ses amis, qui vivent en leurs voluptés ; et bien que leur conscience leur dise que cela est contre Dieu, néanmoins, ils veulent satisfaire à leurs voluptés, ne se souciant de Dieu : c'est pourquoi le diable a droit

d'allumer autant de fois les feux de l'enfer qu'ils ont accompli dans le monde leurs perverses voluptés.

## XC.

### *De la recommandation de saint François et de la répréhension de ses frères.*

SAINTE BRIGITTE , étant en Assise en l'église des Frères mineurs, ouït et vit Jésus-Christ qui lui disait : Mon ami François est descendu, du mont des délices, en une grotte où son pain était la divine charité, sa boisson les larmes continues, son lit la méditation de mes œuvres et de mes commandements. Or , maintenant ses Frères montent en la montagne des soins et des délices du siècle, et ne considèrent point l'humilité et la consolation dont leur père et mes amis jouissaient. Mais dites, qu'avez-vous en votre cœur ? Pourquoi vous troublez-vous ? Oui, dites-le , bien que je sache toutes choses.

Elle dit : Je me trouble , d'autant que plusieurs disent que ce saint a controuvé ces indulgences , et quelques-uns disent qu'elles sont nulles.

Jésus-Christ lui dit : Celui qui controuve quelque chose est semblable à l'hirondelle qui se laisse emporter aux faveurs des flatteurs ; mais mon ami fut comme un feu embrasé et une pierre enflammée , d'autant qu'il m'avait en soi, moi qui suis le feu divin. Et comme le feu et la paille ne sont pas bien ensemble , de même la fausseté n'a point de lieu où sont la vérité et la charité divines. Or, mon ami François a dit la vérité ; et d'autant qu'il voyait la froideur

des hommes du monde envers Dieu et la cupidité vers le monde, il me demanda un signe de charité pour animer les hommes à la charité et diminuer leur cupidité. Je lui ai donc octroyé ce don, me le demandant en charité, à moi qui suis la charité même, savoir, que tous ceux qui viendraient en ce lieu vides du péché, seront remplis de bénédiction, et obtiendront indulgence plénière.

La sainte répondit encore : Mais quoi ! ô mon Seigneur, votre lieutenant doit-il révoquer ce que vous avez donné ?

Jésus-Christ répondit : Il est certain, ce que j'ai dit à saint Pierre et à ses successeurs, que tout ce qu'il liera sera lié. Néanmoins plusieurs choses données sont ôtées à raison de la malice des hommes, et les mérites et les grâces sont augmentées à raison de la foi.

## XCI.

*Que toutes les paroles de la Bible sont de Dieu.*

DIEU le Père parlait de son Fils à sainte Brigitte, disant : Oyez, vous qui admirez les paroles écrites en la Bible. Sachez pour certain que chaque parole est de moi, et elle a sa propre vertu, comme vous voyez que les pierres précieuses ont au monde leurs particulières propriétés naturelles : comme l'aimant a la vertu active d'attirer le fer, quelques autres de moudre le grain, les autres en ciment pour unir les autres pierres, les autres effilent les couteaux, et ainsi chaque pierre a sa vertu : de même en est-il de chaque parole qui est de moi ; elle a toutes ses forces, et toutes demeurent stables

en la beauté éternelle reluisante au ciel devant la milice céleste , comme les pierres belles et brillantes enchâssées en l'or ; et celui qui est au ciel connaît la vertu singulière de chacune de mes paroles.

## XCII.

*De la consolation que saint Denis donna à sainte Brigitte.*

LE mari de sainte Brigitte, étant en chemin, de retour du pèlerinage de Saint Jacques, tomba malade à Atrabale ; et la maladie augmentant, sainte Brigitte s'affligeait fort et fut consolée par saint Denis, qui, lui apparaissant en l'oraison, lui dit : Je suis ce Denis qui, de Rome, suis allé en France prêcher l'Évangile toute ma vie. Mais vous m'aimez d'une particulière dévotion : c'est pourquoi je vous dis que Dieu veut être connu au monde par vous, et vous vous êtes donnée à ma garde et protection : c'est pourquoi je vous aiderai toujours, et je vous en donne ce signe, que votre mari ne mourra point de cette infirmité.

Et ce grand saint visitait ainsi sainte Brigitte en ses révélations.

## XCIII.

*De la tentation.*

O Diable, dit sainte Brigitte, vous êtes tombé par votre superbe. Et moi, pourquoi chercherai-je de l'orgueil en mon sang, puisque la chair de la reine n'est pas meilleure que celle de la

chambrière, mais tout est vil et terre ? Pourquoi ne m'humilierai-je, puisque je ne puis avoir une des plus petites bonnes pensées, si Dieu ne me la donne ?

Lors Notre-Seigneur, lui apparaissant, dit : L'humilité est une échelle qui monte de la terre au cœur de Dieu.

## XCIV.

*Des cheveux de Notre-Dame que sainte Brigitte obtint.*

SAINTE Brigitte, demeurant quelque temps en la cité de Naples, envoya pour elle une sienne sœur Claire au monastère des religieuses du monastère de Sainte-Croix, et lui dit : Dites : J'ai, dit Dieu, des reliques des cheveux de Notre-Dame qui me sont données par une sainte reine, que je vous veux donner selon l'inspiration que j'en ai, et cela vous sera en signe de vérité que je mourrai bientôt, et que je viendrai à mon Seigneur, que mon âme a toujours aimé.

Quelque peu de jours après, ayant reçu les saints sacrements de l'Église, elle mourut.

Or, sainte Brigitte, doutant si ces cheveux étaient ou non de la Sainte Vierge, la Mère de Dieu lui apparut, disant : Comme il est vrai et qu'on croit que je suis fille de Joachim et de sainte Anne, de même il est vrai que ces cheveux ont crû sur ma tête.

## XCV.

*De l'amour superflu envers ses enfants.*

IL arriva une fois, au monastère d'Alvastre, que l'esprit de sainte Brigitte s'enflammait en l'amour de ses enfants, lorsqu'elle devait aller à Rome, ayant compassion de les laisser seuls, privés de la consolation maternelle, craignant aussi qu'en son absence, ils n'offensassent Dieu avec plus de liberté, car quoiqu'ils fussent jeunes, ils étaient riches et puissants. Et lors elle vit un pot au feu, et un enfant qui le soufflait, afin que le pot s'enflammât. Sainte Brigitte dit: Pourquoi vous efforcez-vous de tant souffler ce pot ?

L'enfant répondit : Afin que l'amour de vos enfants s'enflamme toujours et soit embrasé en vous.

Sainte Brigitte répondit : Qui êtes-vous ?

Je suis un négociateur.

Lors entendant qu'en elle l'amour était mal réglé, elle se corrigea soudain, de sorte qu'elle ne préférait rien à l'amour de Jésus-Christ.

## XCVI.

*De l'obéissance.*

UN jour sainte Brigitte se faisait lire un livre intitulé *le Miroir des Vierges*. Elle en fut ravie, et revenant à soi, elle dit : Oyez que la virginité mérite la couronne, la viduité approche de Dieu, le mariage va au ciel, mais l'obéissance les introduit tous.

## XCVII.

*Une cabane est la chambre de salut.*

JÉSUS-CHRIST commanda à son épouse d'aller à Rome en une abbaie nommée Farfa, disant que là il y avait une chambre préparée pour elle. Et elle, étant arrivée là avec Monsieur Pierre, son confesseur, et sa famille, à grand' peine put-elle obtenir des Frères de ce monastère une pauvre cabane pour loger, alléguant que ce n'était point leur coutume d'habiter avec des femmes. Lors Jésus, lui apparaissant, lui dit : Cette chambre est la chambre de salut, en laquelle vous pourrez mériter et apprendre des choses sublimes, afin que, comme vous habitiez de grandes maisons fort belles, maintenant vous paraissiez expérimenter ce que mes saints souffraient, lorsqu'ils demeuraient dans les cavernes. Elle accomplit les préceptes de Jésus-Christ et leur obéit.

## XCVIII.

*De la constance de sainte Brigitte sur la mort de sa fille. Différence qu'il y a entre la vraie mère et la marâtre. En quelle façon il faut nourrir les filles.*

L'ÉPOUSE de Jésus-Christ, ayant appris la mort de sa fille, Dame Ingebergue, religieuse du monastère de Risabergh, tressaillant de joie, dit : O mon Seigneur Jésus-Christ ! ô mon bien-aimé ! béni soyez-vous d'avoir appelé ma fille avant que le monde l'enveloppât dans ses

rets ! Et tout soudain, entrant dans son oratoire, elle jeta tant de larmes et de soupirs qu'elle fut ouïe de ceux qui étaient autour d'elle, disant qu'elle pleurait sa fille. Lors Jésus-Christ lui apparut et lui dit : Femme , pourquoi versez-vous tant de larmes ? Bien que je sache toutes choses, je les veux toutefois connaître de votre bouche.

Elle répondit : O mon Seigneur, je ne pleure pas la mort de ma fille, mais au contraire je m'en réjouis, parce que si elle eût vécu plus longuement, elle eût été plus comptable devant vous : je pleure seulement de ce que je ne l'ai pas instruite selon vos commandements, lui ayant donné des exemples de superbe, pour l'avoir reprise trop lâchement des fautes qu'elle commettait.

Jésus-Christ lui répondit : La mère qui pleure de ce que sa fille a offensé Dieu et lui donne de bonnes instructions selon sa conscience, celle-là est véritablement mère de charité et mère de larmes, et sa fille est fille de Dieu à cause de sa mère. Mais au contraire, la mère qui se réjouit de ce que sa fille se sait comporter selon le monde, ne se souciant pas de ses mœurs, pourvu qu'elle puisse être estimée et honorée du monde, celle-là n'est pas vraie mère, mais marrâtre : c'est pourquoi, à cause de ta charité et de ta bonne volonté, qu'elle passe à la couronne de gloire.

---

## XCIX.

*Jésus-Christ dispense son épouse du vœu du jeûne en l'avent de Notre-Seigneur.*

LORSQUE sainte Brigitte alla de Rome au sépulcre de saint André, apôtre, dans le royaume de Sicile, à cause de diverses maladies, elle ne pouvait passer que dans la ville de Bair. C'était au temps de l'avent, où elle avait accoutumé de jeûner. En sa compagnie, il y avait plusieurs malades, et aux chemins qu'elle tenait, il ne se trouvait point de poisson. Elle pria Dieu d'avoir compassion d'eux, afin qu'il ne fût point offensé, ni le prochain scandalisé, lorsqu'ils prendraient leur réfection, ou que les malades jeûnant ne tombassent en quelque faiblesse. Lors Jésus-Christ lui apparut et lui dit : Les poissons sont grandement froids, et le temps n'est pas fort chaud ; le chemin est difficile et pierreux, et vous êtes malades : partant, mangez ce que vous trouverez, car je suis par-dessus tous les vœux ; et les choses qui sont à l'honneur de Dieu et pour une médiocre sustentation du corps, ne seront pas imputées à péché.

## C.

*Comment une image d'un crucifix prédit à une dame sa fin, laquelle sainte Brigitte vit comme debout sur une colonne.*

CERTAINNE dame (1) du royaume de Suède, étant

(1) Sainte Brigitte.

dans une certaine église près de Saint-Jacques de Galice, vit un crucifix peint en la muraille, lequel regardant attentivement, avec dévotion et compassion, elle ouït pour lors une voix lui parlant en cette sorte : En quelque lieu que ce soit que vous verrez cette image et que vous l'entendrez parler, vous demeurerez là et y mourrez. Laquelle retournant à son pays, et derechef s'acheminant à Rome, et étant arrivée à la ville de Monflascon, elle vit en la maison de quelque dame une image semblable à celle qu'elle avait vue en Espagne; et lors cette image lui dit : Vous entrerez là dedans et y demeurerez, car je porterai l'esprit de la maîtresse de ce logis à vous y donner une demeure. Donc, étant retirée, elle persévéra en ce lieu-là, menant une vie exemplaire et du tout miraculeuse, accompagnée de jeûnes, de larmes et d'oraisons. Elle vit une fois une colonne sur laquelle était debout une certaine dame de médiocre stature, laquelle regardaient et admiraient plusieurs troupes qui étaient à l'entour; et de sa bouche sortaient comme une rosée et des roses blanches et rouges, l'odeur desquelles était fort agréable à ceux qui les regardaient. Veillant la nuit suivante, elle vit la même chose et ouït une voix qui lui parla ainsi : La femme que vous voyez est sainte Brigitte, votre maîtresse, laquelle, faisant séjour à Rome, portera des contrées éloignées du vin mêlé de roses, et en donnera aux pèlerins qui seront pressés de soif.

---

## CI.

*Le pèlerinage d'une certaine dame, sa mort et son salut, laquelle le diable purgea, étant vivante.*

UNE certaine dame du royaume de Suède, suivant sainte Brigitte à Rome, et craignant l'inconstance de son mari, supplia sainte Brigitte de prier Dieu pour lui; laquelle priant, Jésus-Christ lui apparut et lui dit : Allez, continuez votre chemin, et ne changez point la sainte résolution que vous avez prise, car j'abrègerai à cette femme son chemin; je préparerai le corps, afin que, quand le sac sera épuisé, je remplisse l'âme de douceur; et le désir du mari sera accompli.

Donc, étant arrivée à Milan, cette dame, frappée de maladie, mourut en paix; et icelle ensevelie, sainte Brigitte, faisant oraison, fut ravie en extase, et ouït le diable se plaignant de ce que son âme ne lui était pas adjudgée. Auquel Jésus-Christ dit : Va, si tu l'as purifiée en affligeant son corps, maintenant je posséderai l'âme qui était dedans, et lui rendrai honneur.

## CII.

*Comment un certain évêque, aimant le monde, fut séduit par le diable, et comment il mourut sans fruit.*

CERTAIN évêque de la ville de Vétan, pour lors étant vicaire en la Ville pour Clément, pape, ayant eu quelques révélations divinement révé-

lées à sainte Brigitte et n'en ayant tenu compte, lors Jésus-Christ apparut à sainte Brigitte faisant oraison, et lui dit ces paroles : Écoute, Brigitte : parce que c'est ma volonté de te révéler les choses futures, je te déclare que cet évêque n'aura jamais ce qu'il désire à présent de tout son cœur ; mais au contraire, il laissera tout ce qu'il a amassé et mourra hors de sa maison, et lui en prendra comme au chien, car lorsque l'homme le veut décevoir, il enduit un fer d'une chair grasse, de sorte que, le voulant dévorer, il s'étrangle : de même le diable montre à cet évêque que les délices du monde sont douces au cœur, et que tout ce qu'il possède est convenable à son état. Partant, il a résolu de ne retrancher rien de ses menus plaisirs pour son âme, jusques à ce que, pressé de la mort, il laissera toutes choses sans fruit. Et vous verrez tout ce que je vous dis.

Peu de jours après, cet évêque alla à Avignon, où il finit sa vie, et plein de regrets, laissa ses trésors.

### CIII.

*Jésus-Christ, consolant son épouse troublée par le paiement de ses créanciers, lui prédit qu'un messager lui apporterait de l'argent.*

IL arriva, avant la Toussaint, que sainte Brigitte, se trouvant à Rome, sans argent, fut forcée d'en emprunter, car elle n'en avait pas reçu depuis trois ans de son pays, de quoi elle était fort affligée, parce que ses créanciers la pressaient tous les jours de leur rendre l'argent emprunté. Lors Jésus-Christ lui dit : Prenez

sans crainte l'argent emprunté; consolez-vous, et promettez à vos créanciers que vous le leur rendrez le premier dimanche après l'Épiphanie du Seigneur, quand on montre le suaire, parce qu'en ce temps-là, tout sera payé. Ce qui fut fait ainsi, car environ vêpres dudit dimanche, le messager vint du pays, apportant l'argent, et le même jour, les créanciers furent satisfaits.

### CIV.

*Jésus-Christ révélait à sainte Brigitte les pensées d'un certain évêque qui jugeait qu'elle ne mangeait des viandes délicates, lequel toutefois était ami de la Vierge Marie.*

UNE fois, l'épouse de Jésus-Christ, étant assise à un banquet avec un certain évêque Dabodance, c'est à savoir monsieur Hémingue, mangeait à l'honneur de Dieu des mets délicats qu'elle avait devant; et pour cela, l'évêque disait en son cœur : Pourquoi cette dame, ayant le don du Saint-Esprit, ne s'abstient-elle pas des viandes délicates? Lors elle, ne sachant rien de telles pensées, environ vêpres, entendit en esprit, lorsqu'elle était en oraison, une voix disant : Je suis celui qui ai rempli de l'esprit de prophétie un pasteur : n'a-ce pas été à raison de ses jeûnes? Je suis celui qui unit les mariés : qu'ont-ils mérité? J'ai commandé au prophète qu'il prît pour femme une adultère : ne m'a-t-il pas obéi? Je suis celui qui parlait avec Job, aussi bien quand il était dans les délices que lorsqu'il était gisant sur le fumier; d'autant que je suis admirable, je fais sans nulle considération des mérites ce qu'il me plaît. Laquelle révélation elle déclara inconti-

ment à cet évêque ; et l'évêque, entendant cela, rentra en lui-même, et confessait qu'il avait eu ces pensées à la table : c'est pourquoi s'étant humilié, il lui demanda pardon et la supplia de prier Dieu pour lui.

Lors, le troisième jour, la très-heureuse Vierge Marie étant apparue à la même sainte Brigitte en oraison, lui dit : Dis au même évêque que, parce qu'il a coutume de commencer ses sermons par ma louange, et d'autant que, par son jugement, il vous jugeait à table, et que ce jugement procédait de charité, et non d'envie, c'est pourquoi, par charité, il mérite d'être consolé. Dis-lui donc que je veux être sa Mère et présenter son âme à Dieu. Et maintenant je vous expliquerai qu'il est le septième animal des animaux que je vous ai ci-devant montrés, et qu'il portera la parole de Dieu devant les rois et les pontifes.

*(Cette révélation des sept animaux est dans le Livre IV, Chap. CXXV.)*

## CV.

*Paroles de Jésus-Christ que sainte Brigitte rapporta à l'abbé de Farfa, afin qu'il se corrigéât.*

JÉSUS-CHRIST parle : Monsieur l'abbé, vous devriez servir de miroir aux religieux : mais vous êtes le chef des femmes débauchées, comme il se voit ès enfants à raison desquels vous êtes diffamé. Vous devriez être l'exemple des pauvres et le dispensateur de vos moyens aux indigents, mais vous paraissez grand seigneur de l'argent qui vous est destiné pour les aumônes;

et cela se voit, parce que vous êtes plus souvent dans la cour que dans le cloître. Vous devriez être docteur et mère de vos religieux, et vous leur êtes parâtre et marâtre ; vous vous plongez dans les délices et dans la pompe, et eux, dans l'affliction, murmurent tout le long du jour : c'est pourquoi, si vous ne vous corrigez, je vous chasserai de la cour, et les moindres des religieux ne voudront pas être à votre compagnie, ni vous ne retournerez pas en votre pays, comme vous croyez, ni n'entrerez pas en ma gloire.

Et par après, toutes choses arrivèrent ainsi.

## CVI.

*Comment l'épouse de Jésus-Christ obtint une vraie portion de la croix de Jésus-Christ, laquelle, maintenant méprisée, apparaîtra terrible.*

En Suède, un certain jeune homme, du diocèse de Lincopen, avait de la succession de son père une croix dorée, en laquelle il y avait des reliques du vrai bois de la sainte croix. Ce jeune homme, forcé par la pauvreté, vendit cette croix, et donna le bois à une dévote femme, laquelle, craignant de le tenir chez elle, le donna à sainte Brigitte. Mais sainte Brigitte doutant si c'était du vrai bois de la croix ou non, Jésus-Christ lui dit : Ce jeune homme a fait un échange désavantageux, car il a donné une pierre très-précieuse et n'a reçu que de la boue ; il a donné du bois par lequel il eût pu vaincre ses ennemis, et il a reçu un or qui doit être méprisé ; il a perdu le désir des anges, pour recevoir le désir de ses yeux : c'est pourquoi le temps est venu où le bois qui est maintenant méprisé paraîtra terrible, car peu pensent avec

combien de douleur j'étais attaché à ce bois, quand mon cœur fut ouvert et que mes nerfs furent étendus.

Sainte Brigitte fit donc mettre honorablement ce bois de la sainte croix dans une boîte, afin qu'il ne fût pas porté par des indignes.

## CVII.

*Comment Jésus-Christ permit que son épouse fût troublée, se trouvant à Rome sans maison l'espace d'un mois, avec sa famille; et après, il la consola.*

SAINTE BRIGITTE étant à Rome dans la maison d'un cardinal près de l'église de Saint-Laurent l'espace de quatre ans, le vicaire du cardinal lui dit qu'il fallait qu'elle se retirât dans un mois, elle et sa famille, et qu'elle cherchât logis ailleurs. Elle, entendant cela, resta fort triste, parce qu'elle avait une fille belle, jeune, noble, et agréable à tous ceux qui la regardaient : c'est pourquoi elle craignait de ne pouvoir point trouver une maison semblable à celle qu'elle avait pour conserver son honneur et celui de sa fille. Et alors elle pria Dieu avec larmes de lui donner quelque remède, lequel désirant éprouver, sa servante lui dit : Allez et expérimentez pour ce mois si vous et votre confesseur, en roulant par la ville, pourrez trouver une maison qui vous soit commode. Et elle, obéissant à son maître, accompagnée de son maître spirituel, chercha par toute la ville avec peine et douleur durant le mois, et n'en put trouver aucune qui lui fût commode. Sa fille, dame Catherine, voyant la tristesse de sa mère,

et craignant pour son honneur, versa souvent des larmes en abondance. Enfin, deux jours avant que le terme expirât, et après avoir fait plier ses hardes et son bagage pour délaissier la maison et aller loger dans les logis des pèlerins, pressée de douleur, elle se mit en prière, demandant avec larmes le secours du ciel. Alors Jésus-Christ lui apparut et lui dit : Vous êtes toute troublée de ce que vous n'avez pu trouver une maison commode : sachez que j'ai permis cela pour votre profit et pour votre plus grande couronne, afin que, par expérience, vous vissiez la pauvreté et les douleurs que ressentent les pauvres pèlerins qui voyagent hors de leur pays, et que vous en eussiez compassion. Toutefois je vous déclare que vous ne sortirez point de cette maison ; mais on vous enverra des messagers de la part du maître de la maison pour y demeurer encore, consolée, comme vous avez fait, en paix et repos avec toute votre famille, et demeurerez là en sûreté avec tous les vôtres, ni désormais personne ne vous inquiétera.

Sainte Brigitte s'en alla, toute joyeuse, trouver Monsieur Pierre, son Père spirituel, auquel elle déclara cette révélation. Et tout soudain un messenger frappa à la porte du logis, portant des lettres du maître de la maison, par lesquelles il la consolait, lui écrivant de ne bouger point de sa maison, mais qu'elle s'y établît et y habitât en paix et en repos.

## CVIII.

*Combien le bienheureux Prinulphe, évêque de Scaren, était agréable à Dieu et à la Sainte Vierge Marie.*

IL arriva que sainte Brigitte, étant, un jour de la Purification, en l'église de la ville de Scaren, sentit une odeur très-suave et inaccoutumée, dont l'admiration ne l'eut pas sitôt saisie qu'elle fut quant et quant ravie en extase. Et elle voyait pour lors la Vierge Marie, et avec elle un homme d'une insigne beauté, revêtu des habits pontificaux. Et alors la Sainte Vierge lui dit : Je veux que tu saches, ô fille, que cet évêque m'a honorée durant sa vie, et a témoigné cet honneur par œuvre. L'odeur que tu as sentie a fait voir combien sa vie a été agréable à Dieu. Mais maintenant, bien que son âme soit devant Dieu, son corps toutefois est ici, gisant à terre sans aucun honneur; et ainsi, cette perle que j'affectionne se trouve parmi les pourceaux.

*(Il est parlé du même évêque au Livre II, Chap. XXX.)*

## CIX.

*Comment l'écrivain de cette révélation est guéri d'une grande douleur de tête.*

LE R. P. prieur Pierre raconte qu'endurant depuis son enfance une grande douleur de tête sans intermission quelconque, il pria sainte Brigitte, qui était au monastère d'Alvastre, de

faire oraison pour lui à ce sujet. Voici que lorsque sainte Brigitte priait, Jésus-Christ lui apparut et lui dit : Va, et dis au Frère Pierre qu'il est délivré de son mal de tête. Qu'il écrive donc allégrement les livres qui contiennent mes desseins, que je t'ai révélés, parce qu'il n'aura manqué d'aide et d'assistance.

Et depuis ce temps-là jusqu'à l'âge de trente ans, il ne sentit aucun mal de tête.

## CX.

*Comment il faut que les pauvres prennent ce qu'on leur offre avec actions de grâces.*

SAINTE Brigitte, retournant de la cité de Jérusalem à Rome, doutait si elle devrait retenir une certaine quantité d'argent qu'une reine, portée de compassion, lui fit délivrer en la cité de Naples, lequel argent avait été mis là pour subvenir à la ville. Notre-Seigneur lui apparut et lui dit : Faut-il rendre pour une amitié une inimitié, ou pour un bien un mal, ou mettre de la neige dans un vase froid pour le rendre plus froid ? Partant, bien que cette reine t'ait donné d'un cœur froid ce qu'elle t'a présenté, il te le faut pourtant recevoir avec charité et révérence, et prier pour elle, afin qu'elle puisse être enflammée du feu du Saint-Esprit, parce qu'il est écrit que l'abondance d'autrui doit suppléer le défaut des pauvres, et qu'aucune bonne œuvre ne sera mise en oubli devant Dieu.

## CXI.

*Les biens des ecclésiastiques sont les biens propres de Jésus-Christ, dont il veut que les pauvres soient sustentés.*

SAINTE Brigitte une fois en pèlerinage, après avoir consumé pour l'honneur de Dieu tout l'argent qu'elle avait pris, se trouvant dans le besoin, souffrait. Jésus-Christ, pour l'amour duquel elle avait donné ses moyens aux étrangers, lui apparut, lorsqu'elle était en prière, et lui dit : Bien que le monde soit à moi et qu'il soit en mon pouvoir de donner tout à qui bon me semblera, toutefois ce que l'on offre par amour et charité m'est plus agréable, et je requiers plus librement ce qui est à moi. Or, maintenant, parce que vous avez avec allégresse employé vos moyens pour mon honneur, aussi vous recevrez du mien, lorsque vous serez en nécessité. Ayez donc soin que l'on parle à l'archevêque de cette cité en cette sorte : Comme toutes les églises sont à moi, de même toutes les aumônes m'appartiennent. Donnez-moi donc, et à moi et à mes amis, ce qui est à moi, parce que, bien que ce me soit chose agréable de bâtir des églises, il m'est pareillement agréable d'assister mes amis qui se trouvent en nécessité, qui ont exposé tous leurs moyens pour l'amour de moi. Souviens-toi que j'ai adressé Élie à la pauvre veuve, lequel je nourrissais auparavant par le ministère des corbeaux, non qu'il n'y eût pour lors quelques-uns qui étaient plus riches que cette veuve, et que je n'eusse le pouvoir de le conserver sans nourriture et sans la veuve, le-

quel avait demeuré quarante jours sans manger; mais j'ai fait cela pour éprouver la charité de la veuve, laquelle, moi qui, étant Dieu, pénètre dans les cœurs, je voyais être manifestée aux autres. Toi donc qui es père et maître de la veuve, fais, avec ce qui m'appartient, du bien aux veuves, car bien que je puisse toutes choses sans toi, et toi sans moi ne puisses rien, je désire toutefois contempler en iceux ta charité.

## CXII.

*Combien c'est mal fait d'inquiéter les amis de Dieu.*

LORSQUE sainte Brigitte était à Rome, son cuisinier lui parla effrontément en cette sorte: Maîtresse, maintenant M. Charles, votre fils, est pendu.

Sainte Brigitte lui répondit: Dieu l'en veuille garder! De qui as-tu appris ces nouvelles?

Des pèlerins, dit-il, me l'ont dit.

Par après, sur la fin de l'année, ce même cuisinier décéda, contrit et s'étant confessé.

Sainte Brigitte, soigneuse du salut de son âme, pria pour lui. Sept jours étant passés, elle eut une vision: elle vit comme une poutre mise à travers sur l'enfer, au lieu de laquelle était assise l'âme du défunt. Pour lors vint la Vierge Marie qui lui dit: Il n'y a personne qui croie avec quelle crainte et frayeur cette âme est ici assise, et elle y est, parce qu'étant dans son corps, elle a inquiété les favoris de Dieu; toutefois sache qu'elle est du nombre de celles qui seront sauvées.

## CXIII.

*Que le chant des Sœurs de Saint-Sauveur, et les heures que maître Pierre, confesseur de sainte Brigitte, a dictées, et les matines avec les règles, procèdent du Saint-Esprit.*

MARIE a dit à sainte Brigitte : Envoyez à ce mien ami mes heures, et dites-lui que le même qui les a dictées a dicté aussi la règle; et le même Esprit qui t'a permis d'écrire les leçons, lui a montré à dicter le chant avec des choses admirables, car l'air s'assembla en telle quantité autour de ses oreilles, que sa tête et sa poitrine en étaient remplies, et son cœur s'échauffait à l'amour de Dieu: et suivant que ce souffle lui a montré, sa langue proférait les paroles et formait le chant: partant, il n'en faut rien ôter, mais dis-lui de les montrer à mon bien-aimé vrai évêque Hemminge, que, s'il veut y ajouter quelque chose ou polir, il le peut.

Quant à ce qui est écrit là de mon enfance, il n'y a rien qui ne soit vrai, et cela ne contredit aucunement l'Église. Et bien que le latin ne soit pas du meilleur, néanmoins les paroles proférées par la bouche de ce mien ami me plaisent plutôt que si elles sortaient de la bouche d'un maître mondain. Davantage les heures doivent être gardées avec la règle dans le monastère d'Alvastre, jusqu'à ce que le lieu de mon monastère soit parachevé.

## CXIV.

*L'Esprit de Dieu illumine doublement l'entendement de l'homme. La lecture et le chant des Sœurs de l'ordre de Saint-Sauveur sont du Saint-Esprit.*

LA Vierge Marie parlait à l'épouse de Jésus-Christ : Il n'est pas plus difficile à Dieu de faire que de dire. Il avait fait des vermisses vénéneux, afin qu'ils sachent où ils peuvent paraître, selon qu'il sera besoin et nécessaire, et il s'abaisse d'autant plus librement aux hommes pour éclairer leur conscience, qu'ils se plaisent à l'intelligence de ses paroles. Et il fait cela pour deux manières : 1° comme il te semble que quelqu'un te montre ce que tu as à dire ; 2° comme il semblait à ton maître de qui les oreilles et le cœur se remplissaient d'air, et le cœur à guise d'une vessie s'enflait d'une ardente charité envers Dieu, d'où il apprit ces paroles qu'auparavant il ignorait, à savoir, comment il devait disposer les antiennes, les répons, les hymnes et les versets, et ranger le chant : c'est pourquoi rien n'y doit être augmenté ni diminué. Il est toutefois permis que si d'aventure il y a quelque mot qui semble obscur, on l'éclaircisse.

## CXV.

*Du même maître Pierre.*

L'ANGE parlait à sainte Brigitte, lui disant : Dis à ton maître que lui et moi sommes un

membre de Dieu , lui à l'extérieur et moi à l'intérieur. Qu'il écrive donc les paroles que je te dis , et qu'il peut ôter ou ajouter ce qu'il lui plaira , car nous sommes conduits par un même esprit.

## CXVI.

*Quelle douceur et amour a exercés Dieu envers sainte Brigitte , et au contraire.*

SAINTE Brigitte parlait à la Divinité , disant : O mon Dieu très-doux , quand tu daignes visiter mon cœur , je ne puis empêcher mes bras d'embrasser ma poitrine , à cause de la divine douceur de la charité que je sens en mon cœur. Il me semble que tu es tellement imprimé et collé en mon âme , que tu es son cœur , sa moelle et tous ses intestins , en sorte que tu m'es plus cher que n'est mon âme avec mon corps. Je serais heureuse si je faisais quelque chose qui te plût. Donc , mon très-cher Seigneur , aide-moi , afin que tout ce que je ferai tourne à ton honneur.

Dieu répondit : Ma fille , comme la cire prend la forme du cachet , ainsi ton âme se transformera au Saint-Esprit , comme plusieurs diront après ta mort : Voici que maintenant nous voyons que le Saint-Esprit était en elle , et ma chaleur doit être conjointe à la tienne , en sorte que tous ceux qui s'en approchent seront de là échauffés et illuminés.

FIN DU TOME QUATRIÈME ET DERNIER.

---

HÆC OMNIA CORRECTIONI S. R. ECCLESIE  
SUBMITTANTUR.

---

# TABLE

## EN FORME DE LIEUX COMMUNS

### DES PRINCIPALES REMARQUES DES MATIÈRES CONTENUES EN CE LIVRE.

#### A.

- Age (l') de discrétion ouvre les yeux de l'esprit, *tom. ii. pag. 207.*
- Abbesse des religieuses de Saint-Sauveur, *t. iv. p. 204*; son devoir, *t. iv. p. 206.*
- Abeilles : obéissance qu'elles portent à leur roi, et les biens qu'elles en reçoivent, *t. i. p. 291, 292, 294, etc.*
- Abraham, avec tous les patriarches, demande justice à Dieu des méchants princes, *t. ii. p. 110.*
- Abstinence enfreinte avec le commandement d'un Père spirituel, n'est pas péché, *t. ii. p. 407.*
- Abstinence du péché est louable, *t. iv. p. 270.*
- Abstinence qui mérite récompense, *t. iv. p. 279.*
- Abstinence qui satisfait pour les péchés, *t. iv. p. 268.*
- Abus qui se sont glissés en l'Église, *t. ii. p. 219.*
- Acheter des païens pour son service est un grand péché, *t. iv. p. 81.*
- Avertissement pour le regard des tentations, *t. ii. p. 157.*
- Avertissement à un évêque, *t. iii. p. 64.*
- Avertissement au pape Grégoire XI, *t. iii. p. 95, 94, 95, 96.*
- Avertissement aux conducteurs des âmes, *t. ii. p. 9, 10.*
- Adultère très-pernicieux que se retirer de Dieu, *t. i. p. 227.*
- Affections requises à l'âme dévote, *t. ii. p. 362.*
- Affection des choses terrestres comparée à des cendres, *t. iv. p. 265.*
- Affliction de l'homme spirituel, *t. ii. p. 209.*
- Affliction des élus émeut Dieu à compassion, *t. i. p. 246.*
- Afflictions. Comment on doit se munir contre les afflictions, *t. ii. p. 12.* Comme elles sont cause du mérite, *t. ii. p. 136, 169.* Pourquoi elles assaillent l'homme juste, *t. iii. p. 111, 112, 114.* Pourquoi elles viennent plutôt aux uns qu'aux autres, *t. iii. p. 154.*
- Agnès (sainte) met à l'épouse de Jésus-Christ une couronne faite de sept pierres précieuses, *t. iii. p. 15.*
- Âme : pour quelle fin elle a été créée, *t. ii. p. 288*; elle a

- ses membres intérieurement et spirituellement , t. iii. p. 2, 3.
- Ame (l') convertie du monde à la vie spirituelle , est sous la protection de Jésus-Christ, t. iii. p. 14.
- Ame présentée au Juge, suivie de quatre Ethiopiens, t. iii. p. 279.
- Ame (l') du moine doit être enrichie de vertus, t. iii. p. 11.
- Ame (l') d'un certain religieux possédée du diable par deux sortes de droits , t. iii. p. 298, 299.
- Ame (l') retenue en purgatoire , et qui apparut à saint Brigitte, t. ii. 147, 148.
- Ame (l') présentée devant le Juge, *ibid.*
- Ame (l') dévote est épouse de Jésus-Christ, t. i. p. 4, 5, 6. Ses qualités, t. i. p. 6, 7. t. ii. p. 367, 369, 370, 407, 408. Comme elle est semblable à un agneau qui met sa tête en la gueule des lions, t. ii. p. 229; à un flageolet, t. ii. p. 393; au phénix, t. ii. p. 370; elle doit avoir les perfections requises à une épouse, t. ii. p. 361; biens qu'elle possède, t. ii. p. 364. Comme elle est nourrie en la vie spirituelle par un ange , t. iii. p. 218.
- Ames (les) détenues en purgatoire ont besoin d'une triple miséricorde, t. i. p. 162.
- Ames (les) justes composent l'Eglise, t. ii. p. 90.
- Amis de Dieu tourmentés par les méchants , t. i. p. 8, 9, 123.
- Amis de Dieu (devoir des), t. i. p. 200.
- Amis (les) de Dieu reçoivent Jésus-Christ de tout leur cœur, t. i. p. 220, 221.
- Amis (quels sont les) de Dieu, t. ii. p. 75, 329.
- Amis de Dieu tourmentés en ce monde, t. ii. p. 111.
- Amis (les) de Dieu sont en petit nombre, t. ii. p. 331.
- Amis de Dieu semblables à quelques écoliers, t. i. p. 95; *id.* à des pousins, t. ii. p. 241; à des abeilles, t. ii. p. 367, 368.
- Amis (les) de Dieu sont comme les bras de Jésus-Christ, t. ii. p. 376, 377.
- Amis qui doivent être comme mère à un roi, t. iv. p. 102.
- Amitié froide , t. i. p. 316.
- Amour de Dieu envers nous, t. ii. p. 308, 368, 370, 402, 405. t. iii. p. 53.
- Amour de Dieu : en quelle manière il diffère de l'amour du monde, t. i. p. 200, 276, 277.
- Amour de Jésus-Christ envers sa Mère, t. i. p. 20, 21.
- Amour qu'on doit porter à Dieu, t. i. p. 3.
- Amour de Jésus-Christ, t. i. p. 200, 276.
- Amour que Dieu porte à l'âme dévote, t. ii. p. 363, 364.
- Amour (l') que Dieu nous a porté ne se peut reconnaître, même des saints, t. iii. p. 224.
- Amour divin présenté en un vase riche , t. iii. p. 49.

- Amour divin signifié par un toit, *t. III. p. 98.*  
 Amour de la Vierge Marie, *t. III. p. 133.*  
 Ange qui accuse l'âme dont il avait été fait gardien, *t. III. p. 274.*  
 Ange gardien qui prie Dieu pour sainte Brigitte, *t. I. p. 33. 104.*  
 Ange gardien d'un roi, *t. IV. p. 180.*  
 Anges et nombre des anges, *t. IV. p. 190;* à l'instant de leur création, ils virent en leur conscience quel était Dieu, *t. IV. p. 254.* Ils ont été créés libres, *t. III. p. 126.* La cause de leur chute, *t. I. p. 284; t. III. p. 126.* Ils honorent Dieu pour trois raisons, *t. I. p. 71.* Ils donnent témoignage à Dieu de trois choses, *t. I. p. 133, 134.*  
 Anges (des) louant Dieu au Mont Gargan, apparurent à sainte Brigitte, *t. III. p. 65.*  
 Assomption de la Vierge Marie en corps et en âme, *t. I. p. 21.*  
 Attouchement spirituel, *t. I. p. 269.*  
 Aumônes : comment elles doivent être faites, *t. IV. p. 234.*  
 Par qui elles doivent être distribuées, *ibid.*  
 Auteur (premier) de la vie monastique, *t. I. p. 234.*  
 Avarice d'un certain évêque, *t. II. p. 291.*

## B.

- Bains (les) ne doivent être défendus, même à ceux qui se portent bien en certaines causes et en certain temps, *t. IV. p. 210.*  
 Baptême de trois sortes, *t. II. p. 95;* à quelle fin il a été institué, *t. III. p. 166;* effets du baptême, *t. II. p. 321.*  
 Barthélemy (saint), *t. IV. p. 236.*  
 Beauté de la Vierge Marie, *t. II. p. 187.*  
 Beauté terrestre comparée à une vitre peinte par dehors, *t. II. p. 235.*  
 Beauté (la) du monde doit être évitée pour parvenir plus facilement au ciel, *t. III. p. 115.*  
 Bénédiction de Dieu, *t. I. p. 19.*  
 Bénédiction pour la table, *t. II. p. 9.*  
 Bénédiction de l'Abbesse, *t. IV. p. 218.*  
 Bénéficiaires qui abandonnent leurs églises à raison des honneurs du monde, *t. IV. p. 83.*  
 Benoît (saint) grand ami de Dieu, *t. II. p. 184.*  
 Bible (la) est une écriture dorée, *t. IV. p. 198, 213.*  
 Biens du monde amers comme du poison, *t. I. p. 40.*  
 Biens mal acquis doivent être restitués, *t. II. p. 237.*  
 Biens temporels : pour quelle fin ils sont donnés à l'homme, *t. II. p. 51.*  
 Biens qui profitent à salut, *t. IV. p. 268.* Comment les biens doivent être employés, *t. IV. p. 174.*

- Blasphème des méchants , t. 1. p. 14. Pourquoi le blasphème est permis de Dieu, t. III. p. 150.  
 Botuidus, saint personnage du royaume de Suède, apparaît à sainte Brigitte, t. IV. p. 286.  
 Bouche : à quelle fin elle est donnée à l'homme , t. III. p. 103.

## C.

- Cardinaux et leurs devoirs, t. II. p. 242.  
 Catacombes, t. II. p. 415.  
 Catherine (sainte), fille de sainte Brigitte, comparée par Notre-Seigneur à une palme, t. II. p. 289.  
 Chant de l'Eglise, t. IV. p. 198.  
 Chant des filles de Saint-Sauveur, t. IV. p. 200.  
 Charité (la) contient diverses vertus, t. II. p. 89, où se trouve la charité, t. II. p. 102.  
 Charité divisée en quatre, t. II. p. 102.  
 Charité comparée à une serrure, t. I. p. 357. *id.* à une cotte de mailles, t. II. p. 311.  
 Charité envers le prochain recommandée de Dieu, *ibid.* comparée à un pourpoint, *ibid.* à un marteau, *ibid.*  
 Charité empêchée en quatre manières, t. II. p. 328.  
 Charité (la) s'acquiert avec trois choses, t. III. p. 25.  
 Charité vraie et parfaite, t. IV. p. 257.  
 Charité de sainte Brigitte, t. IV. p. 264.  
 Charité (la) de l'homme doit correspondre à la charité de Jésus-Christ, t. IV. p. 282.  
 Charité (la) de l'homme fait entrer Dieu dans l'âme, t. IV. p. 284.  
 Chevaliers, et quels ils doivent être, t. I. p. 238. Ils sont avertis de Dieu en trois manières, t. I. p. 258. Dieu leur offre trois choses pour les soulager, t. I. p. 259. Leurs vêtements spirituels, t. II. p. 309. Solennité pour faire un chevalier, t. I. 260, 263. Office d'un qui désire être chevalier, *ibid.*  
 Chevaux (les) de grand prix ne sont pas convenables à un prélat, t. IV. p. 35.  
 Chœur de l'Eglise, et quel il doit être, t. IV. p. 226.  
 Chrétiens (les) doivent suivre la vie des saints pour aller en paradis, t. II. p. 134.  
 Chrétiens qui traitent maintenant Jésus-Christ à la façon des Juifs, t. I. p. 191. t. II. p. 391. Entre les chrétiens se trouvent trois sortes de personnes, t. I. p. 202. Les bons chrétiens et quels ils sont, t. I. p. 295. Les bons chrétiens se doivent donner de garde de la malice des mauvais, t. I. p. 298. Mauvais chrétiens, t. I. p. 224. Les mauvais chrétiens ignorent le Saint-Esprit, t. I. p. 294.  
 Cieux apparus troublés à sainte Brigitte, t. IV. p. 119, et comme s'ils n'eussent été qu'une maison, t. IV. p. 180.

- Cité comparée à Gomorrhe, *t. iv. p. 50.*  
 Clercs et leurs devoirs, *t. i. p. 304.* Ils ont changé la divine sagesse en une vanité d'espérance, *t. i. p. 186.* Péchés horribles qu'ils commettent. *t. ii. p. 214, 245.*  
 Clergé lépreux et muet, *t. i. p. 302.*  
 Clergé menacé de Dieu, s'il ne s'humilie, *t. iii. p. 64.*  
 Cœur agréable à Dieu, *t. iv. p. 212.*  
 Cœur très-pur et comme de l'or purifié, *t. iv. p. 215.*  
 Cœur (le) de l'homme doit être donné à Dieu, *t. ii. p. 125.*  
 Cœur de l'homme, d'une cupidité insatiable, *t. iv. p. 257.*  
 Cœur : pourquoi il a été donné à l'homme, *t. iii. p. 105.*  
 Cœur (le) de la Sainte Vierge était comme le cœur de Jésus-Christ, *t. iv. p. 199.*  
 Cœur de sainte Brigitte, *t. iv. p. 264, 265.*  
 Cœur de l'évêque, *t. ii. p. 19.*  
 Cœur d'un prêtre compare à l'eau d'une fontaine, *t. ii. p. 293.*  
 Cœur du vrai pénitent comparé au soleil, *t. ii. p. 356.*  
 Coffre d'ivoire plein de reliques qu'avait sainte Brigitte, *t. iv. p. 272.*  
 Colloque agréable de Dieu le Père avec le Fils, *t. i. p. 112.*  
 Colloque d'un Ethiopien avec un jeune homme, *t. iv. p. 269.*  
 Commandement que sainte Brigitte eut d'aller à Rome, *t. iv. p. 202.*  
 Commandement d'écrire les Révélations de sainte Brigitte, *t. iv. p. 250.*  
 Commandements (les) de Dieu doivent toujours être en la pensée de l'homme juste, *t. iii. p. 35.*  
 Comparaison de Jésus-Christ à une glace et à un glaive tranchant, *t. i. p. 123.* *Id.* à un puissant seigneur, *t. i. p. 181.* au Seigneur, qui est père et juge, *t. i. p. 185.* (*Voyez Jésus-Christ.*)  
 Comparaison du pécheur à un pilote qui fait entrer l'eau dans le navire, *t. i. p. 34.*  
 Comparaison d'un qui se délecte au péché, à une terre aride, *t. i. p. 129.*  
 Comparaison des méchants prêtres aux Israélites qui adoraient le veau d'or, *t. i. p. 151, 152.* *Id.* aux Gentils qui adoraient Belzébuth.  
 Comparaison de l'espérance à une porte, et de la charité à une serrure, *t. i. p. 337.*  
 Comparaison d'un bon évêque à une mère qui sèvre son enfant, *t. ii. p. 10.*  
 Comparaison de l'évêque mondain à un éventoir plein de vent auprès du fourneau, *t. ii. p. 29;* *id.* à une tortue, *t. ii. p. 30.*  
 Comparaison de l'âme à un anneau, et du corps à un drap, *t. ii. p. 119.*

- Comparaison de trois sortes de personnes qu'il y a dans le monde, à trois navires, *t. II. p. 371.* (Voyez *Similitude.*)  
 Comportement d'un prêtre en l'église, *t. II. p. 350.*  
 Comte de Nole, chargé de porter une révélation écrite au pape Grégoire XI, *t. III. p. 89, 90.*  
 Conception immaculée de la Vierge Marie, *t. I. p. 19.*  
 Conception du Fils de Dieu dans le ventre virginal, *t. I. p. 23, 24, 103.*  
 Confesseur des religieuses de Saint-Sauveur, *t. IV. p. 206.*  
 Confesseurs (les) dissimulés sont décepteurs, *t. IV. p. 53.*  
 Confession vraie, et les biens qu'elle apporte, *t. II. p. 355, t. II. p. 347, t. III. p. 225.*  
 Confession (la) fréquente conserve la grâce de Dieu, *t. III. p. 150.*  
 Confiance que nous devons avoir en Dieu, *t. II. p. 320.*  
 Conscience (la) déclare les péchés de l'âme, *t. II. p. 247.*  
 Conscience (la) dépravée peut beaucoup en l'homme, *t. III. p. 182.*  
 Conscience et l'âme différentes, *t. I. p. 94.*  
 Conseil donné à un roi pour vivre justement en son règne, *t. IV. p. 95.*  
 Conseil (le) des hommes de bien ne doit pas être suspect, *t. IV. p. 101.*  
 Conseil (le) des âmes spirituelles provient seulement de Dieu, *t. IV. p. 51.*  
 Conseil que Dieu donne à un roi, opposés aux conseils du diable, *t. IV. p. 284, 185 et suiv.*  
 Conseils que l'homme converti doit faire et observer, *t. III. p. 57.*  
 Conseils (les) éternels sont cachés, *t. III. p. 169.*  
 Conseils de la Vierge Marie à sainte Brigitte, *t. III. p. 192.*  
 Conseillers que le roi doit avoir, *t. IV. p. 95, 109, 110, 111.*  
 Consolation que donne la Vierge Marie à sainte Brigitte en sa dernière maladie, *t. IV. p. 281.*  
 Consolation de Dieu après l'affliction, *t. II. p. 197.*  
 Consolation du Saint-Esprit, *t. III. p. 229.*  
 Consolation (la) vraie doit être recherchée seulement en Dieu, *t. II. p. 364.*  
 Consolations (les) spirituelles et temporelles peuvent être aux âmes de Dieu, *t. II. p. 162, 163.*  
 Constance nécessaire à l'âme dévote, *t. II. p. 407.*  
 Constance de sainte Luce, vierge, *t. II. p. 137.*  
 Consulter les sorciers et enchanteurs est un péché très-abominable, *t. IV. p. 82.*  
 Contenance (la) a pour fondement l'humilité et la discrétion, *t. IV. p. 208.*  
 Contenance agréable à Dieu, *t. II. p. 191.*  
 Contrition, *t. I. p. 17, 173; t. II. p. 93, 143, 374.*  
 Contrition, vrai remède de tous les péchés, *t. II. p. 74, 153, 395; t. III. p. 11.*

- Contrition** (la) contient en soi un ferme propos de ne pécher jamais, *t. ii. p. 366.* Par la contrition, la peine du purgatoire peut être remise, *t. iv. p. 164*; contrition comparée à un marteau, *t. iv. p. 157.*  
**Conversion** d'un cousin de sainte Brigitte, grandement mondain, *t. iii. p. 239.*  
**Conversion** d'un seigneur du monde, *t. iii. p. 246. 247.*  
**Converti** (le) doit garder dix conseils, *t. iii. p. 59.*  
**Conversation** des mauvais ecclésiastiques puante comme une sale prostituée, *t. iii. p. 222.*  
**Conversation** (la) mondaine produit des péchés détestables, *t. ii. p. 429.*  
**Corps** de J. C. présent en l'Eucharistie, *t. i. p. 321*; *t. ii. p. 270.* Pourquoi le corps de Jésus-Christ n'a pas crû tout d'un coup, *t. iii. p. 141, 142.*  
**Corps** de l'homme, et comme il doit être entretenu, *t. ii. p. 205.* Folie du corps de l'homme, *t. ii. p. 365.* Comme le corps de l'homme peut être porté à l'honneur de Dieu, *t. iv. p. 262.* Corps de l'homme semblable à une nuée, *t. i. p. 316*; *id.* à un navire, *t. ii. p. 234*; *id.* à un animal indompté, *t. iv. p. 262.*  
**Correction** (la) de Dieu ne nous doit contrister, *t. ii. p. 260.*  
**Couronne** de gloire donnée à celui qui a seulement une bonne volonté, *t. ii. p. 22.*  
**Couronne** de l'épouse de Jésus-Christ, composée de sept pierres précieuses, *t. iii. p. 15.*  
**Couronnes** données à la Vierge, *t. iii. p. 129.*  
**Couronnes** de Jésus-Christ. *t. iv. p. 104.*  
**Coutume** louable et dévote peut être changée par obéissance, *t. iv. p. 275.*  
**Coutumes** pernicieuses doivent être bannies du royaume, *t. iv. p. 103.*  
**Convent** décrit en toutes ses parties, *t. i. p. 48.*  
**Crainte** de Dieu nécessaire à l'âme dévote, *t. iii. p. 50, 107.*  
**Crainte** de Dieu requise au vrai soldat, *t. i. p. 243.*  
**Crainte** qui est une introduction au ciel, *t. ii. p. 356.*  
**Crainte** bonne à raison de deux choses, *t. ii. p. 356.*  
**Crainte**, qui n'est pas agréable à Dieu, *t. ii. p. 358.*  
**Crainte** qui attire Dieu dans l'âme, *t. iv. p. 159, 160.*  
**Création** suppose quelque rapport, *t. iii. p. 108.*  
**Créatures**: toutes les créatures étaient grandement bonnes, et la fin pour laquelle elles ont été produites, *t. iii. p. 109, 170, 171.*  
**Cupidité** mondaine comparée à la mer Rouge, *t. iv. p. 200.*  
**Cimetière** du monastère, *t. iv. p. 242.*

## D.

- Damnation des âmes ne plaît à Dieu , t. i. p. 59.  
 Damnation de plusieurs à raison d'un seul , t. iii. p. 97.  
 Danses accompagnées de trois choses , t. i. p. 78.  
 David : louanges de David , t. iii. p. 27.  
 Démon de trois sortes , t. iv. p. 261.  
 Dèité , et comme elle peut être appelée vertu , t. i. p. 282.  
 Délectation charnelle et spirituelle , t. iii. p. 9, 10.  
 Délectations que l'homme doit avoir avec une grande considération , t. iv. p. 14.  
 Désert plus propre au peuple d'Israël que l'Égypte , t. iv. p. 168.  
 Désir de l'âme dévote , t. i. p. 338.  
 Désirs mauvais aussi dangereux que la mort , t. iii. p. 53.  
 Détracteur comparé à un archer , t. i. p. 35.  
 Devoirs des supérieurs , t. ii. p. 51.  
 Diable désigné sous la figure d'un magicien , t. i. p. 57.  
 Le diable est larron , t. i. p. 2. Les maux que le diable apporte au monde , t. i. p. 10. Ses ruses , t. i. p. 34, 44, 174, t. ii, p. 175 ; comme il entre dans les corps des hommes et en sort diversement , t. i. p. 94, 95 ; il confesse l'amour réciproque de Jésus-Christ et de son épouse , t. i. p. 100, 101 ; il a deux yeux, deux oreilles et un cœur spirituel , t. i. p. 100 ; la cause de son trébuchement , t. i. p. 144 ; il ne peut demander pardon à Dieu , t. i. p. 102 ; trois choses pour le chasser , t. i. p. 179 ; il demande une âme qu'il dit être à soi , t. i. p. 209 ; comme il est désigné par Pharaon , t. i. p. 247 ; comme il tente sainte Brigitte sur le mystère de l'Eucharistie , t. ii. p. 270, 271 ; son aveuglement , t. ii. p. 279 ; pourquoi Dieu permet qu'il mente , t. ii. p. 227 ; il se retire avec confusion d'un homme qui prie , t. iii. p. 195 ; il est contraint de dire la vérité devant sainte Brigitte , t. ii. p. 280 ; il est père du mensonge , t. ii. p. 326 ; il s'efforce de décevoir les pécheurs convertis par deux différentes manières , t. ii. p. 346 ; il est bourreau de la justice de Dieu , t. iii. p. 2 ; pourquoi il se montre plus présent aux uns qu'aux autres , t. iii. p. 175 ; il est difforme comme un charbon , t. i. p. 178 ; il est comparé à un renard , t. ii, p. 290 ; *id.* à un chien de chasse échappé , t. ii. p. 158 ; il se dit possesseur d'un certain lieu par triple droit , t. iv. p. 220 ; il est chassé et confondu , t. iv. p. 221 ; il n'aurait point de mesure en ses supplices , s'il n'était retenu par la vertu divine , t. iv. p. 163 ; comme il dispute contre la justice de Dieu , t. iv. p. 186.  
 Diables qui possèdent l'âme d'un mauvais prêtre par neuf sortes de droits ou transgressions , t. iii. p. 76.

- Discours des diables contre une Âme, *t. II. p. 143.*
- Diacre : son office et sa dignité, *t. III. p. 201.*
- Dieu est très-puissant, très-sage et très-vertueux, *t. I. p. 51, 158, 192; très-véritable et très-juste, t. I. p. 92, 193; il a créé toutes choses bien à propos, t. II. p. 371; il voit en l'homme trois choses, t. I. p. 204; il a toujours manifesté sa miséricorde et sa justice aux hommes, t. I. p. 285; comme il vient au cœur des hommes, t. II. p. 157; il prononce les jugemens spirituels par des similitudes corporelles, t. II. p. 173; il dispose de toutes choses comme il veut, t. II. p. 338; il vient au-devant de ceux qui le désirent, t. III. p. 7; pourquoi il permet que l'on aille au combat avec un esprit de vengeance, t. III. p. 124; pourquoi il permet l'idolâtrie, t. III. p. 119; il est sans commencement et sera sans fin, t. IV. p. 166; il fait toutes choses en miséricorde et justice, t. IV. p. 253; comme il peut être apaisé, t. IV. p. 194.*
- Divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit signifiée par un pupitre, *t. IV. p. 165.*
- Divinité comparée à une couronne, *t. IV. p. 104.*
- Dignité (la) des prêtres est par-dessus les hommes et les anges, *t. III. p. 74.*
- Dignités (les) doivent être seulement désirées pour honorer Dieu, *t. II. p. 20.*
- Discretion que nous devons avoir aux œuvres de Dieu, *t. I. p. 334; t. II. p. 119.*
- Discretion requise en toute sorte d'abstinences, *t. II. p. 418.*
- Discretion requise aux libéralités que fait le roi, *t. IV. p. 97.*
- Dispense qui ne doit être refusée, *t. IV. p. 208.*
- Dispenses (les) sont assurées, si elles procèdent d'une bonne intention, *t. III. p. 46.*
- Dissimulé. Description d'un dissimulé, *t. I. p. 62. (Voyez hypocrite.)*
- Divorce du pape Grégoire XI et de Barnabon, *t. III. p. 97.*
- Docteurs, et leurs devoirs, *t. I. p. 309.*
- Dons du Saint-Esprit signifiés par des talents, *t. II. p. 78.*
- Dons que Dieu a donnés aux prêtres, *t. III. p. 67.*
- Dons du Saint-Esprit donnés au baptême, *t. II. p. 324.*
- Dons que l'on doit présenter à Dieu, *t. II. p. 369.*
- Dons que le diable envoie à un roi, *t. IV. p. 186.*
- Dormir de sainte Brigitte, *t. IV. p. 278.*
- Douceur ineffable de Dieu communiquée à l'âme dévote, *t. III. p. 302.*
- Douceur (la) qu'on ressent en Dieu provient de deux choses, *t. II. p. 310.*
- Douceurs divines, *t. III. p. 111.*
- Douleur d'amour semblable à une marguerite, *t. III. p. 16.*
- Drapeaux que doit avoir un roi qui veut assaillir les infidèles, *t. IV. p. 127.*

Duc, et quel est son devoir, *t. II. p. 333.*

Duc coupable de la mort de son frère, menacé par Jésus-Christ, s'il ne s'amende, *t. IV. p. 51.*

## E.

**Ecclésiastiques** qui doivent accompagner un roi allant faire la guerre aux infidèles, *t. IV. p. 128.*

**Économistes** mauvais de l'Église blâmés, *t. II, p. 36.*

**Église** et ses prérogatives, *t. II. p. 89*; elle reçoit la miséricorde de Dieu par l'intercession de la Vierge Marie, *t. I. p. 68*; elle a de bons et de mauvais chrétiens, *t. I. p. 294*; elle a trois enfants, *t. II. p. 89*; ses ordonnances sont mal observées, *t. II. p. 218*; elle est comparée à une ruche, *t. I. p. 294*; *id.* à une vigne, *t. II. p. 36, 344*; *id.* à une oie; *id.* à un château, *t. II. p. 285.*

**Église** que doivent avoir les religieux et les religieuses de Saint-Sauveur, *t. IV. p. 226.*

**Élzéar**, fils de la comtesse Darian, averti de son devoir, *t. IV. p. 11.*

**Éloges** pour la Vierge Marie, *t. II. p. 30.*

**Endurer**, à l'exemple de Jésus-Christ, *t. I. p. 32.*

**Enfant** aimé de la Vierge, à raison des prières des serviteurs de Dieu, *t. II. p. 258.*

**Enfant** (l') qui meurt au ventre de sa mère ressent encore la miséricorde de Dieu, *t. III. p. 112.* Pourquoi un enfant sort vivant des entrailles de sa mère et l'autre meurt, *ibid.* Pourquoi l'enfant porté le péché de son père, *t. II. p. 165.* Quels eussent été les enfants, si Adam et Ève n'eussent point péché, *t. I. p. 72.*

**Enfants** qui meurent sans le baptême, *t. II. p. 103.*

**Ennemis** (les) de Dieu ont en eux trois démons, *t. I. p. 34*; supplice qu'ils endureront, *t. II. p. 15*; pourquoi Dieu leur permet de vivre, *t. I. p. 59, 61, 68, 205*; entre eux il y a plusieurs amis occultes, *t. I. p. 187*; ils sont comme des vases ouverts de chaque côté, *t. III. p. 201*; quelles sont leurs armes, *t. II. p. 385.*

**Ennemis** qui sont dans le chemin de l'évêque, *t. II. p. 11.*

**Ennemis** de Dieu semblables à des femmes impudiques, *t. IV. p. 78.*

**Ennemis** de ceux qui suivent le chemin du ciel, *t. IV. p. 277.*

**Entendement** meilleur aux uns qu'aux autres, *t. III. p. 157.*

**Envie** (l') règne dans l'enfer, *t. I. p. 283.*

**Envie** que le diable a toujours portée à l'homme, *t. I. p. 285, 286, 239.*

**Envie** du diable contre Dieu, *t. III. p. 276.*

**Écriture** d'or vue par un moine avant de mourir, *t. III. p. 12.*

Écriture sainte, et comment elle doit être expliquée, t. I. p. 120.

Espérance du chrétien, t. I. p. 18, 337; t. II. p. 89.

Espérance parfaite comparée à un heaume, t. II. p. 376.

Espérance parfaite conduit l'âme à Dieu, t. III. p. 4.

Espérance fautive et dangereuse de quelques-uns, t. II. p. 42.

Épouse, ses devoirs et ses qualités, t. I. p. 5.

Épouse de Jésus-Christ, t. I. p. 54; ses qualités, t. I. p. 113.

Ermite d'une vie signalée après sa mort, détenu pour un peu de temps au purgatoire de désir, t. III. p. 43.

Ermite (l') qui sort quelquefois du désert pour l'édification des âmes, est plus agréable à Dieu, t. III. p. 48.

Esprit : le bon esprit se connaît en trois manières, t. I. p. 10; comme le Saint-Esprit entre en l'âme, t. II. p. 79; comme le bon et le mauvais esprit peuvent être discernés, t. II. p. 79, 201, 420; opérations du bon et du mauvais esprit, t. II. p. 132.

Esprit (l') incréé contient trois choses, comme aussi l'esprit créé, t. I. p. 176.

Effets du Saint-Esprit en l'âme, t. I. p. 295; t. II. p. 34, 342.

Esprit (l') de Dieu contient toute sorte de biens, t. III. p. 305.

Esprit-Saint venu aux apôtres en trois manières, t. III. p. 301.

Esprit-Saint comparé à un homme qui a une balance dans sa main, t. III. p. 180.

Esprit (l') et la chair se contrarient, t. II. p. 317.

Étrangers qui chasseront les enfants du royaume, t. I. p. 221.

Étrangers (les) ne s'accordent point avec ceux du royaume, t. IV. p. 111.

Éternité du ciel et de l'enfer, t. II. p. 134.

Évangélistes, et pourquoi ils ne s'accordent pas, t. III. p. 180.

Évêque et son devoir, t. II. p. 5, 6 et suiv.

Évêque mal soigneux de sa charge, menacé, t. I. p. 67; t. II. p. 26, 27.

Évêque revenu à Dieu en trois manières, et converti par prières de la Vierge Marie, t. III. p. 243.

Évêque allant avec un roi contre les infidèles, averti de son devoir, t. IV. p. 129.

Évêque mondain blâmé, t. II. p. 29, 38.

Évêque mondain semblable à un adultère, t. II. p. 26. *id.* à un vermisseau et papillon, t. II. p. 57, 58; à la chenille, *id.*

Évêques qui édifient au diable deux villes, t. I. p. 248; sept évêques désignés par sept animaux, t. III. p. 22.

Excès de cinq sortes, t. IV. p. 267.

Excommunication (l') nuit plus que le glaive corporel, t. II. p. 392.

- Excommuniés (les) ne doivent pas entrer dans l'église, *t. II. p. 220.*  
 Exemple d'une âme jugée qui se fait en quelques bonnes œuvres, *t. II. p. 74.*  
 Exemple d'un moine apostat, *t. II. p. 84.*  
 Exemple pour montrer que Dieu est honoré de la malice des méchants, *t. II. p. 87.*  
 Exemples qui doivent être souvent proposés aux rois, *t. IV. p. 100.*  
 Exemples (les) profitent plus que les paroles, *t. IV. p. 55.*  
 Exemple de la conversion d'un religieux de l'ordre de Cîteaux, *t. II. p. 202.*  
 Exemple d'un roi pénitent, *t. II. p. 222.*  
 Exemple d'un qui entrait dans un monastère pour une plus grande liberté, *t. II. p. 380.*

## F.

- Farder son visage est un abominable péché, *t. IV. p. 77.*  
 Femme qui a supplanté trois sortes de personnes, *t. II. p. 365.*  
 Femme (une) mariée et une vierge peuvent être d'un égal mérite, *t. II. p. 301.*  
 Femme qui délivre un soldat, son mari, de la gueule de Satan, *t. II. p. 360.*  
 Femme condamnée au supplice éternel pour avoir plus aimé la créature que le Créateur, *t. III. p. 224.*  
 Femme que l'abbesse de Saint-Sauveur peut recevoir pour survenir aux sœurs infirmes, *t. IV. p. 238.*  
 Fils de sainte Brigitte assisté de la Vierge à sa mort, *t. IV. p. 36.*  
 Fin diverse de deux évêques, *t. II. p. 77.*  
 Flatteurs (les) doivent être évités comme scorpions, *t. IV. p. 101.*  
 Flatteurs comparés à des loups, *t. IV. p. 109.*  
 Forces (les) doivent être considérées avant d'entreprendre quelque austérité, *t. II. p. 189.*  
 Foi et son excellence, *t. I. p. 41; t. II. p. 282; son vêtement, t. I. p. 113.*  
 Foi, qui ne désire que Dieu, *t. I. p. 243.*  
 Foi de Jésus-Christ très-certaine, *t. I. p. 253.*  
 Foi de l'Église de Saint Pierre, *t. II. p. 185.*  
 Foi qui est le fondement de toutes les vertus, *t. III. p. 4.*  
 France maintenue par la Vierge Marie et saint Denis, *t. II. p. 401.*  
 François (St.), *t. IV. p. 63.*  
 François (St.) apparut à sainte Brigitte, *t. IV. p. 7.*  
 Fruits de la dignité épiscopale, *t. II. p. 15.*

Fruits de trois sortes, produits de la règle de Saint-Sauveur, t. iv. p. 245.

## G.

Gardiens de l'Église qui ne font pas leur devoir, t. i. p. 186.

Gargan (le Mont) est maintenant méprisé, t. iii. p. 66.

Génération charnelle et spirituelle, t. ii. p. 165; pour quelle fin la génération est donnée à l'homme, *ibid.*

Gentils: leur folie, t. i. p. 122; dureté de leur cœur, t. iii. p. 56; comment ils n'osent prendre la foi droite, t. i. p. 199.

Gloire de Dieu, et pourquoi elle ne peut être vue en ce monde, t. iii. p. 119.

Goût (le) spirituel surpasse le temporel. t. i. p. 269.

Gouvernement, et à qui il doit être commis, t. iv. p. 100.

Grâce de Dieu, et les effets qu'elle produit, t. ii. p. 191; comment la grâce est empêchée d'entrer en une âme, t. ii. p. 388.

Grâce (la) de Dieu est la viande de l'âme, t. iii. p. 251.

Grâce de Dieu soustraite aux uns plutôt qu'aux autres, t. iii. p. 154.

Grâce de Dieu ôtée à quelques-uns en la vieillesse, *ibid.*

Grâce prévenante nécessaire, t. ii. p. 308.

Grâce particulière donnée à un certain religieux du monastère d'Alvastre, t. iv. p. 265.

Grâce que Dieu avait donnée à un roi, t. iv. p. 192.

Grâce particulière que Dieu peut faire aux hommes, t. i. p. 289.

Grâces particulières données aux saints ermites et aux Pères anciens pour trois raisons, t. ii. p. 418.

Grâces qui seront données au vrai pénitent, t. ii. p. 390.

Grâces données à sainte Brigitte, t. ii. p. 336.

Grâces distribuées inégalement, t. iii. p. 124.

Grâces que Dieu donne à ceux qui entrent pour une bonne fin dans le monastère de Saint-Sauveur, t. iv. p. 243.

Grégoire XI, pape, averti de son devoir, et les faveurs que la Vierge Marie lui promet, t. iii. p. 88, 89; il reçoit de Dieu une grande miséricorde, *ibid.*; il est blâmé par Jésus-Christ; t. iii. p. 95; il est comparé à un homme paralytique, t. iii. p. 91; commandement fait à Grégoire XI de venir à Rome, t. iii. p. 96, 97.

Gudhmason, mari de sainte Brigitte, t. iv. p. 267.

Géréchinus, religieux de sainte vie, au monastère d'Alvastre, t. iv. p. 265.

Guerre contre les infidèles, t. iv. p. 125.

## H.

- Haine** que les démons portent à Dieu, t. III. p. 276.
- Heures** que Jésus-Christ conseille à sainte Brigitte d'observer en son dormir, veiller, etc. t. IV. p. 278.
- Homme** composé d'âme et de corps, t. III. p. 126; il a reçu le sens, l'entendement et la sagesse de Dieu, t. I. p. 52; quel il était avant le péché, t. I. p. 72, 73; comme il peut tendre au bien et au mal, t. I. p. 207; il méprise Jésus-Christ comme un fils qui méprise sa mère, t. III. p. 234; de quelle façon il doit servir Dieu, t. I. p. 174, 195; il n'a jamais été totalement délaissé de Dieu, t. IV. p. 254; il reçoit des influences et visites, quelquefois du bon Esprit, quelquefois du mauvais, t. IV. p. 149.
- Homme juste** figuré par l'ange qui apparut à Tobie, t. IV. p. 175.
- Homme de bien**, et comme il doit avoir deux pieds, t. II. p. 12.
- Homme nourri** dans le péché comparé à une nuée, t. II. p. 354.
- Homme (l')** qui est cause du péché d'autrui, sera puni rigoureusement, t. III. p. 122.
- Homme (l')** spirituel doit prendre garde que, sous espèce de lumière, il ne se laisse obscurcir, t. II. p. 413.
- Hommes** partagés au monde en trois états, t. I. p. 105, 302; t. II. p. 80.
- Hommes** divisés en cinq états, t. I. p. 216.
- Hommes** de trois sortes, t. II. p. 371. t. III. p. 5.
- Hommes** (cinq), représentant tout le monde, offensent Dieu grièvement, t. I. p. 119.
- Hommes** contredisant Dieu, t. I. p. 136.
- Hommes** (les) ont les moyens de se sauver, t. II. p. 225, 226.
- Hommes** qui ne veulent point entendre Dieu, t. III. p. 5, 6.
- Hommes** de sept sortes, qui sont représentés par sept sortes d'animaux, t. III. p. 17, 18.
- Honte** de l'homme après le péché, t. III. p. 145.
- Honte** spirituelle, t. IV. p. 115.
- Humanité** de Jésus-Christ et ses prérogatives, t. II. p. 282.
- Humilité** et ses degrés, t. I. p. 85; t. IV. p. 197.
- Humilité** vraie, t. I. p. 8, 32, 314, 315; t. II. p. 180, 388.
- Humilité** parfaite, t. IV. p. 217, 218; louanges de l'humilité, t. I. p. 85; promesse pour ceux qui ont l'humilité, t. I. p. 244; t. III. p. 107.
- Humilité** intérieure et extérieure, t. I. p. 98.
- Humilité** profite à trois choses, t. I. p. 315, 316.
- Humilité** (l') comparée à un manteau, t. I. p. 314.

- Humilité (l') de Jésus-Christ doit être imitée, *t. i. p. 4.*  
 Humilité du Fils de Dieu et de la Vierge Marie, *t. iv. p. 71.*  
 Humilité des moines, représentée par leur cucule, *t. iii. p. 45.*  
 Humilité feinte d'un évêque, *t. ii. p. 58.*  
 Humilité bâtie d'une sourcilleuse superbe, *t. iv. p. 224.*  
 Hypocrite (description de l'), *t. i. p. 62; t. ii. p. 198.*  
 Hypocrite semblable au serviteur d'une batteur de monnaie, *ibid.*

## I.

- Ignorance de trois sortes, *t. ii. p. 95.*  
 Ignorance (l') de la règle ne peut excuser les moines, *t. iii. p. 46, 47.*  
 Image de la Vierge qui répond à un certain religieux du monastère d'Alvastré, *t. iv. p. 265.*  
 Imitateurs (divers) de Jésus-Christ, *t. iii. p. 180.*  
 Impatience, et les maux qu'elle apporte, *t. ii. p. 204, 229, 230.*  
 Impie qui accuse Dieu de fausseté, *t. i. p. 42.*  
 Incarnation du Verbe expliquée par Jésus-Christ à sainte Brigitte, *t. i. p. 1, 2, 74.*  
 Inconstance d'un roi signifiée par un globe de verre, *t. iv. p. 144.*  
 Incontinence (l') d'une vierge est abominable devant Dieu, *t. ii. p. 383.*  
 Indulgences, et avec quelle intention elles doivent être gagnées, *t. ii. p. 175; quel bien elles apportent, t. ii. p. 358, 359.*  
 Indulgences données aux pèlerins du saint sépulcre, *ibid.*  
 Infirmierie que doivent avoir les religieux de Saint-Sauveur, *t. iv. p. 230, 231.*  
 Ingratitude des hommes, *t. iv. p. 75, 76.*  
 Ingratitude des méchants, *t. i. p. 43, 275.*  
 Infirmité, et pourquoi elle afflige le corps, *t. iii. p. 110.*  
 Innocent VIII, *t. iii. p. 81.*  
 Intention (l') seule rend l'homme digne de louange ou de blâme, *t. ii. p. 77.*  
 Israélites (les) avaient plusieurs choses qui les excitaient à la dévotion, *t. iv. p. 205; pourquoi ils furent mis hors de servitude, t. iv. p. 168; entre les Israélites, il y avait trois sortes d'hommes, ibid.*  
 Issue des bons et des mauvais, *t. iii. p. 166, 167.*

## J.

- Jacques l'Apôtre, et saint Jacques d'Alphée, *t. iv. p. 236.*
- Jean-Baptiste (St.) et sa voix dans le désert, *t. i. p. 276;*  
comme, dès sa jeunesse, il déplut aux démons, *t. ii. p. 417;*  
comme il présente à Dieu un chevalier à demi mort, *t. ii. p. 309.*
- Jean (St.) l'évangéliste, et comment il a mérité la familiarité de l'amour de Jésus-Christ, *t. iv. p. 237.*
- Jéricho : comment ses murs tombèrent, *t. iv. p. 222.*
- Jérôme (St.), *t. ii. p. 192.*
- Jésus-Christ est immolé tous les jours, *t. i. p. 2.*
- Jésus-Christ, par sa venue, a accompli la loi et toutes les écritures, *t. i. p. 74.*
- Jésus-Christ détourne sa miséricorde des réprouvés, et la tourne vers les élus, *t. i. p. 83.*
- Jésus-Christ crucifié encore tous les jours, *t. i. p. 87, 107.*
- Jésus-Christ a eu trois sortes de biens du monde, *t. i. p. 107.*
- Jésus-Christ, en sa passion, a eu la foi, l'espérance et la charité, *t. i. p. 115.*
- Jésus-Christ a satisfait pour les pécheurs en tous ses membres, *t. i. p. 133.*
- Jésus-Christ est maintenant trahi par plusieurs, *t. i. p. 143.*
- Jésus-Christ est vraiment pain, *t. i. p. 144.*
- Jésus-Christ est épouvantable à ses ennemis, *t. i. p. 171.*
- Jésus-Christ est désiré des Pères avec beaucoup de ferveur, *t. i. p. 180.*
- Jésus-Christ est doux envers les bons et rigoureux envers les mauvais, *t. i. p. 192.*
- Jésus-Christ reçu par les bons et les mauvais à l'autel, *t. i. p. 212.*
- Jésus-Christ préfiguré par Salomon, *t. i. p. 222.*
- Jésus-Christ appelé roi des couronnes, *t. i. p. 232.* En quelle manière Jésus-Christ est signifié par un orfèvre, *t. i. p. 265.*
- Jésus-Christ a travaillé pour notre salut dès son incarnation jusques à sa mort, *t. i. p. 276.*
- Jésus-Christ fait trois commandements, trois défenses, trois permissions et trois conseils à sainte Brigitte, *t. i. p. 281.*
- Jésus-Christ négligé par les prêtres et les rois, *t. i. p. 107.*
- Jésus-Christ désigné par un médecin, *t. ii. p. 113.* Qualités du corps de Jésus-Christ au monde, *t. ii. p. 298.*
- Jésus-Christ s'arrête comme un roi provoqué au combat, *t. ii. p. 385.*
- Jésus-Christ a un cœur très-suave et très-pur, *t. ii. p. 394.*
- Jésus-Christ, étant au monde, s'est servi des viandes et des choses corporelles, *t. ii. p. 419.*

- Jésus-Christ a sept biens, *t. III. p. 9.*
- Jésus-Christ préfiguré par Moïse, *t. III. p. 70.*
- Jésus-Christ né de la Vierge Marie, *t. III. p. 134.* Pourquoi Jésus-Christ a demeuré tant de mois aux flancs de la Sainte Vierge, *ibid.*
- Jésus-Christ, Roi de couronne, *t. IV. p. 93.*
- Jésus-Christ semblable à un époux, *t. III. p. 285.* Pourquoi Jésus-Christ n'a pas montré aux hommes sa naissance, *t. II. t. p. 145, 147.* Pourquoi Jésus-Christ a fui en Egypte, *t. III. p. 149.* Pourquoi Jésus-Christ a dit qu'il ignorait le jour du jugement, *t. III. p. 179.* Pourquoi Jésus-Christ n'avait autant de quantité corporelle dès le jour de sa naissance qu'à l'âge de trente ans, *t. III. p. 135.* Pourquoi Jésus-Christ a voulu être circoncis et baptisé, *ibid.* Pourquoi Jésus-Christ n'a manifesté sa Divinité comme son humanité, *ibid.* Pourquoi Jésus-Christ n'a pas montré sur la croix le pouvoir infini de sa Divinité, *t. III. p. 136.* Pourquoi Jésus-Christ a voulu naître d'une Vierge, *t. III. p. 145.*
- Jésus-Christ est le Père de tous, *t. IV. p. 239, 240.*
- Jésus-Christ est semblable à un seigneur dont les enfants étaient tenus captifs en un dur cep, *t. IV. p. 250.*
- Jeûne commandé par Jésus-Christ au roi de Suède, *t. IV. p. 96.*
- Jeûne (le) au pain et à l'eau n'est point enfreint quand on mange des légumes et qu'on boit de l'eau cuite, *t. IV. p. 208.* En quelle manière le jeûne est enseigné par Jésus-Christ, *t. IV. p. 270.*
- Jeûnes que l'on est tenu d'observer en voyage, *t. IV. p. 279.*
- Job, le patriarche, *t. III. p. 320.* Joseph sut du Saint-Esprit que la Vierge Marie avait fait vœu de virginité, *t. IV. p. 71, 72.*
- Joie (la) modérée prise à raison de l'infirmité de la chair, plaît à Dieu, *t. III. p. 33.*
- Joie dans les afflictions, *t. II. p. 107, 108.*
- Joie de l'âme dévote, *t. I. p. 54.*
- Joie des enfants de Dieu, *t. II. p. 45.*
- Joie des diables de la perte d'une âme, *t. III. p. 277.*
- Juge (le) doit avoir neuf sortes de biens, *t. II. p. 395.* Pourquoi les juges iniques sont tolérés, *t. III. p. 110.*
- Jugements (les) de Dieu doivent toujours être révévés et craints, *t. IV. p. 170.*
- Jugement épouvantable contre un certain mort en péché mortel, *t. I. p. 124.*
- Jugement de Dieu touchant plusieurs personnes encore vivantes, *t. II. p. 242.*
- Jugement à la séparation de l'âme du corps, *t. II. p. 387.*
- Jugement de l'âme d'un certain religieux, *t. II. p. 396, 397.*

- Jugement préparé à celui qui se sépare de Dieu, t. iv. p. 186, 187, 188. De quelles choses il est permis de juger, t. ii. p. 352.
- Juifs (les) tourmentèrent Notre-Seigneur de trois sortes de peines, t. i. p. 86, 219; ils ont une vaine espérance, t. i. p. 200; ils sont cause de leur propre ruine, t. i. p. 223, 224; ils sont disposés comme ceux qui ont perdu l'œil droit, t. ii. p. 274.
- Juifs qui prenaient consolation de la vue de Jésus-Christ, t. iii. p. 193.
- Juste (le) doit avoir deux pieds spirituels, t. iii. p. 36. Les yeux du juste, t. iii. p. 51.
- Justes qui tombent quelquefois, et se relèvent par la vertu du Saint-Esprit, t. i. p. 178.
- Justice (la) contient en soi cinq vertus, t. ii. p. 314, 315.
- Justice, pour laquelle les rois doivent être exaucés, t. ii. p. 405.
- Justice de Dieu sur les pécheurs endurcis, t. ii. p. 386.
- Justice que Jésus-Christ fera sur cinq sortes de personnes, t. i. p. 124.
- Justice de Dieu immuable, t. i. p. 254.
- Justice de Dieu, toujours accompagnée de la miséricorde, t. i. p. 257, 290.
- Justice éternelle de Dieu, t. ii. p. 112, 144.
- Justice de Dieu n'a jamais eu de commencement, non plus que Dieu même, t. iv. p. 179.
- Justice (la) de Dieu parle contre un roi, t. iv. p. 184, 185.
- Justice (la) justificante de Dieu consiste en l'équité et en la miséricorde, t. iv. p. 588, 589.
- Justice (la) et la miséricorde sont en Dieu, t. iv. p. 141.
- Justice exercée à l'endroit des hommes, semblable à celle des anges, t. iv. p. 179.
- Justice (la) juge celui qui méprise Dieu, t. iv. p. 176.
- Justice de quatre sortes, t. iv. p. 141.
- Justice (la) est le second drapeau que doit avoir un roi qui veut faire la guerre contre les infidèles, t. iv. p. 127.
- Justice sans miséricorde, t. iv. p. 152.

## L.

- Labour vain et superflu de quelques-uns, t. ii. p. 232.
- Laboureur méchant comparé à un âne, t. i. p. 303.
- Laiques (les) avaient autrefois une bonne police, t. iv. p. 121. Péchés que les laïques commettent, t. i. p. 21. Comme l'état des laïques fut disposé, t. i. p. 234.
- Larmes qui sont agréables à Dieu ou non, t. ii. p. 164, 354, 355.
- Laurent (saint) considérait la passion de Jésus-Christ en son martyre, t. i. p. 326.

- Lettre révélée à sainte Brigitte pour envoyer au pape, t. II. p. 341, 342.
- Libre arbitre, t. I. p. 3, 193, 208, 284, 288. Opérations du libre arbitre avec la grâce et avec le péché, t. II. p. 387. A quelle fin le libre arbitre a été donné à l'homme, t. III. p. 105, 106. Libre arbitre donné aux anges et aux hommes, t. IV. p. 25.
- Lieu qui appartient à la Vierge Marie par un juste droit, t. IV. p. 221.
- Lieux sous la terre, t. II. p. 148.
- Lieux saints recommandables, t. III. p. 191.
- Livre V des Révélations de sainte Brigitte et pourquoi il est intitulé Livre des Questions, t. III. p. 100, 101.
- Longanimité de Dieu, t. IV. p. 309.
- Louange (la) propre, t. II. p. 429.
- Louer Dieu pour plaire aux hommes est inutile, t. II. p. 167.
- Loi de Dieu : pour quelle fin elle a été donnée à l'homme, t. IV. p. 209.
- Loi ancienne, figure des choses qui se doivent faire, t. I. p. 141, 142.
- Loi (la) nouvelle contient deux choses, t. I. p. 142.
- Loi (la) nouvelle n'est pas impossible, t. I. p. 194, 286.
- Lois (les) vulgaires contiennent trois choses remarquables, t. II. p. 360.
- Loi (la) naturelle devait précéder la loi écrite, t. III. p. 183. En quoi la loi de l'Eglise n'est point de Dieu, t. III. p. 221.
- Lois diverses, t. II. p. 421.
- Lumière : pourquoi elle n'éclate pas aussi bien la nuit que le jour, t. III. p. 127.
- Limbes, t. I. p. 275.

## M.

- Maîtres de la loi (quels doivent être les), et les péchés qu'ils commettent, t. III. p. 222.
- Maîtres qui tiennent leurs serviteurs et servantes esclaves comme des chiens, t. IV. p. 81.
- Maisons spirituelles de l'âme dévote, t. I. p. 322, 323.
- Mal et son accroissement, t. I. p. 130.
- Mal (le) que plusieurs veulent faire souvent n'est pas mis à exécution, t. III. p. 174.
- Malheur des évêques qui ne font pas leur devoir, t. IV. p. 21, 22.
- Malheur des mauvais prêtres, t. III. p. 79, 80.
- Malheur qu'un roi décédé prononce contre soi-même, t. IV. p. 153, 154.
- Malice de Satan envers les bonnes âmes, t. III. p. 277.
- Manière de vivre que Jésus-Christ enseigne à sainte Brigitte, tant pour elle que pour sa famille, t. IV. p. 278.

- Mari, et son devoir envers sa femme, t. iv. p. 107.
- Mariage chrétien (le) requiert l'âge et le consentement légitime, t. iv. p. 104.
- Mariage (le) d'à présent se fait pour sept raisons, t. i. p. 75.
- Mariage spirituel, et les biens d'icelui, t. i. p. 76.
- Marie, Mère de Jésus-Christ, entend les gémissements et voit les larmes de ses amis, t. i. p. 85. (Voyez *Vierge Marie*.)
- Marie-Magdelène déplut grandement aux démons depuis sa conversion, t. ii. p. 417.
- Marie, sœur de Moïse, t. iv. p. 200.
- Martyre de l'âme dévote, t. ii. p. 182.
- Martyrs innombrables qui reposent à Rome, t. ii. p. 96, 97.
- Mathias, docteur en théologie au royaume de Suède, t. iii. p. 427, 428.
- Mathurins : pour quelle fin ils ont été institués, t. i. p. 300.
- Matthieu (saint), t. iii. p. 61.
- Médecines (les) corporelles peuvent être prises avec discrétion sans offenser Dieu, t. iv. p. 272.
- Médecins spirituels, t. iii. p. 121, 122, 123.
- Méditation divine signifiée par la boisson, t. i. p. 321, 322, 323.
- Menaces de Dieu contre les pécheurs, t. ii. p. 196, 197.
- Menaces de Dieu contre un évêque mondain, t. ii. p. 26, 27.
- Menaces de Dieu contre un prince de la terre, t. ii. p. 259.
- Mérite plus grand par l'infirmité que par la sainteté, t. ii. p. 213.
- Merveilles de la Vierge Marie représentées par cinq feuilles d'une fleur, t. i. p. 164, 165; *item* par l'arche de l'ancienne loi, t. i. p. 170.
- Méchants (les) ne reçoivent point le Saint-Esprit, t. iii. p. 302. Pourquoi les méchants sont tolérés de Dieu, t. i. p. 69, 296.
- Messe du Docteur Pierre, confesseur de sainte Brigitte, t. iv. p. 202.
- Miracle apparu à sainte Brigitte le jour de la Pentecôte, à la première messe d'un prêtre, t. iii. p. 424.
- Miséricorde de Dieu sur les pécheurs pénitents, t. ii. p. 78, 94.
- Miséricorde de Dieu ouverte à tous les vivants, t. i. p. 59.
- Miséricorde (la) de Dieu pardonne aux méchants en trois manières, t. i. p. 69.
- Miséricorde triple sur les hommes, après le péché des premiers parents, t. i. p. 70.
- Miséricorde (la) de Dieu s'étend même sur les damnés, t. i. p. 273. t. iv. p. 165.
- Miséricorde de Dieu envers les Gentils et les Juifs, t. ii. p. 94.
- Miséricorde (la) de Dieu doit être souvent considérée, t. ii. p. 362.

- Miséricorde faite pour l'amour de Notre-Dame à une âme retenue au purgatoire, *t. III. p. 241, 242.*
- Miséricorde (la) récompense celui qui obéit à Dieu, *t. IV. p. 176.*
- Miséricorde (la) des hommes est quelquefois vice, *t. II. p. 291.*
- Miséricorde (sa) est le premier drapeau que doit avoir un roi qui veut assaillir les infidèles, *t. IV. p. 127.*
- Mitre épiscopale, et ce qu'elle signifie, *t. II. p. 15.*
- Mœurs et œuvres des enfants de Dieu, désignées par deux portes, *t. II. p. 233.*
- Mœurs des vierges qui désirent être épouses de Dieu, *t. IV. p. 212.*
- Moyens pour vaincre la chair, le monde et le diable, *t. I. p. 233, 234.*
- Moines ambitieux blâmés, *t. I. p. 237.*
- Moines qui sont dans le bercail du diable, *t. II. p. 66.*
- Moines (les) qui sont évêques ne sont pas excusés de leur règle, *t. II. p. 68.*
- Moines (les) qui n'observent point leur règle seront sévèrement punis, *t. II. p. 69.*
- Moines de Saint-Benoît, et quels ils doivent être, *t. II. p. 84; t. III. p. 44.*
- Moines (les) doivent avoir une bonne et ferme résolution, *t. II. p. 228, 229.*
- Moines (les) ont double mérite en leurs œuvres, *t. II. p. 206, 207.*
- Moines disant que sainte Brigitte était trompée, repris, *t. III. p. 429.*
- Moine qui, ayant été purifié en cette vie, apparut à sainte Brigitte, *t. III. p. 292.*
- Moines anciens observant leur règle très-étroitement, *t. II. p. 215.*
- Moines (les) d'à présent commettent de grands abus, *t. II. p. 216.*
- Moines hypocrites, semblables à des beliers affreux, en leurs cornes, *t. III. p. 197. (Voyez Religieux.)*
- Monastère que Jésus-Christ veut qu'édifie un prince terrestre, *t. IV. p. 233.*
- Monde avant l'incarnation du Verbe semblable à une solitude, *t. III. p. 365.*
- Monde désigné par les danses, *t. I. p. 35*; il méprise Dieu, *t. I. p. 80*; il estime Dieu comme un rustique, *t. I. p. 196*; il est appelé solitude, *t. III. p. 365*; son état présent, *t. II. p. 219, 220*; il contient le beau et le vil, *t. III. p. 115*; comme il est un grand fardeau, *t. III. p. 128*; il contient soixante et dix langues, *t. III. p. 289*; il est semblable à un pot, *t. II. p. 162*; *item* à une mer, *t. II. p. 234, 235*, et à un navire, *t. III. p. 404.*

- Mondains : quelles sont leurs paroles , t. II. p. 110.  
 Monnaie de Dieu différente de celle du diable , t. II. p. 200.  
 Monnaie (la) de Dieu, c'est le cœur du juste, t. III. p. 349.  
 Mort (la) des pécheurs est épouvantable, t. I. p. 244; t. III. p. 253.  
 Mort d'un serviteur de Dieu, t. I. p. 110.  
 Mort de Jésus-Christ, t. II. p. 296, 297, 298.  
 Mort de la Sainte Vierge, t. III. p. 379; t. IV. p. 73.  
 Mort de saint Dominique, t. II. p. 63, 64.  
 Mort de sainte Brigitte prédite par Notre-Seigneur, t. IV. p. 317, 318.  
 Mort pitieuse d'un certain roi qui portait envie à sainte Brigitte, t. III. p. 13.  
 Mort d'un seigneur de Suède grandement dévot à Notre-Dame, t. III. p. 434, 435.  
 Mort (la) dure et âpre diminue le péché , t. II. p. 231.  
 Mort (la) comparée à un glaive à trois pointes, t. IV. p. 142, 143.  
 Mort qui apparut à sainte Brigitte, t. IV. p. 267.  
 Mortification de la Vierge Marie, t. I. p. 26, 27.  
 Mortifier la chair est profitable, t. II. p. 180, 285.  
 Mourir spirituellement, t. IV. p. 282.  
 Mouvement (le) du Saint-Esprit est nécessaire pour renoncer aux biens du monde , t. III. p. 389.  
 Mouvement de cœur que sentit sainte Brigitte la nuit de la Nativité de Jésus-Christ, t. IV. p. 68.  
 Moïse eut besoin d'être éprouvé , t. IV. p. 168; en quelle façon il pria pour son peuple, t. IV. p. 233.  
 Multitude des bienheureux, t. IV. p. 188.  
 Mystères de l'Apocalypse inspirés à saint Jean, t. III. p. 427.

• N.

- Naissance de l'Antechrist , t. III. p. 405.  
 Naples remplie de péchés qui déplaisent grandement à Dieu, t. IV. p. 81.  
 Nativité de Jésus-Christ, t. IV. p. 67.  
 Nativité de Notre-Dame, t. II. p. 187.  
 Nativité (la) fut le commencement des joies, t. III. p. 368.  
 Nativité spirituelle d'un pécheur, t. II. p. 257.  
 Nature (la) humaine, étant infirme, a besoin de soutien, t. IV. p. 234.  
 Noblesse vicieuse , t. I. p. 302.  
 Nobles : comment ils diffèrent des autres et quel est leur devoir, t. III. p. 116.  
 Nom du monde, ç'a été la divine sagesse, t. I. p. 183.  
 Nombre infini des âmes qui descendent tous les jours en enfer, t. I. p. 252, 301.

Noces que Dieu a faites en la Vierge Marie, *t. II. p. 160.*  
 Nourriture (une) nécessaire doit être donnée au corps, *t. III. p. 429.*

## O.

- Obéissance requise à l'âme dévote, *t. I. p. 55; t. II. p. 184, 185; t. III. p. 380.*  
 Obéissance (l') contient sept vertus, *t. III. p. 314.*  
 Obéissance (l') introduit à la gloire, *t. III. p. 453.*  
 Obéissance (l') tient le premier rang entre les vertus morales, *t. III. p. 462.*  
 Obéissance que l'on doit à son Père confesseur, *t. IV. p. 268.*  
 Obéissance et discrétion requises en toutes choses, *t. IV. p. 275.*  
 Obéissance comparée à un cheval, *t. III. p. 328, 329.*  
 Odorat, *t. III. p. 400.*  
 OEuvres qui recevront dix talents, *t. I. p. 267.*  
 OEuvres spirituelles et temporelles, *t. I. p. 270.*  
 OEuvres de miséricorde nécessaires à l'âme dévote, *t. I. p. 329.*  
 OEuvres qui méritent la vie éternelle, *t. II. p. 206.*  
 OEuvres et mœurs des enfants de Dieu, désignées par deux portes, *t. II. p. 233.*  
 OEuvres (les) de justice contiennent cinq vertus, *t. II. p. 314, 315.*  
 OEuvres dénuées de charité, et ce qu'elles méritent, *t. II. p. 357; t. III. p. 357.*  
 OEuvres d'un homme juste, *t. III. p. 50.*  
 OEuvres pour lesquelles l'âme d'un pape, étant dénuée, était détenue en purgatoire, *t. III. p. 98.*  
 OEuvres de Jésus-Christ : pourquoi elles n'ont pas été faites tout d'un coup, *t. III. p. 141.*  
 OEuvres nouvelles pratiquées par la Sainte Vierge, *t. III. p. 376.*  
 OEuvres qui doivent témoigner l'humilité, *t. III. p. 393, 394.*  
 OEuvre imparfaite comparée au frère de Marie-Magdelène et de Marthe, *t. III. p. 397.*  
 OEuvres de l'homme comparées à la toile d'araignée, *t. III. p. 334.*  
 OEuvres d'un certain roi, régies par un esprit diabolique, *t. IV. p. 156, 157.*  
 Offrandes agréables à Dieu, *t. III. p. 298.*  
 Oraison de sainte Brigitte, *t. II. p. 269, 325; t. III. p. 347.*  
 Oraison de sainte Brigitte à la Vierge, *t. II. p. 96; t. IV. p. 285.*  
 Oraison de sainte Brigitte pour un mauvais évêque, *t. II. p. 57, 58.*

- Oraison de sainte Brigitte pour un certain docteur en théologie, *t. III. p. 413.*
- Oraison que saint Dominique dit à la Vierge avant de mourir, *t. II. p. 63.*
- Oraison (l') divine contient en soi cinq vertus, *t. II. p. 315.*
- Oraison d'un soldat spirituel, *t. II. p. 373.*
- Oraison pour obtenir la persévérance, *ibid.*
- Oraison d'une Vierge, quand elle va à la table, à sa couche, etc. *t. II. p. 383, 384.*
- Oraison qui est faite en amour n'est pas négligée, *t. III. p. 27.*
- Oraison (l') des amis de Dieu n'est pas toujours exaucée, *t. III. p. 173.*
- Oraison des mondains comparée à la voix d'un flageolet, etc. *t. III. p. 231.*
- Oraison (l') profite aux âmes retenues en purgatoire, *t. III. p. 362.*
- Oraison que sainte Anne a enseignée à sainte Brigitte pour obtenir de Dieu des enfants, *t. III. p. 447.*
- Oraison qui mérite d'être exaucée, *t. IV. p. 262.*
- Ordre de Saint-Benoît, *t. II. p. 80.*
- Ordres de Frères apparus à sainte Brigitte, *t. III. p. 454.*
- Ordres qui plaisent grandement à Dieu, *t. IV. p. 216.*
- Ordre et disposition de toutes choses dépendent de la providence de Dieu, *t. II. p. 288.*
- Orgues défendues aux monastères de Saint-Sauveur, *t. IV. p. 205.*
- Ornement de l'âme, *t. III. p. 401.*
- Ostentation, *t. II. p. 179.*
- Ostentation, fille de la superbe, *t. III. p. 359.*
- Ouïe semblable à un bon portier, *t. III. p. 400.*

## P.

- Pain changé en corps de Jésus-Christ, *t. I. p. 143, 144, 270, 271, 321.*
- Pain que l'âme dévote doit amasser en sa maison, *t. I. p. 321.*
- Pain donné à Élie expliqué mystiquement, *t. II. p. 6.*
- Pain qui semblait à sainte Brigitte être transformé en un agneau vivant, *t. IV. p. 189.*
- Paysan méchant comparé à un âne, *t. I. p. 303.*
- Pape, et sa puissance, *t. I. p. 120.*
- Pape averti de son devoir, *t. II. p. 214, 243.*
- Pape, Fils de la Vierge Marie, *t. III. p. 86.*
- Pape décédé apparu à sainte Brigitte, *t. III. p. 98.*
- Pape (le) ne perd pas son autorité, quoiqu'il commette des péchés énormes, *t. IV. p. 18.*

- Pape (le) qui donnerait licence aux prêtres de se marier, serait lui-même damné de Dieu, *t. iv. p. 23, 24.*
- Pape (un) étant proche de sa mort, les cloches brûlaient : la raison de ce miracle, *t. iii. p. 436.*
- Pape (le) est, sur la terre, vicaire de Jésus-Christ, *t. iv. p. 173.*
- Pape (le) a la puissance de remettre les péchés, qui sont parvenus au souverain degré de malice, *ibid.*
- Paix entre le roi de France et le roi d'Angleterre, *t. ii. p. 406.*
- Parloir des religieuses, *t. iv. p. 226.*
- Parloir des Frères avec les séculiers, *t. iv. p. 230.*
- Parole de Dieu : à qui elle doit être communiquée, *t. i. p. 266* ; elle ne contient quasi que trois mots, *t. i. p. 274* ; elle est prise en diverses manières, *t. iii. p. 168* ; elle est signifiée par un noyau, *t. iii. p. 187* ; elle est commè de l'huile, *t. iii. p. 443* ; elle doit croître jusques à la parfaite maturité, *t. iv. p. 117* ; elle doit être gardée jusques au temps fixé, *t. iv. p. 132* ; pourquoi elle est obscure, *t. iv. p. 136.*
- Paroles de Jésus-Christ enracinées comme de la poix dans le cœur des fidèles, *t. i. p. 168.*
- Paroles de Jésus-Christ : pourquoi elles sont adressées à sainte Brigitte plutôt qu'à d'autres meilleurs, *t. i. p. 279.*
- Paroles (les) de Jésus-Christ ne plaisent point aux mauvais prêtres, *t. iii. p. 76.*
- Paroles (les) de Jésus-Christ doivent entrer au monde, *t. iv. p. 256.*
- Paroles de l'Évangile que la Vierge Marie propose à sainte Brigitte pour l'exciter à aimer Dieu sur toutes choses, *t. iii. p. 557.*
- Paroles écrites de la part de Dieu au pape Clément, *t. iii. p. 381.*
- Paroles (les) de la divine sagesse sont comme de l'or épuré et éprouvé, *t. iv. p. 213.*
- Paroles divines comparées à du vin, *t. ii. p. 358, 359.*
- Paroles célestes reçues de peu de personnes, *t. iv. p. 167.*
- Paroles écrites de la part de Jésus-Christ à l'empereur d'Allemagne, *t. iv. p. 172.*
- Paroles des mondains, *t. iii. p. 231, 232, 349.*
- Paroles qui doivent témoigner l'humilité, *t. iii. p. 392, 393.*
- Paroles, or de Dieu, *t. i. p. 267.*
- Paroles que proféra un religieux du monastère d'Alvastre à une certaine image de la Vierge, *t. iv. p. 265.*
- Paroles (les) dites par mégarde doivent être notées au temps du silence, *t. iv. p. 280.*
- Parents (les) qui élèvent leurs enfants en la vanité du monde, sont désignés par les serpents, *t. iii. p. 280, 281.*
- Parents (les) ne doivent pas entretenir leurs enfants en la vanité, *t. iii. p. 352, 353.*

- Passion (la) de Jésus-Christ doit être souvent considérée ,  
t. 1. p. 18, 192, 305, 326 ; t. II. p. 7, 319, 394 ; t. III. p. 30,  
213, 238 ; elle a été pour l'amour de nous, *ibid.* A la pas-  
sion de Jésus-Christ, toutes choses furent troublées, t. III.  
p. 213 ; elle est méprisée des hommes , t. IV. p. 258.
- Passions de l'homme, savoir, ire, tristesse, comparées à  
de mauvais hôtes, t. III. p. 387.
- Pasteurs qui viennent adorer Jésus-Christ, t. IV. p. 70.
- Patience de Dieu, t. II. p. 234.
- Patience de Dieu admirable, t. I. p. 185.
- Patience nécessaire au chrétien, t. II. p. 12, 241 ; t. III.  
p. 58.
- Patience de sainte Brigitte, t. III. p. 15.
- Patience requise à un évêque, t. III. p. 35.
- Patience contre les injures et détractions, t. III. p. 340, 387.
- Patience recommandée, t. II. p. 185, 186.
- Paul (St.) : la dignité que Jésus-Christ lui donna, t. I. p. 233 ;  
les causes de son élection, t. II. p. 140.
- Païens : comme ils ne veulent rechercher la vérité, t. I.  
p. 219 ; comme quelques-uns d'entre eux seraient libre-  
ment chrétiens, *ibid.* ; leur introduction dans l'Église,  
t. I. p. 227 ; ils auront, à la fin des jours, plus de dévotion  
que les chrétiens, t. III. p. 422.
- Peau qui fut ôtée à la circoncision de J.-C., t. III. p. 454.
- Péché et son accroissement, t. II. p. 73.
- Péché des puissants de ce siècle, t. I. p. 52.
- Péché (le) est un venin, t. II. p. 338 ; t. III. p. 348.
- Péché occulte à la fin révélé, t. II. p. 382.
- Péché (le) arrive à ceux qui ont l'Esprit de Dieu, t. III.  
p. 174. Quel péché est excusable, t. IV. p. 209.
- Péché contre le Saint-Esprit, t. IV. p. 152.
- Péchés par lesquels plusieurs sont repoussés de la sainte  
communion, t. II. p. 48.
- Péchés énormes que commettent les mauvais prêtres, t. III.  
p. 362, 363, 364, *etc.*
- Péché qui attirent tous les autres, t. IV. p. 76.
- Péchés (les) ne doivent être excusés ni cachés en la confes-  
sion, t. IV. p. 173, 174.
- Péchés que tous les hommes commettent, t. IV. p. 257.
- Pécheur, t. I. p. 2 ; il hait Dieu, t. I. p. 6 ; il offense Dieu en  
trois choses, t. I. p. 171, 172 ; il ne peut être converti,  
si lui-même ne veut sa volonté à la pénitence, t. I.  
p. 291 ; il est membre du diable, t. III. p. 353 ; par  
coutume, il devient plus prompt à pécher que le diable  
à tenter, t. II. p. 195, 196 ; il doit être percé de quatre  
flèches, t. II. p. 389 ; il est semblable à une grenouille, t. I.  
p. 58 ; en combien de manières Dieu l'attire, t. I. p. 258.
- Pécheur converti : quel est son devoir, t. II. p. 305, 306 ; il  
tombe en la haine du diable et des hommes, t. II. p. 346.

- Pécheur impénitent pire que les Juifs et que Pilate, t. i. p. 109; sa misère, t. i. p. 130, 131; t. ii. 385, 386; t. iii. p. 203.
- Peines infinies sont dues aux péchés, t. iii. p. 444.
- Peines (les) du purgatoire peuvent être diminuées, t. iii. p. 317.
- Peines préparées à un âme qui était encore dans le corps, t. ii. p. 221.
- Peines que doit subir une âme avant d'aller au ciel, t. iii. p. 313.
- Peines qu'endurait l'âme d'un roi étant en purgatoire, t. iv. p. 163.
- Peines de l'enfer, t. iii. p. 120.
- Pensées bonnes et mauvaises, t. i. p. 331; t. ii. p. 287.
- Pensées qui sont méritoires, t. ii. p. 73.
- Pensées qui retirent plusieurs de Dieu, t. ii. p. 193.
- Pensées des mondains, t. iii. p. 231, 232.
- Pensées qui sont connues du diable, t. iii. p. 311.
- Pensées que doit avoir l'âme contemplative, t. iii. p. 388, 389, 390.
- Pères anciens de l'Église et leur piété, t. ii. p. 215, 216.
- Perfection : elle est nécessaire à tous les élus, t. ii. p. 103, 104; degrés pour monter à la perfection, t. iii. p. 216, 217.
- Persévérance nécessaire, t. ii. p. 75.
- Persévérance (la) aux péchés conduit l'homme dans l'enfer, t. iv. p. 79.
- Peste : pourquoi la peste et le feu nous oppriment, t. iii. p. 113, 114.
- Pierre (St.) et ses louanges, t. ii. p. 335.
- Pierre (St.) préféré aux autres apôtres, t. iv. p. 235.
- Pierre (St.) l'Apôtre et saint Pierre le Martyr apparus à une dame à l'article de sa mort, t. iii. p. 430, 431.
- Plainte du Fils de Dieu à raison d'une âme qui serait damnée, t. i. p. 209, 210.
- Plainte du Fils de Dieu à raison de trois choses, t. i. p. 301, 302.
- Plainte du Fils de Dieu à raison des mauvais prêtres, t. ii. p. 67, 68, 69.
- Plainte que Dieu fait de tous les pécheurs, t. iv. p. 85, 86, 257.
- Plaintes de la Vierge Marie, t. ii. p. 91, 207, 395.
- Pleurer : pourquoi l'homme doit pleurer, t. iii. p. 107.
- Pénitence, t. i. p. 105, 106; t. ii. p. 115 : effets de la pénitence, t. i. p. 129.
- Pénitence d'un méchant roi, t. ii. p. 121, 122.
- Pénitence avant de mourir, t. ii. p. 221; t. iii. p. 272, 273.
- Pénitence ne doit être différée, t. ii. p. 400.
- Pénitence enjointe à un seigneur du monde, t. iii. p. 252.
- Comme le diable essaie d'empêcher la pénitence, t. ii. p. 327.

- Pourriture (la) de l'âme est la superbe, la cupidité et la luxure, *t. i. p. 322.*
- Pourvoyeurs de l'Église qui exercent d'ordinaire de très-horribles péchés, *t. ii. p. 344.*
- Prêtres : leur devoir, *t. ii. p. 268, 334*; leur dignité, *t. i. p. 146, 157*; *t. ii. p. 262*; *t. iii. p. 74*; vertus qu'ils doivent avoir, *t. ii. p. 263*; *t. iii. p. 78, 79*; cinq biens précieux que Dieu leur a donnés, *t. i. p. 198*; comme ils plaisent à Dieu, *t. ii. p. 266*; comme ils se doivent gouverner en leurs habits, biens, etc. *t. ii. p. 348, 349*; ils ne doivent être mariés, *t. iv. p. 22, 23.*
- Prêtres cupides comparés aux oiseaux de rapine, *t. iv. p. 133.*
- Prêtre qui entre en l'ordre de Saint-François pour son contentement particulier, *t. iv. p. 64.*
- Prêtres luxurieux blâmés, *t. ii. p. 215, 264.*
- Prêtres (les) concubinaires déplaisent autant à Dieu que les habitants de Sodome, *t. iv. p. 33.*
- Prêtres (les) mauvais sont traités de Jésus-Christ, *t. i. p. 143*; ils sont maudits de Dieu, *t. i. p. 148, 149*; ils se moquent de Dieu, *t. i. p. 153, 154*; ils ont Jésus-Christ en abomination, *t. i. p. 157*; ils appartiennent au diable, *t. iii. p. 80*; ils sont pires que Judas, *t. iii. p. 68*; ils aiment un autre Dieu, *t. iii. p. 71*; ils sont comparés aux Israélites qui adoraient le veau d'or, *t. i. p. 152, 153*; *id.* aux Gentils qui adoraient Belzébuth, *t. i. p. 153.*
- Prêtre ensevelissant un mort repris de Jésus-Christ, *t. ii. p. 275.*
- Prêtre (le) célébrant en péché mortel est abominable devant Dieu, *t. iii. p. 204.*
- Prêtre, après la mort, accusé par les diables de neuf sortes de transgressions, *t. iii. p. 76.*
- Prêtre averti de la part de Dieu d'absoudre tous ceux qui viendraient à lui de sa nation, *t. iii. p. 410.*
- Prêtres (les) qui ont la juridiction ont puissance d'absoudre et de consacrer, quoiqu'ils soient pécheurs, *t. ii. p. 232, 271*; *t. iv. p. 18, 19.*
- Prêtres (les) de paroisse peuvent absoudre de tous les péchés occultes, *t. iii. p. 411.*
- Prédicateurs (les) doivent secourir trois sortes de personnes, *t. i. p. 273*; ils ne doivent se décourager, quoiqu'ils ne fassent grand fruit, *t. ii. p. 194*; s'ils font leur devoir, ils ne seront pas moins couronnés devant Dieu, quoiqu'ils ne convertissent les hommes, *t. ii. p. 211*; ils doivent annoncer la vérité hardiment, *ibid.*
- Prédicateurs qui sont loués, *t. ii. p. 58.*
- Prédicateurs qui disent et ne font pas, *t. ii. p. 286.*
- Prédication (la) de la parole de Dieu doit être simple, *t. iii. p. 56.*
- Prédication (la) sans la charité est de nulle valeur, *t. iii. p. 299.*

- Prélat (le) qui, seulement pour l'honneur de Dieu, reçoit le gouvernement des âmes, aura double récompense, t. III. p. 395.
- Prélats (les) doivent être vigilants, t. I. p. 296; ils doivent s'humilier, t. III. p. 363, 364.
- Prescience de Dieu, t. I. p. 205, 206; t. II. p. 288.
- Prescience (la) de Dieu n'est pas cause de la damnation, t. III. p. 284. (*Errat. pag. 284. ligne 23, au lieu de : présence, lisez : prescience.*)
- Présence du corps de Jésus-Christ en l'Eucharistie, t. I. p. 282.
- Présomption de quelques hommes, t. II. p. 190.
- Présomption (la) d'obtenir pardon doit être évitée, t. II. p. 375.
- Prévoyance (la) humaine est le plus souvent inutile au regard des choses futures, t. III. p. 166.
- Prière (la) doit avoir deux considérations, t. II. p. 323.
- Prière de la Vierge Marie pour sainte Brigitte et pour un autre saint, t. I. p. 345.
- Prière d'un évêque quand il se vêt, t. II. p. 8.
- Prière de sainte Brigitte à Marie pour Rome, t. II. p. 96.
- Prières (les) des saints impêtrent la miséricorde de Dieu, t. I. p. 13, 137; t. II. p. 146.
- Prières (les) de la Vierge Marie sont d'une grande efficacité, t. I. p. 160, 167, 168; t. III. p. 241, 242, 298, 317.
- Prières (les) pour autrui sont grandement profitables, t. II. p. 166.
- Prières des bons comparées à des lettres, t. II. p. 326.
- Prières qui ne procèdent d'une droite intention, t. I. p. 36.  
Comme les prières doivent être finies, *ibid.*
- Prochain (le) doit être aimé pour l'amour de Dieu, t. IV. p. 161.
- Promesses de Dieu, t. II. p. 170; comme les promesses de Dieu sont accomplies, t. IV. p. 177.
- Prophètes : pourquoi ils ont prophétisé de si loin les choses futures, t. I. p. 92; comme ils demandent justice à Dieu des mauvais princes, t. IV. p. 191, 192.
- Prosperité des méchants en ce monde, t. V. p. 112, 169; t. III. p. 112, 113.
- Prosperité du monde comparée au second œil de la baleine, t. III. p. 52.
- Providence de Dieu, t. I. p. 41; t. II. p. 288.
- Psaumes que doivent chanter, tous les vendredis, les filles de Saint-Sauveur, t. IV. p. 204.
- Puanteur insupportable que sentait sainte Brigitte à raison d'un excommunié, t. IV. p. 425.
- Puissance de Dieu, t. IV. p. 91.
- Puissance de Dieu désignée par une couronne, t. III. p. 128, 129.

- Puissance de Jésus-Christ manifestée en la création, t. iv. p. 253.
- Puissance des anges sur les diables, t. iv. p. 165.
- Puissance donnée à certaines personnes d'accorder les dispensations, t. iii. p. 290.
- Puissance de l'évêque signifiée par sa couronne, ou le camail épiscopal, t. iii. p. 41.
- Punition de Dieu venue sur un royaume pour trois péchés, t. iv. p. 194.
- Pureté (la) est le premier degré pour aller à Dieu, t. ii. p. 262.
- Pureté requise principalement aux prêtres, t. ii. p. 294.
- Pureté absolument nécessaire à l'âme dévote, t. ii. p. 295 ; t. iii. p. 49.
- Pureté (la) du corps et de l'âme tient le premier rang par-dessus toutes choses, t. iv. p. 217.
- Purgatoire : les afflictions que les âmes y endurent, t. i. p. 161 ; t. ii. p. 148. Comme les peines du purgatoire peuvent être évitées, t. ii. p. 138, 150 ; comme elles peuvent être allégées, t. ii. p. 156.
- Purification de la Vierge Marie et la raison d'icelle, t. iii. p. 370.
- Purification de l'âme avant d'entrer au ciel, t. ii. p. 175, 366, 367.

## Q.

- Question que propose au diable la Vierge Marie, t. iii. p. 226.
- Question pourquoi la Vierge Marie en parlant dit *Nous*, et Jésus-Christ dit *Je*, t. iv. p. 115.
- Question, savoir si les damnés peuvent être secourus, t. i. p. 273.
- Question pourquoi les apôtres saint Pierre et saint Paul ont été gisants si longtemps au lieu des catacombes, t. ii. p. 414, 415.
- Questions agréables que Jésus-Christ propose à sainte Brigitte, t. ii. p. 299, 300.
- Question d'un jeune évêque à un ancien, t. ii. p. 59.

## R.

- Raison (la) humaine est le gardien de l'âme, t. iv. p. 12.
- Raison pour lesquelles Dieu le Père a envoyé son Fils au monde, t. iv. p. 264.
- Raisons pour lesquelles sainte Brigitte fit résidence dans un monastère de religieux, t. iv. p. 265.
- Rébellion (la) n'est pas longue en cette vie, t. iii. p. 360.
- Récompense de ceux qui aiment Dieu, t. i. p. 3, 4, 15, 43 ; t. ii. p. 161, 162, 241.

- Serviteurs (les)** doivent céder à leur maître , t. iv. p. 221.
- Serviteurs du roi David** qui entrèrent dans la Jérusalem terrestre, t. iv. p. 175, 176.
- Siège de Jésus-Christ** maintenant renversé et changé, t. ii. p. 257, 258.
- Signes (les)** ne sont pas nécessaires pour trois raisons, t. i. p. 249.
- Silence** que Jésus-Christ conseille à sainte Brigitte de garder, t. iv. p. 279.
- Similitude de la conception de Jésus-Christ** dans les entrailles virginales, au soleil passant par une vitre, t. i. p. 1, 2.
- Similitude de Jésus-Christ** à un grand roi, t. i. p. 37; *item* à une mère qui va au-devant de son Fils, t. i. p. 278, 279; t. iii. p. 245; à un seigneur pèlerin, t. ii. p. 261; à un charpentier, t. iv. p. 252; à un certain oiseau, t. iv. p. 256.
- Similitude de la Vierge Marie** au temple de Salomon, t. ii. p. 105; *item* au lis, t. ii. p. 108; à la pierre d'aimant, t. i. p. 116, 117; à une mère charitable, t. ii. p. 212; à la fleur de laquelle les abeilles cueillent la douceur, t. ii. p. 367, 368; à une mère qui aime tendrement son enfant, t. iii. p. 86; à un essaim d'abeilles, t. iii. p. 215; à un vase rempli et remplissant, t. iv. p. 130.
- Similitude des œuvres** aux fleurs d'un arbre, t. ii. p. 206.
- Similitude d'un prédicateur** à un qui conduit les ouvriers au travail, t. ii. p. 211.
- Similitude des pensées** aux eaux, t. ii. p. 287.
- Similitude des larrons** à la rosée, t. ii. p. 355, 356.
- Similitude de l'homme** à un champ acheté à grand prix, t. iii. p. 240.
- Similitude d'un certain seigneur** du monde à un enfant, t. ii. p. 247.
- Similitude de la charité** à un arbre, t. iii. p. 461.
- Similitude des gens de bien** à la rose et au vin, t. i. p. 61, 62.
- Similitude d'un homme dissimulé** à un serpent et à un charbon, t. i. p. 65.
- Similitude du monde** à une mouche supérieure, t. i. p. 131.
- Similitude d'un fol évêque** à un singe, t. i. p. 38.
- Similitude d'une mauvaise abbesse** à une vache grasse, t. iii. p. 439.
- Similitude du diable** à un magicien, t. i. p. 56; à un larron, t. i. p. 135. Pour quelle fin les similitudes sont usitées en la sainte Écriture, t. iii. p. 79.
- Similitudes (les)** corporelles font comprendre les choses spirituelles, t. iv. p. 137, 165.
- Simplicité plus agréable** à Dieu que la prudence des superbes, t. iii. p. 457.

- Sœurs de Jésus-Christ, t. II. p. 236.  
 Sœurs engendrées de la volupté, *ibid.*  
 Soldat de Jésus-Christ, t. I. p. 16.  
 Soldat qui a plus de peine que le religieux, t. II. p. 98.  
 Soldat décédé accusé par le diable, et défendu par la Vierge Marie et tous les saints du paradis, t. III. p. 306, 307, 308.  
 Soldat s'écriant furieusement à la prédication d'un docteur, t. III. p. 413.  
 Soldat consultant la pythonisse, t. III. p. 421.  
 Soldat spirituel, et comme il se doit comporter au combat, t. II. p. 373.  
 Soldats d'à présent contraires à leur profession, t. II. p. 224.  
 Songes (les) joyeux ou tristes ne doivent pas nous mouvoir, t. II. p. 226.  
 Songes (les) ne doivent pas être totalement méprisés, t. II. p. 227.  
 Sorcière grièvement punie, t. III. p. 195.  
 Soutiens de la chair : pour quelle fin ils ont été donnés à l'homme, t. III. p. 105, 106.  
 Sujets qui, étant affligés, soit en ce monde, soit en purgatoire ou en enfer, se plaignent de leurs princes, t. IV. p. 190.  
 Sueur de sang sortie du corps de Jésus-Christ, t. I. p. 115.  
 Suffrages par lesquels l'âme d'un grand prince décédé pouvait être délivrée du purgatoire, t. III. p. 208.  
 Superbe de trois sortes, t. III. p. 307, 308.  
 Superbe désignée sous la figure d'une dame à laquelle le diable commande, t. I. p. 84.  
 Superbe (la) apporte un extrême malheur, t. I. p. 229, 230, 244, 245 ; t. II. p. 293.  
 Superbe du diable, t. II. p. 385.  
 Superbe (la) doit être évitée pour juste raison, t. III. p. 104.  
 Superbe et ambition semblables aux oiseaux de rapine, t. I. p. 344.  
 Superbe (la) a un épouvantable chariot, t. II. p. 182.  
 Superbe (la) bouche le coulant des grâces du Saint-Esprit, t. II. p. 388.  
 Superbe comparée à un sang corrompu, t. III. p. 302.  
 Superbes (les) sont les temples du diable, t. I. p. 244.  
 Superbes qui donnent sujet de mauvais exemples comparés à un aspersoir, t. III. p. 350.  
 Superbes comparés au papillon, t. II. p. 425.  
 Superfluité inventée de la superbe, t. I. p. 118.  
 Supplice épouvantable d'une mère qui avait élevé sa fille en la vanité du monde, t. III. p. 351, 352 et suiv.  
 Supplice épouvantable d'un cardinal défunt, t. III. p. 408.  
 Supplices préparés aux méchants, t. IV. p. 75, 76.

- Récompense des pauvres de ce monde , *t. i. p. 91.*  
 Récompense de ceux qui reçoivent Jésus-Christ en leur cœur, *t. i. p. 218.*  
 Récompense de ceux qui retournent à Dieu, *t. i. p. 263,*  
 Récompense d'un évêque qui a bien fait son devoir, *t. iii. p. 41, 42.*  
 Récompense (la) temporelle ne doit pas être recherchée en ce monde, *t. iii. p. 117.*  
 Récompense de ceux qui gagnent les indulgences, *t. iii. p. 443, 444.*  
 Récompense que reçoit saint Étienne , *t. iii. p. 450.*  
 Récompense (la) du péché profite aux amis de Dieu et aux pécheurs , *t. iii. p. 350.*  
 Récompenses diverses de deux religieux , *t. iii. p. 296.*  
 Récompense donnée à toutes-les œuvres , *t. iii. p. 318.*  
 Récompense d'une femme païenne à cause de sa dilection , *t. iii. p. 343, 344.*  
 Récompense qu'a reçue le peuple de Dieu en la ville de Jéricho , *t. iv. p. 222.*  
 Récompense ne doit être établie dans le jeûne, *t. iv. p. 271.*  
 Récompense que le diable donne à ceux qui suivent ses conseils , *t. iv. p. 181. et suiv.*  
 Réconciliation (la) du pécheur avec Dieu requiert de l'homme trois choses , *t. iv. p. 78, 79.*  
 Recteurs de paroisse , et leurs devoirs, *t. iv. p. 57.*  
 Règle de saint Dominique , *t. ii. p. 62, 63.*  
 Règle de saint Benoît , *t. ii. p. 78, 79.*  
 Règle nouvelle que Jésus-Christ a envoyée à ses amis , *t. iv. p. 209, 210.*  
 Règle de S. Sauveur dictée par le St-Esprit , *t. iv. p. 248*  
 Règle de toutes les religions composées par l'inspiration du Saint-Esprit, *t. iv. p. 63, 64.*  
 Religieux de l'ordre de Saint-François menacés , s'ils ne suivent leur règle , *t. iv. p. 64.*  
 Religieux de l'ordre de Saint-François , Saint-Dominique Saint-Bernard , appelés pour la conversion des païens, *t. iv. p. 132, 133.*  
 Religieux qui vivent mal , *t. iii. p. 202.*  
 Religieux qui sont dans le bercail du diable, *t. ii. p. 66.*  
 Religieux qui méconnaissent les grâces que Dieu leur fait , *t. iii. p. 228, 229.*  
 Religieux qui, après sa mort, fut attendu par sept démons, *t. iii. p. 293.*  
 Religieux trop babillard repris et puni grièvement , *t. iv. p. 428.*  
 Religieux dissolu condamné au supplice éternel , *t. iii. p. 236.*  
 Religieux repris à raison de quelque dispute, *t. iii. p. 416.*  
 Religieuses averties par Dieu de se donner garde du corps de cupidité, *t. iii. p. 441.*

- Religieuse (la) qui ne provient d'un mariage légitime ne doit être élue pour abbesse, *t. iv. p. 216.*
- Reliques des saints, *t. ii. p. 431*; elles doivent être honorées, *t. iv. p. 272*; elles sont le trésor de Dieu, *t. iv. p. 9.*
- Reliques de saint Thomas, *t. iv. p. 8, 9.*
- Remèdes contre les tentations, *t. i. p. 286*; *t. ii. p. 157, 239, 346*; *t. iii. p. 345, 433.*
- Remèdes contre la crainte que l'on a de s'amender, *t. i. p. 60.*
- Remèdes pour obvier aux difficultés qui arrivent à un bon évêque, *t. ii. p. 12, 13.*
- Renommée (la) des hommes n'est que vanité, *t. ii. p. 426.*
- Repos corporel : pour quelle fin il a été donné à l'homme, *t. iii. p. 105.*
- Répos (le) s'acquiert par le travail, *t. ii. p. 144.*
- Réjouissance du diable, *t. iv. p. 139.*
- Résister généreusement aux tentations, *t. ii. p. 407, 408.*
- Résister aux tentations cause de plus grand mérite, *t. iii. p. 226.*
- Réponse de Dieu aux voix des mondains, *t. iii. p. 231, 252.*
- Réponse de l'âme contemplative aux appétits déréglés de la chair, *t. iii. p. 388, 389.*
- Restitution (la) des biens mal acquis doit se faire pour entrer en paradis, *t. iii. p. 423*; *t. iv. p. 30, 161.*
- Restitution qui est agréable à Dieu ou non, *t. i. p. 49, 50*; *t. ii. p. 237, 238.*
- Résurrection de Jésus-Christ, *t. iii. p. 432.*
- Révélations de sainte Brigitte mises en lumière par le commandement de Jésus-Christ, *t. iii. p. 443*; *t. iv. p. 250.*
- Riches (les) peuvent être sauvés, *t. ii. p. 38, 287.*
- Richesses : pourquoi elles ne doivent pas rendre les hommes orgueilleux, *t. iii. p. 116.*
- Robe de Jésus-Christ, *t. iv. p. 121.*
- Rome grandement affligée, *t. ii. p. 100, 139, 140*; ingrate envers Dieu, *t. ii. p. 156*; comme elle est maintenant malheureuse corporellement et spirituellement, *t. ii. p. 214, 215, 216*; par qui elle est méprisée, *t. iv. p. 88*; comme elle est maintenant changée, *t. iv. p. 258*; comme elle doit être purifiée de la zizanie, *t. ii. p. 260.*
- Roi et son devoir, *t. ii. p. 333*; il doit obéir à Dieu, *t. ii. p. 406*; la charité qu'il doit avoir, *t. ii. p. 241, 242*; quels conseils il doit garder, *t. iv. p. 99, 100*; comme il doit aimer ses sujets, *t. iv. p. 101*; comme il doit faire la guerre aux infidèles, *t. iv. p. 125, 126*; il doit reprendre ceux qui offensent Dieu, *t. iv. p. 117*; comme il doit prospérer, *t. iv. p. 287*; comme il peut aliéner ou diminuer quelque chose de son royaume, *t. ii. p. 129.*
- Roi averti de la part de Dieu de ce qu'il doit faire, *t. iv. p. 246, 247.*

- Roi comparé à un enfant, *t. iii. p. 323.*  
 Roi et reine de Suède noircis comme des charbons, *t. iv. p. 120.*  
 Roi de Cypre averti de son devoir, *t. iv. p. 55, 117.*  
 Roi de Suède averti de ce qu'il devait faire pour vivre en règne justement et prudemment, *t. iv. p. 95.*  
 Ro de Suède accusé d'ingratitude envers Dieu, *t. iv. p. 30, 131.*  
 Ro mort et damné apparu à sainte Brigitte, *t. iv. p. 145.*  
 Roi étant en purgatoire apparut à sainte Brigitte, *t. iv. p. 160.*  
 Roi désobéissant aux conseils de la Vierge, averti de la part de Jésus-Christ de s'en aller au pape pour avoir absolution, *t. iv. p. 173.*  
 Roi qui, à raison de ses péchés, est jugé indigne de bâtir un monastère, *t. iv. p. 225.*  
 Reine avertie de son devoir, *t. iv. p. 105.*  
 Reine de Cypre, et le conseil que sainte Brigitte lui donne de la part de Notre-Seigneur, *t. iv. p. 52, 33.*  
 Rois méchants, *t. ii. p. 121*; comme ils sont accusés devant Dieu, *t. iv. p. 190.*  
 Rois qui adorent Jésus-Christ, *t. iv. p. 71.*  
 Rois qui sont désignés par deux bêtes, *t. ii. p. 403.*  
 Royaume des cicux : à qu'il est donné, *t. i. p. 175*; comme il s'obtient, *t. iii. p. 118, 407*; comme il est donné à ceux qui vont à Rome pour gagner les indulgences, *t. iii. p. 444*; combien il doit être désirable, *t. iii. p. 334.*  
 Royaume où il y avait eu quatre sortes de générations de rois, *t. iv. p. 170.*  
 Royaumes d'élection et de succession héréditaire, *t. ii. p. 129, 130.*  
 Royaumes quelquefois perdus par les mauvaises inventions et surcharges, *t. iv. p. 286, 287.*

## S.

- Sacrements de l'Église au nombre de sept, qui sont comme sept vases, esquels tous seront entièrement purifiés, *t. iii. p. 6.*  
 Sacrifice de la messe et sa vertu, *t. iii. p. 252*; il contient trois choses, *t. ii. p. 266.*  
 Sage : celui qui doit être appelé sage, *t. i. p. 324*; le vrai sage est tenu de faire trois choses, *t. iii. p. 196.*  
 Sagesse de Dieu, *t. i. p. 159.* (*Voyez Sapience.*)  
 Saints éclatants en beauté, *t. i. p. 54.*  
 Saints qui ne sont vus des hommes en cette vie, *t. iii. p. 120.*  
 Saints qui prient pour l'âme d'un soldat décédé, *t. iii. p. 322.*

- Saints (les) n'ont jamais été trompés , t. III. p. 429.
- Saints qui ont reçu le Saint-Esprit en diverses manières , t. IV. p. 193.
- Saints qui demandent justice des méchants princes , *ibid.*
- Saints qui ont eu des couronnes très-glorieuses à cause de leur bonne volonté , t. IV. p. 170.
- Sang de Jésus-Christ donné en garde à saint Jean , t. III. p. 454.
- Sang de Jésus-Christ signifié par un vase d'onction , t. IV. p. 158.
- Sapience (la) divine doit être seulement recherchée , t. I. p. 96, 97.
- Sapience (la) divine est la viande spirituelle , t. I. p. 324.
- Sapience divine comparée à l'or , t. III. p. 196.
- Sapience de Jésus-Christ manifestée en la disposition du monde , t. IV. p. 253.
- Sapience spirituelle et temporelle différentes , t. I. p. 310.
- Satisfaction requise avant la mort , t. IV. p. 267.
- Satisfaction des paroles inutiles et peu discrètes , t. IV. p. 280.
- Salut spirituel , t. III. p. 315, 316, 317, 318.
- Scandale que cause une mauvaise abbesse à ses sœurs , t. III. p. 439.
- Science des prêtres , t. II. p. 263, 264.
- Secours qu'une âme retenue en purgatoire demande à sainte Brigitte , t. IV. p. 268.
- Seigneur du royaume de Suède averti de la part de la Vierge Marie d'accepter le gouvernement du royaume t. III. p. 434.
- Seigneur du monde qui est comparé à un larron , t. III. p. 246.
- Seigneurs du monde spirituels et temporels , qui ne se soucient de l'utilité de leurs sujets , t. II. p. 24.
- Sens (les) extérieurs sont serviteurs de l'âme raisonnable , t. III. p. 399, 400.
- Sens de l'homme ordonnés à l'utilité du prochain , t. I. p. 333.
- Sens corporels : pour quelle fin ils sont donnés à l'homme , t. III. p. 105.
- Sépulcre de la Vierge Marie , t. IV. p. 73.
- Service qu'on doit rendre à Dieu , t. IV. p. 205.
- Servir bien deux maîtres est impossible , t. I. p. 42.
- Serviteurs de Dieu de trois sortes , t. I. p. 36, 37.
- Serviteurs mondains qui sont ennemis de leurs maîtres , t. III. p. 345.
- Serviteurs et servantes de l'âme raisonnable , t. III. p. 399.
- Serviteurs de Dieu très-excellents , desquels l'un était prêtre et l'autre laïque , t. IV. p. 93.
- Serviteurs que le roi doit avoir et ceux qu'il doit chasser , t. IV. p. 116, 117.

- Vertus du prêtre signifiées par les vêtements montrés à Moïse, t. II. p. 264.
- Vertus quelquefois deviennent vices, t. II. p. 291.
- Vertus que doit avoir l'âme dévote, t. II. p. 367, 409.
- Vertus intérieures et extérieures nécessaires à l'âme dévote, t. III. p. 106, 107.
- Vertus requises à un qui désire visiter les terres des infidèles, t. III. p. 325 ; comme les vertus prennent accroissement, t. I. p. 129.
- Vêtement d'un religieux bénédictin, t. IV. p. 198.
- Vêtements spirituels d'une âme dévote, t. I. p. 17, 18, 326.
- Vêtements d'un prêtre, t. II. p. 348.
- Vêtements extérieurs des prêtres sont marqués des vêtements de l'âme, t. III. p. 73.
- Vêtements qui témoignent l'humilité, t. III. p. 392.
- Vêtements spirituels desquels l'âme contemplative doit couvrir ses hôtes, *ibid.*
- Vêtements que doit avoir un prélat, t. IV. p. 34.
- Vêtements indécents et le mal qu'ils apportent à l'âme, t. IV. p. 77.
- Vêtements que les hommes doivent avoir, t. IV. p. 175.
- Vue qui doit être comme une bonne échauguette, t. III. p. 399.
- Viande spirituelle de l'âme dévote, t. III. p. 327, 402.
- Vice d'un homme chez lequel sainte Brigitte était logée, t. III. p. 415, 416.
- Victoire vient seulement de Dieu, et non des forces humaines, t. III. p. 323.
- Vie donnée aux animaux, t. III. p. 127.
- Vie présente ne doit être souhaitée jusques au jour du jugement, t. III. p. 317.
- Vie de l'homme oisif comparée à un pont étroit et périlleux, t. III. p. 12.
- Vie présente comparée à une eau mobile et inconstante, t. III. p. 56.
- Vie semblable à du verre fragile, t. IV. p. 144.
- Vie ne doit être attendue des médicaments, t. IV. p. 283.
- Vie catholique, t. IV. p. 55, 56.
- Vie contemplative, t. III. p. 383.
- Vie active et contemplative comparées à Marthe et à Magdèlene, *ibid.*
- Vie éternelle promise à ceux qui dévotement visiteront le corps de saint André, t. III. p. 449.
- Vie de Jésus-Christ sommairement déduite, t. III. p. 372, 373.
- Vie de Notre-Dame, t. I. p. 23, 24 et suiv.
- Vies de virginité, viduité et mariage plaisent spirituellement à Dieu, t. II. p. 256.
- Vierge Marie implore la miséricorde de son Fils pour

- les pécheurs, *t. I. p. 12, 13, 85*, comme elle semble à sainte Brigitte prier pour une femme foulée horriblement par le diable, *t. I. p. 44, 45*; ses prérogatives et excellences, *t. I. p. 55, 89, 127, 158, 159*; *t. II. p. 30, 31, 160, 183, 184*; *t. III. p. 128, 129*; cinq lames ont outre-percé son cœur, *t. I. p. 79*; elle a plu à son Fils par trois choses, *t. I. p. 127*; douleurs qu'elle a endurées à la mort de son Fils, *t. I. p. 103, 104, 192, 195, 305, 306*; *t. II. p. 109, 294, 295, 296*, etc; *t. III. p. 371*; elle a soin de ceux qui l'invoquent, *t. I. p. 210*; *t. II. p. 109, 145*; *t. III. p. 241, 312, 313*; *t. IV. p. 6*; elle a été élue entre tous les saints, *t. II. p. 117*; pourquoi elle est nommée aurore, *t. II. p. 160*; elle prie sans cesse pour les bons et les mauvais, *t. II. p. 343*; pourquoi elle doit être invoquée, *t. II. p. 376*; elle excelle par-dessus tous les saints en éminence de vertu, *t. II. p. 378, 379*; comme elle visita sainte Elisabeth, *t. III. p. 374*; elle est montée au ciel en corps et en âme, *t. III. p. 377*; pourquoi elle a vécu longtemps après l'ascension de son Fils, *t. III. p. 378*; comme elle enfanta Jésus-Christ, *t. IV. p. 67, 68*; elle ne peut être séparée de Dieu, *t. IV. p. 134*; pourquoi sa virginité et sa pureté n'ont été connues par signes visibles, *t. III. p. 146*; elle est comparée à une fleur éclose en une vallée, *t. I. p. 164, 165*; *t. II. p. 108, 109*; *item* à l'arc-en-ciel, *t. II. p. 35, 343*; à un jardinier, *t. IV. p. 80*; elle dispute de la justice contre le diable, *t. III. p. 311*; elle a compassion du genre humain pour trois choses, *t. III. p. 333*; elle a été conçue sans péché, *t. III. p. 342*; pourquoi sa conception n'a pas été connue de tous, *t. III. p. 368*; elle souffrit une douleur en six manières le jour de sa Purification, *t. III. p. 370, 371, 372*; elle a délivré en quelque manière la nature humaine, *t. IV. p. 199*; elle peut être appelée mère et fille, *t. IV. p. 240*; elle est justement appelée pleine de charité et de miséricorde, *t. IV. p. 255*; elle prie pour les princes de la terre, *t. IV. p. 192*.
- Virginité et ses excellences, *t. III. p. 145, 146, 461*.
- Vision des anges et des hommes intolérable, *t. I. p. 288*.
- Vision remarquable d'une dame soutenue par la Vierge Marie et saint Pierre, *t. III. p. 430*.
- Vivre à jamais, *t. IV. p. 282*.
- Vœu, lequel n'est approuvé de Dieu, *t. IV. p. 106*.
- Voie du ciel et voie de l'enfer, *t. I. p. 275, 276, 277*.
- Voie pour aller à Dieu, *t. II. p. 411*.
- Voies par lesquelles l'homme se retire de la vanité, *t. III. p. 366*.
- Volonté de l'homme contraire à la volonté de Dieu, *t. I. p. 193*; *t. II. p. 371*.
- Volonté pure signifiée par le pain, *t. I. p. 321, 322*.
- Volonté qui est agréable à Dieu, *t. II. p. 180, 235*.

- Volonté (la) des saints est la volonté de Dieu, *t. ii. p. 309.*  
 Volonté qui est le commencement de la perfection, *t. ii. p. 316; t. iii. p. 8.*  
 Volonté qui suffit au pénitent, quand il ne peut trouver un confesseur, *t. iii. p. 456.*  
 Volonté de pécher étant changée, Dieu change la rigueur de sa sentence, *t. iv. p. 138.*  
 Volonté (la) de s'amender préserve le pécheur de la mort, *t. iii. p. 193.*  
 Volonté (la) de l'homme ne peut être contrainte, *t. iii. p. 119.*  
 Volonté de plaire à un seul Dieu, comparée à un heaume, *t. ii. p. 313, 314;* bonne volonté comparée à un grand mur, *t. iii. p. 346;* mauvaise volonté comparée au mauvais sang, *t. iii. p. 60.*  
 Volonté semblable à un oiseau, *t. iv. p. 262.*  
 Volonté de s'amender comparée à un fer tranchant, *t. iv. p. 157.*  
 Volonté d'un certain prélat comparée à la roue d'un moulin, *t. ii. p. 388.*  
 Volonté (la) de persévérer au péché est le glaive des ennemis de Dieu, *t. ii. p. 386.*  
 Volonté (la) propre conduit à la damnation, *t. iii. p. 108.*  
 Volontés que tout homme est tenu d'avoir, *t. iv. p. 159.*  
 Voluptés (les) de la chair doivent être méprisées, *t. ii. p. 205.*  
 Voluptés (les) des hommes sont irraisonnables, *t. iv. p. 257.*  
 Voluptés du monde semblables à des bêtes farouches, *t. i. p. 343.*  
 Voyage que sainte Brigitte devait faire à Jérusalem, *t. iv. p. 5, 18, 22.*

## Y.

- Yeux du vrai pénitent, et comme ils répandant une fontaine de larmes, *t. i. p. 173.*  
 Yeux du juste, *t. iii. p. 51.*

## Z.

- Zèle des âmes pour convertir les pécheurs, *t. ii. p. 48; t. iii. p. 54.*  
 Zèle de saint Pierre, *t. ii. p. 138, 139, 140.*

FIN.



Supplices d'un roi damné, t. iv. p. 155, 156.

Simonie (la) ne doit pas être tolérée de l'évêque, t. iii. p. 40.

## T.

Temple de Salomon expliqué mystiquement par la Vierge, t. ii. p. 105, 106.

Temps (le) de cette vie n'est qu'une heure devant Dieu, t. i. p. 242.

Temps qui doit être disposé pour le service de Dieu, t. i. p. 270.

Temps (le) perdu doit être réparé, t. ii. p. 420.

Tentations de Satan et les remèdes à icelles, t. i. p. 286 ; t. ii. p. 157, 158, 239, 240 ; t. iii. p. 349, 433.

Tentations qui arrivent aux bons, t. i. p. 178.

Tentation de gourmandise arrivée à sainte Brigitte, t. iii. p. 227.

Tentations(les) accroissent en la vieillesse, t. iii. p. 433.

Témoignages que les anges célestes, les prophètes, la Vierge Marie, les apôtres et les diables, rendent de Dieu, t. i. p. 153.

Témoignages que les saintes personnes rendent de la Vierge Marie, t. iv. p. 276, 277.

Thadée (saint), t. iv. p. 236.

Thomas (saint) apparu à sainte Brigitte, t. iv. p. 8.

Thomas (saint) persévéra en l'amour parfait, t. iv. p. 236.

Touchement, qui est semblable à un bon laboureur, t. iii. p. 400.

Trahison des mauvais prêtres, t. iii. p. 74, 75.

Travail nécessaire aux vierges qui désirent être épouses de Dieu, t. iv. p. 212.

Travail (le) pour la conversion est très-profitable en toutes manières, t. iii. p. 340, 341.

Travail de l'âme contemplative, t. iii. p. 390, 391.

Travailler soigneusement en la divine charité pour obtenir l'or précieux et éternel, t. iv. p. 114.

Trésor précieux que la Vierge Marie enseigne à sainte Brigitte, t. ii. p. 47, 48.

Trésor très-précieux que Jésus-Christ promet à un roi, s'il suit son conseil, t. iv. p. 173.

Tribulation, t. ii. p. 164.

Tribulation (la) requiert force et patience, t. ii. p. 179.

Tribulation de trois sortes, t. ii. p. 208.

Tribulation puissante pour induire au bien spirituel, t. ii. p. 350.

Tribulations, marques de la prédestination, t. iii. p. 229.

Tribulation comparée à un jaspe, t. iii. p. 15.

Tribulations (les) assaillent l'homme pour deux raisons, t. iv. p. 10.

- Tribulations (les) ne conviennent pas à toutes sortes de personnes, t. II, p. 354.  
 Tribulations (les) contre les bonnes œuvres sont des lacets et des pièges du diable, t. IV, p. 276.

## U.

- Urbain V averti de son devoir de la part de Jésus-Christ, t. III, p. 83, 84; grâces qu'il a reçues par les prières de la Vierge Marie, *ibid.*; comme sa piété diminue, *ibid.*  
 Usage des choses précieuses du monde, qui ne nuit point au serviteur de Dieu, t. II, p. 210.  
 Usage des choses temporelles et célestes, t. II, p. 318.

## V.

- Vaincre soi-même appartient aux hommes justes, t. II, p. 240.  
 Vanité et malheurs qu'elle apporte, t. II, p. 247, 248.  
 Vanité du monde, t. II, p. 81.  
 Vanité des évêques, t. II, p. 57, 58.  
 Vanités mondaines cruellement récompensées, t. III, p. 358, 359.  
 Vase virginal qui s'approche du vase où est le trésor inépuisable, t. IV, p. 241.  
 Veuve (la) de bonne et humble vie doit être préférée à une vierge superbe, t. IV, p. 217.  
 Verbe divin : comme il fut envoyé par l'ange Gabriel à la Vierge Marie, t. I, p. 261; t. IV, p. 91; pourquoi il a voulu s'incarner, t. III, p. 132, 133; t. IV, p. 254; comme, sans lésion de la Divinité, il s'est revêtu de la nature humaine, t. IV, p. 166.  
 Verge de Moïse et la vertu d'icelle, t. II, p. 281.  
 Verge (la) qui était en l'arche de l'ancienne loi représentait Jésus-Christ, t. I, p. 170.  
 Vérité de Jésus-Christ, t. I, p. 137, 138. Comme la vérité de Dieu parle, t. IV, p. 183, 184.  
 Vérité rejetée par plusieurs, t. I, p. 24.  
 Vérité divine, et comme elle parle contre le diable, t. IV, p. 183, 184.  
 Vertu de Jésus-Christ manifestée en sa miséricorde et justice, t. IV, p. 86, 87.  
 Vertus théologiques nécessaires pour entrer en la gloire, t. I, p. 115.  
 Vertus divines qui reluisent en la Vierge Marie, t. I, p. 127.  
 Vertus (les) du fidèle lui sont représentées à l'article de la mort, t. I, p. 151, 152 et *suiv.*  
 Vertus, par lesquelles l'on fuit le péché et l'on obtient la charité, t. II, p. 43, 184, 185, 186.

- Vertus du prêtre signifiées par les vêtements montrés à Moïse, t. II. p. 264.
- Vertus quelquefois deviennent vices, t. II. p. 291.
- Vertus que doit avoir l'âme dévote, t. II. p. 367, 409.
- Vertus intérieures et extérieures nécessaires à l'âme dévote, t. III. p. 106, 107.
- Vertus requises à un qui désire visiter les terres des infidèles, t. III. p. 325 ; comme les vertus prennent accroissement, t. I. p. 129.
- Vêtement d'un religieux bénédictin, t. IV. p. 198.
- Vêtements spirituels d'une âme dévote, t. I. p. 17, 18, 326.
- Vêtements d'un prêtre, t. II. p. 348.
- Vêtements extérieurs des prêtres sont marqués des vêtements de l'âme, t. III. p. 73.
- Vêtements qui témoignent l'humilité, t. III. p. 392.
- Vêtements spirituels desquels l'âme contemplative doit couvrir ses hôtes, *ibid.*
- Vêtements que doit avoir un prélat, t. IV. p. 34.
- Vêtements indécents et le mal qu'ils apportent à l'âme, t. IV. p. 77.
- Vêtements que les hommes doivent avoir, t. IV. p. 175.
- Vue qui doit être comme une bonne échauguette, t. III. p. 399.
- Viande spirituelle de l'âme dévote, t. III. p. 327, 402.
- Vice d'un homme chez lequel sainte Brigitte était logée, t. III. p. 415, 416.
- Victoire vient seulement de Dieu, et non des forces humaines, t. III. p. 323.
- Vie donnée aux animaux, t. III. p. 127.
- Vie présente ne doit être souhaitée jusques au jour du jugement, t. III. p. 317.
- Vie de l'homme oisif comparée à un pont étroit et périlleux, t. III. p. 12.
- Vie présente comparée à une eau mobile et inconstante, t. III. p. 56.
- Vie semblable à du verre fragile, t. IV. p. 144.
- Vie ne doit être attendue des médicaments, t. IV. p. 283.
- Vie catholique, t. IV. p. 55, 56.
- Vie contemplative, t. III. p. 383.
- Vie active et contemplative comparées à Marthe et à Magdélène, *ibid.*
- Vie éternelle promise à ceux qui dévotement visiteront le corps de saint André, t. III. p. 449.
- Vie de Jésus-Christ sommairement déduite, t. III. p. 372, 373.
- Vie de Notre-Dame, t. I. p. 23, 24 et suiv.
- Vies de virginité, viduité et mariage plaisent spirituellement à Dieu, t. II. p. 256.
- Vierge Marie implore la miséricorde de son Fils pour

- les pécheurs ; *t. i. p. 12, 13, 85*, comme elle semble ; à sainte Brigitte prier pour une femme foulée horriblement par le diable, *t. i. p. 44, 45* ; ses prérogatives et excellences, *t. i. p. 55, 89, 127, 158, 159* ; *t. ii. p. 30, 31, 160, 183, 184* ; *t. iii. p. 128, 129* ; cinq lames ont outre-percé son cœur, *t. i. p. 79* ; elle a plu à son Fils par trois choses, *t. i. p. 127* ; douleurs qu'elle a endurées à la mort de son Fils, *t. i. p. 103, 104, 192, 193, 305, 306* ; *t. ii. p. 109, 294, 295, 296*, etc ; *t. iii. p. 371* ; elle a soin de ceux qui l'invoquent, *t. i. p. 210* ; *t. ii. p. 109, 145* ; *t. iii. p. 241, 312, 313* ; *t. iv. p. 6* ; elle a été élue entre tous les saints, *t. ii. p. 117* ; pourquoi elle est nommée aurore, *t. ii. p. 160* ; elle prie sans cesse pour les bons et les mauvais, *t. ii. p. 343* ; pourquoi elle doit être invoquée, *t. ii. p. 376* ; elle excelle par-dessus tous les saints en éminence de vertu, *t. ii. p. 378, 379* ; comme elle visita sainte Elisabeth, *t. iii. p. 374* ; elle est montée au ciel en corps et en âme, *t. iii. p. 377* ; pourquoi elle a vécu longtemps après l'ascension de son Fils, *t. iii. p. 378* ; comme elle enfanta Jésus-Christ, *t. iv. p. 67, 68* ; elle ne peut être séparée de Dieu, *t. iv. p. 134* ; pourquoi sa virginité et sa pureté n'ont été connues par signes visibles, *t. iii. p. 146* ; elle est comparée à une fleur éclose en une vallée, *t. i. p. 164, 165* ; *t. ii. p. 108, 109* ; *item* à l'arc-en-ciel, *t. ii. p. 35, 343* ; à un jardinier, *t. iv. p. 80* ; elle dispute de la justice contre le diable, *t. iii. p. 311* ; elle a compassion du genre humain pour trois choses, *t. iii. p. 333* ; elle a été conçue sans péché, *t. iii. p. 342* ; pourquoi sa conception n'a pas été connue de tous, *t. iii. p. 368* ; elle souffrit une douleur en six manières le jour de sa Purification, *t. iii. p. 370, 371, 372* ; elle a délivré en quelque manière la nature humaine, *t. iv. p. 199* ; elle peut être appelée mère et fille, *t. iv. p. 240* ; elle est justement appelée pleine de charité et de miséricorde, *t. iv. p. 255* ; elle prie pour les princes de la terre, *t. iv. p. 192*.
- Virginité et ses excellences, *t. iii. p. 145, 146, 461*.
- Vision des anges et des hommes intolérable, *t. i. p. 288*.
- Vision remarquable d'une dame soutenue par la Vierge Marie et saint Pierre, *t. iii. p. 430*.
- Vivre à jamais, *t. iv. p. 282*.
- Vœu, lequel n'est approuvé de Dieu, *t. iv. p. 106*.
- Voie du ciel et voie de l'enfer, *t. i. p. 275, 276, 277*.
- Voie pour aller à Dieu, *t. ii. p. 411*.
- Voies par lesquelles l'homme se retire de la vanité, *t. iii. p. 366*.
- Volonté de l'homme contraire à la volonté de Dieu, *t. i. p. 193* ; *t. ii. p. 371*.
- Volonté pure signifiée par le pain, *t. i. p. 321, 322*.
- Volonté qui est agréable à Dieu, *t. ii. p. 180, 235*.

- Volonté (la) des saints est la volonté de Dieu, *t. ii. p. 509.*
- Volonté qui est le commencement de la perfection, *t. ii. p. 516; t. iii. p. 8.*
- Volonté qui suffit au pénitent, quand il ne peut trouver un confesseur, *t. iii. p. 456.*
- Volonté de pécher étant changée, Dieu change la rigueur de sa sentence, *t. iv. p. 138.*
- Volonté (la) de s'amender préserve le pécheur de la mort, *t. iii. p. 193.*
- Volonté (la) de l'homme ne peut être contrainte, *t. iii. p. 119.*
- Volonté de plaire à un seul Dieu, comparée à un heaume, *t. ii. p. 313, 314; bonne volonté comparée à un grand mur, t. iii. p. 546; mauvaise volonté comparée au mauvais sang, t. iii. p. 60.*
- Volonté semblable à un oiseau, *t. iv. p. 262.*
- Volonté de s'amender comparée à un fer tranchant, *t. iv. p. 157.*
- Volonté d'un certain prélat comparée à la roue d'un moulin, *t. ii. p. 388.*
- Volonté (la) de persévérer au péché est le glaive des ennemis de Dieu, *t. ii. p. 586.*
- Volonté (la) propre conduit à la damnation, *t. iii. p. 108.*
- Volontés que tout homme est tenu d'avoir, *t. iv. p. 159.*
- Voluptés (les) de la chair doivent être méprisées, *t. ii. p. 205.*
- Voluptés (les, des hommes sont irraisonnables, *t. iv. p. 257.*
- Voluptés du monde semblables à des bêtes farouches, *t. i. p. 543.*
- Voyage que sainte Brigitte devait faire à Jérusalem, *t. iv. p. 5, 18, 22.*

## Y.

- Yeux du vrai pénitent, et comme ils répandant une fontaine de larmes, *t. i. p. 173.*
- Yeux du juste, *t. iii. p. 51.*

## Z.

- Zèle des âmes pour convertir les pécheurs, *t. ii. p. 48; t. iii. p. 54.*
- Zèle de saint Pierre, *t. ii. p. 138, 139, 140.*

FIN.













